This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08245316 2

PEYSSONNEL ET DESFONTAINES.

VOYAGES

DANS LES RÉGENCES

DE TUNIS ET D'ALGER.

II.

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
Rue des Noyers, n. 37.

PEYSSONNEL ET DESFONTAINES.

VOYAGES

DANS LES RÉGENCES

DE TUNIS ET D'ALGER,

PUBLIÉS

PAR M. DUREAU DE LA MALLE,

Membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

TOME SECOND.

PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE,
ÉDITEUR DES ANNALES DES VOYAGES,

1838.

FRAGMENS D'UN VOYAGE

DANS LES RÉGENCES

DE TUNIS ET D'ALGER,

FAIT DE 1783 A 1786,

PAR

LOUICHE RENÉ DESFONTAINES,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, PROFESSEUR DE BOTANIQUE AU JARDIN DU ROI, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE PARIS, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE DIJON, DE LA SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE DE GOTTINGUE, DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LONDRES, ETC., ETC.

PRÉFACE.

L'honorable mission d'explorer l'Afrique septentrionale dans l'intérêt des sciences naturelles est le dernier trait de cette conformité que nous avons signalée entre les premières destinées de Peyssonnel et de Desfontaines. Ce fut en 1783 que ce dernier, déjà membre de l'Académie des sciences, forma le projet de parcourir la Barbarie, « pour y faire des observations sur la géographie, les antiquités, les mœurs des habitans, et « particulièrement sur l'histoire naturelle[1]. » Un voyage dans ces contrées lui semblait d'autant plus intéressant qu'avant lui *aucun naturaliste* ne les avait visitées. Peyssonnel, comme on voit, était enseveli dans un oubli profond, les nombreuses excursions et les précieuses découvertes que, soixante ans auparavant, il avait faites en Afrique, étaient ignorées ou méconnues. La nouvelle exploration tentée, et heureusement exécutée par Des-

[1] Voy. p. 1.

fontaines, eut un résultat bien différent : elle fournit aux sciences naturelles une riche moisson de nouvelles connaissances, et attacha une gloire durable au nom du jeune savant. Doué d'un zèle ardent et d'une infatigable activité, Desfontaines tout en réunissant les immenses matériaux de sa *Flore atlantique*, ne perdait pas de vue les autres parties de la tâche qu'il s'était imposée. Le 15 avril 1784, après huit mois seulement de séjour dans le royaume de Tunis, il écrivait à M. Lemonnier, son protecteur et son ami : « J'ai pris beaucoup de notes « sur les pays où j'ai passé, sur les arts, sur la culture, « les mœurs des habitans, les diverses tribus d'Arabes « qui habitent le royaume, sur les ruines que j'ai ren- « contrées. J'ai acheté des médailles, copié beaucoup « d'inscriptions, qui pourront éclairer la géographie « ancienne de ce pays ; mais ce n'est pas en voyageant « qu'on peut faire quelque chose de suivi. »

Desfontaines méditait peut-être alors la rédaction de son voyage ; mais la plupart de ses matériaux se perdirent avant qu'il pût les mettre en œuvre. Sans doute, il aurait retrouvé dans ses souvenirs et dans les notes qui lui restaient des élémens suffisans pour une relation intéressante et instructive. Il avait même commencé cet ouvrage ; mais un excès de timidité ou de modestie l'empêcha de le continuer.

Ce que Desfontaines avait conservé de ses manuscrits passa, dans la suite, entre les mains de M. le baron Walckenaer, qui, en 1830, s'empressa de le publier dans un

recueil périodique. Il nous a semblé que ces précieux fragmens méritaient une plus grande publicité. Un vif intérêt est aujourd'hui répandu sur tous les objets qu'ils traitent, et la célébrité du nom de leur auteur leur donne encore un nouveau prix. Nous avons donc jugé utile de les rassembler, de les coordonner, de les publier en un corps d'ouvrage. Cette entreprise nous offrait le double avantage de contribuer aux progrès de la science, et de rendre hommage à la mémoire de l'illustre professeur, dont nous nous glorifions d'avoir été à la fois et l'élève et l'ami. M. le baron Walckenaer a mis les manuscrits originaux à notre disposition, avec une bienveillance et un empressement dont nous sommes heureux de lui exprimer ici toute notre reconnaissance.

Ce volume renferme dix chapitres et un appendice qui est seul étranger aux voyages de Desfontaines en Afrique. Six de ces chapitres ont été imprimés dans les nouvelles Annales des voyages[1]; nous les ferons suffisamment connaître en signalant ceux que nous publions pour la première fois ou que nous avons recueillis à d'autres sources.

Ces derniers sont au nombre de quatre : 1° la deuxième lettre à M. Lemonnier, renfermant des renseignemens sur Hammam-el-Enf, Soliman, Porto-Farina et Zawan. Elle était parmi les pièces ma-

[1] Tom. XLVI et XLVII de la collection, XVI et XVII de la 2e série.

nuscrites qui nous ont été communiquées par M. Walckenaer.

2° Une notice sur la Calle et sur la pêche du corail. Cette notice a été rédigée par nous sur des notes éparses qui se trouvaient aussi parmi les manuscrits autographes de Desfontaines.

3° Un mémoire détaillé sur l'île de Tabarque. Cette pièce intéressante, jusqu'ici inconnue, nous a été communiquée par M. Coquebert de Montbret, à qui nous devons aussi la copie de deux lettres de Peyssonnel.

4° Enfin, une notice sur le chêne à glands doux, sur le lotos de Libye et sur l'arbre à mastic. Le profit qu'on peut retirer de la culture de ces trois végétaux nous a engagé à rassembler dans un chapitre particulier les détails qui les concernent, détails que nous avons empruntés aux Mémoires de l'Académie des Sciences [1] pour le chêne à glands doux et le lotos, et aux Nouvelles Annales des Voyages pour l'arbre à mastic [2].

Un autre opuscule du même auteur a pour titre : « Mémoire sur quelques nouvelles espèces d'oiseaux « des côtes de Barbarie. » Ce travail présentant un intérêt purement scientifique, et n'étant susceptible d'aucune application pratique, nous n'avons pas cru devoir le reproduire, et nous nous contentons de l'indiquer à ceux qui seraient curieux de le connaître : il

[1] Années 1786, 1787.

[2] Tom. XLVII, p. 354.

se trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1787, page 497. Plusieurs raisons nous ont aussi empêché de faire entrer dans ce volume un vocabulaire kabayle qui a été imprimé dans les Nouvelles Annales des Voyages[1], d'après un manuscrit trouvé dans les papiers de Desfontaines. D'abord, ce vocabulaire n'est point l'ouvrage de Desfontaines lui-même; de plus il est nécessairement fort incomplet; enfin, il en a été publié depuis un autre bien plus étendu dans le Journal Asiatique[2].

Parmi les diverses pièces dont nous devons les originaux à l'obligeance de M. Walckenaer, deux seulement avaient été destinées par l'auteur à la publicité; on les reconnaît au soin particulier qu'il a mis à leur rédaction. C'est d'abord celle qui forme le chapitre premier intitulé : *Tunis et ses environs*, etc., et le mémoire concernant les plantes économiques qui croissent dans les régences de Tunis et d'Alger, lu en séance publique le 18 avril 1787. Les deux lettres à M. Lemonnier formant les chapitres deux et trois, et le journal du voyage de Tunis à Sfax, chapitre quatre, quoique travaillés avec moins de soin que les deux pièces précédemment désignées, ont néanmoins subi une première rédaction qui en rend la lecture agréable et facile. Mais les chapitres cinq et six, qui renferment les relations des voya-

[1] Tom. XLVII, p. 366.

[2] Cahier de février 1836.

ges de Desfontaines d'Alger à Mascara, à Tlemsen, a Constantine et à Bône, sont de simples journaux écrits rapidement pendant la route, et que l'auteur n'a pas revus. Quoiqu'on ait cherché à lier, autant que possible, entre elles ces notes diverses et décousues, néanmoins l'obligation de respecter toujours le premier travail de l'auteur, la crainte de dénaturer ses observations, ont dû s'opposer à ce qu'on fît dans ses brouillons des changemens trop considérables. On ne trouvera donc pas dans ces deux pièces tout l'ordre et toute la liaison désirables; mais ces légers défauts sont bien compensés par l'abondance et l'intérêt des détails qu'elles renferment.

Nous avons avancé que les relations de Peyssonnel et de Desfontaines, loin de se nuire entre elles, se prêtaient un mutuel appui et se complétaient réciproquement. En effet, nous n'avons point la lettre où Peyssonnel avait consigné les détails de son excursion dans la partie méridionale de la régence de Tunis, sur les limites du désert. Les contrées voisines du Maroc n'ont pas été visitées par le savant Provençal, qui, à peine arrivé à Alger, fut rappelé dans sa patrie tant par le manque de fonds que par les ordres de son gouvernement. La première lettre écrite à Lemonnier par Desfontaines, et le journal du voyage d'Alger à Mascara et à Tlemsen, rempliront cette double lacune.

Nous avons tout lieu de croire que Desfontaines est allé par mer de Tunis à Alger; mais ses papiers ne con-

tiennent aucun détail sur ce voyage. Cependant la vaste étendue de côtes comprise entre ces deux capitales de la Barbarie, renferme plusieurs villes maritimes, dignes d'attention sous plusieurs rapports. La dernière lettre de Peyssonnel contient à ce sujet de nombreux renseignemens.

Il est vrai que, le plus souvent, les deux voyageurs ont suivi le même itinéraire; que leurs observations portent ordinairement sur les mêmes monumens et sur les mêmes localités; mais, dans ce cas encore, il existe entre leurs observations respectives des différences assez sensibles, pour que chacune ait, indépendamment de l'autre, son intérêt propre et particulier. La géographie doit plus peut-être à Peyssonnel qu'à Desfontaines. Celui-ci défigure moins, il est vrai, les noms de lieux; de plus, il a soin de noter avec la plus grande précision l'heure de son départ et le temps qu'a duré la marche. Mais à ces indications Peyssonnel a toujours soin d'ajouter une orientation exacte, et, lorsqu'il trouve une position favorable, il ne manque jamais de faire usage de son quart de cercle et de sa boussole; ses relèvemens géographiques sont de la plus grande utilité.

Lorsque Peyssonnel visite pour la première fois un lieu inconnu, il commence par en fixer la position; ensuite son premier soin est de s'informer des ruines antiques qui se trouvent dans le voisinage. Il les visite, les mesure, les décrit, en essaie même la restauration. Il déterre les pierres écrites, rassemble les fragmens de

celles qui sont brisées, et copie toutes les inscriptions ou tous les lambeaux d'inscriptions qu'il découvre. Sans doute, les manuscrits perdus de Desfontaines devaient contenir des travaux du même genre; mais il semble que l'illustre professeur ne leur accordât qu'une importance secondaire : il en formait une collection de renseignemens à part, pour s'en servir ensuite au besoin ; mais, dans ses lettres comme dans ses journaux de voyages, il s'attachait plutôt à des notions d'utilité pratique. Il ne néglige, à la vérité, ni les ruines ni les inscriptions, mais il se contente de les signaler. Ce qui pique surtout sa curiosité, c'est la nature du sol, du climat, des productions. Lorsqu'il trouve des végétaux utiles, il les décrit, en fait connaître les usages, indique le mode de culture qui leur convient, et ne manque pas d'étudier soigneusement leur nature, pour savoir s'ils pourraient réussir dans nos climats. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ces observations, surtout pour tout ce qui regarde la régence d'Alger, que le savant naturaliste a parcourue dans toute son étendue, depuis Tabarque jusqu'aux frontières du Maroc. On voit que si le géographe et l'antiquaire doivent trouver un plus grand intérêt dans la lecture de notre premier volume, le second doit plaire davantage aux économistes et à tous ceux qui prennent à cœur l'avenir de la colonisation africaine. Enfin, quant aux observations de mœurs, sujet dans lequel surtout il semble difficile que les deux voyageurs ne se soient pas

répétés, il existe encore entre leurs observations des nuances bien marquées. Peyssonnel a divisé les populations arabes en trois classes : les riches, les pauvres, et la classe moyenne. Il dit peu de chose des grands et des riches, avec lesquels il n'a peut-être pas vécu. Ses détails les plus circonstanciés concernent les pauvres, et cette partie moyenne de la population également éloignée de la misère et du luxe, qui, pour l'observateur, forme ce qu'on peut proprement appeler la nation. Il semble aussi que ses remarques aient été faites parmi les Arabes de la campagne. Desfontaines, au contraire, a pris ses tableaux de mœurs à Tunis ; et il suffit d'en lire quelques lignes, pour se convaincre qu'usant des privilèges attachés à son titre de médecin du bey, il a placé dans les maisons des riches le théâtre de ses observations. Nous pourrions pousser plus loin le parallèle, en examinant ce que les sciences naturelles doivent aux travaux des deux voyageurs, mais ce serait sortir de notre sujet. D'ailleurs, nous avons promis une notice biographique sur Desfontaines, et c'est dans cette notice que trouvera naturellement sa place l'appréciation de ses autres travaux.

Ç'aurait été pour nous une bien douce tâche que de retracer la longue et belle carrière du savant naturaliste. L'amitié dont il nous a toujours honoré, nous a souvent permis de pénétrer dans les circonstances les plus intimes de sa vie si honorable et si bien remplie. Mais un autre savant, son confrère à l'Académie des

sciences et au Jardin du Roi, nous a déjà devancé. L'éloge historique de Desfontaines a été lu à la séance publique de l'Académie des sciences, le 11 septembre 1837, par M. Flourens, l'un des secrétaires perpétuels. Pouvions-nous mieux faire que de nous borner à reproduire ici cet excellent morceau, dans lequel Desfontaines et ses travaux sont si bien appréciés par un juge compétent? Instruit de notre projet, M. Flourens a bien voulu encore mettre à notre disposition les notes qui font suite à l'éloge de Desfontaines. Elles n'avaient pas été lues à la séance de l'Académie, et l'auteur les réservait pour le volume des mémoires qui devait contenir l'éloge. Nous prions M. Flourens d'agréer nos remerciemens, et nous sommes convaincu que la reconnaissance de nos lecteurs pour sa bienveillante communication, ne sera pas moindre que la nôtre.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

R. LOUICHE DESFONTAINES,

PAR M. FLOURENS,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Lu à la séance publique de cette Académie, le 11 septembre 1837.

Parmi les savans dont les travaux remplissent notre âge, nul ne rappellera des idées plus douces, une vie plus simple et plus laborieuse, et des souvenirs plus chers à l'Académie, que celui dont j'écris aujourd'hui l'histoire.

René-Louiche Desfontaines naquit au bourg de Tremblay, département d'Ille-et-Vilaine, le 14 février 1750.

Cet enfant qui devait un jour honorer les sciences, fut jugé d'abord incapable de toute instruction. Le premier maître auquel on le confia prononça, qu'*il ne serait bon à rien;* et, sur ce beau pronostic, peu s'en fallut que le père de M. Desfontaines ne se décidât à en faire

un mousse. Il aurait eu ainsi un trait de conformité de plus avec ce Linné, sur les traces de qui il devait marcher par la suite, et qui commença par être placé, comme on sait, chez un cordonnier.

On se fit bientôt une idée plus juste de ce qu'il valait. Envoyé au collége de Rennes, il y remporta, dès la première année, plusieurs prix; et, tout étonné de son succès, il en instruisit aussitôt son père, en lui recommandant surtout d'en faire part à son ancien maître, et de ne pas oublier de lui rappeler la prédiction qu'*il ne serait bon à rien :* petite vengeance qu'il répéta à chaque nouveau succès qu'il obtint, et qui peint bien le dépit ingénieux d'un enfant qui commence à être bien sûr qu'on l'a mal jugé.

Voilà ce qu'était l'enfant; voici ce que fut le jeune homme. Dès qu'il put se passer des secours de sa famille, il les refusa, quelques rigoureuses privations qu'il eût à s'imposer encore; et la mort de son père l'ayant mis à la tête d'une fortune qui, à cette époque et dans le pays où il avait pris naissance, lui revenait presque tout entière en sa qualité de fils aîné, il la partagea entièrement entre ses deux sœurs.

M. Desfontaines vint à Paris, vers 1773, pour étudier en médecine. Vicq-d'Azyr professait alors, au Jardin des Plantes, ce *Cours d'anatomie* dont le *Plan*[1], seul

[1] *Plan d'un Cours d'anatomie et de physiologie.* Œuvres de Vicq-d'Azyr. Paris, 1805.

fragment de ce Cours qui nous soit parvenu, a marqué, pour la science, le commencement d'une ère nouvelle. M. Desfontaines avait conservé un souvenir profond de l'impression extraordinaire que faisaient, sur un auditoire immense, les vues transcendantes, la marche originale, la parole éloquente de ce beau génie. Mais une sensibilité extrême ne lui permit pas de suivre ce grand maître aussi loin qu'il l'aurait voulu.

Il se tourna donc tout entier vers la botanique ; cette science, par les objets agréables dont elle s'occupe, répondait beaucoup plus, en effet, à la douceur de son caractère.

A cette époque, d'ailleurs, l'histoire naturelle brillait d'un éclat qu'elle n'avait point eu encore. Buffon étonnait les esprits par la grandeur de ses vues et la beauté de son style. Bernard de Jussieu jetait les premières bases de cette méthode, expression si juste de la nature, qu'elle en a reçu le nom. J.-J. Rousseau écrivait ses *Lettres sur la botanique*, et son âme passionnée venait demander à cette paisible étude du calme et des distractions. Mais la botanique pouvait-elle fixer long-temps ce génie inquiet et bouillant, qui se répandait sur tout, se lassait de tout, et dont la mobilité même semblait multiplier la puissance ?

M. Desfontaines ne se fut pas plutôt attaché à la botanique, que son ardeur pour l'étude le fit remarquer par Lemonnier, qui enseignait alors cette science au Jardin des Plantes, et qu'un grand fonds de bienveil-

lance rendait l'ami et comme le père de ses élèves. C'est ce même Lemonnier qui appela Bernard de Jussieu à Trianon, qui fut le premier protecteur de Commerson et de Labillardière, qui se donna pour suppléant M. Laurent de Jussieu, et sut se ménager pour successeur M. Desfontaines. De pareils traits honorent la vie d'un savant autant que les plus beaux ouvrages ; il semble même que, parvenu à une position supérieure, un savant n'est pas moins tenu d'enrichir la science de gens habiles que de faits nouveaux : peut-être n'y a-t-il pas moins de mérite pour lui à faire l'une de ces découvertes que l'autre ; et sûrement il ne saurait y en avoir moins à la proclamer.

A l'amitié de Lemonnier, M. Desfontaines ne tarda pas à joindre une autre amitié tout aussi précieuse : celle de M. Laurent de Jussieu, neveu de Bernard de Jussieu, et qui a eu la gloire d'achever la grande réforme de la science commencée par son oncle.

Être devenu l'ami d'aussi grands botanistes, c'était presque être grand botaniste soi-même, et M. Desfontaines le fit bien voir ; mais à peine avait-il eu le temps de le faire voir, qu'il était déjà de l'Académie.

On se pressa d'admettre dans ce corps illustre un jeune savant dont le zèle s'alliait à la bonne foi, garant le plus sûr de la durée de ce zèle, et dont les premiers travaux n'étaient pas, d'ailleurs, sans quelque importance.

Une circonstance vint ajouter encore un nouveau

prix à cet honneur qu'il eut d'entrer, à trente-trois ans, à l'Académie. C'est que, les voix s'étant partagées également, à son élection, entre M. Tessier et lui, la Compagnie écrivit immédiatement au Roi pour demander la nomination simultanée des deux sujets, et l'obtint. M. Tessier fut nommé adjoint en titre, et M. Desfontaines adjoint surnuméraire.

Il semble que l'ancienne Académie, en s'attachant ainsi à l'acquisition de ces deux hommes, pressentait dès-lors combien les sciences auraient à s'en honorer : tous deux constamment voués à l'étude, aux recherches utiles ; rehaussant tous deux leur réputation scientifique par celle de leurs vertus ; tous deux, enfin, ayant compris leur tâche comme Lemonnier, et n'ayant pas seulement enrichi la science de travaux précieux, mais aussi de travailleurs et d'observateurs du premier ordre.

Parmi les mémoires que M. Desfontaines avait présentés avant d'entrer à l'Académie, il en est un surtout où brillait déjà ce talent pour l'observation, mélange heureux de sagacité, par où l'esprit découvre ce qu'il faut voir, et de patience, par où il voit bien tout ce qu'il découvre. Je veux parler de son mémoire sur l'*irritabilité des plantes*.

L'*irritabilité des plantes* nous offre un des phénomènes les plus curieux de la nature.

Duhamel avait déjà décrit, et avec beaucoup d'exac-

titude, selon sa coutume, les mouvemens singuliers de la *sensitive*, connus depuis bien des siècles.

Bonnet, dans ses recherches sur l'usage des feuilles, avait montré qu'elles se meuvent d'elles-mêmes, en présentant toujours leur surface supérieure à l'air libre.

Linné avait poussé ce genre d'études plus loin encore. Dans une dissertation intitulée le *Sommeil des plantes*, il avait indiqué les mouvemens journaliers des feuilles d'un très grand nombre d'espèces; dans une autre dissertation intitulée *l'Horloge de Flore*, il avait remarqué que beaucoup de fleurs s'ouvrent assez régulièrement à certaines heures du jour, et forment en effet par là comme une sorte d'horloge.

On savait que les deux valves qui terminent les feuilles de la *dionée*, et s'ouvrent à peu près comme un piége, se ferment subitement dès qu'on les irrite; l'*hedasirum girans* avait surtout frappé l'attention par les mouvemens spontanés et continuels qu'il imprime jour et nuit à ses feuilles.

Les mouvemens contractiles des feuilles et des corolles avaient donc été observés et décrits avec soin; M. Desfontaines soumit à la même étude les organes contractiles de la fructification. Il vit, tour à tour, les pistils, les étamines, les fleurs entières, se courber, se redresser, tourner sur elles-mêmes, comme sur un pivot, au moment de la fécondation; et jamais peut-être phénomène d'un intérêt plus attachant n'avait appelé

l'attention d'un observateur plus soigneux de tout voir et de tout noter.

Après avoir imité Linné dans l'étude de ces phénomènes qui semblent animer le règne végétal d'une vie beaucoup plus compliquée qu'on ne l'avait soupçonné pendant fort long-temps, M. Desfontaines voulut l'imiter aussi dans cette autre partie de la botanique, plus austère et plus aride; je veux dire dans la recherche et dans la détermination des espèces.

A peine était-il de l'Académie, qu'il forma le projet d'un voyage aux côtes de Barbarie, pays déjà parcouru, à la vérité, par le célèbre voyageur Shaw, au commencement du dix-huitième siècle, mais qu'aucun naturaliste n'avait visité depuis. L'Académie applaudit à ce voyage, et en fit les frais.

Il partit donc pour Tunis, le 16 août 1783, resta plus de deux années en Barbarie, explora sur presque tous les points les deux royaumes de Tunis et d'Alger, et ne revint en France qu'avec cette riche moisson de plantes qu'il publia depuis sous le titre de *Flore Atlantique*.

Cet ouvrage, résultat de huit années d'études, et de l'examen de près de deux mille plantes, parmi lesquelles l'auteur compte jusqu'à trois cents espèces nouvelles, est demeuré comme une de ces bases fondamentales sur lesquelles a été bâti plus tard l'édifice, aujourd'hui si imposant, de la géographie botanique.

Ces sortes d'écrits, qui s'attachent à la description

spéciale des plantes d'un pays, étaient ignorés des anciens. Linné est le premier qui leur ait donné le nom de *Flores*, en même temps qu'il en offrait un modèle dans sa *Flore de Laponie*.

D'un autre côté, les anciens n'ont point connu l'art des *descriptions comparatives* en histoire naturelle. Ils n'ont pas su distinguer ce qui fait *caractère* dans les espèces, ni, à plus forte raison, comparer les différentes espèces par les mêmes traits caractéristiques. Leurs descriptions, quelque détaillées qu'elles soient, ne sont qu'individuelles. Ils n'avaient pas compris ce mécanisme au moyen duquel les divers objets, comparés par les mêmes points, laissent nécessairement voir et tout ce qu'ils ont de commun, et tout ce qu'ils ont de distinctif.

N'ayant connu ni l'art d'établir les *caractères*, ni l'art de les disposer sur un *plan uniforme* et dans des *descriptions comparables*, ils n'ont pu avoir des *méthodes*, lesquelles ne sont en effet que l'ordre et la subordination même des caractères; et n'ayant eu ni *descriptions* ni *méthodes*, ils n'ont pu s'élever à aucune idée générale et philosophique.

Sans doute que les premiers botanistes qui, sous le nom de *jardins*, commencèrent ces descriptions particulières des plantes de chaque pays, continuées ensuite sous le nom de *flores*, ne se doutaient pas qu'il en sortirait un jour les grandes lois de la distribution du règne végétal sur le globe, pas plus que les premiers qui

essayèrent, vers la fin du seizième siècle, de classer les végétaux d'après les organes de leur fructification[1], ne pouvaient se douter qu'il en sortirait un jour la belle nomenclature de Linnæus, ou la méthode profonde des Jussieu; et néanmoins, c'est en suivant une même route qu'on est parvenu, dans les deux cas, à un résultat semblable.

C'est en ne négligeant aucun détail de *localité* dans les *flores*, qu'on est arrivé à découvrir les lois de la distribution géographique des plantes, comme c'est en ne négligeant aucun détail *caractéristique* dans la description des espèces, qu'on est arrivé à ces nomenclatures régulières et à ces méthodes savantes qui font aujourd'hui notre admiration.

On peut dire que cet art des *méthodes* et des *descriptions* dont je parle ici, a été par rapport aux sciences qui s'occupent des *êtres naturels* proprement dits, ce qu'a été l'art des *expériences* par rapport aux sciences qui s'occupent des *phénomènes de la nature*. Ces deux arts, création du génie moderne, sont les deux premiers pas qu'ait faits l'esprit humain dans ses destinées nouvelles; les deux progrès primitifs qui ont amené tous les progrès subséquens; les deux premiers ressorts, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui ont mû tous les autres.

M. Desfontaines était revenu de Barbarie dans les premiers mois de 1786; dès cette année même, il fut

[1] Gesner, Césalpin, etc.

nommé à la chaire de botanique du Jardin des Plantes. Lemonnier, qui occupait cette chaire depuis 1755, désirait vivement de la lui transmettre.

Mais la nomination dépendait de Buffon, intendant du Jardin du Roi. En cette qualité, Buffon présentait, ou plutôt nommait; car son choix était toujours respecté, comme on pense bien. Or, Buffon, sondé à plusieurs reprises sur ce qu'il ferait dans le cas où M. Lemonnier se démettrait de sa chaire pour son ami, s'était toujours borné à répondre : « Que M. Lemonnier « donne sa démission; j'userai des droits de ma place. »

Cette réponse était presque désespérante. Cependant Lemonnier se décide à donner sa démission. Buffon reste impénétrable pendant deux jours, qui furent deux jours d'une anxiété mortelle pour les deux amis; enfin, après ces deux jours, M. Desfontaines est nommé de la manière la plus gracieuse; et néanmoins on regrette, pour le grand naturaliste, que le droit qu'il avait aussi sans doute d'épargner ces deux jours de peine à deux hommes tels que ceux-là, ne lui ait pas paru le plus cher de sa place.

M. Desfontaines ne publia sa *Flore atlantique* qu'en 1798; cette année-là même, il communiqua à l'Académie ses belles observations touchant la structure des plantes *monocotylédones*; observations dont l'influence a été si étendue, et qui en ont amené tant d'autres.

Jusqu'à M. Desfontaines on n'avait réellement étudié que les arbres *dicotylédones*. Le peu qu'on avait aperçu,

et à divers temps, de la tige de quelques *palmiers*, n'avait conduit à aucun résultat. Approfondissant la structure de cette tige, M. Desfontaines conçut le premier cette grande idée que là se trouvait le type d'une organisation nouvelle et commune à tous les végétaux à un seul cotylédon.

Daubenton lui-même, quoique venu en ce point après M. Desfontaines, n'avait guère vu, dans la structure du *palmier*, comparée à celle de nos arbres ordinaires, qu'une circonstance particulière. M. Desfontaines vit seul, dans le fait particulier, le fait général, et dans ce fait général la base de la grande division de tous les végétaux phanérogames en deux classes, fondées non-seulement sur les caractères extérieurs, mais sur la structure interne : donnant ainsi le premier exemple connu en botanique de l'application des recherches anatomiques au perfectionnement des méthodes, et agrandissant, par une même découverte, toutes les routes de la science.

Dès que M. Desfontaines avait été nommé professeur au Jardin des Plantes, il s'était occupé, avec ardeur, de l'enseignement de la botanique ; et il a eu le mérite de donner à cet enseignement une forme nouvelle.

Jusqu'à lui, l'anatomie et la physiologie végétales, ou, comme on s'exprimait alors plus communément, la *physique végétale*, comptaient à peine dans un cours de botanique ; les recherches profondes de Grew et de

Malpighi, les expériences ingénieuses de Hales et de Duhamel étaient négligées.

M. Desfontaines eut l'heureuse idée de mêler les résultats curieux de ces recherches et de ces expériences aux détails arides de la nomenclature ; de relever par là ces détails, en les rattachant aux lois physiologiques et anatomiques ; d'inspirer enfin du goût pour l'étude des végétaux, par un intérêt puisé dans la nature même de cette étude ; et son succès fut immense.

On se pressait en foule à ces leçons pleines de bonhomie, de simplicité, de candeur ; sans autre prétention de la part du maître, que l'instruction de ses élèves ; sans autre soin pour lui, que de s'oublier et de faire qu'on l'oubliât ; tout entier aux autres, jamais à lui ; et, dans sa modestie naïve, ne s'apercevant pas que cet oubli de lui-même, si plein de charme, était précisément ce qui lui gagnait d'abord tous ses auditeurs, pour les gagner ensuite à la science.

Pendant plus de quarante ans, près de quinze cents personnes sont venues régulièrement, chaque année, entendre M. Desfontaines au Jardin des Plantes. Presque tous ceux qui savent aujourd'hui la botanique en France, la savent ou de lui, ou de botanistes qui ont été ses élèves. Que l'on suppose, pour un moment, toutes ces personnes réunies ici ; et l'on se figurera aisément quel éloge résulterait du concert de leur reconnaissance, et combien, auprès de cet éloge-là, celui-ci paraîtrait froid.

Mais, pour un professeur de botanique, et nommément pour un professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, des leçons ne sont qu'une partie de la tâche importante qui lui est confiée. M. Desfontaines ne quittait le travail de ses leçons que pour celui des herbiers ; il ne quittait les herbiers que pour les plantes de l'*Ecole de botanique* ; et de cette étude continuelle naissaient à chaque instant des résultats précieux pour la science.

Il a fait connaître ainsi successivement une foule d'espèces nouvelles ; il a publié ainsi, en 1804, le *Tableau de l'école de botanique* ; de 1807 à 1808, un *Choix de plantes du Corollaire de Tournefort*. Il avait déjà publié, en 1801, la première édition du *Catalogue des plantes du Jardin du Roi*, ouvrage dont la seconde édition est de 1815, la troisième de 1829, et le *Supplément* de 1830, c'est-à-dire de trois années seulement avant sa mort.

Ce dernier ouvrage surtout pouvait, à bon droit, être regardé comme formant, par ses éditions successives, le véritable complément de ses leçons et de sa tâche de professeur.

Pendant quarante ans, la dénomination des plantes du Jardin du Roi a été l'occupation constante de M. Desfontaines ; et, certes, il ne fallait rien moins que toute cette continuité de soins pour réussir, comme il l'a fait, à maintenir, au milieu de tant d'espèces diverses, et malgré tant de causes sans cesse renaissantes de désordre

et de confusion, l'ordre régulier qu'il y avait établi.

Nos collections sont aujourd'hui les plus riches qu'on ait jamais vues; mais leur prix tient moins encore à leur richesse même qu'à une savante et lumineuse disposition. Qu'on néglige en effet, un seul moment, ces travaux continuels de nomenclature et de classement; qu'on laisse pénétrer le désordre par un seul point, et bientôt le chaos régnera partout. Un grand naturaliste moderne a souvent dit qu'il ne croyait pas avoir été moins utile à la science, par les collections qu'il avait créées ou mises en ordre, que par tous ses ouvrages; et cependant ce naturaliste était l'auteur du *Règne animal*, des *Mémoires sur les mollusques*, des *Leçons d'anatomie comparée*, et, pour tout dire en un mot, des *Recherches sur les ossemens fossiles*.

M. Desfontaines ne cultivait pas seulement la botanique pour elle-même; il a cherché constamment à la rendre utile en l'appliquant à l'agriculture. Le désir d'encourager dans notre pays la culture des arbres étrangers, lui inspira le livre qu'il publia en 1809, sous le titre d'*Histoire des arbres et arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France*

On ne sait pas assez que la France produit naturellement peu d'arbres et d'arbrisseaux. On oublie trop que les espèces mêmes qui font la base de notre agriculture, la vigne, l'olivier, le pêcher, l'abricotier, le mûrier, le noyer, etc., nous sont venues de l'étranger. On oublie trop surtout combien il serait aisé de multiplier

de pareilles conquêtes, et combien encore il en reste à faire.

Mais ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que tous ces progrès de l'agriculture se lient d'une manière immédiate aux progrès de la botanique. C'est le désir de connaître des plantes nouvelles qui a excité le goût des voyages; et ce sont des voyageurs, des botanistes, qui nous ont rapporté, au péril de leur vie, toutes ces espèces qui font aujourd'hui l'ornement ou la richesse de notre pays.

C'est ainsi que nous avons eu, de l'Asie, le cèdre du Liban, le marronnier d'Inde, l'arbre de Judée, les lilas, etc.; de l'Amérique du Nord, tant d'espèces nouvelles de chênes, d'érables, de bouleaux, de pins, de noyers, d'ormes, etc.; et que, à ne compter ici que les espèces utiles, notre sol est, sans aucune comparaison, beaucoup plus riche aujourd'hui de toutes ces espèces acquises par la science que de ses espèces primitives et naturelles.

Pendant son séjour en Barbarie, M. Desfontaines avait adressé régulièrement à Lemonnier, soit de Tunis, soit d'Alger, une suite de lettres, dans lesquelles il comptait retrouver plus tard les matériaux de la relation de son voyage. Lemonnier, premier médecin de Louis XVI, les communiquait à ce prince, qui se plaisait à les lire. Malheureusement, une partie de ces lettres a été perdue, et nous n'avons que quelques fragmens du voyage de M. Desfontaines; mais ces fragmens

sont pleins d'intérêt, et d'un intérêt qui, de nos jours, s'est accru encore par la conquête d'Alger.

Ceux qui s'occupent des destinées nouvelles de ce pays, ne sauraient trouver nulle part des renseignemens plus exacts sur son climat, sur ses productions naturelles, sur ses ressources agricoles ou économiques.

M. Desfontaines avait déjà fait connaître, dans des mémoires particuliers, le *lotos de Libye*, espèce de *jujubier*, arbre dont les *Lotophages*, ancien peuple de la Libye, avaient emprunté leur nom; l'espèce de *chêne à glands doux*, dont les fruits servent de nourriture pendant l'hiver aux peuples du mont Atlas; il avait décrit le *dattier*, arbre dont il n'est presque aucune partie qui n'ait, pour les Arabes, son utilité : ils se servent de son bois pour faire des poutres, des solives, des instrumens de labourage; ils en mangent les feuilles, lorsqu'elles sont tendres; ils en mangent la moelle; le fruit est, pour eux, un aliment sain, nourrissant, agréable; ils fabriquent des cordes avec les filamens de la tige des feuilles; des tapis avec les feuilles séchées; ils tirent de l'arbre une liqueur blanche, connue sous le nom de lait; du fruit, une sorte de miel; de ce même fruit desséché, une sorte de farine, provision ordinaire des voyages de long cours; enfin, les noyaux, broyés et ramollis dans l'eau, deviennent la nourriture de leurs chameaux et de leurs moutons; et cet arbre, qui donne plus à lui seul que ne feraient dix espèces toutes utiles, vient presque naturellement et sans culture, quoique

la culture l'améliore beaucoup, et croît presque indistinctement partout.

Dans la relation de son voyage, M. Desfontaines fait connaître, d'une manière plus générale, toutes les ressources des deux royaumes de Tunis et d'Alger; terre fertile où déjà l'on cultivait alors le coton, l'indigo, le tabac; où croissent le dattier, l'olivier, l'oranger, le grenadier, le figuier, la vigne, etc., toutes les céréales; terre fameuse par les colonies qu'y établit l'ancienne Rome; plus fameuse encore pour avoir porté Carthage; terre dont l'état actuel semble rajeunir, pour nous, les souvenirs et l'histoire; possession brillante, et qu'il importe de rendre utile.

Indépendamment des ouvrages principaux que je viens d'indiquer, et de son mémoire sur la *structure des monocotylédones*, et de toutes les espèces, de tous les genres nouveaux que lui doit la botanique, M. Desfontaines a enrichi la partie physiologique de cette science de plusieurs faits curieux.

Il a remarqué, dans les plantes, une sorte de disposition à se faire des habitudes. Une sensitive, transportée dans une voiture, se replia d'abord par l'effet des premiers cahots, et elle se rouvrit ensuite malgré ces cahots; elle s'y était habituée.

Il n'est pas jusqu'à son dernier travail, publié en 1831, sous le titre d'*Expériences sur la fécondation artificielle des plantes*, qui ne doive être rappelé ici; car aucun autre peut-être ne montre mieux à quel point il

portait le scrupule en matière d'opinions scientifiques.

Ainsi, après avoir professé, pendant tant d'années, la théorie de la fécondation sexuelle des plantes, et l'avoir professée, comme il le dit lui-même, *presque sans hésiter*, il avait suffi de quelques objections élevées, ou, plutôt, renouvelées par quelques botanistes modernes, pour remettre toute cette théorie en doute dans son esprit, et pour l'engager aussitôt dans les expériences dont il s'agit, lesquelles confirmèrent d'ailleurs, et par un nouvel exemple, ce que l'on savait déjà par toutes celles de Vaillant, de Linné, de Gleditsch, surtout de Kœlreuter, qui, le premier, portant la poussière mâle d'une espèce sur les organes femelles d'une autre espèce, produisit artificiellement de véritables hybrides parmi les plantes, et fournit ainsi une preuve définitive à la théorie de leur fécondation sexuelle.

C'est vers l'époque où M. Desfontaines se livrait à ces dernières expériences qu'il perdit entièrement la vue; mais il conserva toujours toute sa mémoire; et cette mémoire était telle qu'elle lui rappelait d'une manière sûre, et toutes ces plantes au milieu desquelles il avait vécu, et jusqu'à la place occupée par chacune d'elles. A peine était-il seul que ces plantes se réprésentaient aussitôt à son esprit, avec leurs formes, leurs rapports, leurs noms; et ces mots : « Je viens de repasser tel ou « tel carré de l'École de botanique, » étaient, presque toujours, les premiers qu'il adressait alors à ceux de ses amis qui venaient le voir. Il se flattait quelquefois aussi

de recouvrer la vue, c'est-à-dire de revenir à ses travaux; et cet espoir concourait encore à lui conserver tout entière l'activité de son esprit.

Quant à l'activité de son ame, elle fut toujours la même : toujours bienveillant, toujours aimant, portant toujours le même intérêt à tout ce qui concernait ses amis, ses confrères, et cette Académie et ce Jardin des Plantes qui lui étaient si chers.

Telle a été cette suite de travaux utiles, de recherches ingénieuses, d'études profondes, qui ont rempli la vie de M. Desfontaines.

Il a laissé à la botanique descriptive des ouvrages d'une perfection achevée; à l'anatomie végétale, une découverte d'un ordre éminent.

A la vérité, il s'était moins occupé à rattacher, à subordonner entre elles les familles des plantes par quelque lien général, qu'à bien circonscrire chacune d'elles, qu'à marquer nettement l'ensemble des caractères qui la détermine.

Ces familles, ainsi circonscrites, lui semblaient former comme autant de populations distinctes, mais entre lesquelles le nombre des espèces connues se partageait très inégalement : les unes ayant un grand nombre de ces espèces; les autres en ayant moins; les autres n'en ayant que quelques-unes ou une seule. Pour rendre son idée plus sensible, il comparait cette distribution du règne végétal par groupes inégaux, aux habitations

des hommes ; se composant ici de grandes villes, là de bourgs, de villages, de hameaux ; ailleurs de maisons solitaires et isolées.

Les naturalistes ont essayé d'abord, comme on sait, de ranger les êtres sur une seule ligne ; ils ont voulu les répartir ensuite par groupes uniformes ; ils les ont considérés, plus tard, comme les anneaux d'une chaîne continue de formes successives et nuancées. La nature, ou du moins ce que nous connaissons de la nature, ne se présente point ainsi.

Et ce qui donne une force singulière à la manière de voir de M. Desfontaines, relativement au règne végétal, c'est que M. Cuvier s'était arrêté, de son côté, à une vue à peu près semblable pour le règne animal : il lui semblait qu'une sorte de *circonvallation* séparait les unes des autres les classes de ce règne ; que les espèces animales se distribuaient très inégalement par populations circonscrites ; et qu'en un mot, elles avaient aussi, et leurs êtres isolés, et leurs petits groupes, et leurs grandes masses.

Si, après avoir essayé de faire connaître les travaux de M. Desfontaines, je revenais aux qualités de son ame, qualités qui se sentent plus qu'elles ne s'analysent, j'aurais bien des faits à rappeler encore.

Je rappellerais d'abord son amitié si ferme : lorsque le savant et courageux Ramond fut jeté dans les cachots en 1794, époque où l'intérêt pour le malheur fut sou-

vent puni comme un crime, il s'empressa de lui donner des marques de dévouement, et il fut presque le seul ami qui lui en donna.

Je rappellerais qu'étant fort jeune, et dès l'un de ses premiers mémoires, les commissaires de l'Académie proposèrent d'assigner à la plante nouvelle, décrite dans ce mémoire, le nom de *Fontaineria;* genre d'honneur que n'eût pas suggéré seule, sans doute, l'estime pour le travail, sans une estime plus grande encore pour l'auteur.

Je rappellerais ce désir qu'il exprimait, dans les dernières années de sa vie, que, si jamais on faisait son *Eloge*, on n'oubliât pas d'y noter que ce même bourg de Tremblay, qui lui avait donné naissance, avait aussi vu naître un autre académicien, le savant anatomiste Bertin; comme s'il eût craint que, jusque dans cette circonstance, on s'occupât trop de lui seul, et l'on ne songeât pas assez aux autres.

Je rappellerais surtout, et cette simplicité naïve avec laquelle, se présentant à ses auditeurs, il semblait leur dire de ses leçons, comme Montaigne de son livre : *Ce n'est pas icy une doctrine, c'est une estude;* et ce besoin touchant de se confier tout entier à ses amis, de *leur rendre son ame visible*[1], comme La Fontaine; et j'ajouterais enfin que, dans cette ame, il y avait deux choses dont l'accord aura toujours sur les hommes un effet

[1] Expression de La Fontaine.

assuré, je veux dire l'accord d'une indulgente bonhomie et de la vertu.

M. Desfontaines est mort le 16 novembre 1833. Il s'était marié fort tard, et n'avait eu de ce mariage qu'une seule fille. On conçoit combien un cœur, si plein de tendresse, dut aimer cette fille unique; et il l'aima d'autant plus que, privée des soins de sa mère dès sa naissance, en le perdant, elle perdait tout. Mais il a eu le bonheur de l'unir et de la confier, en mourant, à M. Louiche-Desfontaines, son neveu, que, depuis long-temps, il aimait comme un fils.

Ainsi est mort M. Desfontaines, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; ayant exercé, pendant près d'un demi-siècle, sur l'histoire naturelle et sur la plupart de ceux qui l'ont cultivée durant cette époque, une influence reconnue de tous, et de tous respectée : homme qui a prouvé, à l'honneur des hommes, qu'un cœur bienveillant est aussi une force, et que la bonté peut être une puissance.

NOTES.

—

PAGE XVIII. *Petite vengeance qu'il répéta à chaque nouveau succès qu'il obtint...*

Je tire ce fait de la *Notice*, pleine d'intérêt, de M. de Candolle sur M. Desfontaines.

Voyez *Ann. des sc. nat.*, 2e série, mars 1834.

PAGE XXII. *Les mouvemens contractiles des feuilles et des corolles avaient donc été observés et décrits avec soin...*

Les mouvemens que présentent les organes de la fructification avaient été beaucoup moins étudiés; à peine les avait-on reconnus dans *l'épinevinette*, le *cactus opuntia*, le *cistus helianthemum*, et quelques autres espèces, rassemblées dans une dissertation de Linné, intitulée *les Noces des plantes*.

Cependant, et comme le montre M. Desfontaines, c'est dans ces organes mêmes que l'*irritabilité végétale* se manifeste d'une manière plus marquée et plus générale.

Ici, comme dans les *lis*, les anthères se rapprochent, l'une après l'autre, du style au moment de la fécondation, et s'en éloignent presque aussitôt, ayant ré-

pandu leur poussière sur le stigmate ; là, comme dans l'*amarillis*, elles tournent sur l'extrémité de leur filet, comme sur un pivot, pour présenter au stigmate le point par où leur poussière s'échappe.

Dans la *fritillaria persica*, les six étamines s'approchent alternativement du style, appliquent immédiatement leurs anthères contre le stigmate ; et, la fécondation opérée, elles s'en vont, dans l'ordre où elles s'étaient approchées, reprendre la place qu'elles occupaient.

Ici, ce sont les étamines qui se meuvent ; ailleurs, ce sont les pistils. Règle générale, quand les pistils sont plus longs que les étamines, ce sont les pistils qui se meuvent ; et quand, au contraire, les étamines sont plus longues que les pistils, ce sont les étamines qui s'abaissent vers les pistils.

Ainsi, dans les *passiflores*, les pistils s'abaissent ensemble vers les étamines ; ils se courbent en arc dans les *nigelles*, etc.

Enfin, dans la *couronne impériale*, dans la *fritillaire méléagre*, tout ce mécanisme change ; ce ne sont plus les organes sexuels qui se meuvent, c'est la fleur entière. Cette fleur reste pendante jusqu'à ce que la poussière, sortie des anthères, soit tombée sur le stigmate qui dépasse les étamines en longueur ; et, la fécondation opérée, elle se redresse.

Je m'arrête à ces exemples, qui montrent les principaux cas du mécanisme curieux et délicat, étudié par

M. Desfontaines, et, pour la première fois, décrit, dans son mémoire, sur un grand nombre d'espèces.

PAGE XXVII. *Daubenton lui-même, quoique venu en ce point après M. Desfontaines...*

Je trouve en effet, dans les *Observations* de M. Desfontaines *sur les plantes économiques qui croissent dans les royaumes de Tunis et d'Alger*, *Observations* lues à la séance publique de 1787, ce passage remarquable : « Cette moelle (celle du dattier) est placée dans l'inter- « valle des fibres qui vont toujours en se serrant du « centre à la circonférence, en sens contraire des autres « arbres; et elles ne sont pas placées par couches, « comme j'ai eu mille fois occasion de l'observer sur des « troncs coupés. » Le mémoire de Daubenton sur l'*organisation et l'accroissement du bois* n'est que de 1790.

PAGE XXVII. *M. Desfontaines conçut le premier cette grande idée, que là se trouvait le type d'une organisation nouvelle et commune à tous les végétaux à un seul cotylédon.*

La tige des arbres *dicotylédones* se compose de couches concentriques, dont la solidité décroît du centre à la circonférence. C'est tout le contraire dans les *monocotylédones;* la solidité du bois y décroît de la circonférence au centre. La tige d'un arbre *monocotylédone* n'a, d'ailleurs, ni couches concentriques, ni canal central pour la moelle, ni productions médullaires transverses, ni écorce proprement dite. Les fibres ligneuses sont

placées sans ordre les unes à côté des autres ; la moelle remplit tous les intervalles de ces fibres ; et l'enveloppe extérieure, l'écorce, n'est qu'une expansion de la base des pétioles des feuilles. Tels sont, réduits à leurs termes précis, les faits constatés par M. Desfontaines.

La question du développement comparé des *dicotylédones* et des *monocotylédones* n'a point été soulevée par lui.

Dans les *dicotylédones*, l'âge des fibres décroît comme leur solidité. En est-il de même dans les *monocotylédones?* Leur développement serait donc inverse de celui des *dicotylédones*. Daubenton l'a cru.

En quoi il a été suivi par la plupart des botanistes, jusqu'à ces derniers temps où M. Mohl s'est attaché à faire prévaloir l'opinion contraire.

Pour M. Desfontaines, il a connu l'opinion de Daubenton ; il la cite, et il n'émet pas d'opinion propre.

Toute discussion relative au développement des *monocotylédones* lui est donc, au fond, étrangère. Il s'est borné à comparer la tige développée du *monocotylédone* à celle du *dicotylédone ;* il a marqué les différences caractéristiques qui distinguent la structure de ces deux tiges ; et il s'est arrêté-là ; mais, jusque-là, tout ce qu'il a dit est demeuré vrai.

PAGE XXXIII. *Il a remarqué dans les plantes une sorte de disposition à se faire des habitudes...*

Cette disposition des plantes à se faire des habitudes

a été étudiée avec le plus grand soin, comme chacun sait, par M. de Candolle, dans ses belles expériences touchant l'*influence de la lumière sur quelques végétaux*. (Mém. des Sav. étr. t. I.)

M. de Candolle est parvenu, en substituant *artificiellement* le jour à la nuit et la nuit au jour, à *désaccoutumer*, si je puis ainsi dire, certaines plantes, et à changer l'heure de leur *sommeil*, comme celle de leur *réveil*. Une *belle-de-nuit*, soumise, pendant trois jours, à une lumière artificielle pendant la nuit et à l'obscurité pendant le jour, finit, après des variations sans règle apparente pendant les premières vingt-quatre heures, par fleurir le matin, et par se fermer le soir.

PAGE XXXIV. *Lesquelles confirmèrent d'ailleurs, et par un nouvel exemple...*

Un pied de *cucurbita pepo* fut exactement dépouillé de toutes ses fleurs mâles à mesure qu'elles parurent; on ne laissa que les fleurs femelles; et, le moment de la fécondation venu, on porta directement, sur deux de ces fleurs femelles, la poussière de fleurs mâles, venues d'ailleurs : ces deux fleurs femelles seules donnèrent leur fruit; toutes les autres avortèrent.

PAGE XXXVI. *Si, après avoir essayé de faire connaître les travaux de M. Desfontaines, je revenais aux qualités de son ame...*

Une lettre[1] de M. Desfontaines, encore jeune, pré-

[1] Cette lettre m'est communiquée par notre confrère M. Savary.

sente sous un nouveau jour plusieurs *qualités de cette ame*, si naturellement ouverte à toutes les émotions douces et vertueuses. Dans cette lettre, écrite le 10 septembre 1779, M. Desfontaines annonce la mort de J.-J. Rousseau à feu M. Savary, auteur de l'ouvrage si connu sous le titre de *Lettres sur l'Egypte*.

« J'ai, dit M. Desfontaines à son ami, une nouvelle « bien affligeante à t'annoncer, celle de la mort de « J.-J. Rousseau. Quelle perte irréparable pour l'hu- « manité!... Je puis t'assurer que la mort de mes plus « proches parens ne m'aurait pas aussi vivement affecté « que celle de cet homme unique... J'aimais Rousseau « avec passion, *à cause de ses talens sublimes, et encore « plus pour sa droiture et son désintéressement....* Je « connaissais un peu Rousseau; je l'avais intéressé; « j'espérais pouvoir le connaître particulièrement; il « m'abordait volontiers; son extérieur m'avait en- « chanté; *avec le temps j'aurais pu devenir son ami...*

PAGE XXXVII. *Dès l'un de ses premiers mémoires, les commissaires de l'Académie proposèrent de donner à la plante décrite dans ce mémoire le nom de* FONTAINESIA...

Ces commissaires étaient Fougeroux et Adanson. Le mémoire était intitulé : *Sur un nouveau genre de plante corymbifère, de la famille des composées.*

—

LISTE DES OUVRAGES

DE M. DESFONTAINES.

Cours de Botanique élémentaire et de Physique végétale professé au Muséum d'Histoire naturelle (de juin à nov. 1795). Décade philosophique, vol. V, VI et VII, 1796.

Mém. sur l'organisation des monocotylédones ou plantes à une feuille séminale. Mém. de l'Inst. (1re classe), vol. I. 1798.

Mém. sur l'irritabilité des organes sexuels d'un grand nombre de plantes. Mém. de l'Acad. des sc. (1787).

Quelques observations et expériences sur la fécondation des plantes. Nouv. Ann. du Mus., vol. I. 1832.

FLORA ATLANTICA, *sive historia plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescunt*, 4 vol. in-4° (260 tab.). *Parisiis*, 1798 et 1799.

Histoire des Arbres et Arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la FRANCE, 2 vol. in-8°. Paris, 1808.

Choix de plantes du Corollaire de TOURNEFORT, *publiées d'après son herbier et gravées sur les dessins d'*AUBRIET, 1 vol. in-4°. Paris, 1808.

Plantes rares qui ont fleuri en l'an X *dans le jardin et dans les serres du Muséum*. Ann. du Mus., vol. I et II. 1802 à 1803.

Catalogus plantarum horti regii Parisiensis, cum annotationibus de plantis novis aut minus cognitis. Edit. prima, Parisiis, 1801. Edit. sec., 1806. Edit. tert., 1829, et Supp. 1830.

Observations sur les plantes économiques qui croissent dans les royaumes de Tunis *et d'*Alger. Lues à l'Acad. des sc. Paris, 1787. — Nouv. Ann. des Voyages, 2e série, vol. I. 1830 [1].

*Mémoire sur quelques espèces nouvelles d'*Oiseaux *des côtes de Barbarie*. Mém. de l'Acad. des sc. (1787).

—

Mémoire sur un nouveau genre d'arbre: Ailanthus glandulosa (Ailanthe glanduleux). Mém. de l'Acad. des sc. Paris, 1786.

Recherches sur un arbrisseau, connu des anciens sous le nom de Lotos *de Libye*. Mém. de l'Acad. des sc. 1788 [2].

Mémoire sur la culture et les usages économiques du Dattier (Palmier Dattier). Journ. de phys. 1788, et Mém. de l'Inst. (1re cl.), vol. V. 1805.

Memoire sur le Chêne Ballote *ou* à glands doux du mont Atlas. Mém. de l'Acad. des sc. 1790.

[1] Ce mémoire fait partie du présent volume.

[2] Les trois mémoires suivans sont aussi reproduits dans ce volume.

Sur le genre Balsamita, *et description de* quatre espèces de ce genre. Actes de la Soc. d'hist. nat. Paris, in-f°, 1792.

*Description de l'*Ebenus pinnata. Actes id. 1792.

Description du Fumaria corymbosa. Actes id. 1792.

*Description de l'*Anthirrinum marginatum. Actes id. 1792.

Description du Crepis virgata et coronopifolia. Actes id. 1792.

*Description de l'*Attractylis gummifera. Actes id. 1792.

Mémoire sur le genre Anthistiria. Journ. phys., vol. XL. 1792.

Description d'un nouveau genre de plantes (Spaendoncea). Décade philos., vol. VII. 1796.

Description du genre Tithonia (T. tagetiflora). Ann. du Mus. d'hist. nat., vol. I. 1802.

Description d'une nouvelle espèce de Scorsonère (Scorzonera aspera). Id. vol. I. 1802.

*Description d'une nouvelle espèce d'*OEillet (Dianthus spinosus). Id. vol. I. 1802.

Description d'une nouvelle espèce de Papayer (Carica monoica). Id. vol. I. 1802.

Description d'une nouvelle espèce de Soude (Salsola radiata). Id. vol. II. 1803.

Mémoire sur le Jalap (Convolvulus jalapa). Id. vol. II. 1803.

Description du Geranium hirtum. Id. vol. II. 1803.

Description d'une nouvelle espèce de Laiteron. (Sonchus divaricatus). Id. vol. II. 1803.

Observations sur le Rheum Ribes. Id. vol. II. 1803.

Observations sur le Thé. Id. vol. IV. 1804.

Observations sur le genre Royena. *Description d'une nouvelle espèce de* Diospyros (D. lycioides). Id. vol. VI. 1805.

*Observations sur l'*Érable à fruit cotonneux, *et l'*Érable à fleurs rouges (Acer eriocarpum, Mich.; Acer rubrum, Linn.). Id. vol. VII. 1806.

Mémoire sur le genre Convallaria. Id. vol. IX. 1807.

Description d'un nouveau genre de Labiées (Pogostemon). Mém. du Mus., vol. II. 1815.

Note sur les Cierges. *Description d'une nouvelle espèce qui a fleuri cette année* (1817) *au Jardin du Roi* (Cactus speciosissimus). Id. vol. III. 1817.

Description d'un nouveau genre de plantes (Glossotemon). Id. vol. III. 1817.

Description du genre Diplolæna. Id. vol. III. 1817.

Description d'un nouveau genre de plantes de la famille des Composées (Chardinia). Id. vol. III. 1817.

Description d'un nouveau genre de la famille des Euphorbiacées (Ricinocarpos). Id. vol. III. 1817.

Description d'un nouveau genre de Composées : Gymnarrhena. Id. vol. IV. 1818.

Description d'un nouveau genre de la famille des Rubiacées : Ancylanthos. Id. vol. IV. 1818.

Description d'un nouveau genre de la famille des Térébinthacées : Hétérodendron. Id. vol. IV. 1818.

Description de quatre nouveaux genres de plantes : Mezonevron, Heterostemon, Ledocarpon et Micranthea. Id. vol. IV. 1818.

Description de trois nouveaux genres de plantes : Diplophractum, Stylobasium et Chamelaucium. Id, vol. V. 1819.

*Description d'une nouvelle espèce d'*Echites (E. longiflora). Id. vol. V. 1819.

Description de quatre nouveaux genres de plantes : Polyphragmon, Asteranthos, Amaiova et Gyrostemon. Id. vol. VI. 1820. — *Add.*, vol. VIII. 1822.

Observations sur le genre Copaifera. Id. vol. VII. 1821.

Description d'un nouveau genre de plantes : Condylocarpon. Id. vol. VIII. 1822.

Observations sur les genres Leucas *et* Phlomis. Id. vol. XI. 1824.

Description d'une nouvelle espèce de Clavija (C. lancifolia), *accompagnée de quelques considérations sur les caractères et les affinités de ce genre et des genres voisins*. Id. vol. VII. 1832.

—

[1] *Fragment d'un voyage dans les royaumes de Tunis et d'Alger, et dans les montagnes de l'Atlas* (en 1783). Nouv. Ann. des voyages, 2e série, vol. XVI. 1830.

Relation d'un voyage d'Alger à Tremessen. Id. vol. XVI. 1830.

Lettre à M. Lemonnier, sur un voyage de Tunis à Spaitla, par Kerwouan et Cafsa (Tunis, avril 1784). Id. vol. XVII. 1830.

Journal d'un voyage d'Alger à Constantine. Id. vol. XVII. 1830.

Voyage le long de la côte, depuis Tunis jusqu'à Sfax, sur les bords de la petite Syrte. Id. vol. XVII. 1830.

[1] Les cinq fragmens qui suivent se trouvent aussi dans ce volume.

DESSINS.

1. Amphitéâtre d'El-Jem. Voy. tom. I, pag. 37 et suiv.; 48 et suiv.; tom. II, pag. 118 et suiv.
2. Temple de Zawan. Voy. tom. I, pag. 89 et suiv.; tom. II, pag. 94.
3. Mausolée. Voy. tom. I, pag. 117, 121, 129, 187, 352, 370.
4. Pont de Constantine. Voy. tom. I, pag. 302; tom. II, pag. 216, 347.
5. Arc de Triomphe de Zainah. Voy. tom. I, pag. 334, 335.
6. Temple d'Esculape à Lamba. Voy. tom. I, pag. 351.

FAUTES A CORRIGER.

Tome Ier.

Pag.	4	ligne	17	*au lieu de*	Rotaneau	*lisez*	Ratoneau.
—	48	—	7	—	Sélim	—	Soliman.
—	52	—	14	—	de poisson	—	de poison.
—	53	—	4	—	y a	—	il y a.
—	63	—	11	—	tribu	—	tribut.
—	72	—	13	—	ils ont soin, etc.	—	ils ont soin d'en séparer le son à cause qu'il est trop grossier, et la fleur de farine qui rend le pain extrêmement noir (Voy. tom. II, pag. 281).
—	97	—	12	—	bouze	—	bouse.
—	158	note 3, *ajoutez :* Peyssonnel est ici en désaccord avec lui-même de 10 minutes; car à la page 110 il place Sfax par 34° 30' de latitude.					

Page	189	ligne	2	*au lieu de*	Tarqui	*lisez*	Turqui.
—	227	—	20	—	des Indes	—	d'Afrique.
—	414	—	2	—	par des Turcs, etc. *lisez :* par des Turcs ; crainte qu'il ne deviennent trop puissans cela n'est plus observé.		

Tome II.

—	39	—	11	—	liberté	—	liberté.
—	42	—	13	—	Martha	—	Mastha.
—	43	—	9 et 15				
—	99	—	24	—	ancienneté	—	importance.
—	137	—	9	—	1784	—	1785.

VOYAGE

DE DESFONTAINES

DANS

LES RÉGENCES DE TUNIS ET D'ALGER.

I.

Tunis et ses environs. — Population et gouvernement du pays. — Mœurs et coutumes des habitans. — Productions du sol.

Je formai, en 1783, le projet d'un voyage aux côtes de Barbarie, pour y faire des observations sur la géographie, les antiquités, les mœurs des habitans, et particulièrement sur l'histoire naturelle. Il me parut d'autant plus intéressant que ces contrées n'avaient été visitées par aucun naturaliste, et que j'étais

assuré, d'après plusieurs lettres de M. de Kercy, consul de France à Alger, qu'il me serait possible de pénétrer dans l'intérieur des terres, et de parcourir les royaumes de Tunis et d'Alger dans presque toute leur étendue, depuis les confins de Tripoli jusqu'à ceux de Maroc. Je fis part de mon dessein à l'Académie des Sciences; elle voulut bien y applaudir, et m'accorda même les fonds nécessaires à mon entreprise. Je me rendis promptement à Marseille; je m'embarquai pour Tunis le 16 août 1783, sur un petit bâtiment marchand de 80 tonneaux, commandé par M. Caudier, qui fut très obligeant pour moi pendant toute la traversée.

On leva l'ancre sur les six heures du matin; un bon vent du nord enfla les voiles : dès le troisième jour, nous découvrîmes l'île de Sardaigne, que nous côtoyâmes sans presque la perdre de vue, et le 24 août nous mouillâmes dans la rade de Carthage, du côté de la rive droite, où sont les ruines de l'ancienne ville. Le soleil était alors sur son déclin : notre capitaine fit arborer promptement le pavillon français, afin qu'on pût nous reconnaître de Tunis avant la fin du jour.

Je dormis peu pendant la dernière nuit que je passai à bord : j'avais l'esprit trop fortement occupé des lieux où je me trouvais. Tout ce que j'avais lu sur l'état florissant de Carthage, sur les malheurs et la destruction de cette ville célèbre, se retraçait à mon imagination avec trop de vivacité pour me permettre de me livrer au sommeil. J'attendais le lendemain avec impatience, et je brûlais d'envie de toucher une terre où s'étaient passés anciennement tant d'événemens mémorables, et de reconnaître encore les débris d'une des plus fameuses villes du monde, au milieu des champs où elle fut autrefois.

Notre pavillon avait été aperçu de Tunis comme nous le désirions. Le lendemain, sur les dix heures du matin, un des janissaires du consulat vint à bord pour s'informer d'où nous venions, et pour nous accompager. La chaloupe fut aussitôt mise à la mer, et nous abordâmes au château de la Goulette. C'est une grande forteresse solidement bâtie en belles pierres de taille, à l'embouchure d'un canal étroit et de peu de longueur, par lequel la mer communique avec un vaste lac qui s'étend jusqu'aux portes de Tunis. L'histoire nous ap-

prend que Charles-Quint emporta d'assaut le château de la Goulette en 1537, malgré la vigoureuse résistance de Barberousse, qui s'y était retranché. Il périt, le jour du siége, plus de 1,500 Turcs, tant dans la place que dans les environs, et on leur enleva un très grand nombre de pièces de canon, dont 300 étaient de bronze.

Nous saluâmes en passant le commandant de la place; il nous fit donner des chevaux pour nous conduire à Tunis. En sortant du château, un triste spectacle frappa mes regards: c'était une troupe de criminels condamnés à des travaux publics. Les uns portaient de grosses chaînes aux deux bras; d'autres travaillaient enchaînés deux à deux; plusieurs traînaient avec effort des boulets attachés à leurs pieds; la plupart, avec une figure have et décharnée, étaient couverts de haillons sales et déchirés en lambeaux.

Nous côtoyâmes les bords de la mer pendant quelque temps, le long de l'isthme qui sépare le lac de la rade de Carthage, et se prolonge en s'élargissant du côté de l'ouest, où il forme une plaine d'une vaste étendue. Nous le traversâmes obliquement jusqu'au pied

d'une petite chaîne de collines et de coteaux, située le long de la rive gauche du lac; nous suivîmes leur direction du sud au nord, jusqu'aux portes de la ville.

La surface de la terre, desséchée par l'ardeur du soleil, n'offrait qu'un très petit nombre de plantes : les seules que j'observai dans la plaine étaient des kali et des salicornes qui tapissaient les lieux bas et humides. Des bouquets de pancratium maritime s'élevaient aussi çà et là au-dessus des sables brûlans du rivage, et des fentes des rochers les plus voisins du lac pendaient quelques touffes de capriers chargés de fleurs, sur lesquelles nos yeux se reposaient avec plaisir.

Nous entrâmes dans la ville de Tunis sur les deux heures après midi. Le capitaine, selon l'usage, continua sa route jusqu'au palais du bey, pour lui faire part du sujet de son voyage, et pour lui donner des nouvelles de France. Je me rendis à la maison consulaire; c'était le 25 d'août : j'y trouvai tous les négocians réunis; ils faisaient bonne chère, et célébraient joyeusement la fête de la Saint-Louis.

Tunis est une ville très ancienne. Au rap-

port de Strabon et des historiens romains[1], elle existait déjà du temps de Carthage; mais ils ont tous gardé le silence sur l'époque de sa fondation. Elle a été depuis entièrement détruite et rebâtie par les Arabes, de ses propres ruines et des débris de Carthage. Je n'ai retrouvé, ni dans la ville ni dans les environs, aucun reste de monument antique qui indique même la place qu'elle occupait autrefois; mais on observe, dans les murailles de la plupart des maisons, un grand nombre de pierres de taille de différentes formes et de diverses grandeurs, dont on reconnaît facilement l'ancienneté. Elles n'ont pas été travaillées par les Maures, peuple sans goût, sans industrie, et dont les désirs ne s'étendent guère au-delà des besoins de première nécessité.

Les Romains, depuis la destruction de Carthage jusqu'au milieu du cinquième siècle de notre ère, étaient restés maîtres de Tunis et de toute cette partie de l'Afrique que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Barbarie, lorsque les Vandales, poussés par leur pre-

[1] Strab. XVII, 15, p. 834, ed. Casaub. Tit. Liv. XXX, 9.

mière impétuosité au-delà de l'Espagne qu'ils venaient de conquérir, traversèrent le détroit de Gibraltar, et se répandirent comme un torrent dans toute l'Afrique septentrionale. Ils furent défaits par Bélisaire, et l'empire d'Orient recouvra pour quelque temps ce vaste territoire. Mais en 690, l'Afrique septentrionale passa sous la domination des kalifes; ils y établirent, par la force des armes, le culte de Mahomet, et y donnèrent des lois pendant deux cent cinquante ans. L'an 998, Caim, kalife du Caïrouan, se rendit en Egypte, dont un de ses généraux lui avait assuré la conquête, et laissa en son absence les affaires du gouvernement à un Africain nommé Abul Hageix; celui-ci souleva tout le pays, et se fit reconnaître pour légitime souverain. Le kalife, pour se venger de cette perfidie, accorda la permission aux habitans de l'Arabie de passer en Afrique, avec promesse de leur fournir des vivres, de l'argent, et tous les secours dont ils auraient besoin, pourvu qu'ils lui jurassent la perte d'Abul Hageix. Ils entrèrent en Barbarie par le désert de Barca, au nombre de plus d'un million, ravagèrent la plupart des villes qu'ils rencontrèrent sur leur pas-

sage, et vinrent mettre le siége devant celle du Caïrouan où Abul Hageix était renfermé; ils s'emparèrent de sa personne, et le firent périr par les plus cruels supplices. Ses deux fils, pour se soustraire à la fureur des Arabes, se sauvèrent, l'un à Tunis, l'autre à Bougie. C'est à cette époque que finit pour jamais le règne des kalifes en Barbarie; Caim est le dernier.

En 1051, un Africain, chef de la tribu des Morabites appelé Abute Chifrin, envoya une armée contre les deux fils d'Abul Hageix; mais, voyant qu'ils ne cherchaient pas à lui résister, il se contenta de leur imposer tribut, et les laissa paisibles possesseurs de leurs Etats, dont ils ont toujours joui, eux et leurs descendans, pendant le règne des Morabites.

En 1140, Abdalla, natif des montagnes de l'Atlas, premier chef de la dynastie des Almohades, se rendit maître de toute la Barbarie, et Tunis fut gouverné par des rois de cette tribu pendant plusieurs années. Sur le déclin de l'empire des Almohades, les Arabes se soulevèrent et assiégèrent plusieurs fois le gouverneur que le roi de Maroc tenait à Tunis. Celui-ci envoya une flotte commandée par

Abduledi, célèbre capitaine de Séville; il y rétablit parfaitement les affaires, laissa son fils paisible possesseur de cet Etat, et la couronne fut héréditaire dans la même famille pendant plus de 400 ans. Il est à observer que, depuis ces kalifes jusqu'à l'empire des Turcs, les princes de Tunis ont presque toujours été dépendans des rois de Maroc.

Barberousse fit la conquête de Tunis en 1534, et soumit le royaume à l'empire ottoman. Muley-Hassan régnait alors à Tunis. Ce prince, chassé du trône, s'était retiré chez des Arabes ses alliés. Un esclave génois lui conseilla d'envoyer une ambassade vers Charles-Quint, pour implorer sa protection et lui demander des secours. Touché des malheurs de Muley-Hassan, et charmé de trouver une occasion favorable de se venger des excès inouis que Barberousse avait commis contre les chrétiens, Charles-Quint fit aussitôt équiper une flotte et lever une armée formidable. Il s'embarqua en Espagne le 30 mai 1537, aborda à Porto-Farina, et de là alla camper sur les rives de Carthage, à peu de distance du château de la Goulette, où Barberousse s'était retranché. Cette forteresse emportée d'assaut,

Charles-Quint mena son armée vers Tunis, prit cette ville, et rétablit Muley-Hassan sur le trône. Celui-ci en fut ensuite dépossédé par son fils Hamida, qui le fit enfermer dans un cachot après l'avoir privé de la vue.

Aly, gouverneur d'Alger, reprit Tunis en 1570, et quatre ans après, les Turcs le réunirent de nouveau à leur empire. Pendant les premières années, le grand seigneur y envoyait un pacha qui commandait sous ses ordres; mais, dans la suite des temps, les injustices et les vexations de ces officiers déterminèrent la milice à se choisir elle-même ses maîtres. Aujourd'hui le trône appartient de droit à l'aîné des enfans mâles. Le bey, à son avénement, reçoit du grand seigneur le caftan, avec le titre de pacha à trois queues. Ce sont les seuls droits que la Porte ait conservés, et les princes de Tunis ne lui paient point de tribut, comme on le croit communément.

La ville de Tunis est située à trois lieues au nord-ouest de la rade de Carthage, sur la pente et au pied d'un coteau qui regarde l'orient, tout près d'un lac dont j'ai déjà parlé. Les maisons, blanches comme la neige, et disposées en amphithéâtre, s'aperçoivent à une

grande distance du côté de l'est, et offrent, dans le lointain, un ensemble très agréable et très pittoresque. Le mur d'enceinte, construit avec solidité, peut avoir quatre milles de circonférence. Les rues, sales, étroites, tortueuses et non pavées, sont remplies de boue pendant l'hiver. Il y a plusieurs places publiques dans l'intérieur de la ville; mais elles ne sont ni régulières, ni décorées d'aucun édifice qui mérite l'attention du voyageur. On compte à Tunis environ 150,000 habitans, y compris les Juifs, dont on fait monter le nombre à plus de 30,000. L'affluence du peuple est aussi grande qu'à Paris. La ville renferme aussi un grand nombre de mosquées, dont les minarets, bâtis avec beaucoup de légèreté et d'élégance, présentent des formes très variées, et s'élèvent souvent à de grandes hauteurs[1].

Les maisons, construites en pierres ou en briques, sont peu élevées et n'ont ordinairement qu'un étage : elles sont si rapprochées, que l'on pourrait facilement passer de l'une sur l'autre, et parcourir ainsi un quartier de

[1] Le crieur y monte cinq fois par jour à des heures marquées. (*Note de Desfontaines.*)

la ville. Chacune d'elles est de forme carrée ; dans le centre est une cour de même figure, ouverte par en haut, et entourée d'un cloître soutenu sur des piliers ou sur des colonnes ; il ressemble beaucoup à ceux des couvens. Les appartemens sont placés dans le contour. Dès que les fortes chaleurs se font sentir, on déploie au-dessus de la cour une large pièce de toile pour arrêter les rayons du soleil. L'escalier, situé en dedans, proche l'entrée ou vers l'un des angles, aboutit, au premier étage, à une galerie qui fait le tour de la maison au-dessus du cloître. Les appartemens y sont disposés comme autour de la cour. Un second escalier s'élève de la galerie jusqu'au sommet de l'édifice, dont la terrasse est entourée d'un parapet assez bas. En été, les habitans montent, vers le soleil couchant, sur ces terrasses pour y chercher la fraîcheur, pour y jouir de la beauté du ciel et du spectacle de la campagne. C'est là que les femmes, lorsqu'elles sont seules, soulèvent leur voile et se montrent aux regards des Européens.

Elles habitent dans un appartement séparé de celui des hommes. Si elles sont dans la cour ou sur la galerie lorsqu'un étranger se

présente à la porte de la maison, il attend pour entrer qu'elles se soient retirées dans leur logement. Les gens pauvres demeurent souvent en famille dans une même chambre : alors les femmes en occupent une des extrémités, et se tiennent toujours à l'écart.

Chaque chambre a la forme d'un carré long, et de peu de largeur : c'est une espèce de galerie de la longueur de la cour, où l'on peut se promener à l'aise. Les Maures dorment à l'une des extrémités, couchés sur un matelas ou sur un simple tapis étendu par terre, ou bien sur une estrade qui a un pied ou deux pieds d'élévation. Le sol est ordinairement pavé de briques, à peu près comme en France; chez les riches, on le couvre de beaux tapis d'Orient, et, avant d'entrer, on a soin de laisser les pantoufles à la porte, de crainte de le salir. On lave et on nettoie souvent les appartemens, et, en général, ils sont tenus avec beaucoup de propreté. Les murailles sont blanches, ou recouvertes de petites briques carrées ressemblant à de la faïence, et sur lesquelles on voit des dessins irréguliers grossièrement tracés. Les appartemens, peu éclairés, ne reçoivent la lumière que par de petites fe-

nêtres qui s'ouvrent sur la cour ou sur la rue. Chez les grands, les murailles sont revêtues, jusqu'à la moitié de la hauteur, de riches tapis de velours, de damas, ou de quelque autre étoffe de prix.

Sur le devant des maisons, on voit souvent la figure d'une main peinte en rouge ou en noir : c'est une espèce de conjuration contre les malveillans. Ce signe veut dire : « Ces cinq doigts dans les yeux de celui qui voudrait faire du mal. »

Sous la plupart des maisons, sont creusées de vastes citernes, où s'amassent les eaux des pluies qui tombent en hiver sur les terrasses ou sur la cour. On n'en boit presque point d'autre : celle des puits a un goût saumâtre ; il n'y a qu'un petit nombre de sources d'eau douce dans les environs ; encore sont-elles peu abondantes, et les plus voisines de la ville en sont distantes de deux à trois milles.

Les mosquées, construites à peu près sur le même modèle que les maisons, n'offrent rien d'imposant à l'œil du voyageur : ce sont de grandes salles carrées et fort obscures, dont le plafond ou la voûte n'a communément que douze à quinze pieds d'élévation au-dessus du

pavé. On n'y voit ni autel, ni statues, ni tableaux. Quelques-unes sont décorées de colonnes de marbre, que les Maures ont enlevées du milieu des ruines anciennes. Dans le mur qui regarde la Mecque, se trouve ordinairement une niche vide, vers laquelle les musulmans ont le visage tourné lorsqu'ils prient : ce lieu leur rappelle la présence invisible de la divinité. Ils vont à la mosquée particulièrement les vendredis; un iman y explique des passages du Coran, affermit les fidèles dans la loi de Mahomet, et les exhorte à la piété et aux bonnes œuvres. Les musulmans observent le silence le plus religieux dans les mosquées, et y conservent le maintien le plus respectueux et le plus décent. L'entrée de ces temples est absolument interdite aux chrétiens et aux juifs : cependant les premiers peuvent y pénétrer quelquefois en prenant des précautions, surtout en donnant de l'argent au gardien; c'est un moyen que j'ai employé et qui m'a réussi.

La ville de Tunis est riche et commerçante : on y fabrique des toiles, des étoffes de soie et de laine, des ceintures, des bonnets à la mode des musulmans, dont il se fait un commerce

considérable en Barbarie et dans tout l'Orient. Le territoire produit en abondance des blés, des olives, des légumes, des fruits excellens. De nombreux troupeaux couvrent les campagnes; le lac et le golfe sont très poissonneux, et la ville est bien approvisionnée de toutes les choses nécessaires à la vie. Il y a, dans les divers quartiers, plusieurs bains publics pour la commodité des habitans et des étrangers. Le grand nombre de plantes aromatiques que l'on brûle contribue sans doute à purifier l'air vicié par les exhalaisons infectes qui s'élèvent des bords du lac et des égoûts où se rendent les immondices d'une cité immense, et par la puanteur horrible que répandent les cadavres d'animaux exposés, et souvent entassés, le long des chemins et dans les campagnes voisines.

Au nord-ouest de la ville, à quelque distance au-delà des murs, est une grande forteresse située sur une hauteur, d'où elle commande tous les environs. On croit qu'elle fut bâtie par Abduledi, un des anciens rois de Tunis. Le bey y entretient une garnison, et elle est défendue par plusieurs pièces d'artillerie, dont quelques-unes sont d'un gros calibre.

On jouit à Tunis d'un très beau climat. L'hiver y offre l'image du printemps : dès le mois de janvier, les champs sont couverts de verdure et émaillés de mille fleurs. Le thermomètre de Réaumur se soutient ordinairement à 10 ou 12 degrés au-dessus de zéro ; souvent il monte à 15 ou 16. Les pluies commencent à tomber en octobre et continuent par intervalles jusqu'à la fin d'avril. Plus elles sont abondantes, plus on a l'espoir d'une heureuse récolte. Elles sont toujours annoncées par les vents du nord. Souvent ils se déchaînent avec violence, excitent des tempêtes le long de la côte, et rendent la navigation très dangereuse. Dans le commencement de mai, les nuages disparaissent, et le ciel est presque toujours serein jusqu'au retour de l'hiver.

Les chaleurs de l'été sont brûlantes, et seraient insupportables si elles n'étaient tempérées par un vent frais qui s'élève sur les neuf heures du matin. Il vient de la mer et augmente à mesure que le soleil monte sur l'horizon ; il diminue ensuite à proportion que l'astre s'abaisse, et tombe tout-à-fait aux approches de la nuit. Alors un calme absolu règne sur la nature. Les vapeurs aqueuses élevées

et répandues dans l'atmosphère pendant la chaleur du jour, retombent en rosées abondantes, et épanchent une fraîcheur délicieuse sur la terre aride et desséchée. Des milliers d'étoiles brillent sur un ciel d'azur : elles lancent des feux beaucoup plus vifs et plus étincelans que dans les climats tempérés. Nos poètes célèbrent les beaux jours ; ceux d'Afrique chantent les douceurs et la pureté des nuits.

Dans les mois de juin, de juillet et d'août, le thermomètre se soutient, à l'ombre, depuis 24 jusqu'à 30 degrés. Un grand nombre d'habitans se retirent à la campagne : ils y vont respirer un air plus pur et plus frais dans leurs jardins, sous des bosquets touffus de lentisques, de jasmins, de grenadiers et d'orangers.

Les Tunisiens, livrés au commerce et accoutumés à voir beaucoup d'étrangers de différentes nations, dont ils sont obligés de se rapprocher par des besoins d'intérêts, sont en général beaucoup moins durs et moins insolens que les Algériens. Les chrétiens sont traités à Tunis avec douceur, et même avec des égards. Un consul peut faire valoir et réclamer avec force les droits de sa nation lorsqu'ils ont

été violés. A Alger, au contraire, il faut toujours ramper, et encore obtient-on difficilement justice. L'on n'y réussit jamais en parlant avec fierté. Les Algériens font trembler toute la Barbarie; et les puissances européennes qui, pour des vues de commerce, entretiennent la paix avec eux, souffrent patiemment les injustices, les vexations, les excès de toute espèce qu'ils ne cessent de commettre, les comblent de présens, ou leur paient même annuellement de honteux tributs. La prospérité étonnante dont jouissent ces pirates leur a tellement enflé le cœur, qu'ils se croient les maîtres de toutes les nations de la terre, et je ne serais point étonné, si on ne réprime pas leurs prétentions et leurs brigandages, de les voir s'arroger en peu de temps le droit de vendre des passe-ports à tous ceux qui voudront naviguer sur la Méditerranée.

On parle trois langues à Tunis et sur toute la côte de Barbarie : l'arabe, la turque et la franque. Celle-ci, qui mérite a plus juste titre le nom de jargon que celui de langue, est en usage dans toutes les villes situées le long de la côte : à Tunis, elle a beaucoup de rapport avec l'italien; à Bône et dans les environs,

elle diffère peu du provençal; enfin, à Alger et du côté de Maroc, c'est un mélange d'italien et d'espagnol. Les traités de la régence sont écrits en langue turque, quoique ce soit la moins répandue des trois. L'arabe est celle que l'on parle le plus universellement; elle a beaucoup dégénéré dans les villes, tandis qu'elle s'est conservée dans presque toute sa pureté primitive parmi les Bédouins.

Toutes les religions sont tolérées à Tunis, et même dans toute la Barbarie. Chacun peut suivre en liberté celle qu'il a embrassée, pourvu qu'il ne trouble point l'ordre public, et qu'il garde un silence absolu sur celle de Mahomet. Les prêtres catholiques y sont respectés, et peuvent paraître en public avec l'habillement distinctif de leur état. Il y a, dans la maison du consul de France, une chapelle où l'on célèbre le service divin le dimanche et les fêtes.

Les portes de la ville se ferment régulièrement au coucher du soleil, et on ne les rouvre que le lendemain, vers l'aube du jour. Tous les vendredis, elles sont fermées depuis dix heures du matin jusqu'à midi, parce qu'un des prophètes des Musulmans a prédit que, ce

même jour et à ces mêmes heures, les chrétiens s'empareraient de tout le pays. La garde rôde pendant la nuit et veille à la sûreté publique. Elle s'annonce de temps en temps par des cris que l'on entend de très loin au milieu du silence. Il est très rare qu'il se commette des désordres, et si des malfaiteurs sont surpris et arrêtés, ils sont rigoureusement punis.

Les Tunisiens, ainsi que tous les autres peuples de la Barbarie, sont plongés dans l'ignorance la plus profonde. Les plus habiles d'entre eux savent lire, écrire et compter; ils ne désirent pas d'étendre plus loin le cercle de leurs connaissances. Nos sciences leur paraissent inutiles au bonheur de la vie. Ils disent de bonne foi que les chrétiens sont des fous qui se tourmentent jour et nuit pour de vaines chimères. La chaleur du climat les porte naturellement à l'indolence et à l'inaction. D'ailleurs, quelle sorte d'énergie pourraient avoir de malheureux esclaves dont les biens et la vie même sont à la merci de la cupidité ou des caprices du tyran qui gouverne? Chacun se hâte de jouir du moment présent, et ne s'occupe guère de l'avenir.

Lorsque la faveur les élève à de grandes

places, ils n'y paraissent pas étrangers, et en remplissent les devoirs avec dignité. Viennent-ils à les perdre, alors ils se soumettent avec résignation au revers de la fortune. Assez généralement persuadés que tous les événemens de la vie ont été marqués par une sagesse éternelle, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de rien changer à sa destinée, crédules, avares, superstitieux, jaloux à l'excès, souvent livrés à la débauche la plus honteuse et la plus infâme, la plupart mènent une vie indolente et désœuvrée.

Les plaisirs de la société leur sont inconnus, parce que les femmes, qui en forment le lien le plus puissant et le plus doux, en sont bannies. Condamnées à passer leurs jours dans l'obscurité et la servitude, toute espèce de communication avec les hommes leur est interdite. Elles sortent rarement, et ne paraissent jamais en public sans être voilées. Le vendredi, jour consacré à la prière, elles vont ordinairement à la mosquée. Quelquefois elles rendent visite à leurs parentes et à leurs amies. La réserve entre les deux sexes est portée à un tel point, qu'un mari n'entre jamais dans l'appartement de son épouse quand une femme

étrangère y a été admise. Bornées uniquement aux soins de leur ménage et de l'éducation de leurs enfans, le cercle de leur empire ne s'étend pas au-delà du harem; elles ne jouent pas un rôle brillant sur la scène du monde; elles n'ont point d'influence dans les affaires de l'État. Élevées dès leur plus tendre enfance dans la retraite et dans la soumission, affermies dans ces principes par les leçons, par l'exemple de leurs mères, par la force de l'opinion, par l'empire de la loi, n'ayant aucune liaison avec les Européennes, pour lesquelles on a soin de leur inspirer de la haine et du mépris, elles ne soupçonnent même pas qu'il puisse exister un sort préférable à celui dont elles jouissent.

La polygamie, autorisée chez les Maures comme dans tout l'Orient, est un droit injuste et tyrannique que le sexe le plus fort s'est arrogé sur le plus faible, et qui répugne à toute bonne politique, puisqu'il oppose nécessairement un obstacle à la population. Partout où les deux sexes sont à peu près en nombre égal, un homme ne doit posséder qu'une seule femme. La justice et l'humanité réclament surtout contre ces sérails odieux où des milliers

de jeunes filles, vendues à l'esclavage, consument leurs plus beaux jours dans une prison, et sont condamnées à renoncer pour jamais au plus sacré de tous les liens, au plus vif et au plus aimable de tous les penchans, pour satisfaire la vanité ou les caprices passagers de quelques tyrans.

Les Mauresques sont en général très belles : elles ont le teint délicat et animé, les yeux pleins d'expression, de sentiment et de vie; de longs cheveux noirs tressés tombent et flottent sur leurs épaules, ou sont fixés avec des rubans au sommet de leur tête. La plupart teignent d'une couleur aurore l'extrémité de leurs mains et de leurs pieds, en y appliquant des feuilles de henné pulvérisées; elles se noircissent aussi les sourcils et le bord des paupières avec de la mine de plomb[1]. Cette couleur

[1] Elles se servent, pour cela, d'un petit pinceau de la grosseur d'une plume à écrire. Cet usage était particulier aux femmes de la Grèce et de Rome. Shaw rapporte qu'il a vu tirer des catacombes d'Egypte, un bout de roseau qui contenait environ une once de la poudre dont on se sert aujourd'hui. (*Note de Desfont.*) Voy. Shaw, t. II, p. 159, tr. fr.

empruntée ajoute encore quelque chose de plus vif et de plus piquant à l'impression de leurs regards. Leurs bracelets et leurs boucles d'oreille sont d'or ou d'argent; les plus pauvres en portent de cuivre. Les boucles d'oreille ont quelquefois deux ou trois pouces de diamètre, et sont d'une forme circulaire. Les femmes sont d'une propreté que rien n'égale; elles vont souvent au bain : là, après s'être bien lavées et avoir épilé toutes les parties de leur corps avec une pommade composée pour cet usage[1], elles brûlent du bois d'aloës, se parfument d'essence de rose, en répandent sur leurs cheveux, sur leur linge, sur leurs habits. Il est vraisemblable que des soins si recherchés et si délicats sont principalement mis en usage pour vaincre leurs rivales, et la vanité y a sans doute plus de part que l'amour. Comment, en effet, pourraient-elles aimer celui sur qui le choix libre de leur cœur n'est point tombé?

La chaleur du climat hâte le développement

[1] Lorsque leurs maris sont absents pour long-temps, elles ne s'épilent plus; c'est une preuve de la fidélité qu'elles lui ont gardée. (*Note de Desfont.*)

des sexes. Il n'est pas rare de voir des femmes mères à l'âge de onze ans. Elles allaitent elles-mêmes leurs enfans : c'est un devoir que la loi du prophète leur commande de remplir. Les enfans sont aussi blancs que ceux d'Europe. Parvenus à un âge plus avancé, l'ardeur du soleil leur brûle le teint, et leur donne une couleur presque basanée.

Le sang des Maures est très mélangé par les alliances continuelles que les Turcs, les renégats chrétiens de diverses nations, contractent avec les femmes du pays. Les hommes sont, en général, d'une constitution sèche ; ils ont du caractère et de la fierté dans la physionomie ; leur taille commune est de cinq pieds trois à quatre pouces ; on en voit peu d'infirmes et de contrefaits : la vie sobre et paisible qu'ils mènent les exempte de beaucoup de maladies particulières aux peuples policés. Ils vivent aussi long-temps que ceux des climats tempérés, et atteignent le terme de leur carrière sans crainte, sans inquiétude, et presque sans s'en être aperçus.

Le peuple est extrêmement superstitieux, et a le plus grand respect pour les santons, espèce de fous et de vagabonds qui vivent aux

dépens de la charité publique; ils les regardent comme des saints et des inspirés, parce qu'ils commettent toutes sortes d'extravagances. On en voit qui s'enfoncent des clous dans la tête, et se portent des coups violens sans pousser un cri, sans témoigner le moindre sentiment de douleur; d'autres courent nus au milieu des rues; quelquefois même ils arrêtent les femmes, et se livrent publiquement à leur lubricité. Alors on les entoure, on écarte les passans; des personnes charitables se dépouillent de leurs habits pour recouvrir le couple heureux. Les femmes honorées de pareilles faveurs sont en odeur de sainteté.

Le royaume est gouverné par un prince qui porte le titre de bey. Sa dignité est héréditaire et appartient à l'aîné des enfans mâles. Le bey dicte et réforme les lois, juge les affaires de ses sujets, les condamne ou les absout, sans rendre compte de sa conduite à personne. Dans les affaires imprévues et délicates, il assemble et consulte le divan; mais il est toujours libre de suivre sa volonté. Lorsque ses peuples ont des contestations, ils viennent plaider leur cause en sa présence; après que les témoins ont été entendus, s'il en est besoin,

les parties sont jugées sans délai, sans appel, et sans qu'il en coûte aucun frais. J'ai assisté plusieurs fois aux audiences du bey, et je puis assurer qu'il régnait alors dans sa cour une bonne foi, une justice et un désintéressement qui pourraient servir d'exemple aux nations les plus éclairées et les mieux policées de l'Europe. Hamed pacha, bey régnant, entrait dans sa vingt-quatrième année. Depuis trois ans, il avait succédé à son père Aly bey, prince universellement regretté de ses sujets. Moustapha Coja, beau-frère du jeune bey, gérait depuis long-temps les affaires du gouvernement. Géorgien de naissance, et amené en esclavage à Tunis, il sut si bien se concilier l'amitié et la confiance d'Aly bey, que ce prince lui accorda la liberté, et l'éleva au rang de premier ministre, après lui avoir donné sa fille en mariage. Moustapha s'est montré digne d'un tel choix : sage, juste, humain, désintéressé, il a rempli avec distinction tous les devoirs que sa place lui imposait, et a rendu les services les plus importans au gouvernement, en encourageant de tout son crédit l'agriculture et le commerce.

Les témoignages de bienveillance que j'ai

reçus de lui pendant mon séjour à Tunis, ne s'effaceront jamais de mon souvenir. C'est à ses bontés que je dois toutes les facilités dont j'ai joui pendant le cours de mes voyages. Il ne m'a jamais refusé aucune des graces que je lui ai demandées, et souvent même il est allé au-delà de mes désirs.

La milice, soldée par le gouvernement, est composée de renégats, de Maures et de Turcs. Chaque soldat est armé d'un pistolet, d'un sabre, d'un poignard passé à la ceinture, et d'un fusil sans baïonnette. La plupart des renégats sont Italiens, Sardes, Corses, Français ou Géorgiens. On en compte environ douze à quinze cents. Plusieurs sont employés à la garde du bey, et l'accompagnent à cheval lorsqu'il sort de son palais, ou qu'il marche à la tête de son camp. Ils jouissent en général d'une grande considération, et parviennent même aux places importantes du gouvernement. Le nombre des Turcs se montait anciennement à quatre ou cinq mille; mais, comme ils excitaient souvent des séditions et des révoltes, on a jugé qu'il était prudent de les réduire à cinq ou six cents. Depuis ce temps, le pays a été plus tranquille, et la per-

sonne du bey, plus en sûreté. Les Maures soldés, au nombre de sept à huit mille, sont les moins estimés; l'on ne compte que médiocrement sur leur valeur et leur fidélité. Les renégats et les Maures forment la cavalerie; l'infanterie, beaucoup moins nombreuse, n'est composée que de soldats turcs. Les troupes sont peu disciplinées, et n'ont aucune connaissance de la tactique militaire; elles marchent et combattent presque sans aucun ordre; leur principale occupation est de lever les tributs imposés aux Arabes. Les Turcs sont beaucoup moins respectés à Tunis qu'à Alger, où ils ont un droit exclusif à toutes les grandes charges de la régence, et où les enfans mêmes du dey ne peuvent jamais y parvenir. Ces priviléges inspirent aux Turcs d'Alger une fierté et une morgue insupportables; il n'en est aucun qui ne nourrisse en lui-même l'ambition d'arriver aux premières places, et qui ne s'en croie digne. Aussi arrive-t-il souvent que cette milice turbulente et audacieuse se porte aux derniers excès, et les deys en ont été plusieurs fois les premières victimes.

Il m'a été impossible de me procurer des renseignemens aussi exacts que je l'aurais dé-

siré sur les revenus de la régence de Tunis. La plupart des personnes que j'ai consultées les estimaient à dix ou douze millions; quelques-unes les portaient jusqu'à vingt millions. On lève les tributs les armes à la main. Deux camps volans partent tous les ans de Tunis, et vont mettre les Arabes à contribution. Ces peuples vagabonds et sans domicile fixe ne paieraient rien s'ils n'y étaient contraints par la force. L'un de ces camps entre ordinairement en campagne dans le courant de juillet ou d'août, et s'avance du côté de l'ouest, vers la frontière d'Alger. L'autre sort en novembre, parcourt toute la partie méridionale du royaume, traverse les montagnes de l'Atlas, et pénètre dans le désert, jusqu'aux confins du territoire de Tripoli. Les tributs payés par les Arabes consistent en blé, dattes et huile, en moutons, en chevaux, et en argent. De plus, le bey possède de vastes domaines dont les revenus sont considérables. Il lève des droits sur les marchandises étrangères qui entrent dans ses Etats. La compagnie d'Afrique lui paie une somme annuelle pour la pêche du corail, et une compagnie italienne lui donne trente mille francs par an pour la pêche du

thon. La piraterie n'est pas, à beaucoup près, d'un aussi grand revenu qu'à Alger : néanmoins, les corsaires de la régence font de temps en temps de riches prises sur la Méditerranée.

Le bey réside dans un joli château qu'on appelle le Bardo, situé au milieu d'une grande plaine, à trois quarts de lieue nord de la ville. Ce château est fort ancien : Léon l'Africain[1] nous apprend que, de son temps, les rois y faisaient déjà leur séjour. Le mur qui l'entoure est bien bâti, et défendu par quelques pièces de canon placées du côté de la porte d'entrée. La cour du bey est nombreuse; les officiers qui la composent sont, en général, très honnêtes et très polis envers les étrangers : ils n'ont pas l'arrogance dédaigneuse de ceux d'Alger.

Il y a à Tunis six maisons de négocians français. L'appât du commerce a aussi attiré dans cette ville plusieurs Italiens. La régence leur a accordé la permission de s'y établir, quoiqu'elle soit en guerre avec les puissances dont ils sont les sujets. Les marchandises que l'on

[1] Page 564, éd. Elzevir.

exporte dans les pays étrangers sont des huiles, des blés, des dattes, des pois chiches, du séné, de la barille, des cuirs, des laines, des éponges, de la cire, des bonnets, des ceintures à la mode des Orientaux. On rapporte en retour des laines d'Espagne, des draps, du bois de campêche, de la cochenille, du kermès, des épiceries, du sucre, du café, du papier, des toiles de coton, des soieries, diverses espèces de gomme, de la noix de galle, des planches, du fer, du cuivre, des liqueurs spiritueuses dont les Maures sont très avides, quoique l'usage leur en soit défendu par la religion et par les lois.

La ville de Livourne dispute à celle de Marseille l'avantage du commerce de Tunis, de manière qu'il est difficile de dire à laquelle des deux il appartient. La somme des marchandises apportées de Marseille pendant le courant de l'année 1783, se montait à 1,326,559 livres; Livourne en avait envoyé pour 907,514 livres; souvent leur valeur excède un million. Celles qui avaient été exportées à Marseille la même année s'élevaient à 815,487 livres; on en avait expédié à Livourne pour 1,458,500 livres. Les marchandises ap-

portées de Venise, de Trieste, d'Alicante, de Sardaigne et de Malte s'élèvent, année commune, à peu près à 500,000 livres. Trieste et Venise en fournissent la majeur partie. Outre les exportations de Tunis à Marseille, les négocians français font encore passer tous les ans à Smyrne, à Alexandrie, à Constantinople, pour un million à peu près de marchandises; celles qu'ils en rapportent valent de quatre à cinq cent mille livres. Tel était le commerce de Tunis lorsque j'y séjournais. Ces notes ont été prises sur les registres du consulat de France, et l'on peut compter sur leur exactitude. La paix que la Porte et les puissances de Barbarie viennent de conclure avec l'Espagne apportera sans doute un jour une différence considérable et très désavantageuse dans la balance du commerce de la France avec Tunis et tout l'Orient.

Les marchandises qui entrent dans la ville pour le compte des Français ou des Anglais ne paient qu'environ deux pour cent, tandis qu'on lève à peu près un dixième sur la valeur de celles des autres nations. Cet avantage favorise d'autant plus notre commerce, que depuis la prise de Mahon, celui des An-

glais est entièrement tombé sur les côtes de Barbarie. Les Juifs, qui font presque tout le négoce avec Livourne, ne peuvent soutenir la concurrence des Français que par des épargnes sordides, par des privations continuelles et par un genre de vie auquel ils peuvent seuls se soumettre. Nos négocians, au contraire, vivent dans l'aisance et font une dépense proportionnée à leur revenu. S'ils n'amassent pas de grandes richesses, du moins leur commerce est assez sûr. Chacun d'eux se retire ordinairement au bout de douze à quinze ans avec une fortune honnête. Ils jouissent en paix du bénéfice qu'ils ont fait, et jamais ils n'essuient d'avanies comme au Caire et dans plusieurs autres villes d'Orient. Le gouvernement de Tunis est toujours prêt à leur rendre justice lorsqu'ils ont des contestations d'intérêt avec les naturels du pays.

Outre le commerce que les Juifs font avec Livourne, ils trafiquent aussi dans l'intérieur du pays, vendent en détail diverses espèces de marchandises et denrées, exercent toutes sortes de métiers, particulièrement ceux qui exigent le plus d'intelligence et d'activité. L'ignorance et la paresse insoucieuse des Maures

leur fournissent des moyens faciles de gagner leur vie et même de s'enrichir. Voilà sans doute le motif qui les attire en si grand nombre sur les côtes de Barbarie, malgré les humiliations, les mépris et les outrages de toute espèce dont on les accable, et qu'ils sont obligés de souffrir avec patience, sans avoir pour ainsi dire le droit de se plaindre. Il arrive même fréquemment que le gouvernement exige d'eux des sommes considérables qu'ils sont obligés de payer sur-le-champ [1].

Les chrétiens habitent presque tous le quartier de la ville qui avoisine la porte d'entrée du côté du lac. Chaque nation en paix avec la régence entretient à ses frais un consul à Tunis pour régler les affaires des négocians et pour soutenir leurs droits auprès du gouvernement. Il leur est permis de conserver le costume national et de porter des habits de toutes sortes de couleurs, à l'exception du vert pré. C'est une marque de distinction que les chérifs se sont réservée et dont eux seuls ont le

[1] On les connaît sous une dénomination qui marque bien tout le mépris qu'on leur porte : *Cani sensa bandiera*, chiens sans pavillon. (*Note de Desfont.*)

droit de se parer. Les Européens peuvent se promener seuls dans les rues et dans les environs de la ville. S'ils sont insultés et qu'ils portent des plaintes au gouvernement, elles sont écoutées et le coupable est puni sur-le-champ selon la gravité de l'offense.

Tout étranger résidant à Tunis ou dans tout autre lieu de la Barbarie doit se conformer autant qu'il est possible aux usages du pays, et bien prendre garde d'y jeter jamais le moindre ridicule, parce que les peuples de ces contrées y sont très attachés. Ils supporteraient difficilement cette marque de mépris. Il faut aussi éviter de parler de la religion : le bien qu'on en pourrait dire paraîtrait suspect, et si l'on en parlait en mal on s'exposerait aux plus grands dangers. L'on doit pareillement user de la plus grande retenue envers les femmes. La loi de Mahomet leur défend toute espèce de liaison avec les chrétiens; et les Maures sont si jaloux, qu'ils ne souffrent pas même qu'on leur demande, lorsqu'on les aborde, des nouvelles de leurs épouses.

Je vais rapporter un événement terrible arrivé sous mes yeux, et qui prouve jusqu'à quel point les lois sont sévères à cet égard. Un ca-

pitaine de vaisseau ragusain fut un jour surpris et arrêté par la garde dans la maison d'un Juif où des femmes musulmanes s'étaient introduites. Le consul de Raguse, qui savait combien cette affaire était grave, se rendit promptement chez le bey. Il implora le pardon du coupable par des prières, par des larmes, par les sollicitations les plus vives et les plus pressantes; mais ce fut en vain : l'arrêt de mort était irrévocablement prononcé. Le lendemain, sur les onze heures du matin, le malheureux capitaine fut massacré sans pitié par des soldats, sur la place publique voisine de l'habitation des Francs. Une populace furieuse et barbare se saisit du cadavre et se livra à des horreurs et à des excès d'infamie dont il me répugne de tracer le tableau. La femme coupable fut enfermée dans un sac et noyée ; son cadavre fut ensuite retiré de l'eau et exposé pendant trois jours à l'une des portes de la ville. Le Juif, attaché à un poteau hors des murailles, fut brûlé vif, et nous vîmes de nos fenêtres s'élever les flammes qui le consumèrent.

La plupart des esclaves chrétiens, dont le nombre n'excède guère soixante à quatre-

vingts, appartiennent au gouvernement. Les principaux officiers en ont aussi quelques-uns à leur compte; on les traite avec douceur et ils sont aussi heureux qu'il soit possible de l'être dans l'esclavage. Avec de l'intelligence, de l'économie et une bonne conduite, ils amassent souvent en peu d'années de quoi payer leur rançon : elle se monte à environ 3,000 livres. Ils sont employés au service intérieur de la maison du bey ou des maîtres auxquels ils appartiennent, et on leur laisse la liberté de changer de religion. A Alger, au contraire, l'intérêt du gouvernement exige qu'il s'y oppose, parce que la vente des esclaves lui rapporte chaque année des sommes considérables. La dureté des traitemens qu'on leur fait essuyer, la vie malheureuse qu'ils mènent, en détermineraient un grand nombre à embrasser le mahométisme si cela était en leur pouvoir. La régence ne le permet guère qu'à ceux qui peuvent lui rendre des services essentiels.

Mœurs et usages.

Dès qu'un enfant est né, le père et la mère lui donnent le nom qu'il doit porter le reste de sa vie. Les garçons s'appellent Aly, Achmed, Ahmida, Ibrahim, etc.; si c'est une fille, on la nomme Cadicha, Fatma, Aïcha, etc. Si l'enfant est d'une naissance distinguée, on lui donne le titre de sidy (monsieur), ou de lella (madame). Sept ou huit jours après la naissance, l'enfant est porté au bain; on le lave, on le parfume et on récite les prières usitées en pareille circonstance. Cette espèce de baptême est commune aux deux sexes; les garçons ont de plus à subir la circoncision, mais on attend qu'ils aient atteint l'âge de sept à huit ans. Le jour fixé pour la cérémonie, la famille donne une fête. Tous les amis y sont invités, et il est d'usage que chaque personne conviée apporte avec elle un présent. Un iman ou un marabout fait l'opération avec une paire de ciseaux en répétant plusieurs fois le *bism-allah* (au nom de dieu), formule sacrée que les musulmans prononcent en commençant la plupart de leurs actions. L'opération finie, le prêtre maure applique un bandage sur la par-

tie qu'il vient de circoncire. On prie pour la conservation et la prospérité de l'enfant, et le reste du jour se passe en festins et en divertissemens.

Voici comment se font les mariages. Après que les deux parties ont pris respectivement avec d'assez longs détours toutes les informations qu'elles jugent nécessaires, le futur charge une femme de confiance de faire la proposition à la personne qu'il désire épouser; si la demande est agréée, on commence à marchander sur le *saddec* ou présent qu'il doit donner à sa future. Il s'engage par contrat passé devant le cadi de lui payer, par exemple, une certaine somme d'argent, de lui fournir tant de négresses, tant de laine, de perles, de bijoux, de caftans en drap d'or, en velours, en damas ou autres étoffes. La moitié du saddec est donnée le jour même du mariage; l'autre peut s'acquitter à loisir. Le père de la fille est obligé de lui faire présent d'habits, de sofas et de divers ameublemens d'usage. Si par la suite le mari répudie sa femme, il faut qu'il lui paie sur-le-champ la seconde moitié du saddec, et s'ils ont eu des enfans, ils restent avec la mère. A Alger, l'affaire du

saddec est moins scrupuleusement traitée. Lorsqu'il s'agit de rompre un mariage contracté avec un Turc, la femme est ordinairement réduite à composer avec son mari de la manière la moins désavantageuse qu'il lui est possible.

La veille du mariage, la jeune fille va au bain ; à son retour, ses esclaves lui expriment leur joie par des cris d'allégresse : *Lou, lou, lou*, qu'elles modifient en se frappant le gosier avec les doigts. Le jour de la noce, une vieille femme amie de la maison, qui prend le nom de *martha*, préside à la cérémonie (les prêtres n'y ont rien à faire) et est chargée du soin de parer la nouvelle épouse. Elle lui peint le visage en blanc et en rouge, les sourcils, le bord des paupières et le dedans des mains en noir, les extrémités des doigts en jaune; elle lui applique çà et là sur la figure des petites mouches de papier doré, la couvre de perles, de pierreries, de petites chaînes d'or ou d'argent auxquelles sont suspendues de petites boîtes de diverses grandeurs. Ainsi parée, et entourée d'un voile demi transparent, elle se place sur un fauteuil. Toutes les dames se rassemblent autour

d'elle pour la contempler, pour lui parler de sa beauté et de l'élégance de ses atours; pendant tout ce temps ses yeux immobiles sont fixés à terre et elle garde un profond silence. L'époux arrive sur ces entrefaites; on l'introduit dans une chambre voisine richement ornée de sofas, de tapis d'Orient, de sept à huit paires de rideaux de diverses couleurs placés devant la porte. Alors la martha prend la jeune épouse par la main et la conduit dans l'appartement du mari; elle enlève aussitôt le voile qui la couvre, et il la voit pour la première fois de sa vie. Après qu'ils se sont salués mutuellement en s'appelant souvent par leur nom, la martha leur verse dans les mains de l'eau de rose ou de fleur d'orange; ils y boivent réciproquement, après quoi elle se retire en leur adressant mille souhaits de prospérité. Nulle fille ne paraît à ces cérémonies; les femmes mariées et les veuves ont seules le droit d'y assister. On leur sert des viandes, des pâtisseries, du sorbet, du café; de temps en temps des chants d'allégresse se font entendre. Le repas fini, le bal commence. Chaque femme danse ordinairement seule, tenant dans chaque main un mouchoir de soie déployé qu'elle

passe fréquemment autour de sa tête et de son corps. Ces danses ne ressemblent point aux nôtres : ce sont des pantomimes d'amour où l'indécence est portée à un tel excès qu'il est impossible de s'en former une idée sans les avoir vues. Mais des peintures aussi lascives ne sauraient plaire qu'à des peuples peu délicats.

Un grand nombre de musiciennes à gages sont appelées à ces fêtes; les unes animent la danse par leur chant, d'autres jouent d'un violon à deux cordes ; plusieurs battent la mesure sur un petit tambour, ou bien agitent le cistre. Chaque danseuse distribue de l'argent à ces musiciennes.

Les hommes invités à ces fêtes font société à part ; ils mangent, boivent le café et le sorbet, fument la pipe, chantent, dansent et se réjouissent à peu près de la même manière que les femmes.

Le septième jour après le mariage, celles-ci se réunissent encore, et vont poser le *sarma* sur la tête de la jeune femme : c'est une espèce de bonnet d'or ou d'argent massif travaillé à jour. Il y en a qui coûtent depuis vingt-cinq jusqu'à quatre cents sequins. Ce sarma est une de leurs parures les plus chè-

res; les femmes ne le quittent pas même pendant la nuit, et les plus pauvres se privent du nécessaire pour se procurer cet ornement.

Quant aux funérailles, aussitôt qu'une personne d'un rang distingué est expirée, les gens de la maison poussent des cris lamentables et des hurlemens. Les femmes se couvrent de poussière, s'arrachent les cheveux et se déchirent le visage. On frappe sur des chaudrons, on fait un bruit épouvantable, comme si l'on voulait réveiller le défunt. On l'appelle à grands cris, en disant : Pourquoi es-tu mort? pourquoi nous as-tu quittés ? Le bruit et les lamentations recommencent et se succèdent par intervalles; on loue même de pauvres femmes pour aider à pleurer. Celles qui donnent les signes du désespoir le plus violent sont les mieux payées. On lave ensuite le mort, et, après l'avoir enfermé dans un sac de toile de coton tissu exprès pour cet usage, on le porte sur un brancard recouvert de beaux tapis de diverses couleurs, après quoi il est porté à la mosquée ou devant quelque lieu saint, où il reste exposé pendant une demi-journée. Des étudians de la religion, nommés thalibs, y récitent des prières jusqu'au moment où on

l'enlève pour le transférer au lieu de la sépulture. Le long du chemin, chacun des assistans s'empresse de soutenir la bière : c'est une œuvre méritoire. Le convoi marche rapidement, et l'on chante quelques passages choisis du Coran. Arrivé au cimetière, le mort est mis dans la fosse, la tête tournée du côté de l'orient. Si, avant de mourir, le défunt à accordé la liberté à quelques esclaves, ils assistent aux funérailles, portant leur acte d'émancipation à l'extrémité d'une canne. Les parens du défunt distribuent pendant trois ou quatre jours aux pauvres des aumônes en argent, en pain, en figues sèches, selon leurs facultés. Les tombeaux sont situés hors des villes. Les riches y ont un lieu marqué pour leur sépulture. Les tombeaux des grands sont construits en pierre ou en brique, ont une forme quadrangulaire, ou bien sont arrondis et voûtés en dôme. Ceux du peuple sont simplement pavés de briques ou recouverts seulement d'une pierre; on en voit d'autres plus petites, de figure carrée, posées sur l'un de leurs bords; l'une est placée du côté de la tête, et l'autre vers les pieds; on y lit les noms et les qualités du défunt. Souvent on place du côté de la

tête une pierre de taille en forme de turban ; quelquefois les tombes sont seulement bordées de petites pierres. Tous les vendredis, des veuves, des filles, des mères éplorées, vont répandre des fleurs et réciter des hymnes funéraires sur les tombeaux.

Les hommes laissent croître leur barbe, comme dans tout l'Orient, et se rasent la tête. Quelques-uns se rasent aussi le visage et ne conservent que leurs moustaches. Tous les grands ont la barbe longue ; lorsqu'on veut dégrader quelqu'un on lui coupe la barbe. Les enfans laissent croître leurs cheveux jusqu'à l'âge de puberté.

Les Kabayles d'Alger ne se rasent point dans l'endroit où nos prêtres se font la tonsure ; ils y laissent pendre une touffe de cheveux plus ou moins longue.

Productions naturelles.

Les campagnes des environs de Tunis, bornées du côté du midi et du nord par de grandes chaînes de montagnes qui s'élèvent des bords de la mer, et se prolongent obliquement

du nord-est au sud-ouest, offrent un mélange agréable de plaines, de monticules, de collines et de coteaux. Le sol calcaire et sablonneux produit, presque sans soins et sans culture, les plus riches moissons. On y recueille du froment, de l'orge, du maïs, du sorgho. Dans les années abondantes, les bonnes terres rendent jusqu'à quatre-vingts et cent fois autant qu'on a semé. On rencontre çà et là de très belles plantations d'oliviers, qui sont une des principales sources de la richesse du pays. L'huile est, à la vérité, d'une qualité bien inférieure à celle de Provence; sans doute parce qu'on ignore l'art de la perfectionner. Les négocians français en achètent tous les ans pour des sommes considérables; ils l'envoient à Marseille, où elle est employée dans la fabrique des savons.

La vigne est cultivée particulièrement le long des bords de la mer, sur la pente des coteaux arides et sablonneux; on la soutient, comme en France, sur des échalas, et elle rapporte de très bons raisins. On en fait sécher tous les ans une grande quantité au soleil, ce qui fournit l'objet d'un grand commerce avec l'étranger. On sème aussi, dans les mêmes

cantons, beaucoup de pastèques, de concombres et de melons délicieux.

Le genêt épineux, le myrte, le romarin, la lavande, la bruyère à plusieurs fleurs, diverses espèces de cistes, le laurier-rose, le lentisque, le caroubier, dont les gousses pulpeuses servent à la nourriture des hommes et des troupeaux, croissent naturellement dans les lieux incultes. La fertilité du territoire est principalement due aux pluies abondantes de l'hiver et du printemps. En été, la plupart des sources tarissent, et la terre, brûlée par les feux du soleil, cesse de produire jusqu'au retour de l'hiver.

Les principaux habitans de Tunis possèdent des maisons de campagne avec de jolis jardins, où les orangers, les amandiers, les figuiers, plantés sans aucun ordre et très rapprochés les uns des autres, forment des voûtes impénétrables aux rayons du soleil. Dans le printemps, la fleur écarlate du grenadier tranche sur le vert foncé du feuillage et brille d'un éclat éblouissant [1]. Les roses musquées, l'aca-

[1] Le grenadier, selon Pline (XIII, 34), est originaire de Carthage, d'où il fut porté à Rome lors des guerres

cia farnèse, le jasmin d'Espagne et d'Arabie, mêlent leur parfum à celui de l'oranger, et l'air est embaumé de leurs suaves émanations.

Pendant l'été, des mules ou des chameaux, auxquels on met un bandeau sur les yeux, tournent des roues à chapelets, et font monter l'eau des puits creusés dans les jardins ou dans le voisinage; elle tombe dans un réservoir, d'où elle se distribue, par divers conduits, sur la surface de la terre, dans toute l'étendue des plantations. On y cultive également une grande quantité de limons aigres et doux, de prunier, de cédrats, de jujubiers, de henné (*lawsonia inermis*). Ce joli arbrisseau, indigène de l'Inde et de l'Arabie, est aujourd'hui très répandu sur la côte septentrionale d'Afrique et dans tout l'Orient, où il est devenu un objet de luxe et de commerce. Il s'élève à la hauteur

puniques. Le fruit est très rafraîchissant; on peut le conserver pendant plusieurs mois en le faisant sécher au four. L'écorce de grenade est employée à teindre les cuirs en jaune; on fixe la couleur au moyen de l'alun. Les fleurs sèches connues sous le nom de *balaustes* sont légèrement astringentes, et d'usage en médecine.

de dix à douze pieds; ses rameaux nombreux et grisâtres font un angle presque droit avec le tronc; ses feuilles opposées, elliptiques, entières, aiguës aux deux extrémités, larges de quatre à cinq lignes, sur huit à dix de longueur, sont d'un vert luisant. Les fleurs sont disposées en panicule au sommet des tiges et des rameaux; le calice est divisé en quatre folioles ovoïdes, et la corolle composée de quatre pétales blancs, arrondis; alternes avec les feuilles du calice. Chaque fleur renferme huit étamines environ une fois plus longues que la corolle, insérées au réceptacle, et rapprochées deux à deux. L'ovaire, surmonté d'un style terminé en pointe, devient une capsule sphérique de la grosseur d'un pois, partagée intérieurement en quatre loges remplies de petites semences anguleuses. Le henné fleurit vers le milieu de l'été, et ses fleurs exhalent une odeur forte qui plaît beaucoup aux Maures. Ils en cueillent les feuilles dans le mois de juin ou de juillet, et après les avoir fait sécher à l'air libre, ils les broient et les réduisent en une poudre fine dont les femmes se servent pour teindre d'une couleur aurore l'extrémité de leurs mains et de leurs pieds.

Elles en délaient dans l'eau une certaine quantité, et en forment une pâte qu'elles fixent pendant cinq ou six heures, au moyen d'un bandage, sur la partie qu'elles veulent teindre. Ce court espace de temps suffit pour que la couleur s'imprime sur la peau et s'y conserve pendant cinquante à soixante jours. Elles ont soin de la renouveler lorsqu'elle commence à disparaître, et elles ne s'en dispensent que dans les temps de deuil. On colore aussi de la même manière les doigts des jeunes garçons, depuis le moment de leur naissance jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de huit à neuf ans. La couleur du henné s'attache particulièrement aux ongles; elle les pénètre entièrement, et ne s'efface qu'après plusieurs années. On l'aperçoit même souvent sur ceux des momies que l'on retrouve dans les tombeaux et au milieu des sables brûlans du désert. Les Maures teignent encore le dos, la crinière, et l'extrémité inférieure des jambes de leurs chevaux avec le henné; ils en appliquent des cataplasmes sur les plaies récentes pour en faciliter la réunion, sur les tumeurs pour les fondre et les résoudre. Une particularité qui mérite d'être observée, c'est que la couleur passe

dans le sang, et se communique promptement aux urines.

Dans plusieurs cantons, les femmes se sont particulièrement réservé les soins de la culture du henné ; après en avoir fait tremper la graine dans l'eau pendant trois à quatre jours, elles la mettent dans un sac de toile, et lorsqu'elle a perdu une partie de son humidité, elles l'enveloppent dans une ceinture de laine, et la portent autour de leur corps jusqu'au moment où le germe commence à pousser; alors elles la sèment sur une terre finement divisée, dans des lieux humides et ombragés.

Le henné réussirait vraisemblablement bien dans nos îles d'Amérique, à Cayenne et au Sénégal; je suis persuadé que l'on pourrait tirer un grand parti, pour la teinture des étoffes, d'une substance dont la couleur s'imprime si facilement sur les chairs, sur les ongles et sur le poil des animaux.

M. l'abbé Tessier, de l'Académie des Sciences, m'a communiqué quelques observations sur les usages du henné, que je crois devoir rapporter ici pour compléter l'histoire de cet arbrisseau intéressant. Elles sont extraites d'un mémoire sur la culture des terres dans

la Basse-Egypte, par M. Marc, consul de France à Alexandrie. « On distille des fleurs « du henné, en Egypte, une eau que l'on « mêle avec celle de rose dont on se sert dans « les bains, et que l'on répand sur les habits « des personnes qui viennent faire des visites, « avant de leur présenter le parfum. Les « vieilles femmes en teignent leurs cheveux, « et, pour les rendre plus bruns, elles mettent « avec la poudre de henné une égale quantité « de galles noires brûlées. On en teint les cha- « meaux, les moutons après la tonte, les pe- « tits poussins au sortir du four. On en appli- « que sous la plante des pieds à ceux qui sont « attaqués de fièvres malignes. On en mêle « avec l'huile de lin, et on en compose des « cataplasmes pour la guérison des bêtes de « charge. Enfin, les gens de distinction con- « tribuent, même après leur mort, à en aug- « menter le débit : on ne les ensevelit jamais « que sur une couche de henné plus ou moins « grande, quelquefois de 7 ou 8 pouces d'é- « paisseur, répandue dans le cercueil. Les « tiges sèches du henné, comme celles de l'o- « sier, servent à faire des paniers grossière- « ment travaillés, pour l'usage des jardiniers,

« des vendeurs en détail, et de tous les mé-
« nages. »

Les jardins sont entourés de haies impénétrables, faites avec l'espèce de nopal que Linné a désigné sous le nom de *cactus tuna*, et que les Maures appellent *carmons el sara* (figue des chrétiens). Ce végétal, qui croît abondamment sur toute la côte de Barbarie, est d'une grande ressource lorsque les fourrages sont peu abondans : on en hâche les tiges par morceaux après en avoir retranché les nombreuses épines dont elles sont armées de toutes parts, et on en nourrit le bétail pendant une partie de l'été et de l'automne. Les gens pauvres en mangent aussi les fruits : ils sont très nourrissans, quoique d'une saveur fade et aqueuse. J'en ai observé deux variétés bien distinctes : l'une rouge et l'autre jaune ; celle-ci est la plus commune. On les cueille avec une perche fendue à l'extrémité en trois ou quatre parties, dont les divisions sont écartées au moyen d'un petit morceau de bois ou d'une pierre enfoncée dans le centre : les épines nombreuses dont ces fruits sont parsemés ont rendu cette précaution nécessaire. On les coupe aux deux extrémités, et on fend la peau

longitudinalement ; alors elle se sépare avec facilité de la substance charnue.

Le lac de Tunis n'est éloigné de la ville que d'environ trois cents pas ; sa forme est à peu près circulaire, et il peut avoir six à sept lieues de circonférence ; les immondices qui s'y rendent continuellement le comblent peu à peu, et sa plus grande profondeur n'est que d'environ quatre à six pieds. Il serait bien facile d'y creuser un port assez vaste pour recevoir une flotte nombreuse ; mais les Tunisiens n'en ont ni le pouvoir ni la volonté ; ils regardent même le peu de profondeur du lac comme leur sauvegarde contre les puissances européennes. Il est très poissonneux. L'on voit presque toujours à sa surface des vols considérables de beaux phénicoptères aux ailes roses, et diverses autres espèces d'oiseaux aquatiques. Au milieu du lac est un petit château où les navigateurs, de même que les marchandises qui viennent d'Orient dans les temps de peste, sont déposés pendant quinze jours. Cette précaution serait beaucoup plus utile, et pourrait arrêter davantage la contagion, si la même loi était établie dans tous les autres ports situés le long de la côte,

où l'on admet indistinctement tous les vaisseaux.

Lorsque les vents du nord soufflent avec violence, ils poussent les eaux hors du lac par le canal de la Goulette. Alors la vase reste à sec le long de ses bords, et l'odeur infecte qui s'en exhale se répand jusque dans la ville.

Les vaisseaux mouillent dans la rade de Carthage. Toutes les marchandises que l'on embarque ou que l'on débarque sont transportées sur des bateaux avec une voile latine que l'on connaît sous le nom de sandals. En un mot, la surface de ce lac présente sans cesse un spectacle vivant et animé.

II.

Première lettre à M. Lemonnier, contenant la relation d'un voyage de Tunis à Cafsa et dans le Gérid.

Tunis, le 15 avril 1784.

Monsieur,

Depuis mon arrivée à Tunis, je n'ai pas reçu une seule fois de vos nouvelles. J'ai eu l'honneur de vous écrire plusieurs lettres dans lesquelles je vous en demandais avec instances; je suis dans la plus grande inquiétude; elle ne m'abandonnera que lorsque j'en aurai reçu.

Je vous envoie onze rames de dattes que j'ai cueillies à Nefta. Elles étaient en très bon état lorsque je les ai fait charger sur le bâtiment; je désire bien que la mer ne leur apporte

aucun dommage. Elles sont de la même qualité que celles que mange le bey.

Je suis de retour à Tunis. Mon voyage a duré plus de trois mois et demi : je vais vous en tracer un court tableau; puisse-t-il vous être agréable et vous amuser un moment.

Je suis parti de Tunis le 22 décembre dernier, à la suite du bey qui marchait cette année à la tête de son camp. Il a eu la bonté de me donner quatre chameaux ; j'avais en outre acheté deux mules, loué une tente, et pris à mon service quatre domestiques dont trois nègres : voilà mon train. Avant mon départ, j'avais eu soin de faire une ample provision de riz, de biscuits, de viandes salées, etc., parce que la manne ne tombe plus dans les déserts. Notre marche était lente : à peine faisions-nous cinq à six lieues par jour, au son des timbales, des trompettes et de quelques autres instrumens de guerre. Nos musiciens n'auraient certainement pas eu le pouvoir d'Orphée.

La première ville que j'ai rencontrée après huit jours de marche est Caïrouan : c'est la plus grande du royaume après Tunis ; elle est même mieux bâtie et moins sale que celle-ci.

Les murs qui l'entourent sont assez forts pour la mettre à l'abri des insultes des Arabes qui n'ont pas de canon. La grande mosquée passe pour la plus belle et la plus sainte de tout le royaume. Cinq cent deux colonnes de diverses couleurs la soutiennent et la décorent intérieurement : je les ai fait compter par un renégat italien. Il m'a assuré qu'il y en avait quatre de violettes, douze d'un beau vert: les autres sont blanches pour la plupart; quelques-unes sont pointées de rouge. Elles varient en grandeur: il y en a qui ont jusqu'à vingt pieds d'élévation. Le même renégat m'a encore copié deux inscriptions latines qui attestent que cet édifice est l'ouvrage des Romains. L'architecture extérieure n'offre rien de remarquable. J'ai parcouru toutes les rues du Caïrouan sans découvrir aucune inscription. Shaw[1] pense que cette ville est le *Vicus Augusti* des Romains. Si je n'avais pas été de la suite du bey, il m'eût été très difficile d'entrer à Caïrouan : le peuple y est fanatique; il ne veut pas y voir de chrétiens, à cause de plusieurs khalifs descendans de Mahomet qui y sont

[1] T. I, p. 257, tr. fr.

enterrés. On en voit encore les mausolées aux environs de la ville. Le commerce de Caïrouan consiste principalement en pelleteries, que les habitans savent employer à divers usages. On y fait des brides, des selles, des souliers à la mode du pays. Ils fabriquent aussi des étoffes de laine appelées baracan. Le peuple y mène une vie plus heureuse que partout ailleurs, étant exempt d'impôts en récompense des services qu'il rendit au grand-père du bey actuel. Il s'y tint renfermé pendant long-temps; les habitans aimèrent mieux souffrir toutes les horreurs de la famine que de le livrer à ses ennemis. Les plaines voisines sont très étendues, mais presque partout incultes. La terre est imprégnée d'une si grande quantité de sel marin, qu'elle en est toute blanche dans certains endroits : aussi les eaux sont-elles toutes amères et saumâtres, et l'on ne trouve dans ces contrées que des plantes marines, des *salsola*, des *kali*, deux ou trois espèces de *limonium*, la *scille*, et autres plantes qui couvrent les bords de nos mers. Le sel de nitre est aussi fort commun. A quelques lieues de Caïrouan, on en trouve en quantité dans une très grande étendue de terrain; on en fait de la poudre à

canon. Nous nous plaignons qu'il manque en France : je crois qu'il serait facile à notre gouvernement de faire un arrangement à ce sujet avec la régence de Tunis. La quantité qu'on en retire des terres est si considérable, que ce serait, je crois, un projet proposable et utile à la France.

J'ai eu le plaisir de voir pour la première fois, dans ces contrées, un très bel oiseau qu'on appelle *houbara*. Je crois que Shaw est le seul auteur qui l'ait connu[1]. J'en ai l'histoire complète.

Nous avons eu, au milieu de l'hiver, des chaleurs presque égales à celles de nos étés : mon thermomètre est monté plusieurs fois à 20 et 24 degrés dans le mois de janvier. Les jours moyens étaient fort tempérés, et je n'ai souffert du froid que pendant cinq à six jours. Le vent du nord soufflait alors avec impétuosité, et il tombait un peu de pluie; néanmoins mon thermomètre n'a jamais baissé au-dessous de trois degrés, même à sept heures du matin. J'ai éprouvé beaucoup d'ennui à Caïrouan,

[1] Voy. Shaw, t. I, p. 326 et planche.

parce que nous y avons séjourné pendant plus de quinze jours. Point de plantes, peu d'oiseaux, encore moins de minéraux. Livré à moi-même, je comptais les heures et brûlais d'envie de marcher vers des montagnes que j'apercevais dans le lointain.

Le moment du départ est enfin arrivé : nous avons continué de marcher droit au midi, et le troisième jour nous sommes entrés dans une plaine immense située entre deux chaînes de montagnes qui se dirigent à peu près du nord au sud. Nous partions régulièrement sur les sept heures du matin ; notre marche était ordinairement finie à midi ; je dînais promptement, je m'armais de mon fusil et j'allais herboriser, accompagné d'un de mes nègres ou de gens du bey, selon qu'il y avait plus ou moins de danger de rencontrer des voleurs ou des bêtes féroces. Quelquefois je m'écartais d'une ou deux lieues. Chaque plante nouvelle que je trouvais me donnait un sentiment de plaisir inexprimable : c'était pour moi une nouvelle conquête. Enfin, après huit jours de marche, nous sommes arrivés au bord du désert, dans une ville que l'on nomme *Cafsa*, distante de Tunis d'environ soixante-

dix lieues, autant que j'ai pu l'estimer en comptant les heures de marche.

Pas une seule habitation sur notre route; beaucoup de ruines peu intéressantes, à la vérité, mais qui prouvent que cette partie de l'Afrique, quoique la plus aride du royaume de Tunis, était autrefois habitée. Je les ai visitées avec soin, sans rencontrer aucune inscription ni aucun reste d'édifice qui vaille la peine d'être cité. J'ai pris exactement le nom des lieux, leur distance, leur situation relative, afin de pouvoir découvrir ce qu'ils étaient autrefois. Aujourd'hui, ces plaines immenses n'offrent l'aspect que d'un vaste désert. Les Arabes bédouins sèment l'orge dans le voisinage des ruisseaux, qui sont au reste très rares. Depuis Tunis jusqu'au Gerid, je n'ai pas trouvé une seule rivière. La culture de l'olivier serait, si je ne me trompe, la seule qui réussirait dans ces contrées. J'en ai vu de sauvages qui étaient beaucoup plus forts que ceux de Provence. Le cyprès, le cade, le *rhus oxyacantha*, une sorte de pin à feuilles fines, croissent dans beaucoup d'endroits, et forment çà et là des bosquets qui consolent un peu la vue de l'aridité des plaines. A quelques jour-

nées en deçà de Cafsa, j'ai observé beaucoup de mastics : ce sont de très beaux arbres qui ne s'élèvent pas à une grande hauteur, mais dont la tête s'étend fort au large. Les Maures en ramassent le suc pour le mâcher; ils n'en font aucun commerce. Ces arbres étaient couverts de fleurs lorsque je les ai rencontrés. Il y a pareillement beaucoup de gazelles aux environs de Cafsa. Les gens du bey leur donnaient la chasse à cheval, suivis de lévriers; souvent ils les attrapaient à la course : leur chair est très bonne à manger.

Nous avons campé pendant quatre jours aux portes de Cafsa. Cette ville située entre des montagnes calcaires et arides, dans un lieu bas, est très mal bâtie. Elle n'est défendue que par un vieux château qui commence à tomber en ruines, où le bey tient une garnison de 40 Turcs. Ce nombre suffit pour mettre les Arabes à la raison, tant est grande la peur qu'ils ont des Turcs. Les maisons de Cafsa sont bâties sur le même modèle que toutes celles de Barbarie; les murailles sont de boue, quelques-unes de briques; les portes, les fenêtres, tous les meubles sont en bois de dattier; on n'en connaît point d'autres dans ces con-

péditive, nous n'avons entendu parler de rien.

J'ai parcouru la ville de Cafsa, et j'y ai trouvé plusieurs inscriptions, malheureusement la plupart effacées. On lit sur plusieurs pierres du château les noms d'Antonin, de Trajan, d'Adrien. Le commerce de Cafsa consiste principalement en laines, en baracans, huile, olives, grenades, en dattes beaucoup moins estimées que celles du Gerid. Le peuple y est dans la misère parce qu'il est très paresseux, et que la régence de Tunis sait bien le dépouiller du superflu. A quelques lieues au S. E. de Cafsa sont deux autres pays que je n'ai pas eu le loisir de visiter. L'un se nomme *Saïquet* et l'autre *Aïsch*. Les Maures y logent dans des maisons. On m'a assuré que ces lieux étaient fertiles, et qu'on y voyait des plantations d'oliviers, de dattiers et d'autres arbres fruitiers du pays.

Quelques heures après notre départ de Cafsa, nous commençâmes à entrer dans le désert, ayant à droite et à gauche les deux chaînes de montagnes dont j'ai déjà parlé. Pendant deux jours on ne trouva que de l'eau saumâtre; heureusement j'en avais fait provision à Cafsa. Le

troisième jour nous campâmes tout près de Elhammah, petit pays du Gerid, où les Maures ont une habitation et de grandes plantations de dattiers. Un peu avant cet endroit finissent les deux chaînes de montagnes entre lesquelles nous marchions depuis long-temps ; elles se joignent à deux autres dont l'une s'allonge vers l'est, et l'autre vers l'ouest. Ce sont les bornes du désert ; elles sont habitées par des Arabes vagabonds qu'il est dangereux de rencontrer. J'ai observé près de Elhammah un rocher de très beau grès rouge dont j'emporte des échantillons. Le lendemain nous partîmes pour Tozer, où nous arrivâmes de très bonne heure. Le bey fit dresser le camp au côté droit de la ville, si l'on peut donner ce nom à un assemblage de maisons de boue. Tozer est un lieu très renommé pour les dattes ; elles passent pour les meilleures de tout le Gerid après celles de Nefta. Les eaux sont ici très abondantes ; mais elles ont le goût saumâtre et amer. Nous étions obligés d'en envoyer chercher à Elhammah, où elles sont excellentes. Les environs de Tozer m'ont donné quelques jolies plantes, entre autres une superbe espèce d'orobanche à fleurs violettes,

une sorte de *paliurus* qui s'élève fort haut, un apocin, une nouvelle espèce de *periploca*, etc. Le bey m'a fait présent de trois à quatre oiseaux rares. J'ai empaillé un *cafsa*, espèce de moineau qui niche dans les maisons, et dont le chant est fort agréable; il ne se trouve que vers le désert. Le serpent que les Arabes appellent *leffah* est fort commun dans ce pays, ainsi qu'un gros scorpion noir dont la morsure est très dangereuse; j'en ai trouvé deux fois dans ma tente, et je ne me couchais jamais sans inquiétude. Les grives, les canards sauvages, les tourterelles, sont communs au Gerid. Je me donnais souvent en herborisant, le plaisir de la chasse.

A cinq lieues au sud-est de Tozer est un autre canton assez étendu où l'on trouve de bonnes oranges, d'excellens limons doux, des grenades en abondance: c'est Nefta. Les dattes de ce lieu sont les plus estimées du royaume; on en fait un commerce considérable. Près de Nefta commence un immense lac d'eau salée qui se nomme *lac des Marques*[1]; on dit qu'il a plus de 20 lieues de long. A quelques lieues

[1] Schibkah el Lowdiah; le *Libya palus* des anciens géographes. (Sh.)

vers le midi de Tozèr, est une mer de sable qu'on appelle mer de Pharamond[1]; il est dangereux de s'en approcher; des voyageurs arabes y ont péri pendant mon séjour au Gerid : le bey n'a pas voulu me permettre d'aller le voir.

Loudian est encore un pays de dattes, à trois lieues à l'est de Tozer. J'y ai passé une nuit sur la dure, et j'en ai visité les environs. Les oliviers de ce canton sont les plus beaux que j'aie encore vus. L'orge vient à merveille dans les jardins; mais les habitans sont souvent pillés par un chef arabe qui réside dans les montagnes voisines du désert. J'ai vu des ruines fort étendues près de Loudian : elles paraissent être du temps des Romains. Une grande tour de forme carrée subsiste encore dans son entier. Les eaux sont très abondantes presque dans tout le Gerid, ce qui est bien étonnant dans un pays où les pluies ne tombent que très rarement : il faut qu'elles filtrent de très loin à travers les sables.

Le désert proprement dit n'est qu'une immense mer de sable qui fatigue et attriste la vue

[1] Le *Tritonis lacus* de l'antiquité. (Sh.)

par son uniformité ; on n'y voit ni verdure ni habitation humaine. La nature paraît morte dans ces tristes contrées; les vents y sont très fréquens; lorsqu'ils soufflent avec impétuosité toute l'atmosphère est obscurcie par une vapeur de sables volans qui ne laissent voir le soleil que comme au travers d'un brouillard épais; alors les voyageurs sont obligés de s'arrêter et d'attendre que le calme soit rétabli. Pendant l'été on ne voyage que la nuit : la chaleur brûlante du soleil réfléchie par les sables suffoquerait nécessairement ceux qui oseraient s'y exposer durant le jour.

Les laines du Gerid passent pour les meilleures de tout le royaume; on en fait un commerce considérable. Les gens du pays se servent d'un sable très fin pour les blanchir ; ils les lavent, puis les saupoudrent avec ce sable. Après les avoir laissées dans cet état pendant quelques jours, ils les lavent une seconde fois. Cette opération leur donne un beau blanc. Les Geridiens vivent de dattes, d'orge, de sauterelles préparées avec le sel et l'huile ; ils sont aussi très friands des chiens, coutume qu'ils ont conservée de leurs ancêtres. Leur commerce consiste en laines, baracans, peaux d'autru-

ches, et surtout en dattes. Ils seraient riches s'ils n'étaient continuellement pillés et par leurs chefs et par les Arabes vagabonds. Ce sont des sujets très peu attachés à leur prince; ils ne lui paieraient très certainement rien s'il ne les y forçait les armes à la main. Le teint de ces peuples commence à tirer sur le noir; ils sont assez grands et d'une constitution sèche. De l'autre côté du désert, au midi, commence le pays des nègres qu'on appelle *Ouaregli;* j'ai vu un de leurs princes dans le temps que j'étais au Gerid. Il ne faut que six jours pour aller de Tozer dans les cantons qu'ils habitent.

Les Geridiens quittent leurs maisons pendant l'été pour aller respirer le frais dans les jardins; quoique plantés au hasard, ces lieux offrent un spectacle qui plaît par sa variété et son désordre même. Ce sont des forêts de dattiers, d'orangers, de vignes, d'amandiers, plantés très près les uns des autres, et qui donnent un ombrage impénétrable aux rayons du soleil. On voit aussi çà et là de beaux tapis de verdure où il est agréable de se reposer.

Vers la fin de février nous abandonnâmes sans regret le Gerid pour revenir vers Cafsa; nous suivîmes la route que nous avions faite

jusqu'à quatre journées au-delà de Cafsa. Le bey me fit appeler pour me demander si j'étais curieux de voir les ruines de Spaïtla[1]. Je l'assurai que rien ne pouvait me faire plus de plaisir. Il me dit que nous y séjournerions, et que j'aurais le temps de les visiter à loisir. Nous y arrivâmes le 5 mars, sur les deux heures après midi, et nous campâmes au côté gauche des ruines. Ce sont, sans contredit, les plus belles de tout le royaume, et elles méritent bien d'être visitées. L'enceinte de la ville avait au moins deux milles de circonférence. On distingue encore très bien l'alignement des rues, les restes de plusieurs beaux édifices, etc. Au midi de la ville, à peu de distance, est un superbe arc de triomphe de forme à peu près carrée ; je ne peux mieux le comparer qu'à la porte Saint-Denys, excepté que la façade était soutenue par quatre colonnes d'ordre corinthien, qui sont actuellement tombées. Au pied de l'arc de triomphe, commence un pavé en grandes pierres plates oblongues, qui conduit droit au centre de la ville, à un grand édifice de forme carrée; il paraît, par une inscription

[1] L'ancienne Suffetula.

que j'ai copiée sur une des pierres, que c'était un temple. Plus loin, dans la même direction, est un magnifique palais divisé en trois corps de bâtimens ornés de colonnes et de pilastres d'ordre corinthien. Il est figuré dans l'ouvrage de Shaw, mais avec peu d'exactitude[1]. La façade est actuellement tombée; les colonnes qui la soutenaient ont 19 pieds de longueur sur 9 de circonférence.

Les ruines de Spaïtla sont situées dans une plaine immense couronnée de hautes montagnes. Au couchant et au midi elles se perdent dans le lointain et offrent des points de vue très agréables et très diversifiés. J'y ai trouvé de très jolies plantes et une sorte de pin dont je vous envoie des cônes. Tout près des ruines, coule un fort ruisseau d'eau douce dont les bords sont agréablement ombragés de lauriers-roses. Il prend sa source à peu de distance au-dessus de la ville, et se perd dans les sables un peu au-dessous; il est traversé par un

[1] Shaw considère comme trois temples réunis dans une même cour, l'édifice que Desfontaines regarde comme un palais divisé en trois compartimens. Voy. tom. I, p. 260, tr. fr.

aquéduc qui conduisait les eaux à Spaïtla. J'ai copié une inscription intéressante gravée sur une pierre de l'arche du milieu : c'est un ouvrage des Romains.

Il est bien triste que ce beau pays soit inculte et qu'il soit infesté de voleurs; ce sont les Maigers, nation arabe, qui habitent ces contrées. Ils passent pour les plus méchantes gens de tout le royaume. Il y a quatre ans qu'ils pensèrent assassiner plusieurs gens du bey qui s'étaient écartés du camp pour aller voir les ruines. Les Maigers s'étaient cachés au nombre de plus de soixante dans le vallon formé par le ruisseau ; ils tirèrent plusieurs coups de fusil sur les gens du bey : ceux-ci remontèrent promptement sur leurs chevaux et retournèrent au camp. Le bey y vint aussitôt à la tête de son armée ; quatre de ces brigands furent arrêtés et eurent la tête tranchée.

J'ai visité avec un plaisir inexprimable les ruines de Spaïtla; l'architecture en est si belle, si ressemblante à celle de nos jours, que je ne croyais plus être en Barbarie. J'ai quitté ce beau lieu avec regret ; nous avons marché au nord-ouest pendant plusieurs heures, dans une forêt de pins et de genévriers de Phénicie,

puis nous sommes descendus dans une grande plaine verdoyante située entre deux longues chaînes de montagnes. Nous avons campé pendant plusieurs jours auprès des ruines de Sbiba. Celles-ci sont situées à environ sept heures de marche au nord de Spaïtla ; elles sont bien moins belles, mais beaucoup plus étendues ; on y voit néanmoins les restes de grands édifices et trois fontaines publiques à demi-tombées. Je n'ai pu déchiffrer aucune inscription. J'ignore le nom que les anciens donnaient à cette ville, mais je crois que Shaw a commis une erreur à son sujet[1]. Les Turcs brûlèrent, près des ruines, un superbe olivier qui était fort ancien. A peu de distance coule un fort ruisseau qui descend des montagnes situées à l'ouest ; elles sont couvertes de bois. Les lions et les tigres y sont aussi fort communs ; heureusement je n'en ai rencontré aucun dans mes promenades. J'ai trouvé, dans les environs de Sbiba, de très jolies plantes qui m'ont dédommagé des fatigues que j'ai essuyées. De Sbiba nous avons été camper à quelques lieues

[1] Le nom ancien est *Sufes* ; Shaw dit à tort que c'est *Tucca Terebinthina*.

au nord, tout près d'un saint ou marabout. Les eaux découlent en abondance des montagnes qui bornent la plaine, et y entretiennent la fécondité. Les Arabes qui habitent ces cantons se nomment *Ouedali*; ils logent sous des tentes et sont beaucoup moins méchans que les Maigers, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre. Lebey les a forcés de faire la paix pendant notre séjour dans ces contrées; ils l'ont célébrée par des courses à cheval, par des fêtes et des présens. Il est bien fâcheux que la belle plaine de Sbiba soit inculte : le terroir en est excellent, le froment et l'orge y viendraient en abondance. Toutes les montagnes qui l'entourent sont couvertes d'une belle verdure et très bien cultivées.

Je les ai visitées avec soin, et j'y ai trouvé plusieurs jolies plantes, une nouvelle espèce d'asphodèle sans tige, un joli *rhamnus* à feuilles fines, l'*ixia crocata*, le *stapelia urens*, plusieurs *geranium*. Nous avons séjourné pendant plus de quinze jours dans ces contrées, où je ne me suis pas ennuyé parce que j'y trouvais des plantes et des oiseaux. Vers la fin de mars, nous avons marché du côté de Kef, ville frontière du royaume, assez bien forti-

fiée ; tous ses environs sont fertiles et bien cultivés. On y rencontre des ruines à chaque pas. Dans tout ce canton, les Maures habitent sous des toits; c'est la partie la plus riche et la plus féconde du royaume ; on y cultive le mûrier pour les vers-à-soie, le safran, l'olivier, le figuier, etc. J'ai traversé le Megerdah deux fois, visité un pays agréable habité par d'anciens Andalous, et dont les maisons sont couvertes de tuiles comme celles d'Europe ; et enfin, je suis arrivé à Tunis le 8 avril, jouissant d'une parfaite santé ; je ne vous envoie, monsieur, qu'un très court tableau de mon voyage. J'ai pris beaucoup de notes sur les pays où j'ai passé, sur les arts, la culture, les moeurs des habitans, les diverses tribus d'Arabes qui habitent le royaume, sur les ruines que j'ai rencontrées. J'ai acheté des médailles, copié beaucoup d'inscriptions qui pourront éclairer la géographie ancienne de ce pays ; mais ce n'est pas en voyageant qu'on peut faire quelque chose de suivi.

J'ai reçu des lettres de M. de Kercy, consul d'Alger ; il me dit d'attendre la décision des affaires d'Espagne et d'Alger. Sans cette fâcheuse guerre, j'aurais eu au moins autant de

facilités pour voyager dans le royaume d'Alger que dans celui de Tunis. Les beys de Constantine et de Mascara sont prévenus de mon arrivée, et très disposés à me bien recevoir. Mais il faut que tout soit tranquille.

Le gouvernement de Tunis m'a donné, avec une honnêteté sans égale, les secours dont j'avais besoin. Le bey m'a comblé d'amitiés; il aimait à s'entretenir avec moi; j'allais souvent dans sa tente, et toutes les fois que ses gens tuaient quelques oiseaux qui lui paraissaient rares, il ne manquait jamais de me les envoyer: aussi j'étais obligé de voir les malades dont la santé l'intéressait, et je le faisais avec grand plaisir. Sidy Moustapha, son premier ministre, est attaqué de la goutte et de la gravelle; il m'a prié, au nom de Dieu, de trouver quelque soulagement à son mal. Je le désirerais ardemment, lui devant une reconnaissance infinie. M. Desparron, vice-consul, va faire savoir au ministre la manière obligeante dont j'ai été traité.

Il y a ici un botaniste de Danemark qui n'aura pas les mêmes avantages que moi, et qui ne pourra pas voir les mêmes lieux. Je connais aujourd'hui une grande partie du royaume

de Tunis. En peu de jours je partirai pour Zawan, où l'on me promet beaucoup de plantes. Le mois d'avril est ici la saison du printemps. J'herborise du matin au soir.

III.

Deuxième lettre de M. Desfontaines à M. Lemonnier, de l'Académie des Sciences.

Tunis, le 12 août 1784.

Monsieur,

Depuis le mois d'avril, j'ai fait divers voyages dont j'aurai l'honneur de vous entretenir successivement. La saison des plantes est passée : je suis sédentaire, et je vais m'occuper maintenant à rédiger les observations que j'ai faites, pour vous en faire part. Si elles méritent le suffrage de l'Académie et le vôtre, mes vœux seront remplis. Il sera mention, dans cette lettre, de la Mamelif[1], de Soliman, de Porto-Farina, de Bizerte, et de Zawan.

[1] Hammam el Enf.

La Mamelif est une montagne située à l'extrémité de la rade de Tunis, à trois lieues de distance de cette ville. Elle est célèbre par les bains chauds auxquels les Tunisiens attribuent des vertus admirables pour la guérison de toutes sortes de maladies. Ils s'y rendent en foule dans toutes les saisons de l'année, mais surtout au printemps. S'il ne faut pas ajouter foi à toutes les merveilles qu'ils en racontent, on ne saurait cependant refuser à ces eaux la propriété de guérir la gale, et surtout la maladie vénérienne, encore plus commune ici que dans nos climats[1]. J'ai vu des malades qui en étaient infectés, guéris par ce seul secours dans l'espace de quelques mois, ce qu'il faut sans doute attribuer aux sueurs abondantes que ces bains procurent; peut-être aussi que la grande quantité de sel marin qu'ils tiennent en dissolution y contribue pour quelque chose, car les gens du pays assurent que leurs autres bains chauds n'ont pas la même vertu.

Les bains appartiennent au bey; ils sont

[1] Cette maladie n'est point dangereuse en Afrique; les Maures vivent et vieillissent avec elle sans y faire beaucoup d'attention. (*Note de Desfont.*)

commodes et bien tenus. Le thermomètre de Réaumur s'y élève à la hauteur de 32 degrés. On peut les prendre au terme que l'on veut, au moyen d'un robinet que l'on ouvre pour donner passage à un ruisseau d'eau froide qui y tombe. A peu de distance de là, est une fontaine dont les eaux sont encore plus chaudes de quatre degrés que celles des bains. Celles-ci sont purgatives, et excitent même quelquefois le vomissement [1].

La Mamelif a peu d'élévation : une heure et demie suffit pour monter au sommet. Elle est le commencement d'une chaîne de montagnes qui, en se dirigeant du nord-est au sud-ouest, traverse le royaume jusqu'au désert de Sahara. Cette longue chaîne oppose une barrière aux nuages qui sont presque toujours amenés par les vents du nord : ils s'y arrêtent, s'y condensent, s'y résolvent, et c'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer principalement la sécheresse qui régne continuellement dans la partie méridionale du royaume, tandis que

[1] J'ai observé dans ces eaux une grande quantité de tortues, *testudo lutaria* (Lin.) La même espèce se retrouve aussi dans les eaux froides. (*Note de Desfont.*)

celle du nord, située en deçà des montagnes, est arrosée de temps en temps par des pluies bienfaisantes qui la tempèrent et la fertilisent.

J'ai trouvé dans les montagnes de la Mamelif plusieurs plantes rares, entre autres une iris à fleurs jaunes et à feuilles étroites qui se plaît dans les lieux les plus arides, un beau cyprès, un daphné approchant du *Daphné dioica* de Gouan, etc.

L'arbousier, le sain bois, la bruyère à plusieurs fleurs, la mauve en arbre, le myrte, le lentisque, le laurier-rose y croissent en abondance. Ces jolis arbrisseaux forment çà et là des massifs agréables, le long des vallons et dans tous les lieux humides. Je vous ferai cependant observer, Monsieur, que les montagnes d'Afrique sont en général beaucoup moins fertiles que celles de nos climats : jamais le printemps n'y fait naître ces beaux tapis de verdure émaillés de fleurs, où mes yeux se reposaient avec tant de plaisir lorsque j'herborisais dans nos alpes d'Auvergne et du Dauphiné. Je crois pouvoir avancer avec certitude que le nombre des plantes du royaume de Tunis se monte à peine à mille ou douze cents espèces, tandis que la seule province du Dauphiné,

beaucoup moins étendue, en produit plus de deux mille; et, comme le règne animal est essentiellement lié au règne végétal, on ne doit pas être surpris qu'il s'y trouve aussi un plus petit nombre d'animaux, et que les espèces même les plus utiles y soient moins multipliées que dans nos climats.

Le terrain qui s'étend depuis la base de la montagne jusqu'à la rade est bas et marécageux. Les pluviers dorés, les bécassines, et plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, y abondent pendant l'hiver. C'est dans ce lieu que j'ai observé pour la première fois une belle espèce d'hirondelle appelée par Linné *Hirunda pratincola*, en français, perdrix de mer. Elle paraît ici vers le commencement de mars, et y demeure jusqu'à la fin de l'automne. Les hirondelles communes de nos climats y arrivent aussi à peu près dans le même temps, et y font le même séjour.

A trois lieues au sud de la Mamelif, est la petite ville de Soliman, située au milieu d'une grande plaine couronnée de montagnes. Les environs sont très riants, et offrent l'image de l'abondance. On y fait de riches récoltes d'orge, de froment et d'olives. Les habitans

sont d'origine espagnole, et les chrétiens en sont très bien accueillis. A trois ou quatre lieues au nord-est de Soliman, est le village de Corbus, où l'on cultive des cannes à sucre que les gens du pays vendent à Tunis. Il y a aussi dans ce lieu un bain d'eau très chaude : le thermomètre de Réaumur y monte à 46 degrés.

La rade de Tunis est une des plus belles et des plus vastes de toute la Méditerranée : bornée au sud par les montagnes de Corbus, au sud-ouest par la Mamelif, au nord par la rive de Carthage, elle offre un abri sûr aux vaisseaux qui y mouillent. Le vent du sud-ouest, autrement dit vent de Soliman, est le seul dont ils aient à craindre. Le rivage, du côté des montagnes de Corbus, s'élève beaucoup; celui de Carthage, au contraire, est presque à fleur d'eau. Cette ville était bâtie le long de la côte, sur une espèce d'isthme large d'environ une lieue, qui s'élève et se rétrécit insensiblement en s'avançant vers la mer. La pointe de cet isthme fixe l'entrée de la rade. Là est un petit village nommé Sidy Bouseïd, du nom d'un fameux marabout ou saint qui y a été enterré, et en l'honneur duquel il est dé-

fendu aux chrétiens d'approcher de ce lieu. On y voit encore une vieille tour appelée fort Saint-Louis, que l'on dit avoir été bâtie du temps des croisades.

Les ruines de Carthage n'offrent plus rien d'intéressant : trois grandes citernes, les débris de l'aquéduc, quelques vieilles murailles, des monceaux de pierres répandus çà et là dans la campagne sont tout ce qui reste de cette fameuse rivale de Rome. La charrue a passé sur ses murs, et l'on sème le blé au milieu des ruines. C'est bien le cas de dire : *Etiam periere ruinæ.*

La rade n'est défendue que par deux forts situés sur la rive droite. Le principal se nomme le fort de la Goulette; celui-ci est bâti sur le bord d'un canal qui établit la communication du lac avec la rade.

Le lac de Tunis peut avoir cinq à six lieues de circonférence; sa forme paraît circulaire. Les immondices qui s'y rendent continuellement le comblent peu à peu, et sa plus grande profondeur n'excède guère cinq à six pieds. Il serait bien facile d'y creuser un port où une flotte nombreuse pourrait mouiller à l'abri de tous les vents; mais les Tunisiens n'en ont ni

le pouvoir ni la volonté; ils regardent même le peu de profondeur du lac comme leur sauvegarde contre les puissances chrétiennes. Il est très poissonneux, et sa surface est presque toujours couverte de beaux flamants et autres oiseaux aquatiques. Lorsque les vents de nord soufflent avec impétuosité, les eaux sont poussées hors du lac par le canal de la Goulette. Alors la vase qui reste à sec exhale une odeur infecte qui se répand au loin, et même jusque dans la ville. Ses bords sont peu élevés, et les plaines marécageuses qui l'entourent sont très fécondes. A une lieue et demie à l'est, est la *Marse*, où plusieurs riches habitans de Tunis ont des maisons de campagne et de jolis jardins plantés de vignes, de grenadiers et d'orangers, à l'ombre desquels ils vont se reposer pendant l'été. On y cultive, le long des bords de la mer, beaucoup de melons et des pastèques excellentes.

En suivant la côte vers le nord, pendant trois ou quatre heures, on traverse un lieu montueux planté d'oliviers, puis on descend dans une belle plaine au milieu de laquelle coule le *Mejerdah*. Semblable au Nil, ce fleuve dépose, dans ses inondations, un limon qui

engraisse la terre et la féconde : aussi ses bords sont presque toujours couverts de riches moissons. C'est dans les contrées à environ six lieues au nord de Carthage, que l'on retrouve encore les ruines d'Utique; mais à l'exception de l'aquéduc, des citernes et de quelques murs, elles sont toutes ensevelies sous le sable. L'histoire nous apprend qu'Utique était une ville maritime; aujourd'hui, les ruines sont distantes de la mer de près de deux lieues.

A environ quatre lieues au nord-est d'Utique, est Porto-Farina, que les Maures appellent *Gar-el-Meleh* : cette ville, fort petite, est située au bord de la mer, à la base d'un long promontoire qui la met à l'abri des vents du nord. C'est dans le port de cette ville que le bey fait construire les plus forts corsaires qu'il envoie contre les puissances chrétiennes. Les maisons de Porto-Farina, bâties en amphithéâtre le long de la montagne, offrent dans le lointain un fort beau coup d'œil. Ce pays est riche, et l'on y est plus en sûreté que dans tout autre endroit de la Barbarie, parce que le caïd ou chef y exerce une justice sévère.

Le golfe de Porto-Farina est très sûr contre

tous les vents; mais son entrée se comble de jour en jour par les sables que la mer y entasse sans cesse : aujourd'hui les gros bâtimens marchands n'y sauraient plus entrer.

Le promontoire de Porto-Farina s'avance à plus de trois lieues dans la mer : c'est le commencement d'une autre chaîne de montagnes parallèle à celle de la Mamelif, c'est-à-dire dont la direction s'étend du nord-est au sud-ouest. Vers son extrémité, il y a des monceaux de sable blancs comme la neige, que l'on aperçoit de très loin. Sa base est bien cultivée, et lorsque l'on est sur le sommet on jouit d'un très beau spectacle. Au midi, la vue s'étend jusqu'aux montagnes de la Mamelif et de Zawan, qui ne paraissent dans le lointain que comme des nuages légers. Du côté de l'ouest, elle découvre une plaine immense couverte des plus riches moissons. A l'est et au nord, elle se perd sur la Méditerranée. Enfin, si on l'abaisse vers la base de la montagne, elle se repose délicieusement sur des jardins bien cultivés, où une verdure toujours nouvelle est entretenue par des sources d'eau vive, et par le voisinage de la mer.

J'ai trouvé, dans les environs de Porto-

Farina, plusieurs jolies plantes, entre autres une très belle espèce de scrophulaire dont je vous envoie des graines, et que je crois nouvelle. Quelques jours avant mon départ, le caïd ou chef me fit conduire dans un lieu où l'on avait découvert une mine abondante de mercure, sous le règne d'Aly Bey, père de celui qui gouverne aujourd'hui. Ce prince l'ayant appris la fit boucher aussitôt, en disant: Si les princes chrétiens savaient qu'il y a des mines dans mon royaume, je n'y vivrais plus en sûreté.

La ville de Bizerte est située à 7 lieues au nord-ouest de Porto-Farina, entre un grand lac et la mer; c'est une des plus commerçantes de toute la Barbarie. On y fait des chargemens considérables d'huile, de légumes et de blé que l'on transporte à Malte, à Livourne, à Marseille, etc. Les environs de la ville sont bien cultivés et les jardins s'étendent fort au loin du côté de l'ouest. J'ai vu près de Bizerte de belles plantations de coton.

Le lac est très poissonneux; sa largeur est peu considérable, mais, en revanche, il s'étend jusqu'à *Matter*, ville ancienne dont on voit encore les ruines plus de sept lieues à

l'ouest de Bizerte. Il est fort rétréci dans son milieu et comme divisé en deux. Il communique avec la mer par un canal fort étroit sur le bout duquel la ville est bâtie. On pourrait y creuser facilement un port aussi sûr que celui de Marseille. Autrefois les vaisseaux marchands entraient dans le lac, mais aujourd'hui, le canal ne reçoit que de très petits corsaires et des bateaux. J'ai observé pendant le temps que j'ai passé à Bizerte, que les eaux de la mer entraient constamment dans le lac depuis midi ou midi et demi jusqu'à trois heures, et qu'elles en sortaient pendant les heures suivantes[1]. Mais l'arrivée des Vénitiens, dont le bruit s'était déjà répandu, a été cause que je n'ai pas osé mesurer l'abaissement alternatif des eaux, qui d'ailleurs n'est pas fort considérable.

La rade de Bizerte est vaste et profonde, les plus gros vaisseaux peuvent s'approcher très près de la ville; c'est à son entrée que sont deux écueils appelés les chiens, autrefois *dracontia* : on les aperçoit facilement des bords de la mer.

Entre Bizerte et Porto-Farina, sont deux

[1] Voy. tom. I, p. 243.

petits villages situés à peu de distance de la mer. L'un se nomme Metelin et l'autre Ras-el-Gibel. Tous les environs sont plantés de vignes et d'oliviers. A peu de distance du dernier, immédiatement sur la côte, on trouve des ruines considérables.

Il me reste encore, monsieur, avant de finir cette lettre à vous parler de Zawan: on appelle de ce nom une petite ville située à dix lieues au sud-ouest de Tunis, à la base d'une montagne qui n'est qu'une continuation de celles de la Mamelif. C'était près de cette ville que commençait l'aquéduc qui conduisait les eaux à Carthage, et dont on voit encore un très grand nombre d'arceaux très bien conservés. Sur la droite et vers le milieu du chemin qui conduit de Tunis à Zawan, dans le lieu d'où sortait la source qui fournissait les eaux à l'aquéduc, sont les ruines d'un beau temple dont les murs solidement bâtis en grandes pierres carrées, subsistent encore dans leur entier. On voit intérieurement dans le contour, un grand nombre de niches qui recevaient sans doute les statues des divinités bienfaisantes qui présidaient aux fontaines.

La ville de Zawan est bâtie au nord de la

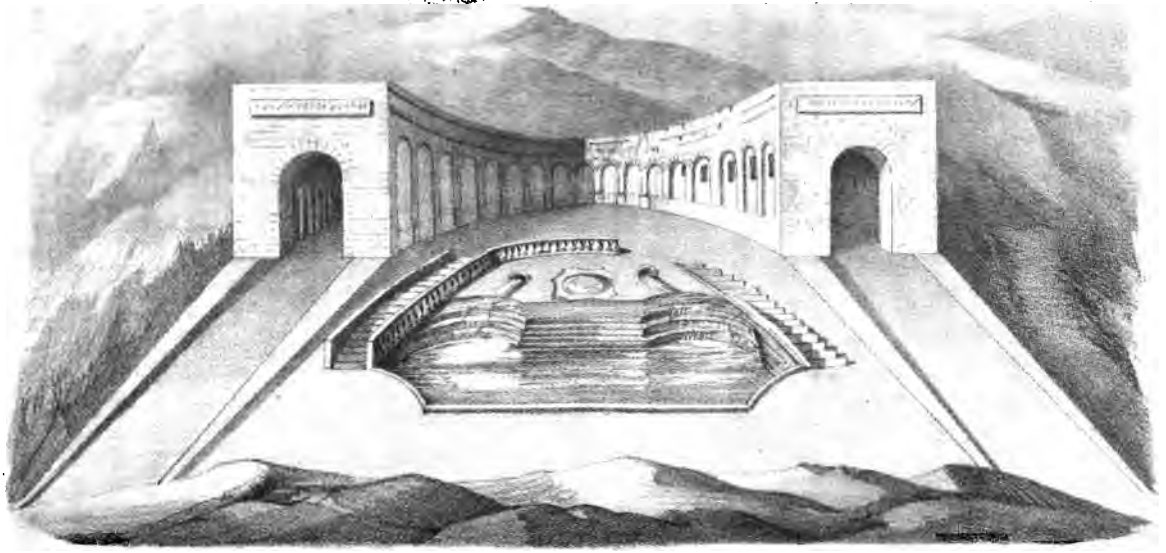

Herson lith. *Imp. chez L. Letronne.*

TEMPLE DE ZAWAN.

Hauteur 25 pieds. Larg.r 100.

montagne qui porte le même nom. Les maisons des particuliers sont très bien fournies d'eau, au moyen d'un grand nombre de conduits souterrains qui s'y distribuent. Il y a à Zawan une célèbre teinturerie de bonnets rouges à la mode des orientaux : il s'en fait un commerce dans la Barbarie et dans tout le Levant, qui se monte au moins à deux millions par an. Il m'a été impossible de rien apprendre relativement aux procédés qu'ils emploient pour faire cette teinture; ils en font le plus grand mystère et s'imaginent être les seuls qui possèdent le secret de donner une belle couleur rouge aux laines. Ce sont les laines d'Espagne qu'ils emploient pour la fabrique.

On teint encore à Zawan beaucoup de cuirs jaunes dont on fait des souliers à la mode du pays. Voici leur procédé qui est très simple : On met sur trois ou quatre livres d'écorce de grenade séchée au soleil et pulvérisée, une livre d'alun ; on délaie le tout dans une quantité suffisante d'eau, puis, après avoir mouillé le cuir, on étend sur la surface plusieurs couches de teinture ; on le met à sécher à l'ombre pendant quelques jours, et lorsqu'il est

bien sec, ils le mouillent encore et l'enduisent de nouvelles couches de teinture, après quoi ils le font sécher comme la première fois. Le cuir prend une belle couleur jaune, mais elle s'efface en peu de temps.

En parcourant la ville de Zawan, j'ai observé beaucoup de vieux murs à fleur de terre, plusieurs colonnes que les Maures ont employées à l'ornement de leurs mosquées et de leurs maisons. Le seul monument ancien digne d'attention est une des portes de la ville; encore est-elle en partie tombée en ruines. Sur une pierre du milieu du cintre, on voit une tête de bélier sur laquelle est posée une couronne et dans la couronne on lit AUXILIO.

Les environs de la ville sont riants et fertiles. L'on y jouit d'un air pur. Les eaux qui sortent en abondance de la base de la montagne, distribuées avec art dans les jardins, y entretiennent la verdure et la fécondité. Les habitans de Zawan commercent beaucoup; ils sont dans l'aisance et par conséquent traitables et humains.

La montagne de Zawan est une des plus élevées de tout le royaume. Je doute néanmoins qu'elle ait plus de 300 toises de hau-

teur perpendiculaire. J'y ai trouvé un beau prunier nain à feuilles blanches en dessous, et une très belle espèce de chardon que je n'ai vue nulle part.

De l'autre côté de la montagne on voit encore quelques ruines et les restes d'un temple élevé, près d'une source dont les eaux allaient se rendre dans l'aquéduc de Carthage: ce lieu se nomme Zuggar.

Vers le milieu du chemin qui conduit de Tunis à Zawan on rencontre les ruines d'Oudenat; elles sont fort étendues. L'on y trouve les restes de deux grands amphithéâtres, des citernes, plusieurs souterrains et un long aquéduc; Shaw n'en a pas fait mention.

IV.

Journal d'un voyage fait le long de la côte de la mer, depuis Tunis jusqu'à Sfax, sur les bords de la petite Syrte.

Je suis parti de Tunis vers le commencement de juillet 1784. La saison des plantes était alors passée; mais j'avais l'espoir d'être dédommagé de mes peines en recueillant des graines, des insectes et autres productions naturelles. J'étais bien aise aussi de voir la partie la plus riche et la plus habitée du royaume, où l'on retrouve un grand nombre de ruines et de beaux monumens qui annoncent encore aujourd'hui son ancienne splendeur. Le bey m'avait accordé des lettres de recommandation pour les caïds ou gouverneurs des lieux que je devais visiter, avec une escorte suffisante pour que je n'eusse rien à

craindre des Arabes bédouins, toujours prêts à dépouiller les voyageurs, et qui feraient encore moins grace à un chrétien qu'à tout autre.

Je dirigeai ma route vers le midi en suivant la côte de la mer, dont je ne m'éloignai que très rarement pendant le cours de mon voyage.

Le premier soir après mon départ, je couchai à quelques lieues au-delà des bains de la Mamelif[1], à l'entrée d'une grande plaine qui s'allonge du nord au sud, entre des montagnes médiocrement élevées d'où découlent, pendant l'hiver, plusieurs ruisseaux qui l'arrosent et la fertilisent. Elle renferme trois petites villes. La plus considérable est Soliman. La seconde se nomme Crombalia : celle-ci est à cinq lieues vers le sud de la Mamelif. Enfin, la troisième, qui porte le nom de Turki, est située à une lieue au midi de Crombalia. Ces villes, qui mériteraient à plus juste titre le nom de village, n'offrent rien d'intéressant. On n'y retrouve ni ruines, ni aucun monument qui atteste leur ancienneté primitive.

[1] Hammam el Enf.

Les environs sont fertiles en blé et embellis par des jardins plantés d'oliviers, de grenadiers, d'orangers et de myrtes.

A quelques milles au-delà de Turki, nous entrâmes dans un bois fort étendu où les oliviers sauvages, les caroubiers, les cyprès, les yeuses, etc., nous donnaient un peu d'ombrage et de fraîcheur : je dis un peu, car les arbres, dans toute la partie méridionale du royaume, si j'en excepte l'olivier, ne ressemblent qu'à des arbrisseaux, et les pins eux-mêmes, que l'on voit dans nos forêts s'élever jusqu'à la hauteur de 80 ou de 100 pieds, n'en ont guère ici que 15 à 20 d'élévation.

Le bois dont je viens de parler s'étend, le long des bords de la mer, jusque dans le voisinage de Hammamet. Je n'étais plus éloigné de cette ville que d'environ une lieue et demie, lorsque je détournai ma route du côté du sud-ouest, pour aller voir des ruines que les Arabes appellent Czar-el-Zeit. Shaw [1] pense avec raison que ce sont celles de l'ancienne *Siagitana*, et, en effet, les Arabes appellent encore

[1] Tom. I, p. 206, tr. fr. Le voyageur anglais nomme cet endroit Cassir-Aseite.

aujourd'hui la partie du bois qui les avoisine *Hangar-el-Siagitana*, ou bois de la Siagitana. J'ai aussi transcrit à Hammamet deux inscriptions gravées sur des pierres qui forment le jambage de la porte d'une maison, où on lit le nom de Siagitana. Le propriétaire m'a assuré qu'elles avaient été apportées du terrain où sont les ruines. Voici ces inscriptions :

VICTORIAE ARMENIACAE PARTHICAE MEDICAE
AVGVSTORVM A. SACRVM CIVITAS SIAGITANA
DD. PP.

IMP. CAES. DIVI SEPTIMI SEVERI PARTH.
ARABICI ADIABETANICI MAX. BRIT. MAX.
FIL. DIVI M. ANTONINI PII GERMANICI
SARMAT. NEPOT. DIVI AELII HADRIANI
ABNEPOTI DIVI TRAIANI PAR. ET DIVI
NERVAE ADNEPOTI M. AVRELIO ANTONINO
PIO. FEL. PAR. MAX. BRIT. MAX. GERM.
MAX. IMP. III. COS IIII PP.....
CIVITAS SIAGITANORVM
DD. PP.

Il était deux heures après midi lorsque j'arrivai à Hammamet. La chaleur excessive à la

quelle j'avais été exposé pendant le temps de la journée où elle se fait sentir avec le plus de violence, m'avait fait beaucoup souffrir et avait épuisé mes forces. Je me reposai un peu, puis j'employai le reste du jour à visiter l'intérieur et les environs de la ville. Elle est située au bord de la mer, à la pointe d'un isthme fort bas et fort étroit. Il semble, lorsqu'on la regarde de loin, qu'elle est bâtie au milieu des eaux. Du reste, cette ville n'offre rien qui mérite l'attention des voyageurs. Quelques colonnes, quelques chapiteaux de marbre enlevés des ruines de *Siagitana*, sont les seuls restes d'antiquité que j'y aie observés. Les maisons sont en plate-forme, et n'ont qu'un étage comme dans toute la Barbarie. Les rues sont si étroites, que deux personnes peuvent à peine y marcher de front. Le mur d'enceinte est assez bien bâti et peut avoir un mille de circonférence. On compte dix-sept lieues de Tunis à Hammamet. Les environs ont un aspect riant; toutes les campagnes voisines sont couvertes de beaux oliviers qui font la principale richesse du pays. On y fait un grand commerce d'huile, d'olives, et même d'orge et de froment, lorsque les pluies d'hiver sont

assez abondantes pour produire une riche moisson.

Le golfe de Hammamet s'avance à plus de dix lieues de profondeur dans l'intérieur des terres. Il est parsemé de rochers et de bas-fonds qui en rendent la navigation dangereuse, surtout dans le voisinage de la côte : aussi il n'y a que de petits bâtimens marchands qui puissent venir à Hammamet; encore sont-ils obligés de se tenir au large. Le golfe n'est abrité que contre les vents du nord. Ceux d'est et de sud-ouest y soufflent quelquefois avec beaucoup d'impétuosité et y excitent des tempêtes.

Je partis de Hammamet vers le milieu de la nuit, afin d'éviter la chaleur du jour, et je continuai de suivre les bords de la mer. Après une heure de marche, j'arrivai dans un lieu couvert de ruines que je n'aperçus que confusément alors, parce qu'il faisait nuit; mais ayant eu le loisir de les observer à mon retour, je n'y vis que des monceaux de pierres et de vieilles murailles qui occupent une étendue de terrain considérable. Ce lieu se nomme *Labiad* ou *la Blanche*, parce qu'il y a dans le voisinage des monceaux de sable blanc

comme la neige, que l'on découvre de très loin. Un peu au-delà des ruines, à quelque distance de la mer du côté de l'ouest, est une grosse tour dont les murs sont fort épais. Je pense qu'on y allumait anciennement des feux pour guider les navigateurs pendant la nuit. Les Arabes l'appellent *Bourg-el-Menarah*, Tour de la Lanterne. C'est un ouvrage des Romains, comme il paraît par les inscriptions gravées sur des pierres du sommet de cette tour, inscriptions que Shaw avait transcrites[1]. Elles n'y sont plus aujourd'hui : toute la partie supérieure de la Menarah, telle qu'on la voit gravée dans le voyage de Shaw, a été démolie par les Arabes, qui se font un plaisir et même un acte de religion de détruire et de renverser tous les monumens anciens, parce qu'ils les regardent comme l'ouvrage des chrétiens. Un peu plus loin, nous passâmes sur un vieux pont de plusieurs arches ; il paraît aussi du temps des Romains. Dans cet endroit, nous détournâmes notre route vers l'ouest, en nous éloignant directement des bords de la mer et, après avoir marché pendant plus de deux heures

[1] Tom. I, p. 207, tr. fr.

à travers une grande plaine sablonneuse, nous arrivâmes au pied des montagnes où sont les ruines de l'ancienne *Aphrodisium*, que les Maures appellent encore aujourd'hui Phradise. Elles sont situées sur une espèce de plate-forme très élevée et un peu en pente du côté de l'est. Ce lieu est entouré de ravins profonds, et dominé du nord au sud par des rochers escarpés qui en dérobent la vue. Les ruines peuvent avoir deux milles et demi de circonférence. Presque tous les édifices sont démolis; mais il est facile de juger par le petit nombre de ceux qui ont résisté à l'injure du temps, par la beauté des pierres, l'alignement et la largeur des rues, qu'Aphrodisium était une très belle ville. Le plus beau monument que j'aie observé parmi ces ruines est un grand arc de 50 à 60 pieds d'élévation, sous lequel coule un ruisseau d'eau douce qui prend sa source un peu au-delà. Sa façade est ornée de quatre belles colonnes d'ordre corinthien, et de chaque côté il y a une niche dont le sommet est terminé par une large coquille sculptée en bas-relief. Je suis porté à croire que le monument servait à la décora-

tion d'une fontaine publique. En côtoyant la base des montagnes de l'est au sud, j'ai aussi découvert les ruines d'un ancien port au bord d'un immense lac, qui alors était presque à sec. Il paraît que les vaisseaux y entraient autrefois. Les gens du pays m'ont dit qu'il était rempli d'eau pendant l'hiver, et que, dans cette saison, il communiquait avec la mer par une large embouchure qu'ils appellent *Halc-el-Ouet*, Embouchure de la Rivière.

Les montagnes de Phradise sont habitées par des Arabes bédouins qui ont la réputation d'être grands voleurs. La curiosité les attira vers nous en très grand nombre. On leur dit que j'étais un des médecins du bey; ils ne nous témoignèrent aucune mauvaise intention; plusieurs vinrent même nous conduire et nous montrer le chemin avec beaucoup de complaisance.

Phradise est, par sa situation, un des plus beaux lieux que j'aie vus en Barbarie. Tous les environs offrent une foule de paysages charmans : les cistes, les romarins, les lavandes, et plusieurs autres arbustes odoriférans, couvrent les montagnes, tandis que le myrte,

le lentisque et le laurier-rose ombragent les vallons et les ruisseaux.

Après avoir visité les ruines, nous marchâmes du côté du midi à travers les montagnes, dans un chemin très raboteux et bordé de ravins profonds où la peur de me précipiter avec ma mule me fit mettre pied à terre. Nous descendîmes peu à peu dans la plaine, et sur les deux heures de l'après-midi, nous atteignîmes Herkla : c'est une petite ville bâtie au bord de la mer, sur une éminence pierreuse que l'on découvre de très loin. Herkla est à environ cinq lieues au sud-est de Phradise, et à huit au sud de Hammamet. On y voit quelques ruines antiques, et entre autres un vieux château en partie démoli, dont les murs étaient construits avec beaucoup de solidité en belles pierres de taille. Les environs d'Herkla produisent de l'orge, du maïs, de la dreu, des raisins, des figues et d'excellens melons. Les habitans sont fort insolens envers les étrangers : car, malgré les ordres du bey, que je portais avec moi et que je leur fis voir, j'en reçus un très mauvais accueil. Ce pays n'est aucunement défendu. Les corsaires de Malte

se retirent souvent auprès d'Herkla pour se mettre à l'abri des tempêtes et pour y faire de l'eau. On m'a dit qu'ils descendaient quelquefois à terre pendant la nuit, pour mettre à contribution les caravanes qui vont et viennent continuellement de Tunis à Sfax, ce qui est très facile à des gens bien résolus qui connaissent le pays. Les corsaires de Malte sont extrêmement craints le long de la côte de Barbarie; ils viennent quelquefois jusque dans la rade de Carthage s'emparer des bateaux des Tunisiens. Du temps d'Ali-Bey, père de celui qui gouverne aujourd'hui, ils brûlèrent pendant la nuit, dans le port de Porto-Farina, un grand nombre de corsaires appartenant à la régence. Les Barbaresques n'osent guère attaquer les Maltais, à moins qu'ils ne soient bien supérieurs en nombre et en force : car ils en ont plus d'une fois éprouvé le courage à leurs dépens.

Je passai une fort mauvaise nuit à Herkla, dans une auberge à la mode du pays qu'on appelle *Fondouk*. Le lendemain, je partis pour Suse de très bonne heure. Nous côtoyâmes le rivage de la mer le long d'une immense

plaine sablonneuse et inculte, où je recueillis des graines d'un joli *nitraria* épineux à feuilles glauques et épaisses[1].

Deux heures après notre départ, nous traversâmes l'embouchure d'un grand lac qui, dans la saison des pluies, communique avec la Méditerranée, et où les habitans d'Herkla vont faire la pêche lorsque les chaleurs ont

[1] En voici la description :

Nitraria tridentata.

Tiges. Rameuses, garnies de longues épines, courbées vers la terre, longues de trois à quatre pieds. — *Feuilles.* Alternes, glauques, entières, charnues, cunéiformes, soutenues par un pétiole très court, larges de trois lignes sur trois à quatre de longueur. — *Fleurs.* Petites, disposées en corymbes le long des tiges. — *Calice.* Durable, couronné de cinq petites dents. — *Corolle.* Partagée en cinq pétales blancs, linéaires, obtus, ouverts. Chaque fleur renferme douze ou quinze étamines un peu plus longues que les pétales. — *Filets.* Grêles, un peu écartés. — *Anthère.* Fort petite, divisée en deux loges. — *Stile.* Court, terminé par un stygmate aigu. — *Germe.* Supérieur à la fleur ; il devient une baie ovoïde, rouge, molle, de trois lignes de longueur ; elle renferme une semence triangulaire, allongée, sillonnée sur les faces.

fait diminuer les eaux. Environ une lieue et demie avant d'arriver à Suse, je m'écartai des bords de la mer à la distance de près de trois milles, pour voir les ruines d'Ekouda[1]. Ma curiosité fut bien mal satisfaite : je n'y trouvai que des monceaux de pierres; un vieux château presque entièrement démoli est le seul édifice dont il reste quelques vestiges. Tout près d'Ekouda est un petit village appelé Hammam, habité par plusieurs familles maures. J'arrivai à Suse vers une heure après midi. La chaleur du soleil réfléchie par les sables, sur lesquels j'avais presque toujours marché, me fit beaucoup souffrir pendant cette journée : je ressentais des douleurs cuisantes aux mains, au visage, et mes paupières étaient si gonflées que j'avais peine à voir. Je fus obligé de me reposer pendant un jour et demi, pour réparer mes forces et pour être en état de continuer mon voyage.

La ville de Suse est éloignée de Tunis d'environ 34 lieues; elle est située sur la pente d'une colline, du côté de l'orient. C'est une des plus grandes villes du royaume. Les murs

[1] Cowda (Sh.); Koudiah. (L.)

qui l'entourent ont au moins deux milles et demi de circonférence; ils sont bien bâtis, et défendus par un grand nombre de pièces de canon de différens calibres. A gauche de la ville, tout près d'un marabout, il y a un petit fort que l'on aperçoit à peine et dont les batteries sont à fleur d'eau. On y a mis, depuis la dernière guerre des Vénitiens, de très gros canons, qui pourraient sans doute nuire beaucoup aux vaisseaux qui s'approcheraient pour bombarder la place ou pour la prendre.

L'intérieur de la ville n'offre rien de curieux. Les bazars sont propres et bien voûtés; les mosquées sont assez belles : on m'a dit qu'on avait apporté d'Ekouda la plupart des pierres qui ont servi à les construire. J'ai encore vu à Suse plusieurs colonnes que les Maures ont employées à soutenir les angles de leurs maisons et à en décorer la façade. L'affluence du peuple est si grande dans les rues, que l'on a peine à y marcher. Les habitans sont fort honnêtes envers les chrétiens, ce qui vient sans doute de l'habitude qu'ils ont d'en voir et de commercer avec eux. On fabrique à Suse beaucoup de toiles qui se vendent à

bon marché; leur plus grand défaut est de n'être pas assez frappées. Il y a autour de la ville d'immenses plantations d'oliviers. Les négocians français y achètent beaucoup d'huile, qu'ils envoient à Marseille pour la fabrique des savons. Il se fait aussi à Suse un commerce considérable de laines, de poteries, de souliers et d'étoffes à la mode du pays.

Le golfe peut avoir cinq à six lieues de large; il s'étend, du côté du sud, jusqu'à Mnestir. Les plus gros vaisseaux peuvent s'approcher très près de la ville; mais ils sont exposés à toute la violence des vents d'est, qui soufflent de temps en temps avec beaucoup d'impétuosité sur toute la côte de Barbarie. Tout près de la ville, du côté du nord, j'ai vu les murs d'un ancien port qui étaient bâtis en demi-lune au milieu des eaux. Ils ont été presque entièrement démolis par le choc continuel des vagues. Je n'ai trouvé à Suse qu'une seule inscription : encore était-elle si effacée que je n'ai pu en déchiffrer que quelques mots.

A quatre lieues vers le sud-est est Mnestir, que les Français appellent par corruption *Monastier*. C'est encore une ville maritime

considérable, située à l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance à plus d'une lieue dans la mer. La ville est entourée d'un très bon mur et, de loin, elle offre un joli point de vue. Les campagnes voisines sont plantées de beaux oliviers qui donnent chaque année une riche récolte d'olives. On m'a dit que la navigation était dangereuse dans le voisinage de Mnestir, surtout du côté du midi, à cause des rochers et des bas-fonds dont le golfe est parsemé. Trois heures après notre départ de Mnestir, nous traversâmes les ruines de Lempta. Cette ville, que Shaw [1] prend pour la *Leptis Parva* des anciens, était située au bord de la mer, dans un lieu peu élevé. Elle a été détruite de fond en comble : il n'en reste que des monceaux de pierres qui occupent un terrain d'un mille et demi de circonférence. A une lieue au sud de Lempta se trouve le village de Touboulbe, agréablement situé sur un coteau qui domine la mer. Il y a aussi des ruines dans le voisinage. A peu de distance au-delà de Touboulbe, nous entrâmes dans une grande plaine sablonneuse où j'essuyai la

[1] Tom. I, p. 237, tr. fr.

plus forte chaleur que j'aie jamais ressentie : mon thermomètre, placé sur le sable, montait jusqu'à 45 degrés. J'arrivai aux ruines de Dimess accablé de fatigue, ainsi que mes compagnons de voyage. Heureusement nous y fîmes rencontre d'un Arabe qui nous fit apercevoir des figuiers à l'ombre desquels nous nous reposâmes pendant quelque temps. Il nous apporta de l'eau fort mauvaise ; je la bus avec autant de plaisir que si elle eût été excellente, me trouvant encore fort heureux, car j'étais extrêmement tourmenté de la soif et notre provision était finie.

Les ruines de Dimess[1], qui est l'ancienne *Thapsus*, sont éloignées de la mer d'environ un demi-mille. Elles occupent un espace considérable au bord d'une grande plaine sablonneuse et aride. On y voit beaucoup de pierres amoncelées et éparses, de vieux murs, plusieurs souterrains voûtés. A l'ouest des ruines il y a vingt-cinq citernes situées paral-

[1] M. le colonel Lapie, qui, pour le tracé de ses cartes, a beaucoup emprunté à Shaw, écrit le nom de cette ville *Demas*, d'après l'orthographe anglaise ; mais il faut prononcer Dimess.

lèlement les unes auprès des autres. Chacune a environ cent pas de longueur sur cinq à six de large; leur hauteur perpendiculaire était d'environ huit à dix pieds. Les voûtes sont presque toutes tombées ; il n'y a que les murs latéraux qui subsistent dans leur entier; à peine retrouve-t-on quelques vestiges de l'aquéduc qui y conduisait les eaux. Ce que j'ai vu de plus remarquable à Dimess est un grand môle qui s'avance à plus de cent pas dans la mer : c'est un ouvrage extrêmement solide, construit en pierres de différentes grandeurs, et unies les unes aux autres avec un ciment aussi dur que les pierres mêmes. Les eaux l'ont néanmoins miné insensiblement, et en ont même détaché de très grosses pierres en beaucoup d'endroits, et surtout vers la pointe.

A quatre lieues au sud de Dimess, se trouve la petite ville d'Africa, que les Arabes appellent aussi El-Mehedia, située dans un lieu peu élevé au-dessus de la mer. Je n'ai osé y entrer, parce qu'elle est réputée sainte par les musulmans : j'avais peur d'y être insulté par la populace. J'ai aperçu de loin quelques ruines que l'on m'a dit être celles d'un ancien port. Il y a autour d'Africa de très grandes

plantations d'oliviers, qui sont les plus belles et les mieux cultivées que j'aie encore vues en Afrique.

Toute la partie de la côte qui s'étend depuis Suse jusqu'à sept ou huit lieues au-delà d'El-Mehedia est sans contredit la plus fertile du royaume : elle produit en abondance des olives, du froment, de l'orge, de la dreu, du maïs. On y fait aussi, depuis quelques années, de belles cultures d'indigo et de coton ; mais on n'en récolte pas encore une quantité assez considérable pour en faire commerce avec l'étranger. Il serait difficile de trouver un pays plus fécond, et qui fût en même temps susceptible d'une culture aussi variée que celui dont je viens de parler.

Le maïs et la dreu, que l'on cultive beaucoup dans toute la partie méridionale du royaume, se sèment ordinairement en avril. On est obligé de les arroser souvent, depuis le temps où la semence a été jetée en terre jusqu'à celui de la récolte. Pour cet effet, les Arabes creusent des puits dans le voisinage des champs ensemencés : car les ruisseaux sont extrêmement rares dans toutes ces contrées. Ils emploient des chameaux ou des mu-

les pour élever l'eau, avec de grands seaux de cuir attachés au bout d'une corde qui passe sur une poulie mobile, suspendue à deux grosses perches placées obliquement de chaque côté du puits, de manière qu'elles vont se croiser à quelques pieds au-dessus de son ouverture. Le chameau ou la mule, en s'éloignant directement du puits, fait monter les seaux remplis d'eau, et lorsque l'animal se rapproche, alors ils redescendent par leur propre poids au fond du puits. Les Maures se servent encore d'un moyen très simple pour le même objet. Un chameau fait mouvoir une roue placée sur le puits. En tournant, elle fait descendre et monter continuellement une corde autour de laquelle sont attachés, à distances égales, des vases de terre qui vont puiser sans cesse l'eau, pour la verser dans un réservoir d'où elle se distribue par différens conduits dans les champs cultivés. Presque toutes les eaux sont saumâtres le long de la côte, et les habitans des villes ne boivent que de l'eau de citerne. D'après cela, on doit bien s'imaginer de quel prix doit être une source d'eau douce et pure dans un pays où il est si rare d'en trouver, et où l'usage de toute liqueur

fermentée est rigoureusement défendu par la religion et par les lois.

Je m'éloignai des bords de la mer un peu au-delà d'Africa, pour me rendre aux ruines d'El-Gem, qui en sont distantes d'environ huit lieues vers l'ouest. Je fis route pendant la nuit, par un beau clair de lune, et j'arrivai à El-Gem sur les quatre heures du matin. J'y passai un jour entier, afin de visiter les ruines à loisir.

El-Gem est un village considérable situé au milieu d'une plaine immense, à 55 lieues au sud de Tunis, et à 15 lieues au nord de Sfax; il paraît que c'est l'ancienne Thysdrus. Ce lieu est célèbre par son bel amphithéâtre, qui subsiste encore presque dans son entier. C'est un vaste édifice de forme un peu ovale, que l'on croit avoir été construit sous l'un des Gordiens d'Afrique. Son plus grand diamètre est de 180 pas et le plus petit de 150, en comptant l'épaisseur des murailles. Si l'on en fait abstraction pour connaître seulement les dimensions intérieures, alors il restera 120 pas pour le plus grand diamètre, et le plus petit n'en aura que 90. Les murs ont environ 110 pieds d'élévation; ils sont divisés en trois étages, et

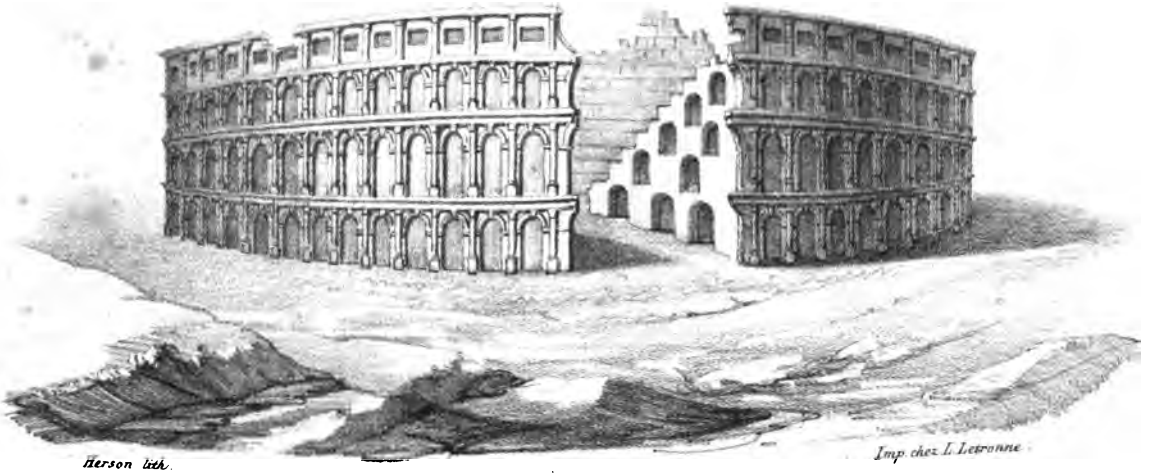

AMPHITHÉATRE D'EL-JEM.

Hauteur 120 pieds. Diamètre 400.

à chaque étage il y a deux grandes galeries intérieures qui font parallèlement le tour de l'amphithéâtre. Il est percé de 240 fenêtres disposées sur quatre rangs, et séparées les unes des autres par une demi-colonne. Les places étaient rangées circulairement par gradins, depuis l'arène jusqu'au sommet de l'édifice, de manière qu'il pouvait contenir une immense quantité de spectateurs. Au-dessous des murs il y a de grands souterrains voûtés, où l'on renfermait sans doute les animaux destinés aux combats; peut-être servaient-ils en même temps de retraite aux gladiateurs. Au centre de l'arène on voit un grand trou maçonné circulairement : je serais porté à croire qu'il soutenait le pied du *velum*. L'amphithéâtre d'El-Gem est le plus beau monument antique que j'aie encore vu en Barbarie, et il me paraît digne en tout de la magnificence et du génie des Romains. On trouve souvent à El-Gem des médailles et des antiques; on m'a dit que des voyageurs anglais en avaient enlevé anciennement de très belles statues de marbre. J'y ai acheté une petite tête de Diane en marbre blanc; elle est d'une belle forme; mais la figure est un peu gâtée.

Les ruines de l'ancienne ville sont éloignées de près d'une lieue de l'amphithéâtre; tous les édifices ont été entièrement démolis. Les environs d'El-Gem sont fertiles en olives, en blé et en divers fruits du pays. Les Arabes de ces contrées étaient autrefois de grands voleurs; mais la bonne discipline du gouverneur de Sfax a fait cesser leurs brigandages. S'il arrive souvent en Barbarie que les Arabes dépouillent les voyageurs, au moins est-il assez rare qu'ils commettent des assassinats. Les régences ont établi une loi qui est très bonne pour prévenir de tels désordres : lorsqu'un homme a été assassiné et que le coupable ne peut être découvert, alors on fait payer quarante ou cinquante mille piastres à tous les voisins du lieu où l'assassinat a été commis. Si cette loi n'est pas selon toute la rigueur de la justice, au moins est-ce un excellent moyen pour contenir les Arabes, et pour les engager à veiller sur leur conduite réciproque : car la punition qui atteint la bourse est pour eux la plus cruelle de toutes.

Les terres des environs d'El-Gem contiennent beaucoup de salpêtre : les gens du pays m'ont dit qu'ils en retiraient jusqu'à dix-huit

livres par quintal. Voici leur procédé. Ils construisent avec des briques ou des pierres une fosse circulaire en forme de puits, de trois ou quatre pieds de diamètre sur une profondeur à peu près égale. Cette fosse est percée inférieurement d'une ouverture latérale par où elle communique avec une autre cavité plus petite creusée dans un lieu plus bas que l'ouverture en question. Ils mettent au fond de la grande fosse plusieurs pierres sur lesquelles ils étendent de petites branches d'arbre, ou des feuilles et des tiges de spart en forme de tapis. Après y avoir jeté la terre qui est imprégnée de salpêtre, mêlée avec de la paille coupée en petits morceaux, ils y versent de l'eau à plusieurs reprises pendant deux ou trois jours; elle dissout le sel de nitre et l'entraîne dans la cavité inférieure. Ils mettent cette eau dans des chaudières, et, après qu'elle a été dégagée, par l'ébullition, des corps étrangers qu'elle contenait, ils la transvasent et la laissent refroidir; alors le salpêtre se cristallise et s'attache aux parois des vases. Comme il n'est pas encore bien pur après cette opération, on le fait bouillir une seconde fois et même une troisième, toujours dans une nouvelle eau,

après quoi il devient aussi blanc et aussi bien cristallisé que celui de France. Ils en font de la poudre à canon qu'ils estiment beaucoup moins que celle d'Europe, parce qu'en effet elle n'a pas autant de force.

Je partis d'El-Gem de très grand matin pour me rendre à Sfax. Nous marchâmes pendant huit à neuf heures dans une grande plaine inculte et inhabitée, où l'on trouve çà et là quelques bosquets d'oliviers dont la plupart tombent de vétusté. Ils servent quelquefois de retraite à des Arabes vagabonds qu'il serait dangereux de rencontrer, si l'on n'était bien armé et en nombre suffisant pour leur faire tête.

Sfax est une grande ville fort commerçante située au bord de la petite Syrte, dans un lieu plat et sablonneux : c'est la plus jolie du royaume, et la seule dont les rues soient pavées. Elle est entourée d'un mur fort élevé et très bien bâti. Les habitans y sont plus civilisés que partout ailleurs. Ils vivent dans l'aisance et jouissent assez paisiblement du fruit de leur industrie, avantage inappréciable et bien rare en Barbarie, qu'ils doivent à la bonté et à la justice de leur gouverneur. Les

citoyens les plus riches passent une partie de l'année dans leurs jardins, où ils ont des maisons de campagne fort agréables. On en fait monter le nombre à plus de 8,000

Les campagnes de Sfax produisent de l'orge, de la dreu, du maïs, des figues, du raisin, de bonnes pistaches, des pastèques en abondance et les meilleurs melons de toute la Barbarie. On y fait le commerce d'huile, de barille, d'éponges que l'on pêche aux îles Kerkines, de laines presque aussi fines et aussi estimées que celles d'Espagne. Malheureusement les moutons sont sujets de temps en temps à des épizooties qui en font quelquefois périr le plus grand nombre. Ces maladies règnent ordinairement en automne et au commencement de l'hiver. Les gens du pays croient qu'elles sont occasionnées par le défaut d'alimens : en effet, dans cette saison, la campagne est absolument aride, et l'on n'a pour toute nourriture qu'un peu de paille à leur donner.

La barille dont on fait commerce à Sfax se brûle le long des bords de la mer. Les Arabes la retirent indistinctement de sept à huit plantes différentes qu'ils mêlent ensemble, ou toutes ou en partie. Ces plantes sont le *Salicornia*

Fructicosa, le *Salicornia Herbacea*, le *Salsola Kali*, avec une autre espèce de ce genre qui m'est inconnue, l'*Atriplex Halimus*, l'*Artiplex portulacoïdes*, le *Mesembrienthemum Lopticum* et le *Zigophillum Simplex*, très commun dans ces contrées. Ils laissent sécher ces plantes aux deux tiers après les avoir coupées, puis ils les amoncellent sur des fosses creusées dans la terre et ils y mettent le feu; le sel qui se dégage des plantes tombe au fond des fosses, et s'y réunit en une masse solide.

On fabrique à Sfax les toiles les plus belles et les plus estimées de toute la Barbarie. Elles sont fines et se vendent à bon marché. Le seul défaut qu'on puisse leur reprocher est de n'être pas d'un tissu assez serré. On y construit aussi un grand nombre de barques qui font le commerce le long de la côte, et de petits corsaires qui vont croiser sur les côtes d'Italie, où ils font quelquefois de riches prises. Il n'y a point de ville dans le royaume où il y ait autant d'industrie qu'à Sfax. Les habitans sont doux et fort polis envers les étrangers. Le gouverneur, en particulier, me donna beaucoup de marques d'amitié; je puis même dire qu'il se faisait un plaisir de prévenir tous mes

désirs, et que c'est l'homme dont j'ai reçu le plus de politesses depuis que je suis en Barbarie. J'ai recueilli dans les environs de Sfax les graines de plusieurs plantes rares. J'y ai aussi desséché les branches d'un joli arbrisseau qui approche des *Chrysocoma*, et dont les feuilles et les fleurs exhalent une odeur très agréable.

Les pluies ne tombent dans ces contrées que pendant l'hiver; elles y sont amenées par les vents de nord. Comme dans toute la Barbarie, l'eau des puits est amère et saumâtre, et l'on n'en boit que de citerne. Les campagnes de Sfax sont sablonneuses, et les chaleurs y seraient excessives sans une brise qui s'élève tous les matins sur les neuf heures, et qui dure une partie de l'après-midi.

La petite Syrte peut avoir trente lieues de large; elle s'étend depuis Capoudia jusqu'à l'île Gerba. La mer a peu de profondeur dans toute l'étendue de la Syrte, et le rivage est presque à fleur d'eau. La navigation n'y est pas sûre, à cause des bancs de sable dont le golfe est parsemé; les bâtimens marchands qui viennent à Sfax sont obligés de se tenir à une lieue de distance du rivage, quoiqu'ils n'aient

aucun abri contre les vents. Ils y sont néanmoins en sûreté : le peu de profondeur de la Syrte fait que la mer n'y est jamais violemment agitée, même par les vents les plus impétueux. Il y a flux et reflux dans la petite Syrte. J'ai eu des peines infinies pour obtenir du gouverneur la permission de mesurer les marées; encore n'ai-je pu y apporter l'exactitude que je désirais : le bruit de l'arrivée prochaine des Vénitiens avait jeté l'épouvante dans tout le pays, et il fallait user de beaucoup de précautions pour n'être pas découvert. Après bien des instances, le gouverneur m'accorda un homme de confiance par qui je fis mesurer les eaux. Le 20 juillet, à midi, c'est vers cette heure que la marée est à son plus haut point d'élévation, on planta une perche dans la mer, près l'ancre d'un bateau. Sur les trois heures de l'après-midi, les eaux avaient diminué de cinq pieds deux pouces. Le premier août, jour de la nouvelle lune, je fis planter une seconde fois dans la mer la même perche qui m'avait servi pour l'opération précédente, et, vers les six heures, les eaux avaient haussé de sept pieds quelques pouces. On me dit que, dans le temps des

équinoxes, elles s'élevaient jusqu'à neuf pieds, et que les marées étaient encore plus grandes dans le voisinage de l'île de Gerba, à 24 lieues au midi de Sfax. Je n'ai pu savoir aussi précisément que je l'eusse désiré l'instant du jour où la marée est à son plus haut point d'élévation; je puis cependant assurer que c'est vers midi. Il est bien constant, d'après ces observations, qu'il y a flux et reflux très marqué dans la petite Syrte[1], tandis qu'il se fait à peine sentir à 25 lieues plus au nord. Les gens du pays savent en profiter pour faire la pêche : ils mettent des claies sur le sable, dans les lieux les plus bas d'où les eaux se retirent le plus lentement. Les poissons viennent avec les eaux de la mer, et, lorsqu'elle se retire, les claies les empêchent de suivre le cours des eaux.

Vers l'est de Sfax, à environ huit lieues de distance, il y a deux petites îles voisines l'une de l'autre, nommées Kerkines, dont la plus grande peut avoir six à sept lieues de circon-

[1] Ce fait est déjà mentionné par Strabon, XVII, 15, p. 834, ed. Casaubon. (*Note de Desfont.*)

férence. Ces îles sont peu élevées au-dessus de la surface de la mer; on les aperçoit néanmoins de Sfax lorsque l'horizon est bien pur. Elles produisent des olives, de l'orge, des dattes peu estimées, parce que la chaleur n'est pas assez forte pour les mûrir. Les habitans de ces îles sont vêtus différemment des autres Arabes. Ils font la pêche des éponges, fort communes aux environs de leur territoire. Pour cet effet, ils se servent de longues perches armées, à leur extrémité, d'un crochet de fer, au moyen duquel ils les détachent des rochers auxquels elles adhèrent. Lorsqu'on les tire de l'eau, elles sont recouvertes d'une pellicule fine et transparente, et c'est un spectacle curieux de voir comme toutes leurs parties sont en mouvement. Ils les enfouissent dans du fumier ou dans la terre pendant quelques jours, afin de faire périr les petits animaux qui y sont renfermés. Ils les lavent ensuite pour les dégager des corps étrangers qu'elles contiennent, et pour leur faire perdre l'odeur infecte qu'elles exhalent. Comme elles se vendent au poids, souvent, après les avoir nettoyées, ils y font rentrer du sable afin de

les rendre plus pesantes ; mais cette supercherie est facile à découvrir [1].

En suivant les bords de la Syrte du côté de l'ouest, on arrive aux ruines de Tina [2], distantes de Sfax d'environ trois lieues. Ces ruines occupent un espace assez étendu dans un lieu un peu montueux. Elles n'offrent rien d'intéressant : les habitans de Sfax en ont enlevé les plus belles pierres pour construire leurs maisons. Il y a, près de Tina, un ancien port où la mer n'entre plus aujourd'hui. Les Arabes croient que les Maltais sont originaires de ce lieu.

Pendant mon séjour à Sfax, j'ai encore été voir les ruines d'Inschla [3] ; celles-ci sont à cinq lieues au nord-est de Sfax. On n'y voit de remarquable qu'un grand édifice de forme carrée, soutenu intérieurement par 24 belles colonnes de marbre blanc veiné de bleu, sur l'une desquelles j'ai aperçu une croix en bas-

[1] Elle n'en est pourtant pas moins usitée ; on en trouve la preuve dans presque toutes les éponges de qualité inférieure.

[2] Thaine ou Thaini. (Sw. L.)

[3] Inshilla ou Inchilla. (Sw. L.)

relief. Les environs d'Inschla sont habités par des Bédouins qui paraissent fort misérables. Au nord d'Inschla, à peu de distance, est le petit village appelé Gibiniana, autour duquel on voit d'assez belles plantations d'oliviers.

Le rhus à feuilles d'aubépine croît en abondance le long des bords de la Syrte, et dans toute la partie méridionale du royaume. Son écorce a la propriété de teindre en rouge; les Arabes en font commerce. Ils mangent aussi le fruit de cet arbre lorsqu'il est mûr; ils s'en servent aussi pour faire une sorte de limona dequ'ils boivent avec plaisir.

Vous savez, Monsieur, que les Lotophages habitaient autrefois le long des bords des Syrtes, et que ces peuples étaient ainsi nommés parce qu'ils mangeaient le fruit du *lotus*[1]. J'aurais bien désiré pouvoir découvrir cet arbre intéressant; mais, malgré toutes les recherches que j'ai faites pour tâcher de le reconnaître, je n'ai pu y réussir. Les descriptions que j'en ai lues dans quelques auteurs anciens que j'ai entre les mains, sont trop vagues pour qu'on puisse savoir de quel arbre ils ont voulu

[1] Voy. Strabon, XVII, 15, p. 834.

parler, ni même à quel ordre de plantes il peut appartenir. Shaw pense que le lotus est une espèce de jujubier sauvage que les Arabes appellent *sidra*[1], qui croît le long des Syrtes et dans toute la partie méridionale du royaume de Tunis. Si cet arbrisseau est le *lotus*, il s'en faut bien que son fruit soit aussi délicieux que le dit Pline : *Lotus tam dulci ibi cibo ut nomen terræ gentique dederit, nimis hospitali advenarum oblivione patriæ*[2]. Il y a sur les bords du désert, et particulièrement au Gerid, une autre espèce de jujubier à larges feuilles dont le fruit est plus gros et d'un goût plus agréable que celui du sidra, et que l'on pourrait prendre à plus juste titre pour le lotus, d'après ce qu'en dit Pline. Peut-être me sera-t-il possible de donner quelques éclaircis-

[1] Voy. Shaw, tom. I, p. 292 et suiv. Les habitans de Sfax vendent dans les marchés publics les fruits du sidra. Ils disent qu'on s'en nourrissait autrefois. Ils mangent ce fruit et en font de la limonade. On trouve cet arbrisseau dans presque toutes les plaines qui avoisinent le désert, et dans celles qui conduisent de Sfax à Tunis. (*Note de Desfont.*)

[2] Plin. XIII, 22, ed. Hard.

semens à ce sujet lorsque je serai à portée de faire des recherches dans les divers auteurs anciens qui ont fait mention de cet arbre si précieux et si intéressant à connaître[1]. Il est bien difficile que l'espèce s'en soit anéantie dans des contrées où elle avait été si multipliée autrefois.

L'île de Gerba est à environ vingt-quatre lieues au sud-ouest de Sfax. Je n'ai pu trouver d'occasion favorable pour y aller. On m'a dit qu'elle était très fertile, et que les peuples qui l'habitent menaient une vie assez heureuse. Cette île est encore soumise à la régence de Tunis. J'avais aussi formé le projet d'aller jusqu'à Gâbes, sur les confins du royaume de Tripoli. Le gouverneur de Sfax m'assura que ce voyage était dangereux, parce que les Arabes de ces contrées sont indomptés et fort misérables. La saison des plantes étant d'ailleurs passée, je me déterminai sans beaucoup de peine à renoncer au dessein que j'avais pris.

[1] Les Mémoires de l'Académie des Sciences renferment un curieux travail de Desfontaines sur le lotus et les Lotophages; nous le donnons à la suite de la relation de son voyage.

Je demandai à des voyageurs arabes le nom et la distance des lieux qui se trouvent entre Sfax et Tripoli : j'en donne ici la liste. Je partis pour Tunis le 8 d'août, et j'y arrivai le 18 du même mois, bien fatigué par les chaleurs excessives que j'avais essuyées pendant le cours de mon voyage.

Noms et distances des villes, villages et ruines qui se trouvent le long de la côte, depuis Tunis jusqu'à Gâbes, sur les confins du royaume de Tripoli, en Barbarie.

Lieues communes.

Tunis.

3 La Mamelif, bains chauds à 32° Réaumur.

2 Soliman, ville.

3 Crombalia, ville peu considérable.

1 Turki, petite ville.

4 Czar el Zeit, ruines de l'ancienne *Siagitana*.

1 Hammamet, ville maritime.

1 Labiad, ruines.

1 La Menarah, grande tour bâtie par les Romains.

3 Phradise, très belles ruines éloignées de la mer d'environ 4 lieues; c'est l'ancienne *Aphrodisium*.

5 Herkla, grand village avec des ruines, peut-être l'ancienne Hadrumetum.

Lieues communes.

7 Ekouda, ruines.

½ Hammam, petit village.

1 Suse, grande ville maritime.

1 ½ Aouin Sahalin, petit village éloigné d'environ une lieue de la mer.

2 Mnestir, ville considérable.

1 Krounis, petit village à quelque distance de la mer.

½ Xiba, petit village.

½ Lempta, ruines étendues; c'est la *Leptis Parva* des anciens.

½ Saieba, village.

½ Bou-a-Jear, village avec des ruines, à une lieue de la mer.

½ Touboulbe, village, ruines.

1 Bratta, village à quelque distance de la côte.

1 Dimess, ruines étendues; c'est l'ancienne Thapsus.

3 Africa, petite ville.

8 Elgem, village éloigné d'environ 8 lieues à l'ouest d'Africa, lieu célèbre par son bel amphithéâtre; c'est l'ancienne Thysdrus.

10 Sallecto, ruines.

3 Elalia, ruines considérables; c'est l'ancienne *Achola*.

2 Soursef, village éloigné d'environ 2 lieues de la mer.

2 Capoule, l'ancienne *Caput-Vada*.

Lieues communes.

2 Menainesch, village.
2 Gibiniana, village à deux milles de la mer.
1 Inschla, ruines considérables; c'est l'ancienne *Usilla*.
5 Sfax, grande ville maritime.
3 Tina, ruines étendues; c'est la Thenæ des anciens.

Les noms et la distance des lieux dont voici la liste m'ont été donnés par un voyageur arabe.

Lieues.

Tina.
5 Méheress, petit village.
7 Wodran, rivière; elle tarit en été.
3 Sidi Medeb, marabout.
7 Metouinia, village.
Gâbess.
3 Mentzel, village. Il y a une rivière qui passe entre Mentzel et Ziara, qui ne tarit point en été. Elle prend sa source à environ deux lieues vers l'ouest, près d'un lieu habité nommé *Chénini*.
½ Ziara, village.
7 Hammam, bains chauds, ruines.
1 Zarat, village.
6 Gegim, village.

V.

Journal d'un voyage d'Alger à Mascara, à Tlemsen et dans toute la partie occidentale de la régence d'Alger.

Ce n'est qu'après beaucoup d'instances que j'ai pu obtenir du gouvernement d'Alger la permission de faire le voyage dont je vais tracer le journal. Le bruit s'étant répandu ici que les Espagnols venaient attaquer Alger par terre et par mer avec une armée formidable, le dey me fit dire qu'il fallait renoncer absolument au projet de voyager dans l'intérieur des terres, et que je ne pourrais m'écarter à plus de dix lieues d'Alger sans courir de grands dangers. Cette fâcheuse nouvelle m'affligea infiniment, et je ne savais quel parti prendre. La saison favorable était déja avancée, et je craignais de manquer ma mission. Si j'avais trouvé un embarquement pour Candie ou pour la Syrie, je n'aurais pas manqué d'en profiter; mais ces

occasions sont extrêmement rares. Je sentais vivement combien il eût été douloureux pour moi de retourner en France, n'ayant passé qu'un printemps en Barbarie, et de renoncer pour jamais à l'herborisation du mont Atlas, après m'être rendu pour ainsi dire au pied de cette fameuse montagne qui était pour moi la terre promise.

Vers la fin d'avril (1784), le drogman de France m'engagea à faire une nouvelle tentative auprès du dey, et à lui demander la permission de me joindre au camp volant qui devait partir dans les premiers jours de mai, pour faire une partie du chemin que je désirais suivre. Je fis donc cette demande au dey, en l'assurant que je serais de retour avant l'arrivée des Espagnols, ou que, si l'armée paraissait pendant que je serais en voyage, je me retirerais à Mascara. Le dey m'accorda ma requête. Je pris une escorte suffisante; des mules pour porter toutes les choses dont j'avais besoin, quatre domestiques et un soldat de la régence. M. Faure, horloger du dey, natif du Dauphiné, voulut m'accompagner malgré ses affaires. Cet homme m'a été fort utile. Il réside à Alger depuis plus de 20 ans; il sait la langue

et connaît les usages des Arabes; il avait fait un grand nombre de voyages dans les diverses parties du royaume. Nous partîmes le 4 de mai. Pendant la première journée, nous fûmes sans cesse baignés par la pluie; elle ne nous empêcha cependant pas de marcher pendant dix heures, parce que nous désirions rejoindre le camp qui était parti la veille. Après avoir traversé des chemins très rudes, coupés par des ravins, nous allâmes camper dans les plaines de la Mitijah, tout près d'un douar d'Arabes, à environ une lieue et demie au nord de Belida.

On appelle douar la réunion des tentes des Arabes; elles sont ordinairement disposées circulairement à peu de distance les unes des autres; celle du chef est placée au centre. Les troupeaux se retirent pendant la nuit sous les tentes mêmes ou dans les espaces qui les séparent: par ce moyen ils sont plus en sûreté contre les bêtes féroces, qui, malgré ces précautions et la garde des chiens, en enlèvent très souvent, surtout dans la partie occidentale.

La Mitijah est une plaine très belle et très fertile, située au pied du mont Atlas, à quel-

ques lieues au sud d'Alger ; elle s'étend de l'est à l'ouest, depuis le cap Matifou jusqu'à Cherchel. Sa longueur est d'environ vingt lieues et sa largeur de cinq à six. Elle est arrosée par un grand nombre de rivières et de ruisseaux, et l'on y récolte chaque année de riches moissons d'orge, de maïs et de froment. Elle est bornée au sud dans toute son étendue par un chaînon de l'Atlas, et au nord par une ligne de collines et de jolis coteaux qui suivent le rivage de la mer, et sont couverts de lentisques, de cistes, de myrtes, de jasmins et d'oliviers sauvages. Les habitans d'Alger ont, dans la Mitijah, un grand nombre de maisons de campagne et de jardins plantés d'orangers et de grenadiers ; ils les appellent des maceries, et y vont passer l'été avec leurs familles. Dans cette saison, l'air de la Mitijah est très insalubre à cause des eaux croupissantes qui s'y amassent pendant l'hiver et qui y forment des marécages. Lorsque les chaleurs ont fait évaporer les eaux, la fange et les plantes aquatiques qui y pourrissent exhalent une odeur infecte et malsaine ; aussi ceux qui habitent la Mitijah sont exposés à des fièvres intermittentes très difficiles à guérir.

Ces lieux sont remplis de gibier d'hiver.

Plusieurs rivières assez considérables arrosent la Mitijah. La plus forte est celle de l'Arach; elle a cela de particulier, qu'elle prend sa source du côté du Sahara, au midi d'Alger, et traverse le mont Atlas où elle coule dans des ravins profonds; puis elle se jette dans le golfe d'Alger, à environ trois lieues au sud de cette ville. Elle roule des marbres blancs et veinés, des spaths calcaires, des pierres ferrugineuses, des stalactites où l'on reconnaît très distinctement des troncs, des feuilles de plantes; j'y ai aussi observé des morceaux de fer spathique qui m'ont paru fort riches; deux sortes de grès, l'un jaunâtre dont les grains sont fort gros, et l'autre d'un grain beaucoup plus fin et d'une substance beaucoup plus compacte. Il y a près des bords de l'Arach, à environ trois lieues de son embouchure, un bain d'eau chaude au terme de 34 degrés, dont les eaux contiennent beaucoup de sel marin; elles déposent un limon rougeâtre et ferrugineux. Les Arabes vont s'y baigner, et regardent ces eaux comme très bonnes contre les maladies de la peau.

J'ai remonté l'Arach pendant quelques lieues,

et j'y ai trouvé plusieurs jolies plantes, entre autres une belle espèce d'anémone à fleurs jaunes, qui est nouvelle.

Les autres rivières de la Mitijah sont du côté de l'ouest. Environ à six lieues de l'Arach, on trouve l'Oued el Carmours[1], puis la rivière qui descend des montagnes de Belida. Belida est une petite ville située au pied du mont Atlas, au bord de la Mitijah, à environ dix lieues au sud-sud-ouest d'Alger. On n'y trouve aucun monument antique, et les édifices n'offrent rien de remarquable; mais, en revanche, tous les environs sont bien cultivés, les jardins sont fertiles et abondans en fruits excellens. Les eaux vives et pures qui descendent du mont Atlas y entretiennent une belle verdure dans presque toutes les saisons de l'année, et l'on y respire un air très pur. Si cet heureux pays appartenait à des Européens, ils en feraient un séjour délicieux. Les eaux tombent en abondance du mont Atlas, elles se réunissent en une seule rivière au fond d'un grand vallon. Les gens aisés ont su en profiter en la faisant couler dans leurs jardins. Les habitans

[1] Ouadi el Kermez. (L.)

de Belida sont très malhonnêtes envers les chrétiens ; ils s'attroupaient tellement autour de moi que, malgré les gens de garde que j'avais, il m'était difficile de percer la foule. Le gouverneur me fit beaucoup d'amitiés et de politesses qui me dédommagèrent des injures que j'entendais proférer autour de moi par la populace.

Les montagnes voisines de Belida sont fort élevées; leur sommet est souvent couvert de neiges jusqu'à la mi-mai. Elles sont très belles et bien arrosées ; leur cime est couronnée de chênes ballotes, dont les glands nourrissent un grand nombre d'habitans de ces cantons. L'on y voit des ravins profonds, des vallons très fertiles remplis d'arbres fruitiers, arrosés par des sources d'eau vive et aussi pure que le cristal. Les frênes, les peupliers blancs, les micocouliers s'y élèvent à une grande hauteur et offrent des ombrages où il est agréable de se reposer.

Les Kabayles ou tribus des montagnes sont tous soumis à la régence d'Alger ; ainsi il est possible, avec deux hommes d'escorte, de s'y promener, sans rien craindre, pourvu cependant qu'on n'y passe pas la nuit.

Il y a au nord et à peu près à six lieues de Belida, sur la pente d'un coteau qui domine la Mitijah, un petit village nommé Coléah, et un peu plus loin vers l'ouest, on voit le cap Roumi sur le sommet duquel est une tour que l'on découvre de très loin.

Nous marchâmes obliquement dans la plaine vers le sud-ouest et, en nous approchant du mont Atlas, nous traversâmes plusieurs petites rivières qui sont très fortes quand elles sont gonflées par les pluies de l'hiver. La première, qui s'appelle El Alleig, est à une demi-lieue du douar où nous dormîmes. Après deux heures de marche, nous traversâmes celle qui porte le nom de Chelfa[1]; et une lieue plus loin on rencontre l'Ouet-el-Selt. Elles descendent toutes du mont Atlas; leur cours est du sud vers le nord. Un peu au-delà de celle-ci, nous entrâmes dans les montagnes en suivant un ravin profond qui traverse la chaîne de l'Atlas jusqu'à Mendia. Après y avoir marché pendant quatre à cinq heures, nous arrivâmes à l'Ouet-el-Ouâger[2]. Cette petite rivière décrit un très

[1] L'Alleig et le Chelfa tarissent en été. (*Desf.*)

[2] Ouedjer ou Mazaffrin. (L.)

grand nombre de contours, et on la traverse douze fois en moins de deux heures; ses bords sont agréablement ombragés par plusieurs arbres et arbustes parmi lesquels domine le laurier-rose. Ce charmant arbrisseau était alors couvert de fleurs, et la vue s'y reposait avec plaisir; la couleur vive de la fleur offrait un beau contraste avec le vert foncé de l'olivier, des lentiques et des cyprès qui s'élèvent beaucoup; mes yeux ne se lassaient point de contempler ce charmant spectacle. J'avais mis pied à terre pour herboriser; je trouvai, le long du ravin, une très belle espèce d'iris à fleurs jaunes, le spartium et une belle espèce de ciste à tige ligneuse et à feuilles très étroites. J'aurais bien désiré de m'arrêter dans ces beaux lieux qui me paraissaient fertiles en plantes; mais les gens de ma compagnie me pressaient d'avancer, car les cantons voisins sont infestés de voleurs.

Les Arabes qui habitent les montagnes à droite et à gauche de la rivière sont indomptés, et ne paient aucun tribut à la régence. Ils sont fort misérables et grands voleurs : il se passe peu de semaines qu'il n'y ait des voyageurs dépouillés en traversant l'Ouâger, quoi-

que le chemin soit très fréquenté, car c'est le seul passage pour aller dans la partie occidentale du royaume. Nous rencontrâmes plusieurs de ces misérables, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour oser nous insulter. Ceux qui occupent les montagnes à droite de la rivière se nomment les Somêta[1]: ceux des montagnes à gauche portent le nom de Benimened. Ils sont toujours en guerre ; jamais les Turcs n'ont pu les soumettre, parce que ces montagnes sont très escarpées, et presque inaccessibles. Lorsque nous revînmes à Alger, nous rencontrâmes dans ces lieux des voyageurs qui venaient d'être dépouillés, mais nous n'eûmes pas peur, étant en bon nombre et bien armés. Après avoir traversé l'Ouager, nous marchâmes encore au moins trois heures, et nous campâmes au milieu du mont Atlas, près des douars appartenant à la régence, un peu au-delà d'une ancienne forteresse bâtie par les Turcs à quelques lieues de la petite ville de Mendia, et nommée Boakelouen.

Ces lieux offrent un paysage très agréable, parsemé de collines, de coteaux couverts de

[1] Summata. (L.)

verdure où la vue se repose avec plaisir; dans le lointain des montagnes escarpées et très pittoresques. On récolte ici, tous les ans, une si grande quantité de grains que les Arabes appellent ces contrées le grenier d'Alger. Le chemin qui conduit de Boakelouen à Mayané est très mauvais, et passe le long de ravins profonds, au bord desquels il faut marcher avec précaution. Toutes ces montagnes sont couvertes d'épaisses forêts où il règne un profond silence qui saisit d'un respect religieux.

Je passai deux jours à Mendia[1] pour y herboriser: cette petite ville est située vers le tiers de la montagne du côté qui regarde le midi; elle est très peuplée relativement à son étendue. On rencontre dans les environs quelques ruines anciennes qui n'offrent rien d'intéressant. Les jardins présentent de belles verdures, ils sont fournis avec abondance de tous les fruits que donne le pays : ils sont en pente un peu au-dessus de la ville. Il sort, près de ce lieu, des sources abondantes d'eau pure qui vont se réunir en un fort ruisseau qui fournit

[1] C'est probablement la ville désignée sous le nom de Medea dans la carte de M. Lapie.

abondamment la ville et les jardins, tombe en cascade dans des ravins profonds, et arrose la plaine située au bas. La montagne qui est derrière Mendia est une des plus élevées que j'aie vues ; j'y herborisai pendant un jour : le sommet est couvert de jolies plantes, et j'en trouvai quelques-unes qui manquaient à ma collection. La montagne de Belide domine toutes les autres. La vue du côté de la mer se perd dans un vaste horizon. On voit au-dessus de soi toute l'immense chaîne de l'Atlas qui s'alonge de l'E. à l'O. ; on ne peut se défendre d'un sentiment mêlé d'intérêt et de terreur à l'aspect varié de ces montagnes, des pics arides, des vallons abruptes, des rochers escarpés et des profonds abîmes creusés par les torrens.

Je me présentai au caïd qui me reçut assez froidement d'abord ; puis, après avoir lu les lettres de recommandation d'une personne considérable de la régence, il me donna de grandes marques d'amitié, me logea dans sa maison, et me fit porter des fruits, des moutons et plusieurs présens de cette nature. Je lui demandai la liberté d'aller passer un jour dans les hautes montagnes voisines de Men-

dia. Il s'y refusa d'abord, parce que les habitans sont des brigands; puis, après des instances réitérées, il me dit qu'il me donnerait quatre hommes de garde, dont deux resteraient avec moi et les deux autres iraient à la découverte. Je le priai de les envoyer à quatre heures du matin, mais voyant qu'il n'y en avait qu'un d'arrivé, je partis avec lui et avec deux de mes propres serviteurs, je montai la montagne et j'y passai un jour à herboriser; j'y trouvai d'assez jolies plantes.

L'accueil que nous recûmes à Mayané[1] ne fut pas très flatteur; nous eûmes peine à y trouver un logement. En quittant cette ville, nous traversâmes une immense plaine qui s'allonge de l'est à l'ouest, depuis Mayané jusqu'à Laïa Tefla. Cette plaine est très unie; elle est bornée au midi par une autre chaîne de l'Atlas parallèle à celle dont j'ai parlé. Le Chélif, qui est une des plus grandes rivières du royaume, la traverse et l'arrose dans toute sa longueur; il y coule dans un lit profond et va se jeter dans la mer à plus de trente lieues au-delà, et à peu

[1] C'est sans doute Miliana que Desfontaines désigne sous le nom de Mayané.

de distance de Mostaganim. Cette rivière prend sa source au—dessus de la province de Titteri, près le Sahara, traverse un grand lac et reçoit dans son cours plusieurs rivières ; mais l'évaporation est si grande dans l'été qu'elle est toujours guéable. Pendant l'hiver, lorsque les pluies sont tombées abondamment, elle grossit beaucoup, et arrête souvent les voyageurs au passage pendant des semaines entières. Ses bords sont ombragés d'une belle espèce de tamarinier (*Tamarix gallica* Linn.) qui était en fleurs lorsque j'y passai, et offrait des retraites et des bosquets charmans.

La plaine de Mayané est très féconde ; elle m'a paru fort élevée au—dessus de la Mitijah. Lorsque je la traversai, les blés commençaient à jaunir ; les moissons étaient superbes ; j'éprouvais un indicible plaisir à considérer les richesses de la nature dans ces contrées. Nous couchâmes sur les bords du Chélif, près de Laïa Tefla, au pied d'une petite chaîne de montagnes qui borne la plaine du côté de l'ouest. Je fis une herborisation dans ces montagnes ; j'y passai un jour ; elles sont fort arides et je n'en rapportai qu'un petit nombre de plantes. J'y perdis les gens qui m'accompa-

gnaient pendant plus de deux heures. Lorsque je les retrouvai, ils étaient transis de frayeur et se lamentaient dans l'idée qu'il m'était arrivé quelque malheur. J'appris que ces montagnes sont inhabitées, mais que les Arabes indomptés s'y retirent pour voler, pendant la nuit, les troupeaux des habitans de la plaine.

Lorsque mes gens furent revenus de leur frayeur, nous descendîmes au bas de la montagne, et nous trouvâmes une belle fontaine à l'ombre de plusieurs gros térébinthes. Nous nous assîmes sur ses bords et y fîmes un repas délicieux, assaisonné d'un violent appétit. Cette montagne se nomme *Doui*. Les gens du douar auprès duquel nous couchâmes nous firent amitié et nous donnèrent avec plaisir tout ce dont nous avions besoin. Ils venaient en foule dans ma tente, les uns pour me visiter, les autres pour me consulter sur leurs maladies. Le douar appartenait au bey. Les Arabes soumis sont obligés de fournir, sans rétribution, aux voyageurs les choses dont ils ont besoin. Le gouvernement en a même établi, le long des chemins fréquentés, pour cet usage utile; mais leur haine pour les chrétiens est telle, que si l'on voyageait sans escorte, il se-

rait souvent impossible d'en rien obtenir, même pour de l'argent, et les gardes que j'avais étaient quelquefois obligés de les menacer et de les traiter même avec beaucoup de dureté pour obtenir les choses qui m'étaient nécessaires, quoique j'eusse toujours soin de les bien payer. A Laïa Tefla finit la grande plaine de Mayané; elle est terminée par une petite chaîne de montagnes qui se dirige du sud au nord[1]. De l'autre côté, cette petite chaîne transversale, entre dans une autre plaine arrosée par le Chélif et par plusieurs autres rivières qui descendent des montagnes.

Nous levâmes la tente de très grand matin, par un temps couvert de nuages et très propre à voyager; après trois heures et demie de marche, nous atteignîmes l'Ouet-el-Rouinia. Cette rivière traverse la plaine du sud au nord et se jette dans le Chélif. Environ deux lieues et demie au-delà de cette rivière, est une source d'eau chaude un peu salée, au pied d'une

[1] Je rencontrai dans ces montagnes une hyène qui sortit d'un buisson. L'homme qui m'accompagnait tira sur l'animal; mais l'amorce seule du fusil brûla sans que l'arme fît feu. (*Desfontaines.*)

montagne aride et peu élevée, située au milieu de la plaine et sur le sommet de laquelle est un marabout. La fontaine se nomme *Hamman Altaf*[1]. Une lieue au-delà de la fontaine coule l'Oued-el-Fadda[2], ou Rivière d'Argent. Elle ne tarit jamais; elle prend sa source à environ dix lieues au midi dans les hautes montagnes de Cérisi[3], habitées par des arabes qui ne paient point de tribut aux Algériens, et qui remportèrent, il y a une vingtaine d'années, une victoire signalée sur les Turcs; ils en tuèrent environ sept cents. On dit que l'on y trouve des mines de plomb et de cuivre, que c'est peut-être de là que vient le nom de l'Oued-el-Fadda donné à la rivière qui y prend sa source.

Nous passâmes la nuit sur le bord de cette rivière, au pied d'une petite montagne qui fait la séparation de la plaine que nous traversâmes pendant le cours de cette quatrième journée; les Bédouins vinrent nous apporter du lait, des œufs, du couscoussou.

[1] M. Lapie marque en cet endroit une tribu nommée Lataff.

[2] R. Feddah. (L.)

[3] Djebel Ouannaseris? (L.)

A six lieues à l'ouest de l'Oued-el-Fadda sont les ruines de Cherba, sur un coteau à peu de distance du Chélif et au bord d'un ruisseau appelé, du nom des ruines, Oued-el-Cherba. Ces ruines sont démolies de fond en comble, et n'offrent que des monceaux de pierres, parmi lesquelles on en distingue un grand nombre de carrées qui ont été taillées avec soin. Les environs de ces ruines sont très fertiles. Ces débris s'étendent fort loin. Sur la droite, en allant à Mascara, à trois ou quatre lieues de distance, est le petit village appelé Medjaja [1], bâti sur la pente des montagnes. Les monts de Cérisi sont les plus élevés que l'on observe depuis Alger jusqu'à Mascara. L'une de ces montagnes est longue et en dos d'âne, l'autre est à pic. La base est couverte d'aloës, mais le sommet paraît aride. On y voit des roches nues qui s'élèvent à une grande hauteur. Les chemins qui y conduisent sont très difficiles. Les Arabes qui les habitent sont dispersés; ils ne vivent point sous des tentes; mais ils ont de petites maisons. Le bey de Mascara me défen-

[1] Merjejah. (L.)

dit d'y aller, quoique les habitans fussent alors en paix avec Alger.

Nous descendîmes dans une belle plaine où nous campâmes; elle était habitée autrefois par des Arabes très grands voleurs. Il y a huit ou dix ans qu'Ibrahim, bey de Mascara, lassé de leurs brigandages, fit couper la tête à plus de quarante de ces bandits. Il en envoya les mains à Alger. Les femmes et les enfans furent épargnés. Il chassa toute la tribu du pays; on les appelait ouled Ouxeis [1]. Depuis ce temps, ils ont offert des sommes considérables à la régence pour rentrer dans leur domaine; mais ils n'ont pas été écoutés. Ceux qui se sont fixés dans ces contrées sont un peu meilleures gens, mais il faut toujours s'en méfier et faire bonne garde, surtout pendant la nuit. La proximité des montagnes où ils peuvent s'enfuir lorsqu'ils ont fait un mauvais coup les rend entreprenans. Anciennement il était très dangereux de passer dans ces lieux.

Nous traversâmes l'Oued-el-Seels [2], rivière

[1] Uxeire. (L.)

[2] Ouadi el Susellim ou R. Arheou. (L.)

qui ne tarit point pendant l'été, et nous fûmes camper à quelques lieues de là sur le bord de l'Oued-el-Hean [1]. Ces deux rivières vont se jeter dans le Chélif. Elles ne sont pas considérables, mais elles ne tarissent pas pendant l'été. Elles sont, ainsi que le Chélif, remplies de barbeaux; nous prîmes plaisir à en pêcher plusieurs fois: jamais nous ne pûmes prendre aucun autre poisson. Toutes les plaines dont il vient d'être fait mention sont remplies de *rhamnus lotus* qui y forme des bouquets assez agréables. Le terrain est argileux, et presque toutes les montagnes sont calcaires. Notre marche était toujours fort lente; j'allais à pied, parce qu'il m'était ainsi plus facile d'herboriser et de ramasser des insectes. Les plaines sont bien cultivées et assez habitées. Le long des rives du Chélif on récolte de très belles moissons. Au nord du Sidy Abdy [2], à cinq ou six lieues sur la pente des montagnes, nous découvrîmes

[1] Oued Mina. (L.) Le nom de Oued el Hean est peut-être celui d'un des affluens de l'Oued Mina. Du reste, l'on sait qu'en Barbarie, chaque rivière porte différens noms dans les différentes parties de son cours.

[2] Sidi Abid. (L.)

une petite ville appelée Mazana [1], dont les habitans sont toujours en guerre avec une autre tribu arabe appelée Sbahé [2], qui demeure dans la plaine. Ceux-ci logent sous des tentes. Nous découvrîmes dans cette contrée des trous de gerboises et de girds, espèces de rats. Les trous de gerboises sont bouchés lorsque l'animal est rentré ; ceux du gird, au contraire, sont ouverts : par ce moyen, les premières se soustraient à deux espèces de gros serpens qui habitent ces contrées ; ils ont environ huit pieds de longueur, et sont de la grosseur du bras. L'un est d'une couleur grise bleuâtre uniforme, ayant la tête fort petite relativement au volume de son corps ; l'autre est jaunâtre et noir sur les côtés, le dessus de son dos, dans toute sa longueur, est marqué d'anneaux jaunes assez réguliers au milieu desquels est une tache noire de la largeur du haut du pouce; je ne les crois pas venimeux.

Les moineaux sont si abondans dans toutes les plaines dont je viens de parler, ainsi que dans beaucoup d'autres lieux de la Barbarie,

[1] Mazaouna. (L.)
[2] Spaihy. (L.)

qu'il faut que les Arabes fassent continuellement du bruit dans les champs ensemencés pour les écarter lorsque le blé commence à mûrir, et encore causent-ils de grands ravages. Le ciel est quelquefois obscurci par le vol de ces oiseaux.

On voit aussi, le long des rivières, un bel oiseau qu'on nomme *cher agra*, que j'ai empaillé. Son plumage est peint des plus vives couleurs bleues, surtout sur les ailes. C'est une espèce de geai; il se nourrit de sauterelles. Cet oiseau est de passage; il paraît en Barbarie vers le mois de mai, et y séjourne jusqu'en automne. Il y niche dans des trous le long des rivières; son cri est : gra, gra, gra.

Les cigognes sont fort communes en Barbarie; elles nichent sur les maisons, sur les gourbies; elles sont si apprivoisées qu'elles se laissent approcher de très près : c'est un oiseau sacré, et l'on s'exposerait à une très mauvaise affaire si l'on osait en tuer une.

Les cailles sont également communes. Elles y passent en deux saisons : au printemps et en automne; il en séjourne toujours un assez grand nombre pendant l'hiver. J'en ai tué beaucoup même dans cette saison; il y en a

une autre espèce qui n'a que trois doigts aux pieds, plus petite que la précédente : celle-ci habite les collines et les bois. Son plumage est aussi plus roux.

Le 9e jour nous couchâmes sur les bords de l'Oued-el-Mina au milieu d'une grande plaine, près d'une belle cascade que les Maures ont faite pour arrêter les eaux, afin de les conduire par divers canaux dans les terres. A peu de distance de celle-ci, il y a des ruines où l'on trouve des médailles, des lampes sépulcrales et des vases de terre. L'Oued-el-Mina est, après le Chélif, la plus forte rivière que nous ayons rencontrée; elle va s'y perdre, son lit est fort profond, comme toutes les autres rivières que nous avons traversées de l'est à l'ouest. On cultive le riz le long de ses bords. On le sème vers le commencement de mai, et on le récolte dans le mois d'août. On commence par bien arroser le terrain pendant plusieurs jours sans prendre la précaution de remuer la terre, on jette le riz sur la surface de l'eau au milieu des herbes. On en cultive dans plusieurs cantons du royaume, mais il est d'une qualité bien inférieure à celui qui vient d'Egypte.

Le terrain changea le lendemain, il devint montueux et inculte. Il était couvert de lentisques, d'oliviers sauvages, et de *rhus oxyacanthoïdes*. J'observai aussi pour la première fois l'*atropa frutescens*, et une jolie espèce de thymbra dont je desséchai des branches. Après cinq heures de marche, nous passâmes près d'un petit village dit Caleah[1] situé à environ huit lieues à l'est de Mascara, sur le penchant d'une montagne qui regarde l'occident, au bord du ravin au fond duquel coule un ruisseau qui va se jeter dans l'Oued-el-Mina. Les montagnes voisines m'offrirent quelques jolies plantes, entre autres la *fagonia cretica*, le *bisserula pelycinus*, et une espèce d'astragale que je n'avais pas encore observée. Toutes ces montagnes n'ont pas beaucoup d'élévation; elles sont parsemées de ravins où coulent des ruisseaux pendant l'hiver, et couvertes de lentisques, de lavandes, etc., dont l'odeur embaume l'air.

Nous traversâmes un terrain parsemé de montagnes et de collines dont les vallons sont très fertiles, et nous couchâmes près d'un

[1] El Callah. (L.) Ce village est au nord de Mascara.

grand douar dans le voisinage duquel je trouvai un daphné qui m'était inconnu. Les Arabes qui habitaient les tentes où nous passâmes la nuit paraissaient être dans l'aisance. Leurs tentes étaient plus grandes et plus belles que toutes celles que nous avions vues jusqu'à ce jour.

Le jour suivant, sur les cinq heures, nous levâmes la tente, et marchâmes toujours dans un terrain inégal en suivant le fond des vallons, et nous campâmes sur le sommet d'une colline qui domine l'Oued-Isser. Je vis dans cette journée de riches moissons de froment.

Nous partîmes le lendemain, à l'aube du jour, pour Tremessen, le chemin fut toujours comme les deux jours précédens, et environ une lieue avant d'arriver, nous entrâmes dans la belle plaine qui s'étend jusqu'à la ville. Environ à trois quarts de lieue avant d'atteindre Tremessen, nous passâmes sur un ancien pont très solidement bâti, et sous lequel coule une rivière qui prend sa source à peu de distance, on la nomme Oued-el-Berd (rivière froide). A gauche du chemin, après avoir franchi le pont, on voit quelques ruines antiques de forme carrée.

La ville de Tremessen est bâtie en pente au pied des montagnes : elle est étendue et divisée en quatre quartiers. Le premier, par où nous entrâmes, se nomme Zeidan; on y pénètre par une porte ronde, très solidement construite en grandes pierres carrées oblongues. En sortant de ce premier quartier on voit une vieille mosquée dont la tour a pour base de grandes pierres de taille.

Le second quartier se nomme Aïn-Haoud (fontaine poissonneuse). Le troisième est situé à l'est et porte le nom de Sidi-Bohameda, qui est celui d'un fameux marabout. La mosquée m'a paru assez belle; elle a une tour fort élevée; on nous assura qu'une grosse pomme placée sur le sommet était d'or massif: si cela était, elle aurait beaucoup de valeur, car elle a au moins un pied de diamètre. Lorsque je fus dans le voisinage de la mosquée, le marabout me fit dire de retourner sur mes pas.

Tremessen est le quatrième quartier et le plus considérable.

On nous conduisit à la maison du caïd, Turc imbécille; nous y logeâmes. Le bey nous avait donné des lettres pour lui; cela joint à quelques menaces l'engagea à nous bien traiter.

Il y a aux environs de Tremessen, ou plutôt Tlemsan, des jardins bien plantés de beaux arbres fruitiers. Les montagnes voisines sont calcaires; l'eau qui en découle en abondance les arrose et les fertilise. Derrière la ville, il y a de grandes montagnes composées de trois couches posées les unes sur les autres. La première est en plateau et présente des rochers nus coupés à pic, d'où tombent en cascades plusieurs ruisseaux qui coulent au-dessous sur des lits de verdure émaillés de mille fleurs. La végétation y est forte. La base de la montagne et les bords de la plaine sont couverts de vieux oliviers dont la plupart tombent de vétusté, et tout le pays sera bientôt nu, parce que les habitans ne prennent pas soin de le replanter.

Il y a, au sud-est de la ville, un des plus beaux vallons que j'aie jamais vus. Ses bords sont formés par des rochers coupés à pic. Les cimes de ces rochers se perdent dans les nues; leurs flancs sont couverts d'arbres qui ont pris racine dans les fissures, et donnent naissance à plusieurs ruisseaux qui tombent en cascades. Un d'eux se précipite perpendiculairement d'une hauteur de plus de deux cents

pieds; un large espace reste libre entre la colonne d'eau et la montagne, qui est tapissée de mousse et de fougère. Le fond de la vallée est rempli de micocouliers, de frênes, de cerisiers, de noyers et de saules qui s'élèvent à une grande hauteur et offrent un ombrage impénétrable aux rayons du soleil. Du côté opposé, vers l'embouchure du vallon, on aperçoit, dans le lointain, des collines et des montagnes pelées qui forment un contraste admirable avec la beauté et la fertilité de ce lieu. Des montagnes voisines sortent des sources abondantes d'une eau aussi claire que le cristal; ces sources forment une rivière qui coule sous des voûtes d'arbres fruitiers et se partage en divers canaux. Sur le bord du vallon, elle forme une île charmante plantée de beaux arbres, à l'ombre desquels on respire une fraîcheur délicieuse; puis elle se précipite tantôt en cascades, tantôt en nappes d'eau, dans des abîmes dont l'œil ose à peine sonder la profondeur. Parmi ces belles chutes d'eau, une surtout a fixé mon attention. La rivière se précipite perpendiculairement deux fois d'une grande hauteur, puis elle coule en nappe sur un rocher incliné. Il semblerait, tant elle

est régulière, que cette cascade a été faite par la main des hommes. Le vallon est rempli de rossignols et d'autres oiseaux dont les chants animent ce beau séjour, tandis que les cimes des rochers servent de demeure aux aigles et aux autres oiseaux de proie que l'on prend plaisir à voir planer au haut des airs.

Tous les rochers sont calcaires, composés de couches horizontales peu épaisses, et semblent avoir été formés par le dépôt des eaux.

En marchant pendant une heure vers l'ouest, on arrive à une fontaine intermittente seulement pendant l'été : le jet d'eau est au moins égal en grosseur au corps d'un homme. Cette fontaine se nomme Ain-Hattar; elle jaillit avec grand bruit. Les Arabes m'ont débité mille contes ridicules à son sujet; par exemple, lorsqu'une femme se présente à son embouchure, les eaux sortent sur-le-champ. Elles coulent et s'arrêtent trois fois dans 24 heures; mais lorsque je visitai cette fontaine, elle n'était pas encore intermittente.

Je n'ai jamais vu un pays si bien arrosé que celui de Tremessen. Les habitans comptent environ deux cents fontaines dans l'espace d'environ deux lieues de longueur. Les

plantes et les arbres y croissent avec force. La fraîcheur que les eaux répandent entretient dans ces lieux une douce température, et l'on y respire un air délicieux. Le paysage est si beau, si varié, que je ne me lassais point d'y rester. J'ai trouvé plusieurs jolies plantes, entre autres une belle euphorbe à feuilles étroites, une jolie campanule qui m'est inconnue, une nouvelle espèce de catananche, et une très belle anthillis à feuilles blanches et à fleurs jaunes qui tapisse les rochers. Le *fumaria heptaphylla* y vient aussi en abondance, ainsi qu'une nouvelle espèce de potérium.

Les montagnards participent de la beauté du climat, malgré la misère à laquelle ils sont réduits par les Turcs. J'y ai vu de beaux hommes, bien faits et d'un teint plus clair que dans tout le reste de la Barbarie.

Le pays est si fertile que les Algériens ne se soucient pas qu'il soit visité par les chrétiens, dans la crainte qu'il ne devienne un objet de conquête.

Tremessen est à environ quatorze lieues de la mer. Outre les ruines anciennes, on en voit beaucoup d'autres. Ce pays était autrefois indépendant; les Turcs en le conquérant

renversèrent toutes les maisons. Il y a, à un quart de lieue de la ville, à droite, une très grande enceinte de forme carrée qui est l'ouvrage des Maures.

Plus près de la ville, du même côté, on voit un très grand bassin carré qui est fort ancien, et dont les murs peu élevés sont construits en belles pierres de taille. Il me paraît que c'était un réservoir d'eau. Je n'ai découvert à Tremessen aucune inscription, quelque information que j'aie prise pour en trouver. On y rencontre quelquefois des médailles : on m'en apporta cinq à six de bronze, mais elles étaient si effacées que je ne pus rien reconnaître et ne les achetai pas. On trouve aux environs de la ville beaucoup de salpêtre, et l'on y fait de la poudre à canon. La poudre est de contrebande à Alger : il est défendu, sous peine de la vie, d'en vendre aux Maures et aux Arabes, que l'on veut toujours tenir dans la soumission.

Je demandai au caïd un guide pour m'accompagner dans les montagnes plus éloignées au sud. Il me donna un sheick arabe qui commande dans un canton très étendu ; je montai jusque sur les plus hautes montagnes, et je campai pendant près de huit jours. Je

trouvai plusieurs plantes rares : la pyrèthre, un joli schœnus, une très belle espèce de polygala. La pyrèthre vient dans les prairies ; sa racine a plusieurs usages : on la mange comme assaisonnement, et on s'en sert aussi pour exciter la transpiration. On la pulvérise et on s'en frotte le corps au sortir du bain. Elle occasione à la peau une chaleur qui fait beaucoup transpirer. Les Arabes la ramassent pour la vendre. Je tuai aussi deux corneilles dont le bec et les pieds sont d'un beau rouge de corail, et je les empaillai. Nous entendîmes plusieurs fois, pendant la nuit, le hurlement des lions, et pendant notre séjour ces animaux mangèrent un âne dans un douar voisin de celui où nous couchions. Les Arabes prennent les lions de plusieurs manières : quelquefois ils creusent une fosse profonde qu'ils recouvrent avec des broussailles ; sur le milieu ils attachent une chèvre ou un mouton ; lorsque le lion va pour saisir sa proie, il tombe dans la fosse, et on le tue à coups de fusil. Souvent aussi ils en prennent de petits ; mais la manière la plus fréquente est de porter un mouton dans un lieu où ces animaux sont communs. Le chasseur se cache dans un buisson

et tire un coup de fusil au lion lorsqu'il vient pour manger le mouton. Cette chasse est dangereuse, parce que, lorsque le lion n'est que blessé, il dévore souvent le chasseur. Les Arabes disent que le lion n'attaque jamais les femmes, parce qu'il a pitié de leur faiblesse. Jamais le lion ne se jette sur les hommes, à moins qu'il ne soit pressé par la faim; il arrive cependant qu'il en fait sa pâture.

J'ai vu dans les montagnes de Tremessen un homme qui avait tué à coups de fusil quinze lions et trois panthères. Ces animaux dorment pendant le jour dans les buissons les plus épais; ce n'est que vers le soleil couchant qu'ils sortent de leurs repaires.

Quand le lion a faim, il ne craint pas d'entrer dans les tentes des Arabes, malgré l'aboiement des chiens et les cris des hommes; il s'empare d'un mouton et s'enfuit. Lorsque j'allais herboriser, je m'armais d'un fusil chargé à balles et je me faisais accompagner par des gens bien armés. Jamais je n'ai rencontré de lion.

Le tigre est extrêmement à craindre, en ce qu'il se blottit derrière les broussailles, d'où il s'élance sur sa proie avec une rapidité incroyable. J'ai vu un homme qui avait été es-

tropié d'un seul coup de griffe sur l'épaule.

Les monts qui sont derrière Tremessen se nomment *Mafresch;* ceux qui sont plus éloignés et où je me rendis en dernier lieu s'appellent *Djebel Terdi.* Ces montagnes sont remplies de vallons charmans et de prairies agréables et fertiles où les Arabes élèvent de nombreux troupeaux ; ils seraient dans l'aisance s'ils n'étaient continuellement dépouillés par les Algériens.

Pendant que j'étais dans les montagnes de Tremessen, j'eus occasion de voir le serpent qu'on appelle *zureik;* mais il me fut impossible de le saisir. Il est de la grosseur de nos couleuvres, mais d'une couleur plus brune. J'en vis un qui se cacha sous une pierre ; je la fis lever, et dans l'instant il sortit avec une vitesse étonnante, et traversa un espace de douze à quinze pas sans que je pusse presque l'apercevoir. J'aurais été bien curieux de le disséquer, pour connaître à quoi il faut attribuer, dans un reptile, cette vitesse prodigieuse que j'avais jusqu'alors regardée comme une fable. Les Arabes assurent que la morsure de ce serpent donne la mort en très peu d'heures.

Sa marche est droite, et il paraît que c'est le *jaculus* des anciens.

Après avoir herborisé autant que je le désirais dans les montagnes, je retournai à Tremessen, où j'attendis des nouvelles du bey, qui m'avait recommandé de ne pas rejoindre le camp sans avoir des détails sur un combat qui devait avoir lieu entre lui et des Arabes indomptés appelés Languets, qui habitent les frontières de Maroc, au sud-est des montagnes de Trara. Le lendemain de mon arrivée, j'appris qu'il les avait dépouillés et que je pouvais en toute sûreté rejoindre le camp placé au pied des montagnes de Trara, à deux journées à l'ouest de Tremessen.

J'avais trouvé à Tremessen un pauvre esclave français qui ne savait ni lire ni écrire, et qui, étant inconnu, n'avait pas été compris dans le rachat. Il me pria avec les plus vives instances de lui obtenir sa liberté. J'en écrivis au consul, qui le racheta. Ce pauvre misérable, avant son départ, me combla de bénédictions pour le service que je lui avais rendu.

A côté de ruines fort étendues il y a plusieurs sources qui découlent des montagnes, et un ruisseau d'eau salée. Ces monta-

gnes sont gypseuses. A l'extrémité elles sont couvertes d'une terre rouge qui contient beaucoup de fer. J'y ai aussi trouvé des pierres figurées comme celles de Florence.

Nous partîmes pour Arzew, situé vers le nord-est de ce lieu, tout près du cap Roumi. Après avoir marché cinq à six heures dans la plaine dont j'ai parlé, on arrive dans un bois où l'on marche au moins quatre heures. Ce bois est planté d'oliviers sauvages et de lentisques, et il s'étend jusqu'au golfe d'Arzew.

Le golfe d'Arzew commence au cap Ferrat et s'étend jusqu'au nord de Mostaganim. Il est profond, sa forme est presque circulaire. Le port, qui est sous le cap Ferrat, du côté du sud, est très sûr et très commode; les vaisseaux y trouvent un très bon ancrage, et tous les capitaines le regardent comme un des meilleurs ports de toute la Barbarie. Le cap Ferrat l'abrite contre les vents du nord, et les vents d'est même n'y sont pas à craindre. Il n'y a aucune habitation dans ce lieu. Le gouvernement d'Alger y a établi un caïd, qui préside aux divers chargemens de grains que l'on y fait; on les y apporte à dos de chameaux, et c'est le lieu de la côte occidentale où l'on en

charge davantage, vu qu'il y en a peu d'autres où les vaisseaux puissent aborder commodément.

L'on voit une prodigieuse quantité de sangliers autour d'Arzew. L'eau y est un peu saumâtre.

A une lieue au sud, sur un coteau très agréable qui domine la mer, on voit les ruines de l'ancienne ville. Elles sont presque toutes démolies; on n'y voit que des pans de murailles, des monceaux de pierres dont un grand nombre sont très bien taillées, des chapiteaux de colonnes brisées : il y a au milieu de ces ruines une porte carrée avec deux petites de chaque côté. J'y ai copié deux inscriptions gravées en lettres grandes et très bien formées. Je fis déterrer avec beaucoup de peine les pierres sur lesquelles elles étaient taillées. Tout le terrain qui s'étend depuis les ruines jusqu'à la mer est planté de lentisques; il en sort deux fontaines d'eau douce qui fournissaient de l'eau à la ville. A peu près à deux lieues vers le sud-ouest, il y a un vaste lac de sel qui fournit une grande partie du royaume. Il est inépuisable; sa longueur est de près d'une lieue : il se remplit d'eau pendant l'hiver; dans le temps

des chaleurs elle s'évapore, et le sel se cristallise.

Les environs de ce lieu offrent un très bel aspect : du côté de l'ouest et du sud on découvre un terrain montueux et sauvage tout couvert d'arbustes; à l'est on a la vue du golfe; et vers le sud, la perspective est bornée par le cap Ferrat. Nous suivîmes la côte pendant près de deux heures; le terrain est très sablonneux. Nous traversâmes l'Oued-el-Hammam[1], qui est salé à son embouchure; et trois lieues à l'ouest de Mostaganim, nous abandonnâmes le rivage de la mer, qui est couvert de gros tas de sable. Nous longeâmes un grand lac très poissonneux, sur les bords duquel croît une grande quantité de kali qui fournirait beaucoup de soude si l'on savait en tirer parti, et enfin nous atteignîmes la vaste plaine de Habra qui est passablement cultivée, et qui, chaque année, produit de riches moissons. Cette plaine s'étend le long d'une chaîne de montagnes médiocrement élevées, dont elle suit la direction de l'est à l'ouest. A quelques

[1] Hammam ou Habrah. (L.)

lieues de la côte, la plaine prend le nom de Sée.

Nous marchâmes jusqu'au soleil couchant. En traversant la plaine, nous aperçûmes plusieurs tentes d'Arabes, placées à peu de distance de la rivière; nous y fûmes bien traités, parce que ces douars appartiennent au bey de Mascara; mais j'y passai une nuit très mauvaise. Je fus tourmenté par une multitude prodigieuse de cousins qui ne me laissèrent pas prendre un seul moment de repos. Le lendemain, à l'aube du jour, nous partîmes pour Mascara, et, au soleil levant, nous atteignîmes les montagnes. Nous fîmes un déjeûner fort agréable, à l'ombre des tamarix dont la rivière était bordée. Nous marchâmes par des chemins affreux sur le bord des précipices. La chaleur du soleil dans les gorges des montagnes était insupportable. Lorsque nous en eûmes atteint la cime, elle nous fit moins souffrir, parce qu'alors nous étions rafraîchis par un léger souffle de vent; et enfin, vers les trois heures de l'après-midi, nous entrâmes dans la ville de Mascara. Il serait difficile d'exprimer le plaisir que je ressentis alors; il me semblait être à la fin de mon voyage. J'y passai le

reste de la journée et le jour suivant à me reposer.

Je fis part au caïd des intentions du bey et de la permission qui m'avait été accordée d'aller voir les mines. Il me donna un homme qui connaissait parfaitement le terrain. Pour y aller, nous traversâmes droit au sud la grande plaine de Mascara dans une étendue d'environ cinq lieues, puis, étant entrés dans les montagnes, nous nous avançâmes dans un bois fort épais, en suivant un sentier très fréquenté, et nous marchâmes sur les traces de deux lions pendant plus d'une heure. Ayant passé l'Oued-el-Hammam et un fort ruisseau qui se jette dans cette rivière, nous poursuivîmes notre route à peu près une lieue au delà, puis, tournant un peu sur la gauche, nous atteignîmes les montagnes où sont les mines. Nous nous établîmes près de celle qui donne le plomb et qui est très abondante; on avait creusé la terre au hasard en plusieurs endroits. Je descendis dans les trous qui avaient peu de profondeur, et j'y découvris une mine de galène fort riche. La direction des filons me parut être constamment de l'est à l'ouest. J'en cassai plusieurs morceaux que j'ai rapportés avec moi.

Nous partîmes pour les confins de Maroc de grand matin, en allant toujours à l'ouest. Après avoir marché pendant environ deux heures dans la belle plaine de Tremessen, qui est parsemée de coteaux et de jolies collines, nous atteignîmes des lieux montueux et fertiles [1].

Cinq heures après notre départ, nous arrivâmes au bord de l'Oued-Zeitoun (rivière des oliviers). Il y a en effet beaucoup de ces arbres le long de ses rives. Environ trois lieues plus loin, nous passâmes le Souf-Neurours, autre ruisseau, et enfin une lieue au-delà coule l'Oued-Tafna, la plus forte rivière de ces contrées. Sur ses bords on trouve une fontaine d'eau chaude tout près du chemin de Maroc, sous des palmiers, avec un réservoir carré d'une médiocre étendue. Cette fontaine fit monter le thermomètre à 36 degrés; ses eaux sont limpides et douces : les Arabes m'assurèrent qu'elles étaient très bonnes à boire lorsqu'elles étaient refroidies. Le pays qui s'étend depuis la Tafna jusqu'aux frontières de Maroc

[1] Tout le pays qui s'étend depuis la plaine de Tremessen jusqu'à l'Isser, et jusqu'aux montagnes de Trara, est montueux et creusé de ravins. (*Desfont.*)

est sablonneux, stérile et inculte : on y rencontre beaucoup de térébinthes. Nous faillîmes d'y perdre une de nos mules qui s'était écartée du chemin ; il fallut beaucoup de temps pour la rattraper. Après quatorze heures de marche, nous atteignîmes enfin le camp du bey, qui était placé sur une colline au bord de l'Oued-el-Meleh qui va se jeter dans la Tafna. Nous étions au pied de la chaîne des monts de Trara, à cinq lieues d'Oujedah, ville du royaume de Maroc.

Les montagnes de Trara s'étendent à peu près du sud au nord ; elles peuvent avoir quinze à seize lieues de longueur ; elles vont se perdre dans la mer. Ces montagnes sont élevées, mais beaucoup moins que nos Alpes du Dauphiné ; leur base est cultivée dans beaucoup d'endroits. Les Arabes qui les habitent ne paient pas beaucoup d'impôts. Lorsqu'ils sont inquiétés par les Algériens, ils passent au Maroc ; et lorsque l'empereur de Maroc veut les mettre à contribution, ils repassent du côté d'Alger. Ceux qui occupent la partie méridionale de ces montagnes sont appelés Languets : ce sont des brigands qui dépouillent les caravanes de Maroc. Il y a trois ans qu'ils enlevèrent tous les présens que l'empereur envoyait au bey de

Mascara. Lorsqu'on veut les faire payer, ils s'enfoncent dans le Sahara; le bey en vint cependant à bout pendant mon séjour. Il s'approcha à environ huit lieues de leurs habitations : les principaux chefs vinrent le voir et lui apportèrent des présens : aussitôt il les fit arrêter avec leur suite; et, de crainte que la nouvelle ne s'en répandît parmi les Arabes de cette tribu, il partit le soir de la même journée avec 1500 hommes, marcha toute la nuit, et les surprit le lendemain à l'aube du jour. Ils se défendirent, lui tuèrent quatre hommes et en blessèrent plusieurs. A la fin ils furent enveloppés et obligés de se rendre. Il leur enleva 400 chameaux, 30,000 moutons, tout l'argent qu'il put trouver, et 400 fusils. Je ne crois pas que cela les corrige de leur rapacité.

A son retour le bey fit serrer le camp et enjoignit à la garde de veiller attentivement pendant la nuit. Il me défendit d'aller dans les montagnes de Trara, parce qu'on avait appris que les Arabes dépouillés s'y étaient réunis, et qu'ils cherchaient l'occasion de se venger. Je restai un jour et demi dans ce lieu, herborisant à quelque distance du camp et le long

des rives de l'Oued-el-Meleh. Je trouvai une espèce nouvelle de chèvrefeuille qui n'était encore qu'en bouton. Il approche beaucoup du *lonicera caprifolium*, mais il n'a jamais que deux fleurs axillaires sur chaque pédoncule. Toutes les montagnes qui sont vers le sud ont un aspect noirâtre; elles sont remplies de bêtes féroces. A quelques lieues à l'ouest d'Oran on trouve des rochers d'une pierre légère, noirâtre, poreuse comme une éponge, qui paraît être une lave de volcan.

J'allai prendre congé du bey, qui n'avait cessé de me faire des politesses et de condescendre de bon cœur à tout ce que je lui demandais. Je lui parlai alors des mines dont il a été mention, je le priai de me donner un guide pour m'y conduire, en lui alléguant que le sol des mines étant différent, j'y trouverais infailliblement des plantes nouvelles; il acquiesça à ma demande, et me donna une lettre pour le caïd de Mascara, dans laquelle il lui enjoignit de me fournir un guide pour m'y conduire. Il me recommanda le secret, et je lui promis de ne point en parler, à Alger, aux personnes qui pourraient en faire part au gouvernement. Je partis avec les deux hommes

de garde qu'il m'avait procurés, et il leur ordonna de m'accompagner où je désirerais et de ne m'abandonner que quand je n'aurais plus besoin d'eux. Il nous recommanda d'avancer fort loin le premier jour, de crainte de rencontrer dans la campagne les Arabes de Trara.

Nous poursuivîmes jusqu'au-delà de l'Oued-Tafna notre ancienne route, et nous prîmes sur la gauche en nous approchant des bords de la mer. Les chemins que nous suivîmes sont très inégaux et très peu pratiqués. Tout le pays est bouleversé, et souvent nous ne pouvions avancer qu'avec beaucoup de lenteur ; nous marchâmes ainsi pendant deux jours et demi, au bout desquels nous atteignîmes la vaste plaine qui s'étend jusqu'aux montagnes d'Oran. J'avais envie de passer très près de cette ville afin d'en bien connaître la situation ; mais les gardes que j'avais ne voulurent jamais consentir à m'y accompagner. Cette plaine s'étend de l'est à l'ouest ; elle est fort unie, très fertile et habitée par un grand nombre d'Arabes qui allument des feux pendant la nuit pour attirer les déserteurs. Lorsqu'ils en amènent un au bey de Mascara, il leur donne dix écus. On

voit, le long des montagnes, un espace de plusieurs lieues de longueur dans la plaine même, qui est blanc comme la neige.

Les Maures sont obligés d'aller une fois l'an combattre contre cette place, et le bey lui-même doit y aller une fois dans trois années.

Nous dressâmes notre tente à six lieues au sud d'Oran, à l'extrémité d'une montagne appelée Erbett. J'observai près de l'Oued-el-Mina un grand nombre de kattah: ces oiseaux volent en troupes comme les pigeons.

Nous avions beaucoup marché pendant cette journée, et j'étais très fatigué, lorsque nous découvrîmes un douar sur le penchant d'une colline. Les habitans, qui paraissaient fort pauvres, nous reçurent d'abord avec froideur; mais leur ayant donné un peu d'argent avec promesse de payer tout ce que nous prendrions, ils nous témoignèrent de la confiance. La pluie tomba toute la nuit en abondance : ma tente en fut traversée.

Tous les lieux que j'ai parcourus sont très beaux; mais la misère qui y règne, par la dureté du gouvernement, détruisait le plaisir que j'aurais eu à contempler la nature dans toute sa beauté.

Les voyageurs sont obligés de coucher près des douars pour ne pas s'exposer à être volés, car les Arabes des douars en répondent.

Le lendemain matin nous ne partîmes que fort tard pour Mascara, lorsque nous vîmes le temps un peu plus beau. Nous traversâmes les montagnes, qui sont bien cultivées par endroits et fort arides dans d'autres. Nous vîmes une montagne qui s'était affaissée depuis peu de temps : une famille entière d'Arabes, qui logeait sous son abri, avait été écrasée. Je trouvai une belle espèce de centaurée blanche dont le calice est très épineux : elle croît dans les sables. Ces lieux m'offrirent encore quelques jolis gramens que je desséchai. La saison était bonne, toutes les plantes étaient en fleurs, et je m'applaudissais de ne pas avoir entrepris plus promptement ce voyage. J'avais espoir de retrouver des graines à mon retour. Vers le soir le ciel se couvrit de nuages, le vent souffla avec plus de force, et nous fûmes baignés par une grande pluie qui dura plus de deux heures et nous accompagna jusqu'à Mascara, où nous arrivâmes sur les six heures du soir.

Aussitôt, comme il est d'usage, nous envoyâmes un homme de notre suite pour avertir

le bey, qui nous fit faire des complimens. Il nous logea dans sa maison et mit à notre disposition un de ses esclaves pour nous servir et nous procurer tout ce dont nous avions besoin. Notre repas fut dressé à la mode du pays. Nous fîmes dire au bey que nous étions très fatigués et que nous n'irions que le lendemain matin lui faire notre visite. Notre premier soin fut de changer d'habits ; les nôtres étaient transpercés. Nous fîmes aussitôt après dresser nos lits, afin de prendre un repos dont nous avions un si grand besoin.

Je me levai le lendemain de très bon matin, afin de décrire et préparer les plantes que j'avais trouvées la veille, et sur les huit heures nous allâmes saluer le bey, qui nous accueillit avec beaucoup d'amitié, et nous offrit tous ses services. Je lui annonçai l'objet de ma mission ; il me dit qu'il me donnerait les moyens de voyager avec sécurité. Je lui fis un présent de très beau drap de France, qu'il reçut avec plaisir, et en retour il m'envoya un très beau *haïk* de laine rouge à la mode du pays. Il devait partir dans trois jours pour Tremessen, avec son camp; il nous engagea à l'attendre, se proposant de nous en-

seigner les lieux où nous trouverions le plus de plantes.

Le bey de Mascara est un Kourougli, ou fils de Turc; le dey d'Alger, qui l'aime et qui connaît sa capacité, l'a élevé au rang de bey, contre les règles mêmes de la régence : car les premières places du gouvernement ne peuvent être occupées que par les Turcs. Celui-ci se soutient en portant beaucoup d'argent à Alger et en faisant continuellement des présens aux principaux officiers de la régence. C'est un homme plein de bon sens et qui désirerait faire fleurir l'agriculture dans les contrées qu'il habite ; mais il est bien difficile que des hommes traités avec tant de dureté de la part du gouvernement, et dont les propriétés sont aussi peu assurées que celles des Maures soumis à la domination d'Alger, puissent entreprendre des défrichemens et des travaux dont ils ne retireraient certainement pas les fruits. Le bey de Mascara aime les chrétiens et les traite avec bonté et douceur ; ses esclaves, au nombre de cinquante, tous fugitifs d'Oran, et parmi lesquels il y a beaucoup de Français, mènent une vie fort douce. Il leur distribue des vivres et de l'argent pour satisfaire leurs

besoins ; mais, malgré tous ces avantages, ces pauvres gens déplorent leur sort, et se trouveraient beaucoup plus heureux d'être privés des agrémens dont ils jouissent, et d'avoir la liberté.

La ville de Mascara est située sur le penchant d'une montagne peu élevée du côté du midi. La plaine qui est au pied s'étend régulièrement de l'est à l'ouest, et de toutes parts elle est dominée par des monts peu escarpés qui offrent des points de vue très diversifiés ; quelques-unes de ces montagnes s'avancent jusqu'au milieu de la plaine, qui est très fertile et bien cultivée ; plusieurs ruisseaux l'arrosent en coulant du sud au nord. La principale culture est celle de l'orge et du froment. Cette plaine est habitée par un grand nombre de familles arabes.

La ville de Mascara peut avoir un mille de circuit ; elle est mal pavée et mal bâtie. La maison du bey est presque la seule qui soit commode et logeable. Il y a une assez belle mosquée bâtie depuis quelques années. On ne trouve à Mascara aucun monument antique. Cette ville est absolument l'ouvrage des Maures ; son mur d'enceinte a très peu de force ;

il n'est défendu que par une douzaine de pièces de canon. On compte soixante-dix lieues d'Alger à Mascara, dix-huit d'Oran et douze d'Arzew, qui est le lieu de la côte le plus voisin. En venant du côté de l'est on n'aperçoit pas Mascara : elle est entièrement cachée par les montagnes ; du côté de l'ouest et du midi on la découvre de très loin, et elle présente un coup d'œil assez agréable. Elle est bien fournie d'eau au moyen de conduits qui l'amènent des montagnes voisines. Ces eaux sont très pures et excellentes à boire.

Les montagnes voisines de Mascara sont calcaires ; quelques-unes sont couvertes d'une terre blanche comme la neige ; on y trouve aussi du gypse.

Tous les jours nous allions visiter le bey et converser avec lui ; il s'informait de nos usages, de nos arts, de notre agriculture. Lorsque je lui disais que la chrétienté fournit une plus grande quantité de grains que son pays, il en était surpris et me demandait pourquoi on venait en faire des chargemens en Barbarie. Un jour il voulut savoir si je pensais qu'il y eût des mines dans le mont Atlas ; je lui répondis, crainte de lui causer de l'ombrage, que je ne

m'occupais que des plantes; car ces peuples sont très jaloux des métaux que renferme la terre, et il faut avoir la plus grande attention de ne pas exciter leur méfiance. Je fis cependant entendre au bey que j'avais quelques connaissances dans cette partie: il envoya aussitôt un esclave, qui revint avec des morceaux de galène et de mine de cuivre qui me parurent fort riches. Je ne voulus point paraître empressé de voir les mines; je lui dis seulement ce que ces morceaux contenaient. Quand il apprit que l'un renfermait du cuivre, il me dit qu'il ferait boucher le trou d'où on l'avait tiré. Je passai trois jours entiers à Mascara, et j'herborisai dans les environs. Le bey me fit voir son haras; il y avait peu de beaux chevaux. Pendant mon séjour je reçus de lui des présens continuels de moutons, volailles et fruits.

Les jardins sont assez bien cultivés; ils sont plantés de vignes, d'abricotiers, d'amandiers, de figuiers, de grenadiers; la plupart de ces jardins sont en pente sur la montagne, et offrent de loin un bel aspect de verdure.

Quelque temps avant mon arrivée dans ces contrées, le bey avait conquis un pays dans

l'intérieur du désert, à plus de quinze journées de Mascara; il n'avait que deux petits canons de quatre livres de balles, deux mortiers, et environ quinze cents hommes de troupes. Il somma la ville principale de se rendre, et y fit jeter des bombes pendant deux jours, après quoi les habitans arborèrent le pavillon blanc sur les murs. Douze marabouts et autant de femmes vinrent lui demander la paix aux conditions qu'il exigerait; mais elles furent si dures que, n'ayant pu les remplir, ces gens donnèrent en ôtage six enfans que j'ai vus à Mascara; ils étaient d'une physionomie agréable et d'un teint très blanc.

Il y avait, sur la porte de la ville, la tête d'un *Maure de paie* d'Oran qu'on avait coupée depuis peu. Ces Maures de paie sont des fugitifs d'Afrique qui se retirent à Oran; ils deviennent soldats, ont la paie du roi d'Espagne, et sortent quelquefois dans la campagne pour faire des esclaves, pour voler ou pour acheter des denrées : lorsqu'ils sont surpris on leur coupe la tête; anciennement on se contentait de leur couper les bras et les jambes. Les Maures d'Alger qui vendent quelque chose aux Maures d'Oran subissent le même sort.

Après avoir séjourné trois jours à Mascara, nous partîmes pour Tremessen avec le bey. Le premier jour nous ne marchâmes que pendant six heures au milieu des montagnes du côté de l'ouest. Nous campâmes dans un vallon profond au bord de l'Oued-el-Hammam, rivière assez considérable qui va se jeter dans le golfe d'Arzew, après avoir traversé les belles plaines de Habra dont je parlerai ci-après ; elle coule du sud au nord, en faisant de grands contours au milieu des montagnes. Elle prend sa source fort loin dans la chaîne de l'Atlas qui avoisine le Sahara ; elle est salée à son embouchure. Je trouvai ici une jolie laitue qui n'est pas décrite dans Linné. On y voit de gros rochers de pierre calcaire percés d'un grand nombre de trous. Il en sort plusieurs ruisseaux d'eau chaude dont l'un d'eux fit monter le thermomètre à 50 degrés. Ces eaux ne laissent aucun dépôt ; elles sont limpides et bonnes à boire lorsqu'on les a laissées refroidir. Le bey me dit qu'il y avait dans les environs plusieurs autres sources d'eaux thermales dont quelques-unes avaient une forte odeur de soufre. Sur le rocher d'où coulent ces eaux chaudes, on voit un conduit creusé dans le roc vif qui s'étend fort loin, et

servait sans doute à conduire l'eau pour arroser les terres. L'Oued-el-Hammam est sujet à de grands débordemens qui détruisent souvent les moissons.

Je pris un très beau lézard dont les côtés et le dessous du corps sont d'un beau bleu d'améthiste : il approche du caméléon, mais il en diffère par les pattes et d'autres caractères.

A un demi-mille des bains, sur la rive gauche de la rivière, il y a des ruines fort étendues où l'on voit de belles pierres de taille ; on y distingue les murs d'enceinte ; je n'y ai trouvé aucune inscription. Nous passâmes la rivière et marchâmes au milieu des montagnes, dans un chemin fort inégal d'où nous découvrions souvent des points de vue charmans et qui auraient bien valu la peine d'être dessinés.

La chaleur était vive, nous couchions souvent dans des chemins couverts d'arbres où je prenais plaisir à me reposer. Nous traversâmes ensuite d'épaisses forêts de lentisques et d'oliviers qui sont remplies de bêtes féroces, et où il ne faut s'écarter qu'avec beaucoup de précaution. Les journées du camp étaient fort courtes, et j'avais bien le temps d'herbo-

riser. Les côtes de l'Afrique sont fertiles, mais beaucoup de leurs productions sont les mêmes que celles des provinces méridionales de France et d'Espagne; il faut se donner beaucoup de peine pour découvrir celles qui sont particulières à ces climats.

Après avoir marché pendant plus de trois heures au milieu des forêts de l'Atlas, nous entrâmes dans une immense plaine bornée à droite et à gauche par des montagnes peu élevées et couvertes d'arbres. Cette plaine est inculte et inhabitée, quoique son sol soit très propre à la culture, et s'étend de l'est à l'ouest. Nous dînâmes au bord d'une belle source, située au pied des montagnes à droite sous des peupliers blancs et des frênes fort élevés où nous tuâmes beaucoup de pigeons ramiers qui se laissaient facilement approcher. Nous continuâmes de suivre la plaine; et sur les quatre heures après midi, nous dressâmes nos tentes dans un lieu où le bey a fait creuser plusieurs puits pour l'usage des camps.

Le lendemain nous décampâmes de très bonne heure, et entrâmes après quelques heures de marche dans un taillis; le terrain devint un peu montueux et aride. Je ne trouvai ce

jour-là qu'un joli daphné à feuilles velues dont les fleurs viennent en anneaux le long des tiges. Tout le pays que nous traversâmes est inculte et inhabité : le sol en est sablonneux et aride. Nous campâmes auprès d'une petite rivière qui coule du sud vers le nord ; on la nomme Oued-Makhera [1] ; elle ne tarit pas pendant l'été.

Le jour suivant, nous ne fîmes route que pendant environ deux heures. Le camp se rendit un peu au-delà de l'Oued-Tessela, petite rivière dont le cours est à peu près parallèle à celui de l'Oued-Makhera. On campa au pied d'une chaîne de montagnes courant du sud au nord, qui a quatre à cinq lieues de longueur, et se nomme les montagnes de Tessela [2]. C'est en cet endroit que le bey fit monter un marabout sur un âne en punition de quelque offense, et on le promena autour du camp, tenant la queue de l'animal dans ses mains. La sainteté du personnage ne le mit pas à l'abri d'un pareil affront.

Ici j'abandonnai le camp, et je me rendis

[1] Oued Mekerra. (L.)
[2] Djebel Tessailah. (L.)

au milieu des monts où j'herborisai pendant deux jours : ils étaient couverts d'arbustes et de plantes, mais je n'en trouvai que deux nouvelles. Il en découle plusieurs ruisseaux vers le midi; et toute la base des montagnes est bien cultivée. Sur le sommet on voit un reste de château démoli, de forme carrée, avec de larges fossés et une citerne au milieu. De ce lieu on découvre un vaste horizon. Les montagnes sont remplies de gazelles, de chakals et de lions.

J'abandonnai les montagnes de Tessela vers les cinq heures du matin, et je partis pour aller visiter les mines de cuivre. Elles sont à environ trois quarts de lieue à l'ouest de celles de plomb, dans la même chaîne de montagnes et dans un même sol. Il suffit de creuser la terre à deux pieds et demi ou trois pieds de profondeur pour trouver la mine, dont les filons sont dans la même direction que ceux de la première : c'est-à-dire de l'est à l'ouest. La terre même et les pierres qui sont à sa surface sont en beaucoup d'endroits teintes en vert. Je détachai plusieurs morceaux du filon que l'on me fit voir, et qui sont fort pesans et fort riches. Les mines avaient été creusées anciennement, car je descendis dans un grand trou où il y a une

galerie qui se prolonge à 25 ou 30 pas sous terre; j'y reconnus un filon de cuivre.

Il serait facile d'exploiter ces mines. Toutes les montagnes sont bien couvertes de bois, et il y a un ruisseau et une rivière à peu de distance. Je restai encore un jour dans ces montagnes. J'y trouvai de très grosses calcédoines disposées par lits étroits dont la direction était de l'est à l'ouest. Elles étaient dans une terre pyriteuse, à peu de distance des mines de cuivre. Je vis aussi, dans un ravin, quelques morceaux de cristal de roche.

Toutes ces montagnes sont presque inhabitées. Elles présentent un aspect sauvage, et sont recouvertes de bois depuis la base jusqu'à la cime. Ces forêts sont remplies de bêtes féroces que nous entendions rugir autour de nous pendant la nuit [1]. Pendant le jour il y règne un silence profond qui n'est troublé que par le cri de quelques oiseaux. Quand j'eus visité ces lieux autant que je le désirais, je me disposai à retourner à Mascara, mais je dis à mon guide de prendre une route différente de celle que nous avions suivie en venant; j'en fus

[1] Quatre lions furent tués sur un bœuf mort. (*Desfontaines.*)

charmé, car je trouvai dans les rochers, sur le bord du chemin où nous passâmes, une nouvelle espèce d'antirrhinum à tige ligneuse; et sur les montagnes qui avoisinent la plaine de Mascara, je vis beaucoup de pierres ferrugineuses, très pesantes, roulées par les torrens; quelques-unes avaient une cristallisation grossière. J'appris que les Arabes en retiraient beaucoup de fer, qu'ils le broyaient en petits morceaux, et puis le faisaient fondre. Vers le soir nous arrivâmes à Mascara; j'y séjournai encore un jour, puis nous partîmes pour arriver le plus promptement possible à Alger, parce que j'étais prévenu de l'arrivée prochaine des Espagnols. Le premier jour nous fîmes une longue marche, et l'on me fit apercevoir deux petits villages : l'un est à cinq lieues vers l'est de Mascara, il se nomme Bourgia; l'autre se nomme Cléonant. Ils sont peu distans de Caleah.

J'appris aussi qu'à quelques lieues de Caleah il y avait un très grand lac de sel comme celui d'Arzew. Nous couchâmes sur les bords de l'Oued-el-Mina à douze lieues de Mascara. Le deuxième jour, nous marchâmes neuf heures, et nous dormîmes sur les bords du Chélif. La chaleur était si vive que depuis cette journée

nous marchâmes la nuit jusqu'à Mayané. Le ciel était pur, et il faisait un très beau clair de lune. Enfin lorsque nous n'étions plus qu'à trois journées d'Alger, j'appris que les Espagnols négociaient la paix avec la régence. J'aurais bien poursuivi mon voyage plus loin, mais les fatigues que j'essuyais depuis deux mois, jointes aux grandes chaleurs, me firent prendre le dessein d'aller me reposer pendant l'été. Ma santé était chancelante, et j'avais à craindre de tomber malade. J'arrivai donc à Alger dans les premiers jours de juillet, après avoir parcouru plus de trois cents lieues dans des pays où on a tout à craindre des hommes, des bêtes féroces et de l'intempérie du climat.

VI.

Journal d'un voyage d'Alger à Constantine et à Bône.

Le golfe d'Alger commence d'une part au cap Matifou, du côté de l'est, et se termine à l'ouest au cap Caxin ; le premier est peu élevé, le second l'est beaucoup plus. A la pointe de celui-ci, nommée Punta di Pescata, il y a un fort. Le golfe a beaucoup de profondeur et il est fort mauvais en hiver. Sa forme est circulaire. Tout le rivage, depuis Babazoun jusqu'à l'Arach, est sablonneux. Au nord il est bordé de rochers presque partout. La côte de la mer est élevée jusqu'au-delà du cap Caxin.

A cinq lieues à l'ouest d'Alger est Sidy-Feruche; c'est une petite langue de terre pierreuse et aride qui s'avance dans la mer, et sur laquelle est construite une mauvaise forteresse. Il y a aussi quelques maisons. Cette langue de

terre est environnée de rochers à fleur d'eau; lorsque je fus dans ce lieu, un homme arriva vers moi armé d'un sabre, pendant que j'herborisais le long de la mer; il me fit beaucoup de menaces. Je lui répondis que je n'avais aucune peur de lui, et qu'il devait parler avec plus de douceur; cela ne l'apaisa pas. Je lui fis quelques railleries qui eurent un meilleur effet que mes raisonnemens. On me dit qu'il venait de la part d'un marabout, ou saint à la mode du pays, qui habite ce lieu. Je pris le parti de me retirer avec les gens qui m'accompagnaient, de crainte qu'on n'eût porté plainte à la régence et qu'on ne lui augmentât les choses. Les marabouts sont fort à craindre; ces fanatiques haïssent les chrétiens par état, et le peuple leur est tellement dévoué que s'ils commandaient d'assassiner un chrétien, ils seraient promptement obéis. On pourrait aller sans danger, accompagné d'un marabout, dans les lieux qui ne sont pas soumis, du moins on me l'a assuré.

Le cap Roumi est à peu près à dix lieues à l'ouest de Sidy Feruche, et à 5 lieues au-delà est la ville de Cherchel, située au bord de la mer, dans le voisinage d'une grande montagne. On

y voit les restes d'un grand aquéduc avec quelques ruines. Il paraît que c'était une ville ancienne assez considérable; on y fait aujourd'hui quelques chargemens de grains pour la chrétienté ; mais le port n'est pas sûr, et il ne faut pas y séjourner long-temps.

Dans le royaume d'Alger on incendie les forêts pour découvrir le terrain et le cultiver, et pour avoir le gros bois qui ne se consume pas par les flammes.

Je partis d'Alger le 18 septembre 1785, à 3 heures du matin ; le temps était frais. Je côtoyai les bords de la rade. Les vagues venaient baigner les pieds des mules; nous passâmes l'Arach sur un pont de dix arches assez bien bâti: il est à environ deux lieues au sud-est d'Alger. Nous déjeûnâmes auprès d'une fontaine en attendant les bagages. Le ciel était pur et la fraîcheur dura jusqu'à 9 heures. Nous laissâmes les bords de la mer, et après avoir marché dans un terrain montueux couvert de lentisques et d'oliviers sauvages, nous descendîmes dans la Mitijah; nous la traversâmes dans son extrémité orientale, et après avoir côtoyé une rivière dont le lit est presque à sec pendant l'été, nous allâmes camper au pied

des montagnes qui forment les bornes méridionales de la Mitijah, sur les bords de la rivière en question, dans un lieu parsemé de quelques oliviers, de mûriers, de lentisques, etc. A l'est on découvrait les montagnes voisines de Tedelis, et du côté de l'ouest on apercevait à peine celles de Cherchel.

Cette journée fut bien triste pour moi. La séparation d'un ami se fit sentir bien vivement, et mon ame ne fut occupée que de lui pendant cette journée.

La rivière sur le bord de laquelle nous dormîmes se nomme Oued-Hramis[1], et la montagne au pied de laquelle était notre bivouac a nom Chradara. Le lieu lui-même s'appelle Hramis, parce que les Arabes y tiennent un marché ce jour de la semaine.

Le lendemain nous levâmes la tente à quatre heures du matin. Après une demi-heure de marche nous commençâmes à monter l'Atlas le chemin était très raboteux. Une heure après nous traversâmes la Gaddara[2]; cette rivière coule dans des ravins profonds à peu près du

[1] La rivière du Jeudi.

[2] Ḳadara. (L.)

sud au nord. Elle prend sa source dans la montagne appelée El-Hammet, dont le sommet est un rocher rond à couches obliques pour la plupart. Nous atteignîmes la cime de ce mont par un chemin scabreux et rapide, mais assez bien ombragé, que les Turcs ont fait paver vers le sommet de la montagne. Toute la montagne est composée de couches calcaires où l'on trouve des veines de spath pesant ; il y en a aussi de ferrugineuses. Les pierres en beaucoup d'endroits sont teintes en rouge. Nous mîmes près de cinq heures à parvenir au sommet de cette montagne. En montant du côté du nord il y a une couche de schiste, de même nature que la pierre des environs d'Alger. Toute sa partie inférieure est couverte de bois. Il n'y a que la cime la plus élevée qui soit nue. Les habitans, à gauche, se nomment Ben Haiga. En descendant du côté du midi, j'observai toujours des pierres calcaires, des espèces de poudings de la même substance, bleuâtres, et composés de morceaux arrondis, des veines de spath pesant, cristallisé en crêtes de coq en plusieurs endroits. Toutes les montagnes que je découvrais à droite et à gauche, quoique fort hautes, étaient la plupart couvertes de terre

et d'arbres jusqu'au sommet : il y a des lièges.

Nous descendîmes dans un long vallon qui s'étend jusqu'aux montagnes de Jergera ; il y a deux rivières qui se joignent et vont se jeter dans la mer à l'ouest de Tedelis. Celle qui vient de l'ouest se nomme Belhini ; celle qui arrive de l'est est appelée Oued-Zeitoun [1] ; la nation à droite se nomme Belhini ; leurs montagnes sont bien cultivées, et ils paient la *garame*. Nous remontâmes le vallon du côté du sud-est, nous y marchâmes pendant plusieurs heures ; il est parfaitement cultivé ainsi que la base des montagnes à droite et à gauche. Celles-ci sont en pente assez douce ; il s'y trouve aussi des plaines et des collines, des bosquets d'oliviers. Nous y dormîmes à environ 4 lieues à l'ouest du Jergera, dans un endroit nommé Ben-Haroun. L'Oued-Zeitoun prend sa source dans les montagnes voisines situées vers l'ouest. Tous les Arabes de ce pays habitent sous des gourbies [2] ; peu d'entre eux ont des tentes. Les caravanes craignent beaucoup en passant par ces endroits. Les hautes montagnes à gauche

[1] Rivière des Oliviers.

[2] Maisons en pisé.

du lieu où nous dormîmes se nomment *Felice*[1]. Les habitans de ces cantons paient peu d'impôts. Dans la guerre qu'ils eurent contre les Turcs, ils en tuèrent un jour plus de 700, et le général y perdit la vie. Nous fîmes environ 12 lieues la deuxième journée.

Le Jergera ferme le vallon dont je viens de parler, du côté de l'est; c'est la plus haute montagne de ces contrées. Le sommet est nu et pierreux, tandis que les autres sont couvertes de terre et d'arbrisseaux; il y a un torrent qui en descend, et qui est à sec pendant l'été; il va se jeter dans l'Oued-Zeitoun, dont les eaux sont bonnes. Au-delà du Jergera, du côté de l'est, est une autre montagne en dos d'âne fort élevée. Les habitans du Jergera ne paient rien aux Turcs. Toutes les rivières de ces cantons ne roulent que des pierres calcaires, dont quelques-unes sont rousses. Lorsque les Arabes sont en guerre, on ne peut passer dans ces lieux.

Nous partîmes à cinq heures du matin, et nous marchâmes dans un vallon étroit et montueux. Sur les 7 heures, nous arrivâmes à une

[1] Flisa. (L.)

forteresse que les Turcs ont bâtie sur une éminence, à peu de distance du mont Jergera. Ils y ont 40 hommes de garnison et quelques pièces de canon; on nomme ce lieu *Hamsa*[1]. Les environs sont assez bien cultivés, et autour de la forteresse il y a plusieurs familles d'Arabes qui y vivent en sûreté. La rivière coule de l'ouest vers l'est; elle est peu considérable et va se jeter dans la rivière de Bougie. Le chef de notre troupe attendit près de la forteresse que toute notre caravane fût réunie, afin de n'exposer personne à être volé par les Kabayles indomptés du Jergera. Les Turcs n'ont jamais pu les soumettre. Ces peuples sont nombreux et bien fournis d'armes et de munitions de guerre, qu'ils fabriquent dans leurs montagnes. Près de leur territoire, on lia plusieurs Arabes qui avaient voulu se soustraire à la domination de leurs chefs, et on les envoya aux Turcs. Nous entrâmes dans une plaine immense ayant à droite et à gauche les deux chaînes de l'Atlas. Cette plaine n'est nullement cultivée. Les lentisques y viennent très beaux; nous côtoyâmes long-temps la gauche de la rivière, et

[1] L'ancienne Auzia.

le Jergera dans toute sa longueur. Cette montagne, la plus élevée de celles de l'est, égale au moins nos moyennes Alpes. Le sommet est tout rocher; on y voit plusieurs pics dont quelques-uns paraissent inaccessibles. Le dernier du côté de l'est est en pain de sucre et fort élevé; il en découle, pendant l'hiver, un grand nombre de torrens qui se jettent dans la rivière de Bougie, qui y prend sa source du côté du midi. Il n'y avait point de neiges en septembre; mais on m'assura que dans la partie du nord il y en a toujours. Les Arabes ont là un grand nombre de villages que nous distinguions très bien sur la base de la montagne, qui est bien cultivée et embellie de jolis jardins. Leurs maisons sont bâties avec des roseaux et de la la boue ou de la bouse. Jamais les Algériens n'ont pu les soumettre. S'ils se sentent les plus faibles, ils s'enfuient sur la cime des montagnes; ils savent aussi combattre avec courage; ils ne paient rien à la régence, et dépouillent souvent les caravanes; ils cultivent la vigne. Nous marchâmes toujours dans des lieux inégaux et couverts de forêts, et, après avoir traversé plusieurs torrens qui descendent du Jergera et qui étaient à sec alors, nous campâ-

mes au-dessous d'un village sur la rive droite de la rivière de Bougie, près de Beni-Mansour. Le village est bâti à droite de l'Oued-Bougeia[1], sur la pente de quatre collines. Les maisons, quoique mal bâties, sont couvertes et font un effet pittoresque. Les environs sont fertiles, bien cultivés et plantés d'oliviers. Le Jergera est vis-à-vis, et présente un superbe coup d'œil, ainsi que le vallon où coule la rivière du côté de l'est. On pourrait bâtir une ville en ce lieu.

La rivière est très forte en hiver et arrête souvent les voyageurs. Les habitans des montagnes au sud du Jergera, se nomment Maneïs. Les plaines situées entre les deux chaînes sont peu cultivées; les habitans du Jergera vont nu tête et pieds nus.

Nous fîmes route vers les cinq heures du matin du côté du sud-est par un beau clair de lune; après une heure de marche, nous entrâmes dans un lieu très montueux, et couvert de belles forêts de pins de Jérusalem, de genévriers de Phénicie, d'oliviers sauvages. Le chemin devint fort difficile par la grande quantité de ravins

[1] L'Adouse, autrefois Audus. (L.)

qu'il nous fallut traverser. Le sol était noirâtre, et mêlé de petites pierres brisées ressemblant à de l'ardoise. Les masses de rochers étaient de la même pierre ; elles étaient disposées en couches, ordinairement obliques; quelques-unes étaient perpendiculaires. Nous descendîmes dans un large ravin très profond, où coule, sur un sol sablonneux, du sud au nord, une rivière qui va se jeter dans celle qui va à Bougie. Nous remontâmes le ravin jusqu'au lieu où elle se partage en deux branches dont l'une vient du midi, l'autre du sud-est ; nous suivîmes le chemin, et sur les 9 heures nous atteignîmes un lieu très connu en Barbarie, sous le nom de *Porte de fer*. Les montagnes à droite et à gauche du grand ravin dont je viens de parler, sont bien couvertes de bois ; elles sont hérissées d'un grand nombre de pointes élevées les unes au-dessus des autres, et séparées par des ravines profondes où l'on ne saurait presque marcher. Les Arabes de ces montagnes mènent une vie libre ; je n'y ai vu presque aucune culture; on m'a dit qu'ils étaient presque nus. J'ai aperçu çà et là des sentiers assez fréquentés. Lorsque nous passâmes près de la Porte de fer, nous vîmes beaucoup de

feux qu'ils venaient d'allumer, et que notre approche leur fit abandonner.

La Porte de fer est un défilé fort étroit au fond d'un profond vallon, sur les côtés duquel sont des montagnes inaccessibles; ce défilé peut avoir 3 ou 400 pas de longueur. Une poignée de monde y arrêterait une armée. Dans quelques endroits, il n'a pas plus de 6 à 8 pieds de largeur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les rochers, à gauche et à droite, sont composés de couches étroites et perpendiculaires parallèles les unes aux autres; ils s'élèvent dans quelques endroits à 5 ou 600 pieds. Ces couches sont elles-mêmes composées de petites couches horizontales. Les pierres sont calcaires et d'une couleur noirâtre.

Il y a beaucoup de couches écroulées les unes au milieu des autres; celles qui restent s'élèvent comme des pans de muraille, à une grande hauteur; elles sont très perpendiculaires, et leur intervalle est occupé par des arbres. Ce sont sans doute les eaux qui ont fait écrouler celles qui manquent. La rivière qui coule au fond du vallon est très salée. La Porte de fer est un des lieux les plus singuliers que j'aie vus. Les caravanes n'y passent qu'en

tremblant, parce que les Arabes de ces contrées sont indomptés, et que s'il leur prenait envie d'arrêter les voyageurs, quelque nombreux qu'ils fussent, ils en seraient les maîtres. Lorsque ces Arabes sont en guerre avec Alger, ils s'emparent de cet endroit, et aucun voyageur n'ose s'y aventurer. On dit même que la régence est obligée de payer pour qu'on laisse le passage libre. Après avoir franchi la Porte de fer, on suit encore long-temps le même ravin, puis on monte par un chemin fort étroit et très escarpé, sur la cime d'une montagne ayant à droite et à gauche des fondrières affreuses, qu'on ne peut regarder sans effroi. Après ce mauvais pas, on cotoie des monts dont la pente est douce, puis on descend dans une immense plaine entourée de montagnes et parsemée de belles collines. Elle est très fertile et très bien cultivée : les Arabes qui l'habitent sont nombreux. Le sheick est chérif d'une famille ancienne. Ces Arabes sont riches et très bien vêtus ; ils ont de très beaux chevaux et d'immenses troupeaux, ils rappellent l'idée des premiers âges du monde. Leur courage et le voisinage des montagnes les ont sauvés de la servitude. Ils ont détruit les for-

teresses que les Turcs avaient bâties dans leur voisinage. Ils font payer les Arabes des montagnes voisines, et leur commandent en souverains ; mais ils ne paient rien à personne. Le pays se nomme Megenah[1], et la nation Mokaina. Le sheick se nomme Bouremem : l'année dernière, il était en guerre avec Alger et enlevait les bestiaux sur le territoire de Constantine. Il faisait aussi la guerre à un autre sheick, son parent, qui se nomme Bengendouss.

Les habitans des montagnes, au midi de la plaine, s'appellent Ben-Echech. Le nom de la montagne est Gibel Ayave. Tous les Arabes des environs de la Porte de fer se nomment Ouan-Oura ; ceux de la gauche, Beni Ebbess; ceux-ci ne font de mal à personne ; ceux de ce côté qui avoisine la Porte, se nomment Beni-Ourtou; et les peuples qui sont du côté de Bougie, en descendant la rivière, Zouaoua.

La Porte de fer se nomme Biben, et la rivière Oued-Biben.

Nous partîmes à quatre heures trois quarts, continuant notre route du côté de l'est, dans

[1] Mejanah. (L.)

la même plaine où nous campâmes. Après environ trois heures de marche, nous entrâmes sur le vrai territoire de Constantine, séparé de celui de Megenah par une petite chaîne de montagnes. La seconde plaine, qui est sous la domination du bey, est fort pierreuse; elle s'étend à perte de vue du côté de l'est. Elle est très peu cultivée, et couverte d'une espèce de santoline à feuilles cotonneuses qui est connue. A droite et à gauche du chemin, je vis plusieurs ruines anciennes peu intéressantes, absolument détruites; quelques-unes occupaient une étendue de terrain considérable. Nous laissâmes à gauche celles de Sitif, que je n'eus pas le loisir de visiter. Les Arabes me dirent qu'on y voyait encore des maisons dans leur entier. Nous ne marchâmes que huit heures cette journée, et campâmes près d'une petite rivière, dans une cavité fort étendue, où il y avait un grand nombre de douars. Ce lieu et le ruisseau portent le nom de *Hamman-Caser-Teire*[1]. Le ruisseau coule vers le nord.

A quelques lieues plus loin, vers le nord-est, sont les ruines de Sitif, au côté droit de

[1] Cassir Attyre. (L.)

la plaine, près d'une source abondante. Au sud-ouest de ce lieu, à peu de distance des montagnes, dans la même plaine, à environ cinq à six lieues, sont des ruines appelées Azel[1].

Les Arabes des montagnes à droite, sont fort méchans. Nous partîmes à trois heures un quart du matin; après deux heures de marche, nous arrivâmes à Iger[2], petit village au milieu de la plaine, situé dans un lieu un peu élevé. J'y vis une maison bâtie en pierres de taille, qui était ancienne. A midi nous arrivâmes au pied d'une montagne isolée et en pain de sucre, dont les couches sont obliques. Au nord, à peu de distance, sont des ruines peu étendues. Du côté de l'est, à un quart de lieue de la même montagne, il y en a d'autres assez considérables, près d'un petit vallon d'où coule un ruisseau dont l'eau est très bonne à boire. Cet endroit se nomme Sidy Ibraam[3]. Il n'y a plus que les grosses pierres qui forment la base des édifices. Ces lieux sont arides et incultes, on y voit des espaces de terrain

[1] Peut-être l'ancienne Perdices.
[2] Gigel. (L.)
[3] Sidi Braham. (L.)

considérables, blancs comme la neige. Il n'y a aucun arbre dans toutes les plaines. A une heure nous campâmes dans un lieu glaiseux, fort plat; il se nomme Srama: il s'y trouve des eaux salées très chaudes. Les plaines sont superbes, mais peu cultivées; elles s'étendent à perte de vue, de l'est à l'ouest.

Nous partîmes comme à l'ordinaire, à cinq heures du matin: dans l'espace de cinq heures de marche, je rencontrai les ruines de trois anciennes villes entièrement détruites, sur le chemin qui conduit à Constantine.

A dix heures, nous atteignîmes un ruisseau, coulant du nord au sud, auprès duquel sont quelques maisons maures, avec un nombre très considérable de matamores. Il y a dans ce lieu un caïd. Il me fit prier de le venir voir; il avait la goutte. Je lui dis que je n'avais malheureusement aucun médicament à lui offrir. Le lieu des matamores se nomme Mahammara; il y a des ruines tout auprès.

Après neuf heures de marche, nous campâmes au bord d'une rivière, dans un grand enfoncement en forme de plaine, où il y avait plusieurs douars; il se nomme Hamman-Krous. Un peu avant d'arriver en ce lieu,

finit la belle plaine où nous avions voyagé les trois jours précédens. Dans cet endroit, le terrain est fort montueux. Je dormais près d'un lieu où la rivière passe dans une fente de rocher; elle coule vers le nord-est, ses eaux sont troubles. Je souffris beaucoup de la chaleur pendant cette journée. Il y a, à peu de distance de là, des ruines très remarquables au bord d'une fontaine d'eau fraîche. Le lieu où elles sont s'appelle Cseir-Mêlec[1]. A une demi-journée de Constantine est Mila, pays habité, avec des ruines dans les mêmes cantons.

A environ six lieues à l'ouest de Constantine se termine la belle plaine dont nous avons parlé. Le terrain devient montueux et fort inégal. Nous avions levé la tente à deux heures du matin, et sur les huit heures nous arrivâmes à Constantine. Cette ville est la seconde du royaume d'Alger; elle ne s'aperçoit qu'à peu de distance du côté de l'est et de l'ouest, étant masquée par des montagnes. Elle est bâtie sur un rocher plat et oblong du nord au sud, où il se termine en pointe; ses couches sont calcaires et légèrement inclinées.

[1] Le Château du Roi.

Les rues sont étroites, mais les maisons sont assez bien bâties, et toutes couvertes en tuiles. Les rues sont pavées pour la plupart. Les principales maisons sont construites avec les ruines de l'ancienne ville. On observe des pierres très bien taillées, un grand nombre de colonnes calcaires, quelques-unes de marbre. Le bey me fit loger dans une de ses maisons, et ordonna qu'on me fournît tout ce dont j'aurais besoin. Je lui fis ma visite : il me reçut avec beaucoup d'amitié et me fit présenter un fauteuil. Il parlait l'italien avec facilité. Nous conversâmes pendant près d'une heure ; il me demanda des remèdes pour son fils, malade de la petite vérole, me recommanda fortement un de ses esclaves qui devait venir à Marseille, et me fit offre de tout ce qui pourrait m'être utile. Le jour de mon arrivée, il rendit la liberté à un autre esclave qui fit avec moi le voyage de Bône. Je passai deux jours à Constantine pour me reposer, et pour voir si je ne découvrirais pas quelques antiquités remarquables. Il y a, à l'est de la ville, un vallon étroit et très profond, au fond duquel coule, du sud au nord, une petite rivière; ce vallon est coupé à pic, les rochers qui en forment

les parois sont calcaires et composés de couches légèrement inclinées. On y voit les ruines d'un ancien pont bâti avec beaucoup de hardiesse et de solidité. Il était composé de quatre grandes arches fort élevées, deux étaient supérieures, l'une des deux inférieures subsiste encore. Les piliers qui les soutenaient sont carrés et fort gros. Les pierres sont carrées oblongues, et leur milieu est inégal. Il y a encore deux petites arches à côté des premières, qui sont posées contre le rocher et qui servaient d'arcs-boutans. Les deux grandes arches sont fort élevées; elles ont au moins quarante-cinq pieds. Sur la pile moyenne, vers le haut, on voit deux éléphans en bas-relief. Sur deux grosses pierres au-dessus des éléphans, une femme est représentée avec ses jupes retroussées jusqu'aux genoux; au-dessus de sa tête est une coquille. Cet ouvrage n'est pas bien travaillé. Il y avait un second rang d'arches au-dessus des deux premières, il en existe encore les piliers et une petite portion des arcades. Tous les environs de Constantine sont montueux et assez bien cultivés. Les montagnes, au nord et au sud, sont dépourvues d'arbres. La rivière qui baigne les murs de

PONT DE CONSTANTINE.

Hauteur 400 pieds. Long.r 200.

Constantine coule dans un ravin d'une immense profondeur ; à un quart de lieue de la ville elle joint ses eaux à celles d'une autre rivière, et il existe encore dans cet endroit cinq arcades d'un aquéduc.

La ville de Constantine est extrêmement peuplée ; les habitans sont très ennemis des chrétiens, et j'y ai reçu beaucoup d'injures.

Le bey avait plusieurs esclaves italiens. Son chirurgien, qui était Napolitain, me fit beaucoup d'amitiés et me donna plusieurs coquilles marines bien conservées, qui avaient été trouvées dans les montagnes voisines du Sahara.

Je demandai au bey une escorte pour me conduire à Bône, il me l'accorda de très bonne grace.

Il y a environ trente-cinq lieues de Constantine à Bône. Le chemin qui y conduit est très montueux : les monts que l'on traverse la première journée, sont tous cultivés jusqu'au sommet ; ils ont peu d'élévation et présentent plutôt l'aspect de coteaux que de montagnes. On y trouve des sources d'eau vive, des ruisseaux et des ruines de distance en distance. A mesure que l'on avance du côté de Bône, les

montagnes s'élèvent davantage, les ravins deviennent plus profonds. Les monts sont incultes. A moitié chemin, nous traversâmes deux fois, à peu de distance, l'Oued-Seibouse, rivière considérable, qui coule vers l'ouest; son lit est parsemé de très gros cailloux roulés qui en rendent le passage difficile et même dangereux, parce que les chevaux y tombent fort souvent. Cette rivière, en hiver, arrête les voyageurs pendant des mois entiers. Elle a son embouchure tout près de Bône, où elle forme un lit fort large et fort profond. Ses eaux coulent ici très tranquillement. A quelques lieues au-delà de l'Oued-Seibouse, on arrive à une source abondante d'eau douce, qui sort de dessous des lentisques, et autour de laquelle sont des ruines. Cette source est à une très grande journée de Bône; un peu au-delà, à droite du chemin, on voit des ruines assez considérables. A quelque distance plus loin, dans le même vallon, en suivant le chemin de Bône, on rencontre un pavé antique qui monte sur les montagnes, et que l'on cotoie pendant près de deux heures de marche. Les côtés du du chemin sont bordés de grosses pierres carrées, et il n'y a pas de doute que ce ne soit là

la route ancienne. Il y a dans ces cantons, sur le territoire des Guerfa, une source d'eau très chaude, qu'on nomme Hammam-Miskoutin. Après avoir traversé les hauteurs, nous descendîmes dans une immense plaine qui s'étend jusqu'à la mer, et qui peut avoir six à sept lieues de largeur.

La ville de Bône, que les Maures appellent Aneb, est située au bord de la mer, le long d'une petite montagne, du côté du midi, près de l'embouchure de l'Oued-Seibouse. Cette ville est dominée par un château assez bien bâti, construit, dit-on, du temps de Charles-Quint, sur le sommet de la montagne; elle est entourée d'un assez bon mur, qui, vraisemblablement, a été bâti par les Génois. A la pointe de la ville, du côté de l'est, il y a aussi quelques pièces de canon. Les maisons sont couvertes partie en tuiles, partie en terrasses. On rencontre plusieurs colonnes en pierre et en marbre qui paraissent antiques; les unes sont entières, et les autres par tronçons. Les rochers qui sont au nord de la ville, le long de la mer, sont de marbre veiné; on y trouve aussi des veines de quartz et de beau mica. La ville a peu d'étendue. La compagnie d'Afrique

y a un fort comptoir, et on y fait des chargemens. La rade de Bône est très mauvaise ; elle n'est presque aucunement abritée. Tous les environs sont bien cultivés, et l'on y voit de très jolis jardins plantés de vignes, d'amandiers et de jujubiers. La plaine qui s'étend au sud-ouest de la ville est basse, sablonneuse et baignée en partie. Il y croît beaucoup de kali et d'autres plantes marines. Les bâtimens qui viennent à Bône pendant l'hiver sont obligés de mouiller à deux lieues plus au nord, dans la rade des Génois, où ils sont en sûreté. La rade de Bône est fort large ; elle s'étend à environ 12 lieues jusqu'au cap Rosa, qui s'avance beaucoup dans la mer. Bône est à 15 lieues de la Calle, et à environ 30 du Collo ; c'est l'ancienne Hippône. A une petite demi-lieue au sud-ouest de la ville, on voit 14 grandes citernes situées parallèlement sur deux rangs, bâties très solidement en briques et en pierres unies avec un excellent mastic. On distingue encore très bien les conduits par où passait l'eau. Les Maures disent que ce lieu était la résidence de saint Augustin. On ne rencontre presque aucun vestige de l'ancienne Hippône. En suivant le chemin de Constan-

tine le long de la rivière de Seibouse, on distingue, des deux côtés, plusieurs grandes pierres bien taillées qui sont sûrement sorties des ruines de l'ancienne ville. J'ai découvert, près de là, une inscription si effacée que je n'ai pu la déchiffrer; elle était sur un puits construit par les Maures, dans un jardin près du chemin. Le long de la Seibouse, on rencontre les restes d'un ancien port ou quai presque entièrement détruit, qui a plus de 300 pas de longueur; et, sur les bords du chemin, l'on voit des mosaïques en briques. Je pense que l'ancienne ville était près de ce lieu.

La plaine de Bône est très vaste et très fertile, elle est remplie de marécages. A environ 4 lieues de la ville, il y a un grand lac long et étroit qui, pendant l'hiver, communique avec la mer, et 6 lieues plus loin à l'ouest, il y en a un autre. Ces lacs sont couverts d'oiseaux de passage.

Le peuple de Bône est assez doux : on y vit en sûreté. Le commerce de la compagnie d'Afrique n'a pas peu contribué à civiliser un peu les Maures de ces contrées.

Outre l'Oued-Seibouse, il y a une autre ri-

vière [1] qui vient de l'ouest et se jette dans la mer près de Bône. Elle passe sous un pont de plusieurs arches, dont la construction n'offre rien d'intéressant.

Les montagnes situées à l'ouest de Bône sont assez élevées ; et couvertes de neige pendant l'hiver.

Pour se rendre de Bône à la Calle, on traverse la grande plaine qui est au sud de cette ville ; en côtoyant les bords de la mer, on traverse l'Oued-Seibouse à son embouchure, et après avoir marché pendant 8 à 9 heures dans la plaine en question, on trouve un terrain montueux, absolument inculte, couvert de broussailles, de chênes, de lièges et de genêts épineux. Les ruisseaux de ces cantons sont ombragés d'aulnes et de saules. Aux deux tiers du chemin, il y a un douar et une maison pour les voyageurs, au bord d'un ruisseau. Tous ces lieux sont très sauvages et bons pour herboriser. Lorsque je fis ce voyage, les Arabes avaient mis le feu en plusieurs endroits. Les pieds des lièges noircis donnaient un lu-

[1] La Boudjimah.

gubre aspect à ce canton. Deux lieues avant d'arriver à la Calle, on passe près de deux grands lacs; le premier, appelé lac de Souc, répand une odeur infecte.

VII.

La Calle. — Étangs insalubres. — Pêche du corail.

Le golfe de Bône est terminé au nord-ouest. par le cap des Gardes, nommé par les Maures de la côte, *Ras-el-Hamrah* ou le cap Rouge, à cause de la couleur que présente, en certains endroits, la roche dont il est formé. Un peu à l'ouest de ce cap est le fort Génois, où les bâtimens trouvent, pendant l'hiver, un assez bon mouillage. Le cap Rosa qui s'avance beaucoup dans la mer, forme l'extrémité du golfe de Bône au nord-est. A quatre ou cinq lieues du cap Rosa est un petit village, connu sous le nom de Bastion de France : c'est là que les Français eurent leur premier établissement sur la côte d'Afrique ; il reste encore une vieille tour qui a fait partie des bâtimens que possédait en ce lieu la compagnie française,

établie pour la pêche du corail. Le Bastion était assez bien fortifié : situé dans un petit vallon sur le bord de la mer, il offrait aux vaisseaux un port assez commode et à l'abri des vents du nord. Mais telle était l'insalubrité de cette position que les épidémies emportaient annuellement la plus grande partie de ceux qui l'habitaient. Une année entre autres, les maladies furent si meurtrières, que de toute la garnison, il ne resta que trois hommes. Ces pertes continuelles engagèrent la compagnie d'Afrique à abandonner le Bastion de France, pour former un nouvel établissement à la Calle.

La Calle est bâtie dans une presqu'île, sur un rocher de grès à gros grains ou grès à filtrer. La presqu'île est séparée de la terre ferme par une langue de terre basse et longue d'environ 150 pas. Le port est très étroit, peu profond, et son entrée est fort difficile ; il n'y vient que de petits bâtimens. Tous les rochers voisins sont de grès à filtrer, percés de grands trous ronds perpendiculaires.

La Calle est à 15 lieues à l'est de Bône et à 7 à l'ouest de Tabarque. Entre la Calle et Tabarque, est la tribu des Nadis, composée de

sept à huit cents hommes tous armés. Ce sont des montagnards vagabonds, qui ne paient tribut ni au dey d'Alger, ni à celui de Tunis, quoiqu'ils se disent sous la dépendance de ce dernier. Il n'est pas rare qu'ils égorgent les Français lorsque ceux-ci sont obligés de s'écarter dans la campagne, pour les affaires de la Compagnie; souvent ils s'avancent jusqu'aux portes de la Calle et tirent des coups de fusil dans l'enceinte. En 1785, pendant que la peste ravageait le pays, les Nadis venaient jeter dans la place, par-dessus les murailles, des morceaux d'étoffe qui avaient servi aux pestiférés. Ils ont beaucoup souffert de cette cruelle maladie, et leur nombre est aujourd'hui considérablement diminué. Aussi serait-il facile de les dompter si les régences de Tunis et d'Alger voulaient l'entreprendre.

Quoique le dey d'Alger n'ait pas voulu consentir à ce que la Compagnie fît fortifier la Calle, la place est néanmoins assez forte pour résister aux tentatives des Nadis. Une garnison de 300 hommes et quelques pièces de canon suffisent pour les tenir en respect. On est cependant obligé de ménager ces brigands, tant à cause du commerce des grains que l'on fait

avec eux, que pour avoir la liberté d'envoyer les troupeaux paître dans la campagne. Il existe un traité en vertu duquel, lorsqu'un Arabe est tué par un habitant de la Calle, la Compagnie paie à la tribu 500 piastres; si au contraire c'est un chrétien qui est massacré par les Arabes, ceux-ci sont obligés de payer 300 piastres à la Compagnie; mais ordinairement ils éludent l'exécution de ce traité.

La Calle est une position très insalubre; il y périt quelquefois un quart de la garnison; les maladies qui y règnent sont des fièvres malignes qui commencent vers le mois de juillet, et durent ordinairement jusque dans le mois d'octobre. L'insalubrité de l'air est due à trois grands lacs situés à peu de distance et qui exhalent une odeur infecte, lorsque les chaleurs ont fait évaporer une partie de leurs eaux. Ce sont le lac des Nadis à l'est de la Calle, celui de St.-Jean au sud, celui de Souc à l'ouest[1]. Ces lacs ont huit à dix lieues de circonférence; ils sont très poissonneux et leurs bords sont

[1] Dans la carte de la province de Constantine récemment publiée à la direction du Dépôt de la guerre, ces trois lacs sont nommés Oued-Leurgh, Oued-Engarah et Oued Boumalah.

couverts d'oiseaux aquatiques. Le lac de Souc est à deux lieues à l'ouest de la Calle; pendant l'hiver il communique avec la Méditerranée. C'est sans contredit celui dont l'influence est la plus pernicieuse; on ne peut rien comparer à l'infection qui s'en exhale. Il serait facile de le dessécher, et cette opération, peu coûteuse du reste, aurait d'immenses avantages, car on ne peut douter que le voisinage des lacs ne soit la source des maladies qui ravagent tous les ans la Calle et ses environs. Jamais, en effet, ces maladies ne sont plus cruelles, que lorsque le vent souffle du côté des lacs, et les soldats qui vont garder les troupeaux sur leurs bords sont bien plus fréquemment atteints par les fièvres, que les corailleurs qui sont presque toujours en mer.

La compagnie d'Afrique a des comptoirs en plusieurs endroits de la côte; il y en a un entre autres à Collo, pour le commerce de la cire et des cuirs. Collo est une réunion de cinq ou six villages, au milieu d'un cercle de montagnes, à 45 lieues à l'ouest de Bône. Les habitans sont peu civilisés et très mal disposés en faveur des chrétiens. L'agent de la Compagnie est obligé d'avoir ses fenêtres doublées de fer,

parce qu'au moindre sujet de mécontentement on tire souvent des coups de fusil sur sa demeure. La garnison turque est trop faible pour réprimer ces attentats.

On pêche du corail sur toute la côte, depuis Bougie jusqu'à Bizerte. La machine dont se servent les pêcheurs, pour saisir et amener le corail, se nomme *engin*; en voici la description: au bout d'un fort câble de soixante brasses de longueur, entouré de cordes dans sa partie inférieure, pour qu'il ne se coupe pas sur les rochers, sont attachés en croix deux bâtons de la grosseur du bras et longs de trois pieds environ. Une pierre, pesant cinquante ou soixante livres, est fixée au centre de la croix et sert à faire descendre la machine au fond de la mer. A chaque bout des deux bras de la croix sont deux filets dont les cordes, peu tendues et grosses comme une plume à écrire, forment des mailles larges d'environ douze doigts: ces huit filets, traînant au fond de la mer, accrochent le corail, et lorsque les bateliers sentent qu'ils ont saisi leur proie, ils ramènent en haut les filets, au moyen du câble, après avoir enlacé le corail

en faisant faire au bateau plusieurs tours circulaires. Outre les filets attachés à la croix, il y en a encore quatre autres fixés deux à deux au bout de deux cordes longues d'une brasse, qui partent du centre de l'engin; ceux-ci peuvent ressaisir le corail qui est échappé aux autres; ainsi chaque engin porte douze filets. . . .

Chaque bateau provençal employé à la pêche du corail, est monté par sept hommes, un patron, un pilote et cinq matelots. Il y a huit hommes sur les bateaux corses; le patron se tient ordinairement au timon; sa fonction est de jeter et de retirer l'engin. Il arrive souvent, lorsqu'il faut enlever une grosse pièce de corail, que les efforts des sept hommes réunis sont nécessaires pour ramener en haut les filets. Les patrons provençaux pêchent toujours à la voile lorsqu'ils ont les vents et les courans favorables; les Corses et les Siciliens pêchent à la rame.

Il y avait autrefois quarante bateaux employés à la pêche du corail; il n'y en a plus que trente aujourd'hui, et huit bateaux ne prennent plus, dans une année, autant de corail qu'un seul bateau en prenait jadis dans

le même espace de temps. Ces mers sont maintenant épuisées et le corail ne se renouvelle que très lentement.

Les hautes montagnes indiquent ordinairement les endroits riches en corail. Ce précieux polype se trouve le plus souvent sur un fond de rochers pareil à ceux qui entrent dans la composition des montagnes de la côte; c'est presque partout du grès à filtrer. Le corail est très abondant dans le golfe de Bône, mais il est moins estimé que celui de la Calle. Cela vient de ce qu'étant sur un fond fangeux, on en déracine beaucoup qui ne peut être enlevé à l'heure même, et qui lorsqu'on le ressaisit ensuite, a perdu de sa qualité.

Dans chaque bateau le produit de la pêche est divisé en douze parts et demie, dont quatre pour le patron, deux pour le pilote, une pour chaque matelot et une et demie pour les frais de l'armement du bateau. Les patrons rendent le corail quatre fois dans l'année, la première à Pâques, la deuxième à la Madeleine (22 juillet), la troisième à la St.-Michel (29 septembre), et la quatrième à Noël.

Le bon corail est uni, bien rouge, non carié; on estime peu celui qui est blanc, noir

ou d'un rouge pâle. Le pied du plus gros corail qui se prenne peut avoir un pouce de diamètre. Le prix du corail varie beaucoup. La compagnie des corailleurs achète le plus beau au prix de 14 livres; elle ne donne que 4 livres du corail le plus menu. Les coraux les plus précieux sont envoyés en Égypte d'où ils passent en Asie; on en vend aussi à Tunis, et beaucoup sur les côtes de Guinée. La Compagnie le vend depuis 48 jusqu'à 96 livres. Des pièces de beau corail ont été payées jusqu'à cent louis.

Les bateaux pêcheurs s'éloignent de la côte à distance de trois, quatre et même cinq lieues. Il y a quelques années que les Siciliens et les Napolitains vont pêcher le corail, avec un grand nombre de bateaux, autour de la Galite. C'est une île déserte, à quinze lieues de la Calle et à huit lieues du cap Nègre; elle a sept à huit lieues de circonférence; le sol en est fort pierreux; on y trouve des chèvres sauvages. Les Mahonais y font des chargemens de gaude; ses bords, du côté du nord-ouest, offrent aux petits bâtimens un assez bon mouillage.

VIII.

Mémoire sur l'état présent de l'île de Tabarque, sur son commerce et sur l'avantage qu'elle procurerait à la France, si elle s'en rendait maîtresse, etc., etc.

L'île de Tabarque, que la nature semble avoir disposée pour mettre ses habitans en sûreté, est située sur les côtes d'Afrique, au royaume de Tunis. Autrefois elle n'était séparée de la terre ferme que par un trajet de mer d'environ une portée de carabine; aujourd'hui elle y est jointe par une jetée ou chaussée faite depuis sa prise par Ali-Bacha, bey de Tunis, en 1741.

Sa position est des plus heureuses, non-seulement pour le commerce de Barbarie, du Levant et la pêche du corail, mais encore pour contenir toutes les puissances barbaresques dans les bornes de l'humanité.

Elle est à environ 30 lieues à l'ouest de Bizerte, 13 lieues à l'ouest du cap Nègre, 43 à l'ouest de la Goulette, 6 lieues à l'est de la Calle, premier port du royaume d'Alger où la compagnie de Marseille a un comptoir, et à 30 lieues à l'est de Bône. Dans un circuit d'environ une demi-lieue, elle a deux ports : l'un à l'est, propre pour les vaisseaux de guerre ; l'autre à l'ouest, pour les petits bâtimens. Celui-ci n'a que deux brasses et demie à trois brasses d'eau. Au milieu de cette île s'élève une haute montagne ou rocher escarpé du côté de la mer, dont le sommet est terminé par une très belle esplanade. L'air y est très sain. Voilà l'île de Tabarque telle que la nature l'a formée ; passons à ses révolutions.

Sans remonter au-delà des conquêtes de Charles-Quint en Afrique, ni nous embarrasser si Tabarque était habitée avant ce temps-là ou non, nous poserons pour fait incontestable que ce grand conquérant, ayant reconnu par lui-même l'importance de cette île et de sa position pour la sûreté de ses conquêtes et du commerce, n'épargna rien pour la fortifier. Il fit construire au sommet de cette île

un château fort qui subsiste aujourd'hui en son entier ; il est presque inaccessible, pour ne pas dire imprenable. Il peupla l'île et la fortifia presque dans tout son circuit. On y fit la pêche du corail, etc.

Après la mort de cet empereur, Tabarque tomba au pouvoir du Grand-Seigneur, de même que la Goulette, et en général toute la côte de Barbarie. Cette île resta peu de temps sous la domination turque : elle fut cédée à la famille de Lomellini, de Gênes, en échange du bacha à trois queues Dragut, fait prisonnier par une galère génoise qui appartenait à cette famille. Le Grand-Seigneur donna des lettres-patentes écrites sur parchemin en lettres d'or, en vertu desquelles ladite famille Lomellini jouirait en toute propriété et souveraineté de ladite île de Tabarque, avec plein pouvoir de faire la pêche du corail le long des côtes de toute la Barbarie, enjoignant aux puissances barbaresques de laisser jouir paisiblement ladite famille de Lomellini de tous les priviléges qui étaient portés dans lesdites lettres-patentes, même de la protéger contre les puissances qui voudraient l'inquiéter.

Dans la suite des révolutions de Barbarie,

à mesure que les beys de Tunis et les deys d'Alger secouaient le joug de la Porte, ils resserraient les Tabarquins, leur faisaient acheter leur tranquillité, et ne leur accordaient leur protection qu'à prix d'argent ou en exigeant des contributions annuelles. La famille de Lomellini ne pouvait les refuser sans s'exposer à perdre l'île, ou du moins la pêche du corail et son commerce de terre, n'étant pas en état de faire un armement suffisant pour en imposer aux Barbaresques, et continuer malgré eux son commerce et la pêche du corail. Ces raisons engagèrent la famille de Lomellini à céder, en 1728, à Jacques de Lomellini la souveraineté de Tabarque pour la somme de 200,000 livres, et annuellement une branche de corail de la valeur de 50 piastres. Celui-ci envoya, pour gouverneur à Tabarque, Jean-Antoine Giano, gentilhomme génois, avec une garnison de 70 hommes pour la garde du château et des fortifications sur le bord de la mer.

Les tributs que les Tabarquins payaient alors, et qu'ils ont payés jusqu'à la prise de l'île en 1741, étaient, savoir :

1° A Tunis, chaque deux lunes, on payait à la maison du bacha la somme de 833 piastres et 17 aspres, qui font environ la somme de 1,667 livres toutes les deux lunes, et par an dix mille huit cent trente-cinq livres dix sous, ci 10,835 l. 10 s.

2° Au chaya de Tunis, tous les ans, 250 piastres, et un certain nombre de branches de corail estimées 100 piastres de Tunis, le tout faisant ensemble environ quatorze cent cinquante livres, ci 1,450

3° Aux habitans des environs de l'île de Tabarque, on payait un tribut qui, joint à ce que l'on donnait aux otages qu'on exigeait d'eux, allait environ à la somme de trois mille livres par an, ci 3,000

4° A Alger, tous les six mois, six demi-caisses de corail assorti pour le divan, et un quart de caisse pour le dey; ce quart était choisi et le plus gros. En tout, 6 caisses 1/2, estimées vingt cinq mille livres, ci 25,000

Ce tribut se livrait, à Tabarque, à un bolouk-bachi qui venait deux fois par an le prendre; son voyage lui était payé par les Tabarquins à raison de 12 piastres, et une branche de corail du poids de 3/4 de livre pour chaque voyage; ensemble 24 piastres, faisant deux cent vingt livres, ci 220

Report. 40,505 l. 10 s.

Report.	40,5051. 10s.
Une livre et demie de corail, estimée quarante livres, ci	40
Total des contributions, quarante mille cinq cent quarante-cinq livres dix sous.	40,5451. 10s.

Outre cette somme de 40,545 livres 10 sous de tribut, les Tabarquins étaient obligés de donner des rafraîchissemens gratis aux corsaires algériens et tunisiens qui relâchaient dans leur île.

Sous le gouvernement de M. Giano, il y avait dans Tabarque 34 coralines ou barques pour la pêche du corail. Chaque barque avait huit hommes d'équipage, savoir un patron et sept matelots. Les 34 barques composaient donc ensemble un personnel de 272 hommes. Chaque équipage exigeait deux logemens : un pour le patron et sa famille, l'autre pour les sept autres matelots, qui logeaient ensemble; et, s'ils étaient mariés, ils logeaient leurs femmes et leurs enfans à leurs frais. Ces 272 hommes ne gagnaient qu'à proportion du corail qu'ils pêchaient. On tenait compte de 4 livres 10 sous, argent de Gênes, aux patrons par chaque douze onces de corail qu'ils livraient au magasin de la seconde, troisième et quatrième

espèce ou qualité, et 5 livres pour le même poids de la première qualité. C'était là-dessus qu'ils devaient payer leurs matelots, entretenir les filets et agrès des barques qu'on leur avait confiées. On leur faisait, au commencement de chaque année, une avance de 400 livres; on leur fournissait les filets, agrès et vivres à un prix fixe et médiocre, sur lequel cependant M. de Lomellini trouvait un bénéfice qui lui payait au-delà l'intérêt de ses avances.

Outre ces 272 hommes occupés à la pêche du corail. ci	272 hom.
M. de Lomellini avait à sa solde :	
Un gouverneur qui avait le commandement sur tous les habitans de l'île et l'inspection du commerce, ci	1
Un caissier, ci	1
Un garde-magasin et un aide chargé de l'achat de toutes les marchandises de terre, ci	2
Un écrivain pour les fours, qui distribuait le pain, la farine et l'huile à tous les habitans de l'île, ci	1
Un chancelier qui tenait les écritures et livres pour le corail et les gens salariés, ci	1
Report.	278 hom.

Report.	278	hom.
Un magasinier pour la distribution du vin au peuple, ci	1	
Un cantinier chargé de la distribution du pain, du vin, de l'huile en détail aux gens à solde ; il était aussi chargé du détail de la fourniture des bois pour la construction des barques et leurs équipages, ci	1	
Trois aumôniers, ci	3	
80 hommes ou manœuvres, coupeurs de bois, porte-faix, et qui, l'été, étaient employés à remplacer les matelots malades, ci	80	
Deux constructeurs de barques et deux aides, ci		
Quatre calfats et deux garçons, ci	6	
Deux maîtres menuisiers et leurs compagnons, ci	4	
Deux maîtres forgerons et leurs compagnons, ci	4	
Un armurier et un compagnon, ci	2	
Six garçons pour moudre et un chef, ci	7	
Deux maîtres maçons et trois compagnons, ci	5	
Deux menuisiers charpentiers, ci	2	
Une compagnie de 70 soldats commandés par un lieutenant et cinq caporaux, pour la garde des fortifications et pour les escortes, ci	76	
Total des hommes à la solde de M. de Lomellini.	471	hom.

La seule pêche du corail fournissait au-delà pour la solde de ces 471 hommes, l'entretien des barques, des magasins, des fortifications, le paiement des contributions ci-devant détaillées, et tous les autres faux frais imprévus.

M. de Lomellini avait donc, de profit clair et net, tout celui que l'on faisait dans le commerce de terre, qui consistait dans les articles suivans :

1° Les blés, orges, légumes, dont on faisait plusieurs chargemens, surtout dans les années d'abondance.

2° Huit à dix mille cuirs qu'on achetait chaque année, et sur lesquels il y avait un grand profit. Les grands cuirs ne coûtaient, prix fixe, que 19 sous; les médiocres, 14 sous 3 deniers; les petits, 4 sous 9 deniers, et ceux entre les petits et les médiocres, 9 sous 6 deniers, monnaie de France.

3° La cire et le miel, dont on faisait des achats considérables.

4° Les laines[1], dont on faisait plusieurs chargemens.

[1] Les laines les plus estimées sont celles de Sfax et du Beledulgérid; ensuite viennent celles du Maroc, puis celles d'Alger, enfin celles de Constantine.

5° Les bœufs et les moutons, qu'on expédiait pour Malte et autres lieux.

6° Les huiles dont on faisait plusieurs chargemens pour divers pays.

7° Enfin les chevaux que l'on faisait passer en Italie.

Pour l'entrepôt de toutes ces marchandises, il y avait plusieurs magasins, savoir : trois grands magasins pour l'entrepôt des blés, orges et légumes. Ces magasins pouvaient contenir plus de 40,000 mesures ou charges. Un des trois était à deux étages; l'étage supérieur servait pour l'entrepôt des laines, de la cire et autres marchandises, comme bernous et capotes à l'usage des corailleurs et gens à salaire qui servaient dans l'île.

Il y avait deux autres magasins pour l'entrepôt des cuirs salés et des huiles; un autre magasin pour l'entrepôt des bois de construction et agrès; un autre enfin pour le corail : à ce dernier étaient joints des corps de logis pour tous les ouvriers et pour les étrangers.

L'île possédait en outre un bel arsenal à double aile où l'on construisait les barques, deux magasins pour les provisions de vin et de blé, deux moulins à chameaux, plusieurs

citernes et fontaines. Tout ceci était hors du château et formait ce que l'on appelle Tabarque. Il y avait aussi une belle église et un logement pour les aumôniers.

Dans le fort, il y a beaucoup de magasins, de corps de logis pour la garnison, le gouverneur et l'état-major; une très belle et vaste citerne et un moulin à chameaux. Le circuit de l'île était fortifié à la moderne par la famille de Lomellini; il y avait, dans cette enceinte, huit bastions et une grosse tour octogone. Tel était l'état de l'île de Tabarque, lorsque Ali-Bacha, bey de Tunis, en fit la conquête en 1741, durant la guerre que M. G...., consul de France à Tunis, occasiona si mal à propos entre la France et le bey. Ce qui y donna lieu est une pauvreté qui fait pitié. Comme ce consul n'existe plus, il n'est pas hors de propos qu'elle trouve place ici. On en pourra conclure que souvent les révolutions les plus terribles doivent leur origine à des misères. Voici le fait :

Ce consul avait une gouvernante qui, selon la voix publique, était sa favorite et le gouvernait; cette belle se brouilla avec une Maltaise, de mauvaises mœurs si l'on veut, mariée

avec un Français, cuisinier d'un négociant de la nation. Cette Maltaise, proscrite par son mari, fit, de l'aveu de ce dernier, un voyage à Livourne avec un capitaine anglais pour qui, si l'on en croit la médisance, elle n'était pas bien cruelle. Soit que ce capitaine s'en soit dégoûté ou qu'un retour de tendresse conjugale ait rappelé cette femme à Tunis, elle y retourna et y arriva vers la fin de 1738. Son arrivée à la rade ne fut pas plutôt sue à Tunis que le consul, par complaisance pour sa belle gouvernante, fit transporter la Maltaise à bord d'un bâtiment français qui allait en Europe, malgré les prières de son mari qui la revoyait avec plaisir et les instances de cette femme qui soutenait que, quand elle serait née française, dès que son mari la voulait, le consul français ne pouvait de son autorité la faire embarquer de force; qu'à plus forte raison, étant née Maltaise, il n'avait aucun pouvoir sur elle; qu'en un mot, si c'était parce qu'elle avait épousé un Français qu'on la violentait de la sorte, elle renonçait à son mari et réclamait la protection du bey pour rester à Tunis. Le consul, pour servir la vengeance de sa belle offensée, fut inflexible.

La Maltaise désespérée trouva moyen d'obtenir la protection d'Agi-Mustapha kazanadar et favori du bey. Il était ami du consul; il se flatta d'obtenir la grace de cette femme : il lui envoya un message à cet effet. Le consul lui fit dire que cette femme avait surpris sa protection, qu'il espérait qu'il ne s'intéresserait plus pour elle, qu'il lui en parlerait le lendemain. Agi-Mustapha, dans l'entrevue, le pria de la relâcher à sa considération : « Mais c'est une femme publique, dit le consul! Eh bien! répliqua le Turc, une de plus ou de moins dans Tunis, ne fait ni bien ni mal; je te prie de la relâcher; son mari la revoit avec plaisir; quel intérêt as-tu à les désobliger? Le consul se défendit sur la religion et sur ce qu'il avait ordre de sa cour de faire embarquer les gens de vie scandaleuse. — « Va, va, répondait « le Turc, on ne doit pas être si rigide, ni « tuer tout ce qui est gras. Tes ordres sont « sensés parce que la crainte en retient plu- « sieurs, mais dès qu'une femme est devenue « publique, il n'y a plus de remède à moins « que de l'enfermer; car de la renvoyer en « France, publique là, publique ici, cela re- « vient au même. Il vaut encore mieux que

« tes négocians s'amusent avec cette chrétienne « qu'avec des Juives ou des Maures ; ces der- « nières les exposent trop. » Le consul, qui sentait la force de ce raisonnement turc, répliqua qu'il ne pouvait s'écarter de ses ordres, ni les enfreindre ; qu'il était mortifié de ne pouvoir lui accorder sa demande. — « Oh ! con- « sul, je te croyais raisonnable et mon ami ; « je sais les motifs qui t'engagent à me refuser « la liberté de cette femme. Ils sont étrangers « à tous ceux que tu m'as allégués. Je te pro- « mets qu'elle ne partira point, et si tu ne la « fais débarquer dans la journée, demain je « l'enverrai prendre de force dans le bâtiment « français. » Le consul lui dit qu'il espérait qu'il ne violerait point les traités ; qu'il ne pouvait l'enlever de force sous le pavillon français. « Va, sans faire affront à ton maître, je « l'enlèverai ; et si tu crains qu'il y ait un af- « front, évite-le en faisant débarquer cette mi- « sérable. » Cela dit, il lui tourna le dos. Le consul, loin de prévoir les mauvaises suites que pourrait avoir son refus, ordonna au capitaine français d'aller à son bord et de mettre à la voile. Le Turc, qui avait fait au bey le récit de la conversation qu'il avait eue avec le

consul, lui demanda des hommes pour aller à la Goulette prendre cette femme; ils y arrivèrent avant le capitaine français. Le consul courut porter l'alarme au bey, lui représenter l'affront qu'on avait fait au pavillon français. « Je sais, dit le bey, ce qu'Agi-Mustapha « a fait; il a exécuté mes ordres. Je suis l'ami « de ton maître et l'ennemi des tracassiers « comme toi : Sors. » Cette disgrace du consul fut publique. Les ennemis de la France connaissant la brutalité et la violence du bey, saisirent ces circonstances pour faire tomber le commerce des Français. Cet Agi-Mustapha ne leur servit pas peu. Il engagea le bey à exiger que le consul vînt lui baiser la main; il y fut contraint et perdit le privilége de l'embrasser, prérogative qui le distinguait des autres consuls. Il donna avis à la cour de ce qui se passait; mais je pense qu'il se garda bien de faire savoir qu'une basse complaisance pour sa servante avait donné lieu à toutes ces querelles qui portèrent le bey à déclarer la guerre à la France en 1740, qui occasionèrent la captivité des Tabarquins, la malheureuse expédition de M. de Saurin sur Tabarque, enfin la paix que la France fut obligée de conclure

en 1742 avec le bey, à des conditions onéreuses pour la nation française.

On dira peut-être : qu'avait de commun Tabarque avec les querelles que le consul suscitait et comment avaient-elles pu donner lieu à la prise de cette île en 1741 ?

De tout temps la France a regardé Tabarque comme un obstacle à son commerce, et plusieurs fois elle a tenté de l'acheter de la famille de Lomellini. En 1738, la Compagnie d'Afrique fit faire des propositions à M. Jacques de Lomellini. Il fit espérer qu'il s'en déferait. En 1741, de l'aveu de la cour, on députa M. Fougace, négociant de Marseille, pour en aller traiter à Gênes. Celui-ci, enflé de l'importance de sa commission, la confiait au premier venu. Les négocians de Tunis le surent avant même son arrivée à Gênes, de même que ceux du cap Nègre, de Bône et de la Calle. Tous, sans faire attention que leur indiscrétion pouvait faire échouer les négociations, en parlaient hautement; le bruit s'en répandit à Tabarque. Le petit peuple et les corailleurs apprirent cette nouvelle avec plaisir; ils prévoyaient que la France saurait les mettre à couvert des avanies des Barbaresques et

que le commerce de Tabarque augmenterait considérablement; qu'il n'y aurait qu'à gagner pour eux dans ce changement. Peut-être ceux qui étaient à la tête des affaires ne pensaient-ils pas si avantageusement pour la France. Quoi qu'il en soit, le bey fut informé des premiers de cette négociation; il intercepta entre autres une lettre de M. Viller, directeur pour la Compagnie au cap Nègre, adressée à la chambre de commerce de Marseille, par laquelle il la pressait de remontrer fortement à la cour les avantages que la France retirerait de Tabarque. Non-seulement l'occupation de l'île étendrait considérablement le commerce français, mais encore ce poste important mettrait la France à même de faire la loi au bey de Tunis et à toutes les puissances de Barbarie. Le bey, en conséquence, prit des mesures pour surprendre Tabarque et s'en emparer; huit galiottes et chebecks furent mis promptement en mer avec le double d'hommes d'équipage, sous prétexte d'aller en course contre les Français. Il envoya son fils Sidy Jonis à la tête d'un corps considérable de troupes du côté de Tabarque, annonçant que c'était pour aller soumettre les montagnards des environs,

sur qui le bey n'a qu'une autorité apparente. Les chebecks et les troupes de terre arrivèrent en même temps devant Tabarque. Les premiers demandèrent des rafraîchissemens qu'on avait coutume de leur donner; une douzaine de Turcs des plus braves entrèrent dans l'île, se saisirent du commandant, qui se trouvait là par hasard, et de trois des principaux habitans. Ils les menèrent aux chebecks; on les mit à la chaîne. On somma les habitans de se rendre, s'ils ne voulaient pas s'exposer à un assaut et voir massacrer les otages. On parlementa, et Tabarque se rendit. Sidy Jonis y entra victorieux; il y mit garnison turque, fit enchaîner les Tabarquins et les envoya esclaves à Tunis. Il fit raser les fortifications modernes, c'est-à-dire celles qui avaient été faites par la famille de Lomellini, abattre les maisons, démolir l'église et presque tous les magasins.

Ce qui fit manquer l'expédition de M. de Saurin fut une pareille indiscrétion. Le bruit s'en répandit à Tunis; le bey, averti à temps, garnit Tabarque de troupes et de munitions. On sait les suites fâcheuses qu'eut cette malheureuse tentative.

Sidy Jonis n'épargna que la belle forteresse

bâtie par Charles-Quint, les magasins et bâtimens qu'elle renferme et, hors de ce fort, la tour octogone, un magasin qui sert pour l'entrepôt des provisions nécessaires à la garnison turque, un autre petit logement où demeure le provisionnaire de ladite garnison et deux autres petits logemens pour les étrangers qui relâchent à ladite île.

Tel est l'état présent de l'île de Tabarque. La pêche du corail a été interrompue et abandonnée dès sa prise par le bey de Tunis. Cette île, qui serait un trésor inépuisable pour la France, est en quelque façon devenue à charge au bey. Il est obligé d'y entretenir une garnison turque, et il n'en tire d'autre avantage que l'asile pour ses corsaires et ses petits bâtimens marchands qui font le commerce le long de la côte. Je crois peu dire en avançant que l'île de Tabarque serait plus avantageuse à la France que Mahon ne le serait ou ne l'était aux Anglais, pourvu que la France, supposée maîtresse de l'île, en réparât le port qui est à l'est, et qui, avec très peu de dépense, deviendrait très sûr et très commode. Il ne s'agirait que d'avancer un peu le môle qui est déjà formé en partie naturellement par de grosses

pierres. Ensuite, à l'aide de quelques encaissemens, on mettrait le port à couvert du traversier ou vents du nord et de nord-est, qui sont les seuls vents auxquels il soit exposé. On aurait par ce moyen un très beau bassin propre à hiverner 4 à 5 vaisseaux de guerre, des frégates et des galères.

A l'ouest de l'île, entre la terre ferme et Tabarque, il y a un autre port pour les bâtimens plus petits, comme barques, tartanes, polacres, parce qu'il n'y a que deux brasses et demie à trois brasses d'eau. Ce port n'est point sûr l'hiver, étant trop exposé aux vents du nord et du nord-ouest; mais l'autre port rétabli, tous les bâtimens, grands et petits, seraient en sûreté en tout temps. Ce port rétabli, si de plus on relevait les fortifications, les magasins pour l'entrepôt des marchandises, si l'on rétablissait les barques pour la pêche du corail et les logemens pour les corailleurs, les soldats et les marchands, ce qui coûterait aussi très peu, les matériaux étant sur les lieux ou très proche en terre ferme, l'île de Tabarque deviendrait de la dernière importance pour la France et son commerce du Levant.

1° La France, à l'aide de deux ou trois frégates et d'autant de galères, ferait la loi à toutes les puissances barbaresques; son pavillon serait respecté; ses capitaines de bâtimens marchands seraient à l'abri des insultes et des bastonnades qu'ils ne reçoivent que trop souvent des corsaires algériens, outre les dégâts et le pillage de leurs provisions, et autres avanies qu'ils sont obligés de subir.

2° En temps de guerre, ces frégates et galères, renforcées de quelques vaisseaux de guerre, tiendraient la mer, accableraient les corsaires ennemis, intercepteraient leurs bâtimens marchands et leurs convois, et, malgré tous leurs efforts, la France resterait maîtresse de la Méditerranée. Je dis plus : que la France conserve Mahon, qu'elle se procure Tabarque, elle donnera la loi dans toute la Méditerranée; l'Angleterre en sera exclue, et son commerce du Levant tombera entièrement. En faisant tomber le commerce de l'Angleterre dans la Méditerranée, on énerve considérablement celui de Livourne. De l'aveu des principaux négocians de cette place, la prise de Mahon a fait perdre à Livourne un profit annuel de 500,000 livres au moins, malgré

les prises françaises que les Anglais y ont vendues. Ne doit-on pas conclure que le commerce anglais tombant dans la Méditerranée, celui de Livourne reste en souffrance, et tout cela au profit du commerce français ?

3° Tabarque procurerait aux Français la riche pêche du corail, augmenterait ses branches de commerce en laines, cuirs, cire, miel, blé et orge, dont on ferait une quantité de chargemens considérables pour les transporter en France, à Malte et à Tripoli, où ils manquent souvent. On ferait le commerce sur les bœufs, moutons et chevaux ; ce dernier pourrait devenir très avantageux à plus d'un égard. Il serait très facile de rétablir les caravanes qui apportaient, des côtes de Guinée, la poudre d'or, sur laquelle il y a un très grand profit, et que l'insatiable avarice du dernier bey de Tunis a fait tomber en s'emparant de la poudre d'or des caravaneurs, et ne leur donnant que ce qu'il voulait, et souvent rien du tout.

4° Il n'est pas moins vrai que Tabarque procurerait à la France tout le commerce des côtes de Barbarie, et la mettrait à même de tenir dans les bornes de l'humanité tous les

Barbaresques, surtout les fiers Algériens, ennemis jurés des Français. Ils deviendraient bien petits, et l'on serait en état à tout instant de réprimer leur insolence au moindre écart. Nous ne pouvons aborder leurs côtes sans être exposés aux derniers dangers, et, dans Alger même, c'est un miracle quand un Français, reconnu pour tel, n'y est pas insulté. Tabarque aux Français, rétablie comme je l'ai indiqué, tout change de face. Nous subissons la loi ; nous la donnerions. Quelle gloire pour le monarque et quel avantage pour la nation entière ! Oui, la France ferait la loi aux Barbaresques : eux-mêmes en conviennent. Voici les propres termes dont le dey d'Alger se servit dans une lettre qu'il écrivit au bey de Tunis, sur l'avis qu'il eut que la France lui demandait d'acheter Tabarque, pour en faire une place de commerce et un dépôt pour la pêche du corail :

« J'apprends que la France voudrait que tu « lui vendes Tabarque pour la pêche du co- « rail ; garde-toi bien de le faire. Je te per- « mets de la céder à tous autres chrétiens ; « mais tu ne dois pas ignorer que les Français « sont mes plus grands ennemis. J'ai déjà une

« dent pourrie dans la mâchoire, qui est Oran
« et que je ne puis arracher; garde-toi bien
« d'y en ajouter une autre, si tu ne veux que
« je te détrône, etc. etc. »

Ce discours cavalier du dey d'Alger au bey de Tunis fait connaître combien les Algériens haïssent les Français et craignent leur voisinage, en un mot que les Français, maîtres de Tabarque rétablie et fortifiée, les tiendraient dans l'obéissance et la soumission.

Je conclus que la France ne doit rien épargner pour se procurer Tabarque, la rétablir, et en faire un poste aussi important que l'était la Goulette pour Charles-Quint.

Que l'on ne croie pas qu'il soit fort difficile de rétablir la pêche du corail :

1° Il y a des forêts considérables aux environs de Tabarque, d'où l'on tirerait les bois de construction pour les barques propres à la pêche du corail, et même pour la construction de tous autres bâtimens. Ces bois ne coûteraient que la main d'œuvre; le transport est facile à l'aide d'une rivière qui se jette dans la mer à une portée de carabine de Tabarque. Les Tabarquins tiraient seulement de l'Europe les planches pour les constructions. Quant

ıx mâts et aux vergues, on les tirait et on ›ut les tirer des forêts dont j'ai parlé. On en ·erait de même les planches; mais jusqu'à ·ésent on ne connaît pas en Barbarie l'usage ›s moulins à scie. On pourrait y en établir, par là éviter les frais de transport de toutes ›lles qui seraient nécessaires.

2° La plupart des patrons de barques exis- ›nt encore aujourd'hui; ils sont en état de ›commencer la pêche du corail et de faire es élèves pour leur succéder. Plusieurs se ›nt retirés à l'île Saint-Pierre, sur les côtes e Sardaigne; d'autres sont établis à Tunis, et 'autres enfin sont esclaves dans Alger. Ceux e l'île Saint-Pierre ne manqueraient pas de ›tourner à Tabarque dès que cette île serait la France; ils quitteraient avec empressement ne île où ils sont misérables, pour se rendre ans une île où tout abonde et qui est leur pa- ·ie. On peut compter également sur ceux de 'unis, et faire racheter ceux d'Alger par les ères de la Merci sans qu'il en coûte rien à État : une lettre écrite en Espagne, une au- ·e au général de cet Ordre à Rome, donne- ›ient la liberté à tous ces patrons corailleurs, ›sclaves des Algériens.

IX.

Observations sur les plantes économiques qui croissent dans les royaumes de Tunis et d'Alger.

Nous traiterons, dans ce travail, des diverses productions économiques que l'on cultive, ou qui croissent naturellement et sans culture, dans les royaumes de Tunis et d'Alger ; mais, avant d'entrer dans ces détails, nous dirons un mot de la situation, du sol et du climat de ces deux royaumes, parce que ces notions sont essentiellement liées à l'objet que nous nous proposons de traiter.

Les royaumes de Tunis et d'Alger s'étendent, à peu près de l'est à l'ouest, depuis les confins de Tripoli jusqu'à ceux de Maroc ; ils sont bornés l'un et l'autre, au nord par la Méditerranée, au sud par le désert de Sahara. Le premier commence à l'île de Gerbi dans la

ite Syrte, et se prolonge jusqu'à la rivière Zaïn à environ 130 lieues vers l'ouest; le ond s'avance de près de 240 lieues à l'oc- ent de cette rivière, et se termine aux mon- nes de Trara. Leur largeur [1], qui est à peu ès la même, est de 120 à 130 lieues.

Toute la partie méridionale du royaume de nis, si l'on en excepte les environs du dé- rt, n'est, pour ainsi dire, qu'une immense aine sablonneuse et aride, où l'on ne trouve l'un petit nombre de fontaines et de ruisseaux. le n'est guère cultivée que le long des bords la mer, et l'olivier en fait la principale ri- esse. Celle du nord-ouest, au contraire, qui t parsemée de montagnes et de collines, est oins sablonneuse, plus arrosée et plus fertile : territoire de l'ancienne Carthage, les bords u Megerdah, les environs de Sbiba, de Tes- ur, de Béja, de Tabarque, produisent cha- ue année d'abondantes moissons qui font un es principaux revenus de la régence. Dans resque toute l'étendue de ce royaume, la erre est imprégnée d'une si grande quantité le sel marin, que la plupart des sources y sont

[1] Du nord au sud.

saumâtres, et il n'est pas rare de voir, lorsque les chaleurs de l'été ont fait évaporer les eaux stagnantes dans les lieux bas, des espaces considérables de terrain couverts d'une croûte de ce sel qui avait été dissous et amassé par les pluies de l'hiver.

Le sol d'Alger, qui est composé presque partout d'une terre argileuse mêlée de sables et de débris de végétaux, est en général plus fécond que celui de Tunis. Les montagnes y sont plus élevées, et les pluies y tombent en plus grande abondance. Les plus riches cantons de ce royaume sont les environs de Constantine, de Bône, les plaines de la Mitija auprès d'Alger; celle de Mayané à 25 lieues au sud-ouest de cette ville, de Habra, de Mascara, de Tremesen près le royaume de Fez. Ce superbe pays est entrecoupé d'une multitude de ruisseaux qui descendent de l'Atlas; les plantes s'y renouvellent sans cesse dans toutes les saisons de l'année, et l'on y récolte les plus belles moissons de toute la Barbarie.

Le mont Atlas, qui traverse les royaumes de Tunis et d'Alger, est divisé en deux grandes chaînes principales qui courent d'orient en occident; l'une, qui est connue sous le nom

petit Atlas, commence près de Tabarque,
r les confins de la régence de Tunis, et se
olonge le long de la Méditerranée jusque
ns le royaume de Maroc; l'autre, que quel-
es géographes ont nommée le grand Atlas,
toie le désert parallèlement à la première,
en fixe les bornes du côté du nord. Suivant
rmol, celle-ci prend naissance à environ 80
ies en-deçà de l'Egypte, et va finir à l'Océan
cidental; ces deux grandes chaînes de mon-
nes, souvent réunies de distance en distance
des chaînons intermédiaires, opposent une
rière aux nuages qui sont presque toujours
enés par les vents du nord; ils s'y arrêtent,
condensent, s'y résolvent, et c'est sans
ite à cette cause qu'il faut attribuer prin-
ilement la sécheresse qui règne pendant
é dans la partie du Sahara, tandis que les
itrées qui avoisinent la mer sont arrosées
idant l'hiver par des pluies bienfaisantes
les tempèrent et les fertilisent.

Les montagnes qui bornent le désert sont
les, et ne produisent qu'un petit nombre
plantes et quelques arbustes. Elles sont
s élevées que celles qui avoisinent la mer,
les plus grandes rivières y prennent leur

source. Les circonstances ne m'ont pas permis de mesurer la hauteur perpendiculaire, mais je doute néanmoins qu'elles aient plus de 12 à 15 cents toises d'élévation au-dessus du niveau de la mer; aucune de celles que j'ai vues pendant l'été n'avait de neige à son sommet.

Les plus grandes montagnes du petit Atlas, telles que le Jurjura sur le chemin d'Alger à Constantine, celles de Belide à 12 lieues au sud d'Alger, de Mayané, de Cericé à 25 lieues au sud-ouest de cette ville, ne conservent les neiges que jusqu'au commencement de mai. Celles-ci sont très fertiles, et les Arabes les cultivent jusqu'au sommet dans quelques endroits; mais presque partout elles sont couvertes d'épaisses forêts. Le lentisque, l'olivier sauvage, le pin de Jérusalem, le chêne aux glands doux, le liége, le peuplier blanc, le genévrier de Phénicie, sont les arbres qui y dominent. Le laurier rose y croît aussi en abondance, il se plaît dans les lieux humides, et pendant les plus fortes chaleurs de l'été, lorsque la surface de la terre est brûlée par le soleil, les fleurs de ce bel arbre brillent de tout leur éclat; il forme une bordure rose le long de tous les ruisseaux, et en dessine tous

contours depuis le sommet des montagnes que dans les vallées et dans les plaines.

Un grand nombre de rivières et de ruisaux, qui prennent leur source dans les mongnes de l'Atlas, arrosent et fertilisent le teroire d'Alger. La direction de leur cours en général du sud au nord; aucune de ces rières n'est assez forte pour porter bateau ndant l'été, mais plusieurs deviennent très nsidérables lorsqu'elles ont été grossies par s pluies de l'hiver, et elles arrêtent quelqueis les voyageurs au passage pendant des mois tiers.

On jouit en Barbarie d'un très beau climat, rticulièrement le long de la côte; il y gèle rement même au plus fort de l'hiver, et le ermomètre de Réaumur se soutient ordiairement dans cette saison à huit ou dix derés au-dessus de zéro.

Les pluies, qui commencent à tomber vers fin d'octobre, continuent par intervalles squ'aux premiers jours de mai; une particularité qui mérite d'être observée, c'est qu'elles viennent toujours avec les vents du nord qui règnent ordinairement pendant l'hiver, andis que les vents d'est et du midi, qui souf-

flent presque toujours en été, amènent constamment les beaux jours. Un missionnaire m'a assuré, d'après des observations qu'il avait faites à Alger pendant plusieurs années consécutives, qu'il y tombe 30 à 36 pouces d'eau par an [1].

Lorsque le ciel est bien pur et que les vents sont au sud, on jouit pendant l'hiver, sur la côte de Barbarie, d'une température presque aussi douce que dans nos beaux jours de mai. Dès le mois de janvier, la terre se couvre de verdure, les amandiers, les pêchers et les abricotiers fleurissent et, dans le courant de mars, tous les arbres se parent d'un nouveau feuillage. Les pluies cessent au commencement de mai, et le ciel est toujours pur jusqu'au retour de l'hiver. Les grandes chaleurs ne commencent à se faire sentir que dans le mois de juin, et elles continuent jusqu'à la fin de septembre; pendant ce temps le thermomètre se soutient presque toujours, à l'ombre au milieu du jour, depuis 26 jusqu'à 32 degrés; mais lorsque les vents soufflent de la partie du désert, une vapeur embrasée se répand quelquefois dans

[1] Voy. *Province de Constantine*, p. 136.

r, on se renferme dans les maisons et l'on a
ne à y respirer. De l'autre côté de l'Atlas,
st-à-dire à 100 ou 120 lieues au sud de la
e, on éprouve une température fort diffé-
te. Ces contrées brûlantes ne sont presque
ais rafraîchies par les pluies, et les sables
s cesse échauffés par l'ardeur du soleil, en-
tiennent une vive chaleur. Pendant les mois
janvier et de février 1784 que je passai
s le désert, le thermomètre se soutint, à
nbre au milieu du jour, à 15 ou 16 degrés;
onta même jusqu'à 24. Les orges étaient
épis, et l'on en fit la récolte en mars. Les
leurs y sont excessives pendant l'été, et les
itans abandonnent leurs maisons pour cher-
r la fraîcheur dans leurs jardins à l'ombre
dattiers. Les bords du Sahara jusqu'à 50
60 lieues au sud du mont Atlas, quoique
ement arrosés par les pluies, sont néan-
ns fertiles en beaucoup d'endroits; à la vé-
on y récolte peu de blé, mais le dattier y
it en abondance. Cet arbre précieux tient
de moissons aux habitans de ces contrées,
ournit presqu'entièrement à leur subsis-
ce. La fertilité de ce sol sablonneux et en
arence si aride, est due aux rivières et aux

ruisseaux qui découlent des montagnes de l'Atlas, et se perdent dans les sables du désert, comme dans une vaste mer, pour reparaître en divers lieux, où ils forment même des lacs d'une étendue considérable. Dans toute la partie qui s'étend au nord du Sahara, on cultive plusieurs espèces de blés, tels que le froment, l'orge, le maïs, le sorgho, le millet à chandelles, etc. Nous ferons mention de ces différentes sortes de culture, et même de plusieurs autres qui sont en usage dans ces contrées.

C'est ordinairement dans le mois de novembre, lorsque les premières pluies ont arrosé la terre desséchée par les chaleurs de l'été, que l'on fait les premiers labours : il arrive néanmoins quelquefois qu'on ne sème les blés que dans le mois de décembre, ou même de janvier, lorsqu'il ne commence à pleuvoir que dans cette saison, car c'est toujours la chute des pluies qui fixe le temps du labourage.

On laboure avec des chevaux, des mules, des bœufs, ou même des chameaux. La charrue que l'on emploie est fort différente des nôtres ; elle n'a point de roues, et elle est composée seulement de cinq pièces principales. Un seul morceau coudé presque à angle

oit en forme le corps : la branche postéure qui sert de manche est simple ; la par- inférieure est destinée à recevoir le soc. timon est légèrement convexe, fendu à son trémité inférieure, qui va s'insérer dans ngle du corps de la charrue, où il est fixé et intenu par un gros coin de bois. Il est percé rs sa partie antérieure de quatre trous, où n implante la cheville sur laquelle agit l'ef- t des bœufs ; selon qu'on avance ou qu'on ule cette cheville, la charrue laboure plus moins profondément. Le soc, ou la troine pièce principale, est obtus, convexe, s petit que celui de nos charrues ; il a la ne d'une large truelle. J'en ai vu dans lques cantons qui ressemblaient à des as. Enfin, la quatrième et la cinquième ces consistent en deux morceaux de bois cés inférieurement, à angle aigu de chaque é de la partie inférieure du corps de la rrue ; ils servent à renverser à droite et à che la terre que le soc a divisée.

lette charrue est moins avantageuse que nôtres ; elle ne fait pour ainsi dire qu'effrer la terre, et je doute qu'elle laboure à de cinq à six doigts de profondeur. A

chaque tour elle trace deux demi-sillons, et dans le milieu de chacun il reste toujours une langue de terre qui n'est pas divisée.

Les Maures et les Arabes choisissent le plus beau grain de l'année pour semence; au défaut, ils emploient celui de deux ans. Ils font ordinairement deux labours pour le froment, qu'ils sèment le premier de tous les blés. Lorsque la terre a été suffisamment humectée par les pluies, ils la retournent; et après l'avoir laissé reposer pendant une quinzaine de jours, ils y jettent le grain, et le recouvrent aussitôt avec la charrue, en coupant en travers les premiers sillons. L'orge se sème ordinairement douze à quinze jours plus tard que le froment, et on ne fait qu'un seul labour pour cette espèce de blé. Les cultivateurs ne sont pas dans l'usage, comme en France, de briser les mottes avec la pioche et la herse; ces soins paraissent inutiles; il faut avouer aussi que la terre, qui est légèrement sablonneuse, se divise plus facilement par l'action du soc de la charrue.

La richesse de la récolte dépend principalement de la quantité des pluies qui tombent pendant l'hiver; et quelqu'abondantes qu'elles

ɔient, jamais elles ne sont nuisibles. Il est ıême nécessaire qu'elles continuent jusqu'au ɔmmencement de mai, pour que les récoltes ɜ froment soient assurées; et l'on a souvent ı, lorsque les sécheresses commençaient à gner avant le temps, les plus belles moissons ɜsséchées tout à coup, et les laboureurs ɔmpés dans leurs espérances au moment où se préparaient à recueillir le fruit de leurs ıvaux.

De l'autre côté de l'Atlas, sur les bords du hara, où il ne tombe qu'une petite quan- é de pluie, on arrose les blés en faisant des gnées aux rivières et aux ruisseaux : tous champs sont partagés en petits carrés; ils mmuniquent avec des rigoles qui servent à ɑduire les eaux destinées à arroser la terre; ɜ est si sèche et si aride, qu'elle ne saurait ɔduire sans ce secours. On donne ordinai- nent l'eau cinq à six fois aux blés, depuis le ɔment où ils commencent à pousser le ıume, jusqu'au temps où le grain est bien mé dans l'épi; à chaque fois on la laisse ıvrir la surface de la terre pendant trois à atre jours.

On ne cultive, sur les côtes de Barbarie,

qu'une seule espèce de froment, celle qui est connue en France sous le nom de blé dur, ou de blé barbu : c'est une variété très remarquable et facile à distinguer ; son chaume, d'après l'observation de M. l'abbé Tessier, est presque plein, et non fistuleux, comme dans un grand nombre de nos fromens. L'épi est aussi plus renflé, et le grain a une forme plus allongée en proportion de sa grosseur ; enfin, les produits qu'on en retire sont fort différens, ainsi que nous le verrons ci-après. L'orge à six côtés (*hordeum hexastychum*) est la seule que l'on cultive en Barbarie ; cette espèce est, comme l'on sait, d'un revenu considérable, et réussit très bien dans les pays chauds.

Le sol est si fertile sur les côtes d'Afrique, que, sans y mettre jamais d'engrais, il produit de très belles moissons. A la vérité, le nombre des habitans étant peu considérable relativement à l'étendue du pays, on est dans l'usage de laisser reposer les terres pendant plusieurs années. La grande quantité de sel marin qui s'y trouve mêlée en beaucoup d'endroits, ne serait-elle point aussi une des causes principales de la grande fécondité de ces contrées ? Les bonnes terres rendent sou-

vent depuis douze jusqu'à vingt pour un, et 'on m'a assuré que dans quelques cantons lles donnaient jusqu'à cinquante et plus : ce roduit est bien au-dessus de celui de nos neilleures terres, dont la culture exige tant le soins et de travaux.

Les blés tallent beaucoup en Barbarie, et il 'est pas rare d'en voir un seul grain produire n très grand nombre de tiges. Le docteur haw[1] rapporte qu'un khalif de la province de remessen apporta un jour à Alger une souche e froment, qui avait quatre-vingts chaumes ovenus de la même semence, et que, dans ne contestation survenue au sujet de la fé-ndité de l'Egypte et de la Barbarie, un émir ait envoyé au Caire cent vingt tiges sorties un seul grain de froment. Pendant mon sé-ur en Afrique, les Arabes m'ont cité plu-urs faits analogues à ceux que je viens de pporter. Il paraît même que ces contrées aient encore plus fertiles autrefois qu'elles le sont aujourd'hui, sans doute parce 'elles étaient cultivées avec plus de soin. On ouve dans Pline plusieurs exemples frap-

T. I, p. 285, tr. fr.

pans qui le prouvent, et qui méritent d'être connus. *E modio*, dit cet auteur... *in Byzacio africæ campo, centeni quinquageni modii redduntur. Misit ex eo loco Divo Augusto procurator ejus ex uno grano, vix credibile dictu! quadraginta paucis minus germina; misit et Neroni similiter trecenta et sexaginta stipulas ex uno grano; exstant de ea re epistolæ*[1].

Les fromens produisent de très beaux épis; j'en ai mesuré qui avaient jusqu'à cinq pouces de longueur, et Shaw raconte qu'il n'est pas rare d'en voir deux sur le même chaume. J'avouerai cependant qu'il m'a été impossible de vérifier cette observation.

Les blés sont sujets à la rouille et au charbon, comme en Europe. J'ai aussi observé en divers endroits plusieurs épis de froment attaqués de la carie : ces maladies ne m'ont rien offert de particulier. Les Maures et les Arabes n'emploient aucun moyen pour les prévenir.

Les grains sont encore quelquefois dévorés en terre par des vers, et, au rapport des habitans, les brouillards épais, qui règnent sou-

[1] Plin. lib. XVIII, ch. 21, ed. Hard.

ent en hiver le long de la côte du royaume
Alger, dessèchent et brûlent fréquemment les
oissons : mais les sauterelles sont un des plus
doutables fléaux qu'on ait à craindre. C'est
rs le mois d'avril, lorsqu'elles sont encore
ı larves, qu'elles exercent leurs plus grands
vages. Dans certaines années, elles sont en
grand nombre, qu'elles couvrent la surface
la terre de plusieurs doigts d'épaisseur;
es dévorent jusqu'aux tiges des plantes, et
laissent aucune trace de verdure sur leur
ssage. Il ne paraît pas qu'il soit possible de
ouver aucun moyen de détruire ces insectes
ılfaisans, tant leur nombre est prodigieux;
peine peut-on en préserver quelques jar-
ıs, en apostant des hommes qui les écrasent
ec de gros bâtons, ou autres moyens ana-
gues. On en est assez promptement délivré
squ'une fois elles sont devenues insectes
faits; les vents les dispersent alors et en
asent une grande quantité contre les ar-
es, la terre et les rochers; souvent même
es sont emportées dans la mer. Une multi-
le d'oiseaux leur livrent une guerre conti-
elle. Les cigognes et surtout les rolliers en
ruisent beaucoup pendant le printemps et

l'été. Je suis aussi porté à croire, d'après le témoignage des gens du pays, que les étourneaux, dont on voit des vols si nombreux que le ciel en est quelquefois obscurci, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux de passage, tels que les vaneaux, les pluviers, les bécassines, qui viennent en grandes troupes pendant l'hiver sur les côtes d'Afrique, et qui habitent principalement les marécages et les lieux humides, où ces sauterelles déposent leurs œufs, en dévorent une grande quantité, et mettent un obstacle à l'étonnante reproduction de ces insectes.

Les Arabes de l'intérieur des terres et particulièrement ceux du désert savent tirer parti de quelques espèces de sauterelles; ils en ramassent tous les ans de grandes provisions, les salent après les avoir fait sécher au soleil, et les mangent ainsi préparées. Cette coutume s'est conservée parmi ces peuples depuis bien des siècles.

Les moineaux font aussi beaucoup de ravage dans le temps de la moisson; ces oiseaux sont en si grand nombre dans certains cantons du royaume d'Alger, particulièrement du côté de Mayané, qu'ils couvrent quelquefois

s plaines; ils mangent et font tomber à terre
ne quantité considérable de grains, quelques
ins qu'on prenne pour les écarter. Les ger-
ises et une autre espèce de rat, connue sous
nom de gird, établissent leurs nombreux
miciles au milieu de champs ensemencés,
font aussi beaucoup de dégât.

Plusieurs plantes malfaisantes naissent par-
les blés et leur sont très nuisibles, soit en
ivant la terre des sucs destinés à leur nour-
ure, soit en les étouffant ou même en leur
nnant un mauvais goût : tel est par exem-
l'asphodèle blanc (*asphodelus ramosus*).
tte plante, très répandue dans les campa-
es, fait beaucoup de tort aux moissons; ses
ines, composées de gros tubercules char-
, pompent une quantité considérable de
s; ses feuilles nombreuses et touffues,
si que ses tiges longues et rameuses qui se
eloppent avant que les blés soient parvenus
terme de leur accroissement, les privent
r et les empêchent de s'élever. L'aspho-
e leur communique aussi un goût désa-
able, et les habitans du pays m'ont assuré
les bestiaux refusent de manger la paille

et l'herbe avec lesquels cette plante nuisible avait été mêlée.

La bisnagre (*daucus visnaga*) est aussi très préjudiciable aux moissons. Cette espèce de carotte croît abondamment dans presque toutes les plaines des environs de Tunis, et dans plusieurs autres cantons de la Barbarie. Plusieurs espèces de vesces s'attachent aux blés par leurs vrilles, les entourent de leurs tiges et les font verser. Dans quelques endroits de la province de l'ouest du royaume d'Alger croît une espèce particulière de réglisse dont les feuilles et les tiges exhalent une odeur très fétide qu'elle communique aux blés et aux fourrages, et qui répugne également aux hommes et aux bestiaux.

La folle avoine (*avena sterilis*) est aussi très répandue en Afrique, particulièrement dans la partie occidentale du royaume de Tunis. On sait combien cette plante, si difficile à détruire, à cause de la chute prématurée de ses graines, est pernicieuse aux blés en absorbant les sucs destinés à les nourrir, et en les suffoquant par le nombre de ses feuilles et de ses tiges. La folle avoine dévaste tellement les

hamps ensemencés, que l'on croyait ancien-
ement que les blés se changeaient quelquefois
n cette plante. Les Arabes arrachent les
nauvaises herbes qui viennent parmi les
noissons; c'est le seul moyen qu'ils emploient
our les détruire.

L'orge, de même qu'en Europe, est le pre-
nier grain que l'on récolte en Barbarie. Le
ong de la côte on la coupe vers la fin d'avril
u dans le commencement de mai. La moisson
u froment se fait environ un mois plus tard;
nais dans le désert, les récoltes d'orge se
ont dès le mois de mars.

La faucille dont on se sert pour couper le
é est différente de la nôtre; elle est plus pe-
te, coudée dans sa partie moyenne, et ne
anche que depuis sa courbure jusqu'à la
ointe.

On ne coupe que le tiers supérieur de la
aille, et on amoncelle le blé lié par poignées
après du lieu où l'on a dessein d'en faire
ortir le grain.

On est dans l'usage de fouler les blés pour
s égrener. Après les avoir étendus sur l'aire
omme en Europe, on fait passer dessus des
ètes de charge à diverses reprises; on se sert

aussi, pour le même objet, d'une sorte de table faite de deux ou trois planches unies ensemble et dont la surface inférieure est parsemée de clous, de lames de fer et de petites pierres tranchantes. On la fait traîner sur le blé par des mules, des bœufs et autres bêtes de charge. Ces moyens sont très expéditifs, et il se perd moins de grains que quand les blés sont frappés avec le fléau; mais aussi la paille brisée en petits morceaux ne peut servir qu'à la nourriture des bestiaux : à la vérité ils la préfèrent à celle qui n'est point hachée.

L'avoine n'est point cultivée en Afrique : l'orge y supplée ; on en donne aux chevaux, aux mules, et même aux autres bestiaux pendant l'automne, lorsque les fourrages manquent.

Les Arabes ne vannent point les blés ; après en avoir séparé la paille, ils les jettent avec des pelles à l'opposé du vent, qui en emporte la poussière et les corps légers. Avant de les moudre, les femmes les étendent sur des tables et en séparent les pierres, le sable et autres corps pesans que l'action du vent n'avait pas enlevés.

Pour conserver les blés, on les enferme

ans de grandes fosses appelées matamores, reusées dans des lieux secs et élevés. Elles ont voûtées, très étroites à leur ouverture, ordinairement assez vastes pour contenir à 400 charges de blé. Lorsqu'elles sont eines, on en ferme bien l'entrée avec une rge pierre que l'on recouvre de terre. J'ai quelquefois deux ou trois cents matamores ans un même lieu; ce sont là les seuls greers des Arabes; ils exigent peu de frais et ne mandent presque aucune réparation. Le blé i est à la surface germe et forme une croûte environ un pouce d'épaisseur, tandis que, ns le centre, il se conserve pour l'ordinaire ndant long-temps sans prendre aucune auvaise qualité. Un négociant français, éta- i depuis bien des années à Alger, m'a dit en oir acheté qui avait été renfermé pendant ngt ans dans des matamores, sans qu'il eût uffert aucun dommage, et des Arabes m'ont suré qu'ils en avaient conservé dans ces fos- s pendant quarante années. Ces sortes de eniers sont très utiles dans un pays où le ıs grand nombre des habitans vivent sous s tentes, et où l'on est peu dans l'usage de tir. Les matamores ont encore d'autres

avantages : c'est que le blé n'y est jamais exposé aux différentes impressions de l'air, et que les insectes qui le mangent, et les animaux qui le gâtent avec leurs ordures dans nos greniers, n'y sauraient pénétrer pour peu que les fosses soient bien fermées. Il arrive néanmoins quelquefois que le blé prend un mauvais goût dans les matamores, lorsqu'on l'y renferme avant qu'il soit parfaitement sec, ou bien lorsque l'on a creusé ces fosses dans un terrain humide ou dans un sol d'où il se dégage quelques exhalaisons de mauvaise odeur.

Dans les années d'abondance, le blé est à très bon marché sur les côtes de Barbarie, particulièrement à Alger : le pain y vaut à peine six deniers la livre. La régence achète les blés à très bas prix aux Arabes, pour les revendre aux négocians chrétiens, sur lesquels elle gagne considérablement. On en charge tous les ans un grand nombre de bâtimens pour Marseille et l'Italie.

On moud le blé dans les villes avec des meules tournées par des chameaux ou par des mules : car l'usage des moulins à vent ou à eau est absolument inconnu en Barbarie. Chez les Arabes, les femmes sont chargées de ce

nre de travail; elles se servent de petites
eules d'un à deux pieds de diamètre, qu'elles
urnent avec la main.

Les fromens se réduisent par la mouture
semoule, en farine et en son. La semoule
t composée de petits grains durs, jaunâtres
anguleux. C'est la partie du blé la plus
urrissante; elle sert à faire le pain blanc,
ıdis que la farine, qui est naturellement
ınche, se convertit en pain noir d'une qua-
é bien inférieure au premier.

Les Arabes séparent le son avec un crible
t de petites tiges de quelques graminées,
ınt les interstices donnent passage à la fa-
ıe et à la semoule; puis ils se servent d'un
nis de soie pour séparer la semoule de la
ine.

Les produits du blé sont fort différens de
ux d'Europe, et ne sont pas même tout-à-
t semblables dans tous les cantons de la
rbarie. 80 livres de bon blé des environs
Constantine que j'ai fait moudre, ont donné
livres de semoule, 4 de farine et 6 de son;
livres de cette semoule ont produit environ
livres de très bon pain blanc.

Les blés de la partie occidentale du royaume

d'Alger contiennent un peu plus de farine que ceux de Constantine, et par conséquent ils ont moins de valeur. 70 livres de beau blé des environs de Mascara ont rendu 43 livres 1/2 de semoule, 11 1/2 de farine et 14 de son. 29 livres de semoule ont produit 37 livres 1/2 de pain blanc.

Il est très vraisemblable qu'une température plus ou moins chaude, sèche ou humide, occasione, même d'une année à l'autre, des différences sensibles dans ces divers produits des grains.

Les Arabes ne mangent que rarement du pain; lorsqu'ils en font, ils n'y ajoutent point de levain, et ils le font cuire sous la braise. Ils préparent avec la semoule un mets qui est très en usage parmi eux. Pour le faire, ils mettent la semoule dans une bassine, et, après y avoir jeté un peu d'eau, ils la remuent avec les mains; plusieurs grains de cette substance se réunissent et s'arrondissent par le frottement : c'est ce qu'ils appellent *couscoussou*. Ils le font cuire à la vapeur de l'eau bouillante, dans un vase de terre dont le fond est percé comme un arrosoir; ils y ajoutent ensuite du beurre, du lait, de la viande même, et l'assai-

ment avec divers aromates, tels que le poi-
, le gingembre, le safran, etc. Cet aliment
très nourrissant et très recherché des
bes.

Les autres blés cultivés sur les côtes de
rbarie, tels que le maïs, le sorgho, la dreu
millet à chandelles, se sèment dans le mois
vril, de la même manière que le froment et
ge, c'est-à-dire en jetant la semence sur la
face de la terre et en la recouvrant ensuite
c la charrue. On est obligé de les arroser
vent, depuis le moment où le grain a été
en terre presque jusqu'au temps de la ré-
te, soit en pratiquant des conduits qui com-
niquent avec les rivières et les ruisseaux
voisinage, soit en creusant des puits
rès des champs ensemencés; ils en enlè-
t l'eau avec de grands seaux de cuir atta-
s à l'extrémité d'une corde qui passe sur
poulie mobile suspendue dans l'angle que
ment deux grosses perches placées obli-
ement de chaque côté du puits, et qui vont
croiser à quelques pieds au-dessus de son
verture. Un chameau ou toute autre bête
somme, en s'éloignant et se rapprochant
ectement du puits, fait monter et descen-

dre alternativement les seaux, qui versent l'eau dans un réservoir d'où elle se distribue au milieu des champs cultivés. Ils se servent aussi du chapelet pour le même objet; cette machine, qui est simple et très commode, est d'ailleurs si bien connue qu'il est inutile de la décrire.

Les grains dont nous venons de parler sont mûrs dans le mois d'août. La farine, que l'on mêle ordinairement avec celle de froment ou d'orge, est employée à la nourriture des hommes; les feuilles offrent un très bon fourrage pour les bestiaux, et sont très utiles dans une saison où la terre est absolument aride.

Le long de la petite Syrte, du côté de Sfax, on cultive le millet d'Italie (*panicum italicum*) et le coracan (*cynosurus coracanus*). Ces deux espèces de grains viennent bien dans les lieux secs et sablonneux; ils servent aux mêmes usages que ceux dont il vient d'être fait mention.

Dans les temps de disette, les pauvres mangent la racine d'*arum arisarum*, très commune en Barbarie. Ils lui font perdre son âcreté en l'exposant au soleil, ou bien en la réduisant en farine et en la mettant dans un

ɔt percé qu'ils exposent, à deux ou trois re-
ises, à la vapeur de l'eau bouillante, comme
couscoussou. Ils mangent aussi, lorsque le
é manque, les racines et le cul de l'*atractylis*
ummifera, les racines et les feuilles du *car-*
unculus, enfin l'escariole, qui, dans tout au-
e temps, sert à nourrir la volaille, et dont
ı fait des chargemens pour l'Europe.

Le dattier, qui est d'une si grande ressource
ır les côtes d'Afrique, croît presque indis-
ıctement partout; mais on ne le cultive avec
ɔin qu'au-delà de l'Atlas, parce que les cha-
ɛurs ne sont pas assez fortes le long de la
ɔte pour en mûrir le fruit. Nous ne ferons
ɔint mention des caractères particuliers qui
ıstinguent cet arbre si intéressant; il nous
ıffira de donner ici quelques observations sur
manière dont on le cultive et sur ses divers
sages économiques.

Toute la partie du Sahara voisine de l'Atlas,
t la seule de ce vaste désert qui soit habitée,
e produit que peu de blé : son sol sablon-
eux et brûlé par l'ardeur du soleil se refuse
resque entièrement à cette culture. On n'y
ecueille qu'une petite quantité d'orge, de
ıaïs et de sorgho. Le dattier fournit aux ha-

gré de perfection dont ils sont susceptibles.

Les dattiers venus de semences ne produisent jamais d'aussi bonnes dattes que ceux qui sont provignés, comme nous venons de le dire; elles sont toujours maigres et d'un mauvais goût; ce n'est sans doute qu'à force de culture, et après plusieurs générations, qu'elles deviennent de bonne qualité.

Les dattiers qui ont été semés primitivement croissent avec rapidité, et l'on m'a assuré qu'ils portaient du fruit dès la quatrième ou cinquième année. Ces arbres sont néanmoins très long-temps avant d'atteindre le dernier terme de leur développement. On a soin de couper les feuilles inférieures des dattiers à mesure qu'ils s'élèvent, et on laisse toujours un bout du pétiole de quelques pouces de longueur, ce qui donne un moyen facile de grimper jusqu'au sommet. Il y a des dattiers qui ont jusqu'à quarante-cinq pieds d'élévation; ces arbres vivent très long-temps au rapport des Arabes, et, pour le prouver, ils disent que lorsqu'ils ont atteint le terme de leur accroissement, on n'y aperçoit aucun changement dans l'espace de trois générations humaines. Le tronc de cet arbre est une co-

lonne régulière terminée par un bouquet d'environ cinquante feuilles, dont l'intérieur est composé de fibres parallèles longitudinales. Le nombre des femelles que l'on cultive est beaucoup plus considérable que celui des mâles, parce qu'elles sont plus profitables. Les organes sexuels des dattiers naissent, comme l'on sait, sur des pieds différens, et ces arbres sont en fleur dans les mois d'avril ou de mai; les Arabes vont alors couper des rameaux mâles pour féconder les femelles. Ils font une incision dans le tronc de chaque rameau qui doit donner du fruit, et y implantent une tige de fleurs mâles. Sans cette précaution, les dattiers ne produiraient que des fruits avortés. Dans quelques cantons, on secoue seulement les rameaux mâles sur les femelles. L'usage de féconder ainsi les dattiers est fort ancien; on le trouve décrit avec beaucoup d'exactitude dans Pline[1].

Il n'est presque aucune partie du dattier qui n'ait son utilité. Le bois, quoique d'un tissu assez lâche, se conserve pendant un si grand nombre d'années, que les gens du pays

[1] L. XIII, c. 7, ed. Hard.

le disent incorruptible; ils en font des poutres, des solives, des instrumens de labourage, etc. Il brûle lentement et ne donne presque point de flammes; mais les charbons qui en résultent sont très ardens et produisent une forte chaleur.

Les Arabes enlèvent l'écorce et les parties fibreuses des jeunes dattiers, et mangent la moelle qui est dans le centre. Cette moelle est placée dans l'intervalle des fibres, qui vont toujours en se serrant du centre à la circonférence, en sens contraire des autres arbres, et elles ne sont pas placées par couches, comme j'ai eu mille fois occasion de l'observer sur des troncs coupés. Cette moelle, d'une couleur blanche, est nourrissante et d'un goût sucré : les Arabes mangent aussi les feuilles lorsqu'elles sont encore tendres, assaisonnées avec le suc du citron. Les anciennes sont mises à sécher; elles servent à faire des tapis et autres ouvrages de sparterie, qui sont d'un usage très fréquent, et dont on fait un commerce considérable dans l'intérieur du pays. Des côtés du pétiole, dans l'endroit où il s'unit au tronc, il se détache un grand nombre de filamens déliés avec lesquels on fabrique

des cordes, et que l'on pourrait convertir en toile.

On retire aussi du dattier une liqueur blanche connue sous le nom de lait; pour l'obtenir, on coupe toutes les branches du sommet de ces arbres, et, après y avoir fait plusieurs incisions, on le couvre de feuilles pour qu'il ne soit pas desséché par l'ardeur du soleil. Le suc découle dans un vase adapté convenablement à une rainure circulaire pratiquée au-dessous de ces incisions pour le recevoir. Le lait du dattier a un goût sucré et agréable lorsqu'il est frais; il est rafraîchissant, et on le donne à boire même aux malades; mais il s'aigrit ordinairement au bout de vingt-quatre heures. On choisit, pour cette opération, de vieux dattiers, parce que la coupe des branches et la grande quantité de sucs qui découlent de l'arbre l'épuisent et le font souvent périr.

Les fleurs mâles du dattier entrent aussi dans l'usage économique; on les mange lorsqu'elles sont encore tendres, en y mêlant un peu de jus de citron; elles passent pour aphrodisiaques. L'odeur virile qu'elles exhalent est

peut-être cause qu'on leur a attribué cette propriété.

Les dattiers sont d'un grand revenu pour les habitans du Sahara; il y en a qui produisent jusqu'à vingt grappes de dattes; mais on a toujours soin d'en retrancher une partie, afin que celles qui restent puissent grossir davantage. On n'en laisse jamais plus de dix à douze sur les arbres les plus vigoureux. Il y a des grappes qui pèsent jusqu'à trente-six livres; elles se vendent quelquefois six francs la pièce, lorsque les dattes sont d'une bonne qualité; mais, pour l'ordinaire, elles ne valent que quarante à cinquante sous. On estime qu'un bon dattier rapporte, année courante, douze à treize francs au propriétaire. Il se fait un grand commerce de dattes dans l'intérieur du pays; on en envoie aussi une grande quantité en France et en Italie : c'est à la fin de novembre que l'on en fait la récolte. Lorsque les grappes sont séparées de l'arbre, on les suspend dans des lieux bien secs où elles sont à l'abri des insectes. Celles du Beledulgerid, dans le royaume de Tunis, sont les plus estimées de toute la Barbarie.

La datte est un aliment sain, nourrissant et d'un goût très agréable, surtout lorsqu'elle est fraîche. En séchant, elle devient dure et difficile à digérer pour ceux qui ont l'estomac faible ou qui n'y sont pas accoutumés. Les dattes peuvent se conserver pendant plusieurs années, pourvu que l'on ait soin de les préserver de l'humidité. Les Arabes les mangent pour l'ordinaire sans assaisonnement. Dans quelques endroits, ils y mêlent le fruit d'une espèce de thérébinthe, qu'ils appellent *thoum;* son goût acide uni à celui de la datte en fait un mets agréable et d'une digestion facile.

Les Arabes du désert mettent aussi des dattes sécher et durcir au soleil pour les réduire en farine, qu'ils mangent délayée avec un peu d'eau sans la faire cuire; ils en font provision pour les voyages de long cours. Cet aliment, qui n'exige aucune préparation, suffit pour les nourrir pendant long-temps; quelquefois ils y ajoutent un peu de farine de froment ou d'orge.

Les habitans du Sahara retirent encore des dattes une sorte de miel d'une saveur douce et sucrée. Pour cet effet, ils choisissent celles dont la pulpe est la plus molle; ils en rem-

plissent une jarre percée d'un trou vers la base, puis ils les compriment en les surchargeant d'un poids. La substance la plus fluide qui sort par le trou de la jarre est le miel des dattes.

Les noyaux, quoique d'une substance très dure, ne sont pas inutiles; on les donne à manger aux chameaux et aux moutons après les avoir broyés ou mis ramollir dans l'eau.

Les dattiers, ainsi que tous les arbres cultivés, offrent une grande variété de fruit quant à la forme, la grosseur, la qualité, la couleur même; on en compte au moins vingt sortes différentes. Les meilleures dattes sont d'une consistance ferme, d'une couleur jaune et transparente; elles sont sujettes à la piqûre des vers, et se gâtent promptement dans les temps humides et pluvieux.

On voit, d'après ce que je viens d'exposer, qu'il est peu d'arbres dans la nature qui offrent des usages aussi précieux et aussi multipliés que le dattier.

L'olivier tient le second rang parmi les arbres utiles que l'on cultive en Barbarie : il est une des plus grandes sources de richesse dans le royaume de Tunis. J'en ai vu de superbes

plantations le long des bords de la mer, depuis Bizerte jusqu'aux environs de la petite Syrte, dans une étendue de près de 100 lieues en longueur. Ces arbres, qui sont beaucoup plus grands en Afrique que dans nos provinces méridionales, produisent chaque année d'abondantes récoltes d'olives. L'huile qu'on en retire est fort grasse et d'une qualité bien inférieure à celle de Provence, sans doute parce que les Africains ignorent l'art de la perfectionner. On en fait un commerce considérable avec les étrangers. Les négocians français en envoient tous les ans plusieurs chargemens pour les manufactures de savons à Marseille. On en embarque aussi beaucoup pour Livourne, Candie et autres lieux. L'huile la plus estimée de toute la Barbarie est celle de Suse, de Hammamet et d'Africa. Les Maures fabriquent des savons d'une consistance molle, qui conservent la couleur verte de l'olive. Il y a des olives douces que l'on mange sans être assaisonnées.

La culture de l'olivier est fort négligée à Alger; on en voit néanmoins de belles plantations aux environs de Bône, de Bougie, de Belide et de Tremessen.

seconde espèce est la plus commune et la plus estimée ; on sème le tabac vers le mois d'avril dans les terres grasses et humides : il s'en fait une grande consommation dans toute l'étendue du pays.

La canne à sucre réussit très bien à Alger et à Tunis, mais elle n'y est qu'un objet de curiosité, on ne cherche point à la multiplier, et on ignore entièrement les moyens d'en extraire le sucre.

Les légumes, excepté le melouchier (*corchorus olitorius*) et le gombaut (*hibiscus esculentus*), sont les mêmes en Barbarie qu'en Europe. On mange les feuilles du premier bouillies et apprêtées à peu près comme nos épinards; les fruits du gombaut, quoique d'un goût fade, se mangent assaisonnés avec les viandes.

Les Maures sèment en novembre et décembre beaucoup de pois chiches, de lentilles et de fèves. Les négocians chrétiens en achètent tous les ans de grandes provisions qu'ils envoient à Marseille et sur les côtes d'Italie.

La Barbarie produit en outre un grand nombre de fruits particuliers aux climats chauds, de grenades, d'oranges, de limons ai-

gres et doux, de figues, de jujubes, de pistaches, de raisins, de pastèques et d'excellens melons. Les oranges d'Alger le disputent à celles de Candie et de Malte. A Tunis elles sont d'une qualité inférieure.

Les melons et les pastèques croissent presque sans culture dans les terres sablonneuses; ces fruits offrent un grand nombre de variétés et sont infiniment meilleurs que ceux qu'on cultive en Europe avec beaucoup de soins.

Les vignes viennent très bien le long des bords de la mer, sur les coteaux sablonneux et exposés à l'ardeur du soleil; elles produisent de très bons raisins. L'espèce la plus commune est le muscat blanc; on n'en retire point de vin (l'usage de cette liqueur est défendu par la religion et par les lois), mais on en sèche tous les ans une grande quantité dont on fait commerce au dehors et dans l'intérieur du pays.

Quelques-uns de nos arbres fruitiers, tels que les pommiers et les poiriers qui ont été transportés en Afrique y ont dégénéré, ce qui vient sans doute du peu de soin que l'on prend de les greffer et de les cultiver convenablement.

Les Maures qui habitent les villes aiment

beaucoup les fleurs ; leurs jardins plantés de myrthes, de lentisques, de jasmins, de grenadiers, d'orangers, de hennés offrent un mélange qui plaît par son irrégularité même. Les eaux, qui y sont conduites et distribuées avec art, y font naître beaucoup de tapis de verdure sur lesquels ils vont se reposer et respirer le frais pendant les fortes chaleurs de l'été. Dans le printemps, les orangers fleuris répandent une odeur délicieuse. Le rouge éclatant des grenades et les couleurs variées des fleurs, font le plus beau contraste avec le vert foncé des lentisques, des orangers et des myrtes. Une multitude d'oiseaux, attirés par la fraîcheur de ces ombrages, les embellissent encore par la diversité de leur plumage et les animent par leurs chants.

X.

Observations sur le chêne à gland doux, sur le lotos et sur l'arbre à mastic.

Les productions du règne végétal dont la société peut retirer des avantages sont celles qui méritent particulièrement l'attention des botanistes, et qu'ils doivent s'appliquer à décrire avec exactitude, afin qu'on puisse les reconnaître et en faire usage dans tous les temps. De ce nombre sont 1° une espèce de chêne, connu sur les côtes de Barbarie sous le nom de ballote, dont les glands, aussi doux que la châtaigne, servent de nourriture pendant l'hiver à un grand nombre d'habitans du mont Atlas; 2° le lotos si souvent mentionné dans les écrivains de l'antiquité, et qui avait fait donner à un peuple de Libye le nom de lotophages; 3° enfin l'arbre qui produit cette es-

pèce de résine transparente, agréable au goût, et qui est connue sous le nom de mastic.

Du chêne ballote. — Pline paraît avoir eu connaissance du chêne à gland doux. « Il est « certain, dit cet auteur, qu'il y a des glands « qui font la principale richesse de plusieurs « nations même pendant la paix; ces glands, « torréfiés et réduits en farine, servent à faire « du pain dans les temps de disette [1]. » Plusieurs botanistes modernes ont pareillement fait mention du chêne à gland doux, mais aucun de ceux que j'ai consultés ne l'a décrit avec exactitude, c'est ce qui m'a déterminé à publier les observations que j'ai faites sur cet arbre intéressant pendant mon séjour en Barbarie.

Je l'ai nommé et désigné ainsi : *quercus Ballota, foliis ellipticis, perennantibus, denticulatis integrisve, subtus tomentosis, fructu longissimo.*

Le tronc du chêne à gland doux peut avoir un ou deux pieds de diamètre sur trente ou quarante pieds d'élévation. Ses rameaux, qui sont raboteux, forment une tête ovale ou quel-

[1] Plin. XVI, 6, éd. Hard.

quefois sphérique. L'écorce est sillonnée d'une couleur brune tirant sur le gris. Les jeunes pousses sont blanches, cotonneuses, légèrement cannelées.

Les feuilles sont persistantes, elliptiques, plus ou moins allongées, ordinairement arrondies au sommet, vertes et glabres en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, entières ou légèrement dentées, un peu roides, longues d'un à deux pouces, larges de six à dix lignes, moins piquantes et moins ondées que celles de l'yeuse, *quercus ilex*, Lin. Le pétiole a environ deux lignes de longueur.

Les fleurs sont monoïques comme dans toutes les espèces de chênes. Les fleurs mâles ont leurs chatons grêles, pendans, cotonneux. Elles viennent tantôt solitaires, tantôt réunies aux aisselles des feuilles, et forment de petits groupes rapprochés le long de l'axe du chaton. Le calice, membraneux et de très petite dimension, renferme cinq à six divisions profondes, obtuses, inégales. Chaque fleur a sept étamines à filets capillaires, un peu plus longues que le calice. L'anthère se compose de deux loges à peu près sphériques, renfermant des poussières jaunes.

Les fleurs femelles naissent comme les mâles, seules ou réunies en paquets aux aisselles des feuilles, mais toujours sur les plus jeunes rameaux. Leur calice est persistant, composé de petites écailles ovoïdes étroitement serrées. Il n'y a point de corolle.

Le style est très court, divisé en trois ou quatre parties qui débordent le calice; l'embryon est ovoïde.

Le fruit est sessile ou porté sur un pédicule d'une à deux lignes. Le gland a d'un pouce et demi à deux pouces de longueur sur cinq à six lignes de diamètre. Il est entouré à sa base d'une coque hémisphérique, composée d'un grand nombre de petites écailles obtuses, cotonneuses, très rapprochées les unes contre les autres; cette coque ressemble beaucoup à celle des glands de l'yeuse.

On voit, d'après cette description, que le chêne ballote a de grands rapports avec l'yeuse. Il en diffère principalement par ses feuilles recouvertes en dessous d'une substance cotonneuse, blanche et très épaisse, par ses fruits beaucoup plus allongés en proportion de leur grosseur, enfin par leur saveur douce et approchant de celle de la châtaigne. Le

ballote s'élève à une plus grande hauteur que l'yeuse, et il a un aspect si différent qu'on les distingue facilement l'un de l'autre, même à une grande distance, lorsqu'ils croissent dans les mêmes lieux.

Le ballote a aussi quelque ressemblance avec le liége, mais son écorce n'est jamais fongueuse comme celle de ce dernier. Les glands du liége sont plus courts, plus grêles, d'une saveur amère et astringente, et ses feuilles ne sont point blanches et cotonneuses en dessous comme celles du ballote.

J'ai observé deux variétés bien saillantes de chêne à gland doux : l'une à feuilles orbiculaires dont le diamètre n'était que de cinq à six lignes ; les feuilles de la seconde variété étaient très allongées et terminées en pointe. Ces différences peuvent venir de l'âge de l'arbre, de son exposition, de l'élévation ou de la nature du sol où il croît. Il fleurit en mai, et ses fruits sont mûrs dans le mois de novembre.

Je suis porté à croire que ce chêne est le même que l'*ilex major*, CLUS. RAR., p. 22, dont les feuilles sont pareillement cotonneuses en dessous, et qui porte des glands doux que l'on mange dans plusieurs cantons de

l'Espagne. Néanmoins, la description qu'en fait l'auteur est si abrégée que je n'oserais l'assurer bien positivement, quoique tout ce qu'il en dit, ainsi que la figure qu'il en donne, se rapporte assez bien au chêne ballote du grand Atlas. M. de Lamarck, dans l'Encyclopédie méthodique, a parlé d'une espèce de chêne à gland doux originaire d'Espagne, qu'il a nommé chêne à feuilles rondes. Cette espèce, dont j'ai vu plusieurs individus à la vérité encore très jeunes, m'a paru très différente de celle du mont Atlas. D'après cela, il est possible qu'il existe deux espèces de chênes à gland doux.

Le ballote croît en grande abondance dans les royaumes d'Alger et de Maroc. J'en ai vu de vastes forêts sur les montagnes de Bélida, de Mascara et de Tremessen. On les rencontre quelquefois dans les plaines, mais toujours en petite quantité. On en vend les glands dans les marchés publics. Les Maures les mangent crus ou grillés sous la cendre; ils sont très nourrissans et n'ont aucune amertume. On m'a assuré que, dans quelques cantons de la Barbarie, on en exprimait une huile très douce qui le disputait à celle de l'olive. Le bois du

chêne ballote est dur, compacte et fort pesant; il est excellent pour le chauffage. On pourrait l'employer utilement à des ouvrages de charronage et de menuiserie. Je suis persuadé qu'on s'en servirait aussi avec avantage dans les constructions navales.

Il serait facile et en même temps très utile d'acclimater en France cet arbre précieux; il réussirait sur les montagnes de nos provinces méridionales, dont la température approche de celle des lieux où il croît naturellement. On le trouve le plus ordinairement sur celles dont les neiges disparaissent vers le commencement d'avril. Les glands que j'ai rapportés, et ceux que j'ai fait venir depuis mon retour des côtes de Barbarie, ont levé dans plusieurs jardins de la capitale. J'ignore encore si ceux que j'ai distribués à plusieurs cultivateurs de Provence ont réussi dans cette contrée.

Du lotos de Libye. — Les naturalistes anciens avaient donné le nom de lotos à diverses espèces de plantes économiques, parmi lesquelles il en est deux qui ont eu la plus grande célébrité.

L'une, particulière à l'Egypte, croissait dans les canaux qui servaient à conduire les

eaux du Nil pour arroser et fertiliser les campagnes : c'est le nénuphar des Arabes, connu des botanistes modernes sous le nom de *nymphæa lotus*, LINN., dont Prosper Alpin nous a laissé une histoire très exacte et très détaillée [1]. Cette plante, remarquable par la beauté de ses fleurs, qui ressemblent beaucoup à celles de notre volet blanc, *nymphæa alba*, LINN., est décrite dans les ouvrages de Théophraste et de Pline sous le nom de *lotos* d'Egypte [2]. Ses semences et ses racines étaient employées autrefois, et le sont encore aujourd'hi, à la nourriture des hommes [3].

[1] Alpin, *Exot.* p. 213. (*Note de Desfontaines.*)

[2] Plin. XXIV, 2; XV, 34, éd. Hard. Theophr. *Hist. plant.* IV, 10.

[3] On voit aussi sur d'anciennes médailles, sur des pierres gravées et sur des monumens égyptiens, le fruit d'une autre espèce de lotos, qui est évasé comme un ciboire, et percé de trous ronds à son extrémité. Ce fruit appartient au *nymphæa nelumbo*, LINN. Il paraît que c'est la fleur de cette plante qu'un poète présenta comme une merveille à Hadrien, sous le nom de *lotos antinoïen*. Elle est représentée sur plusieurs monumens anciens, servant de siége à un enfant que Plutarque dit être le crépuscule, à cause de la couleur rose de la fleur du *nelumbo*. (*Hist. de l'acad. des inscr. et belles-lettres*, t. III, p. 184, éd in-4°.) (*Note de Desfontaines.*)

L'autre espèce de *lotos* qui va faire le sujet de cette notice, aussi célèbre mais beaucoup moins connue que la précédente, croissait naturellement sur les côtes de la Libye, et avait donné son nom à un peuple nombreux de ces contrées auquel elle servait de principale nourriture.

La plupart des naturalistes et des historiens anciens ne nous en ont laissé que des descriptions très imparfaites, et d'après lesquelles il est difficile de s'en former une idée juste : aussi leurs interprètes et leurs commentateurs ont-ils fait des efforts inutiles pour le reconnaître, et rarement même s'accordent-ils entre eux. Les uns ont dit que c'était l'alisier, *cratagus torminalis*, Linn.; d'autres l'ont pris pour le micocoulier, *celtis australis*, Linn.; quelques-uns ont pensé que c'était une espèce de plaqueminier, *diospyros lotus*, Linn. Mais en lisant attentivement les descriptions du lotos que Théophraste, Pline et Polybe nous ont transmises, et en les comparant avec les arbres dont il vient d'être fait mention, on voit qu'elles ne peuvent s'y rapporter; et, pour réfuter plus sûrement encore toutes ces conjectures, il me suffira d'assurer qu'aucun de

ces arbres ne se trouve dans le pays des anciens Lotophages, où j'ai séjourné pendant long-temps, et que j'ai visité avec beaucoup de soin.

Il est hors de doute que ces peuples habitaient particulièrement dans le voisinage du golfe qui portait le nom de petite Syrte, sur les confins de la partie méridionale du royaume de Tunis, où se trouve l'île *Gerba*, connue des anciens sous le nom de *Lotophagitis*, parce qu'elle produisait abondamment du *lotos*.

Strabon désigne le pays des Lotophages de manière à ne nous laisser aucun doute sur sa position : « A l'entrée de la petite Syrte, dit « ce géographe célèbre, est une île oblongue, « d'une moyenne étendue, nommée *Cer-* « *cinna;* tout près on en trouve une plus pe- « tite nommée *Circinnitis* [1]. Là, ajoute le « même auteur, commence la petite Syrte « des Lotophages; sa circonférence est d'en- « viron 1600 stades, et sa largeur de 600.

[1] Ces deux îles, situées exactement comme le dit Strabon, ont conservé leur ancien nom. (*Note de Desfontaines.*)

« Vis-à-vis les deux promontoires qui forment
« l'entrée du golfe, sont deux îles voisines du
« continent : l'une est celle de *Cercinna*, qui
« vient d'être citée ; l'autre se nomme *Meninx*,
« que l'on croit être le pays des Lotophages
« dont Homère a parlé, parce que le *lotos*,
« dont le fruit a une saveur très agréable, y
« croît en abondance. »

Pline confirme exactement ce que dit Strabon sur la situation de ce pays célèbre :
« La partie de l'Afrique qui regarde l'Italie
« produit un arbre remarquable connu sous
« le nom de *lotos ;* il vient en grande quantité
« aux environs des Syrtes..... Son fruit a un
« goût si délicieux qu'il a donné son nom
« à un peuple nombreux, et à toute l'éten-
« due du pays où il croît naturellement. »

C'est donc dans la partie méridionale du royaume de Tunis, et particulièrement aux environs de la petite Syrte, qu'il faut rechercher le *lotos*. Il est presque impossible qu'un végétal qui y fut autrefois assez abondant pour servir de nourriture aux hommes, et pour fournir, comme le dit Pline, à la subsistance des armées romaines lorsqu'elles traver-

saient l'Afrique, ne se soit pas conservé dans ces contrées.

Le *lotos* de Libye était un arbre et non une herbe comme celui d'Egypte : c'est un fait attesté par tous les naturalistes anciens qui en ont parlé et que l'on ne peut révoquer en doute, comme nous le verrons ci-après. Pendant le séjour que j'ai fait sur les côtes de Barbarie et dans les lieux mêmes où croissait anciennement le *lotos*, je n'ai rien négligé pour découvrir un végétal aussi intéressant. J'avais lu avec attention les descriptions qu'en ont laissées les anciens, et entre autres celles de Théophraste, de Pline, et surtout de Polybe, qui avait observé lui-même le *lotos*.

Les recherches que j'ai faites m'ont conduit à croire que c'était une espèce de jujubier sauvage, qui est encore aujourd'hui très répandue dans toute la partie méridionale du royaume de Tunis, sur les bords du désert et aux environs de la petite Syrte.

Le docteur Shaw[1] avait le premier embrassé cette opinion, sans cependant qu'il l'ait ap-

[1] T. I, p. 292, 293, tr. fr.

puyée sur des preuves aussi fortes que celles que je vais offrir. D'ailleurs il n'en a donné qu'une description très imparfaite à la fin du catalogue des plantes imprimé à la suite de ses voyages[1], avec une figure qui n'en représente ni les fleurs ni les fruits, et d'après laquelle il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de le reconnaître. Il le nomme *ziziphus sylvestris inst. rei herb.*, dénomination qui manque d'exactitude, puisque Tournefort désigne, par cette phrase, une plante différente de celle qui est en question.

Le jujubier, décrit par Linné sous le nom de *rhamnus lotus*, paraît bien être l'arbrisseau dont j'offre ici l'histoire; mais il faut avouer en même temps que les caractères qui le distinguent ont échappé à ce célèbre naturaliste; il paraît même qu'il n'en a parlé que d'après le docteur Shaw. Je vais en donner une description abrégée, et je discuterai ensuite les passages de quelques auteurs anciens où il est fait mention du *lotos*, et d'après lesquels il me paraît évident qu'il n'y a que l'arbrisseau en

[1] T. II, p. 121, 122, et planche

question qui puisse raisonnablement s'y rapporter.

Le *rhamnus lotus* s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds. Ses rameaux, nombreux et recourbés vers la terre, sont garnis d'épines qui naissent deux à deux, et dont l'une est droite et l'autre courbe, comme celles du jujubier cultivé.

Ses feuilles tombent pendant l'hiver; elles sont alternes, ovales, obtuses, légèrement crénelées, larges de trois à quatre lignes, et marquées de trois nervures longitudinales.

Les fleurs naissent en petits groupes aux aisselles des feuilles, quelquefois elles sont solitaires.

Le calice est à cinq divisions ovoïdes ouvertes, partagées longitudinalement par une petite ligne saillante.

La corolle est composée de cinq pétales, plus courts que le calice et creusés en forme de demi-entonnoir.

Les étamines, au nombre de cinq, sont opposées aux pétales, et les deux styles sont courts et rapprochés.

Le fruit est un drupe pulpeux à peu près

sphérique, de la grosseur d'une prunelle sauvage, renfermant un noyau osseux à une seule loge; en mûrissant, il prend une couleur rousse approchant de celle de la jujube.

Le rhamnus lotus fleurit en mai, et ses fruits sont mûrs dans le courant d'août et de septembre : leur goût approche de celui de la jujube, mais il est plus agréable.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que cet arbrisseau a de grands rapports avec le jujubier cultivé, dont il diffère surtout par la forme de son fruit, qui est sphérique, et au moins une fois plus petit que la jujube. Ses feuilles sont aussi moins allongées proportionnellement à la largeur. Le jujubier s'élève à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds; le *rhamnus lotus* forme toujours un buisson. Il se trouve abondamment dans presque toutes les plaines sablonneuses et arides du royaume de Tunis, particulièrement sur les bords du désert et aux environs de la petite Syrte.

Je vais maintenant rapporter les passages des auteurs anciens, où il est question du *lotos*, afin de les comparer avec mes observations, et d'établir les raisons qui me portent à croire que le jujubier que je viens de décrire

est bien véritablement le *lotos* de Libye.

Hérodote dit que le fruit du *lotos* a la forme des graines du lentisque; qu'il a une saveur aussi agréable que la datte; qu'il sert d'aliment aux Lotophages, et qu'ils en font du vin. Ce récit ne nous donne à la vérité que peu de connaissances sur le *lotos;* mais du moins la comparaison que l'auteur fait de son fruit avec la semence du lentisque est exacte et conforme à ce que j'ai dit de celle du jujubier, que je regarde comme le *lotos:* elles ont l'une et l'autre une figure à peu près sphérique, et elles ne diffèrent sensiblement que par la grosseur.

Selon Théophraste[1], le *lotos*, qu'il nomme *celtis*, est à peu près de la grandeur du poirier; ses feuilles sont découpées et ressemblent à celles de l'*ilex*. Le fruit est de la grosseur de la fève d'Egypte (ou colocase); il mûrit comme les raisins, en changeant de couleur, et naît, comme le fruit du myrte, sur les deux côtés des tiges qui sont nombreuses et touffues... Sa saveur est douce; il ne fait aucun mal. Celui qui est sans noyau[1] est préféré à l'autre; on en

[1] *Hist. plant.* IV, 4.

[2] Les noyaux des pêches, des cerises, des prunes, etc.,

fait du vin, et l'arbre produit une grande quantité de fruits.

Pline[1] parle du *lotos* à peu près dans les mêmes termes que Théophraste; il le compare au *celtis* d'Italie; mais il dit que le climat l'a fait changer, qu'il est de la grandeur d'un poirier, quoique cependant Cornélius Népos assure qu'il a moins d'élévation. Ses rameaux sont touffus comme ceux du myrte. La couleur du fruit, qui imite celle du safran, change souvent avant la maturité, comme dans les raisins. Si ces deux descriptions ne sont ni aussi précises, ni aussi détaillées qu'on pourrait le désirer, du moins elles renferment plusieurs caractères qui conviennent mieux à notre jujubier qu'à aucun autre arbre du pays des anciens Lotophages. Ce que Théophraste et Pline disent de la forme du fruit, de sa grosseur, de son goût, de sa couleur, de la manière dont il naît sur des rameaux touffus comme ceux du myrte, etc., se rapporte par-

s'oblitèrent quelquefois par la culture. (Duham. *Traité des arbres fruitiers.*) (*Note de Desfontaines.*)

[1] XIII, 32, éd. Hard.

faitement à l'arbrisseau dont je viens de parler. Il ne me paraît pas d'ailleurs que ces deux auteurs aient eu des notions bien précises sur le *lotos;* aucun d'eux ne dit l'avoir observé, et l'on voit qu'ils n'en parlent que sur la foi d'autrui : il n'est donc pas étonnant que leurs descriptions manquent d'exactitude.

Théophraste raconte que le *lotos* était si commun dans l'île Lotophagite et sur le continent adjacent, que l'armée d'Ophellus ayant manqué de vivres en traversant l'Afrique pour se rendre à Carthage, se nourrit des fruits de ces arbres pendant plusieurs jours; et précisément la plupart des plaines arides et incultes, qui conduisent de la partie méridionale du royaume de Tunis vers les ruines de l'ancienne Carthage, sont encore aujourd'hui couvertes en beaucoup d'endroits de l'espèce de jujubier que je prends pour le *lotos;* je n'y ai observé aucun autre arbre ou arbrisseau avec lequel on puisse le confondre.

Si nous consultons Polybe, qui avait vu le *lotos* en Libye, cet historien nous offrira encore des rapprochemens plus frappans que ceux que je viens de rapporter.

« Le *lotos*, dit cet auteur [1], est un arbris-
« seau rude et armé d'épines; ses feuilles sont
« petites, vertes, semblables à celles du
« *rhamnus*, mais plus larges et plus épaisses.
« Les fruits encore tendres ressemblent aux
« baies du myrte : lorsqu'ils sont mûrs, ils
« se teignent d'une couleur de pourpre; ils
« égalent alors en grosseur les olives rondes,
« et chacun renferme un noyau osseux dans
« son intérieur. »

On voit que ces observations sont parfaitement d'accord avec la description que j'ai donnée du *rhamnus lotus*. Je sais que quelques commentateurs regardent le *lotos* de Polybe comme une espèce différente de celle de Théophraste et de Pline; mais il me semble que c'est sans fondement; car les descriptions de ces deux naturalistes ont plus de rapport avec le jujubier que j'ai indiqué pour le *lotos*, et qui est le même que celui de Polybe, qu'avec aucun autre arbre qui croisse sur les côtes de Barbarie.

Polybe ne s'est pas seulement borné à le dé-

[1] Apud Athenæum, XIV, 65, ed. Schweig. Strasbourg, 1805.

crire, il nous apprend aussi la manière dont on le préparait autrefois [1], et ce qu'il en dit servira encore à confirmer l'opinion que j'ai embrassée.

« Lorsque le *lotos* est mûr, les Lotophages « le recueillent, le broient et le renferment « dans des vases. Ils ne font aucun choix des « fruits qu'ils destinent à la nourriture des es- « claves, mais ils choisissent ceux qui sont de « meilleure qualité pour les hommes libres. « Ils les mangent préparés de cette manière... « leur saveur approche de celle des figues ou « des dattes. On en fait aussi du vin, en les « écrasant et en les mêlant avec de l'eau. Cette « liqueur est très bonne à boire, mais elle ne « se conserve pas au-delà de dix jours; c'est « pourquoi ils n'en font qu'à mesure qu'ils en « ont besoin. »

Pline [2] dit la même chose que Polybe sur la préparation du *lotos*, ce qui me porte d'autant plus à croire que c'est le même arbrisseau dont ils ont parlé l'un et l'autre; il ajoute seulement que le bois était recherché pour faire

[1] Apud Athenæum, l. c.

[2] XIII, 32 ed. Hard.

des instrumens à vent et divers autres ouvrages.

Aujourd'hui les habitans des bords de la petite Syrte et du voisinage du désert recueillent encore les fruits du jujubier que je prends pour le *lotos;* ils les vendent dans les marchés publics, les mangent comme autrefois et en nourrissent même leurs bestiaux. Ils en font aussi de la liqueur en les mêlant et en les triturant avec de l'eau. Il y a plus, c'est que la tradition que ces fruits servaient anciennement de nourriture aux hommes s'est même conservée parmi eux.

D'après toutes ces considérations, il me paraît évident que c'est le jujubier que je viens de décrire qui est le véritable *lotos* des Lotophages. Il est le seul végétal des contrées qu'ils habitaient autrefois qui puisse s'accorder avec ce qu'en ont dit les anciens et surtout Polybe qui l'avait observé lui-même.

Il est vraisemblable que c'est ce même *lotos* dont Homère a parlé, mais son imagination féconde l'avait entraîné au-delà de la vérité en lui faisant dire [1] que « les fruits de cet ar-

[1] Odyss. IX, vers 97.

« brisseau avaient un goût si délicieux, qu'ils « faisaient perdre aux étrangers le souvenir « de leur patrie. »

Sur une nouvelle espèce d'arbre a mastic. — Le mastic est, comme l'on sait, une sorte de résine un peu transparente, de couleur jaune pâle, d'une odeur et d'un goût assez agréables, que l'on recueille surtout dans l'île de Scio. On croit généralement que c'est le lentisque (*pistacia lentiscus* ou *lentiscus vulgaris*) qui produit cette substance. Tournefort a établi cette opinion dans son *Voyage au Levant*, et la plupart des botanistes l'ont embrassée.

J'avais cru d'abord devoir m'en écarter, car j'avais trouvé dans la régence de Tunis un arbrisseau qui, produisant du mastic tout-à-fait semblable à celui qu'on recueille dans l'île de Scio, différait pourtant essentiellement du lentisque vulgaire. Mais ayant fait demander à Scio des fruits et des branches de l'arbre à mastic qui croît dans cette île, afin de les comparer avec ceux de Tunis, j'ai dû me ranger à l'opinion de Tournefort, et reconnaître qu'à Scio le mastic est bien réellement le produit du lentisque.

Les observations que je vais présenter ici

n'en sont pas moins utiles; elles feront connaître un arbre nouveau qui produit une substance semblable au mastic et que l'on pourrait employer aux mêmes usages. J'ai nommé cet arbrisseau *Pistacia atlantica foliis deciduis impari-pinnatis, foliolis lanceolatis, subundulatis, petiolis alatis.*

Il s'élève à la hauteur de quinze ou vingt mètres; le tronc est court et gros, j'en ai vu qui avaient jusqu'à trois pieds de diamètre; les branches, qui sont très nombreuses, forment une tête large et arrondie. L'écorce est épaisse, gercée sur le tronc et sur les vieux rameaux, lisse et de couleur grise sur les plus jeunes.

Les feuilles tombent pendant l'hiver; elles sont alternes, pinnées avec une impaire, composées de neuf à onze folioles lisses, minces, glabres, entières, presque opposées, quelquefois légèrement sinuées sur les bords, amincies vers les extrémités, longues d'environ un pouce sur trois à quatre lignes de largeur. Le pétiole commun est grêle et un peu ailé sur les côtés. Les fleurs sont dioïques comme dans tous les pistachiers; elles paraissent avant les feuilles vers le commencement de mars.

Les fleurs mâles naissent en grappes vers l'extrémité des rameaux; elles sont pendantes, amoncelées en petits groupes d'un rouge foncé; chaque petit rameau est accompagné à sa base d'une squammule ovoïde, sèche, qui tombe presque aussitôt après l'épanouissement de la fleur.

Le calice est composé de trois à cinq folioles aiguës qui sèchent et se détachent promptement. Il n'y a point de corolles. J'ai compté ordinairement cinq étamines dans chaque fleur; il y en a quelquefois jusqu'à sept; chacune est soutenue par un filet très court. Les anthères sont petites, oblongues, obtuses, teintes d'un rouge noir; lorsqu'elles sont au terme de la maturité, elles répandent une très grande quantité de poussière jaune.

Les fleurs femelles naissent comme les mâles en petites grappes à l'extrémité des jeunes tiges; elles en diffèrent en ce qu'elles sont un peu plus grèles et en plus petit nombre. Les squammules qui soutiennent chaque rameau sont aussi un peu plus aiguës que dans les fleurs mâles. Il n'y a point de corolles, et le calice est ordinairement partagé en trois ou cinq petites feuilles aiguës, presque ovales. Chaque

fleur renferme trois styles courts, rouges, abaissés, souvent inégaux. Le stigmate est velouté et un peu épais.

Le germe qui est fort petit devient un fruit sphérique, charnu, d'un jaune tirant sur le pourpre; il renferme une coque osseuse. Son diamètre est d'environ deux lignes.

L'arbre femelle offre un aspect un peu différent de celui du mâle, ce que j'ai toujours observé dans les plantes dioïques.

Les botanistes connaîtront facilement, d'après cette description, que notre arbre est une espèce de pistachier, qu'il a même de grands rapports avec le lentisque, mais qu'en même temps il en diffère par des caractères très distincts et très faciles à saisir; il devient beaucoup plus gros que le lentisque; sa tête s'étend aussi davantage. Les feuilles du lentisque sont plus raides, elles ne tombent point pendant l'hiver; celles de l'arbre que j'indique se détachent en automne, et se renouvellent vers le commencement d'avril. Les folioles de ce dernier sont toujours en nombre impair, tandis que celles du lentisque sont en nombre pair. Ce caractère est essentiel et suffisant pour distinguer ces deux arbres de manière à

ne jamais les confondre. Les fruits de l'arbre que je viens de décrire viennent à peu près comme ceux du lentisque, mais ils en diffèrent beaucoup par leur grosseur; ils sont au moins une fois plus gros. Il est donc bien démontré que l'arbre en question est une espèce fort différente du lentisque ordinaire (*pistacia lentiscus*).

Exposons maintenant les raisons qui me portaient à croire que l'arbre décrit ci-dessus était celui qui produisait le mastic. Je l'observai pour la première fois en voyageant avec le camp du bey de Tunis, dans de grandes plaines situées au nord de Cafsa. Depuis lors j'en ai découvert en plusieurs autres lieux, mais toujours dans la partie méridionale du royaume. Ces arbres, pour la plupart, étaient fort vieux; dans beaucoup d'endroits ils étaient plantés en bosquets et alignés dans quelques autres, ce qui semblerait prouver qu'on les avait cultivés anciennement. Les gens du camp couraient vers ces arbres d'aussi loin qu'ils les apercevaient pour en ramasser le mastic, qu'ils regardent absolument comme le même que celui qui vient du Levant : ils lui donnent le même nom, l'emploient au même

usage. Je m'en procurai une assez bonne quantité, et, à mon retour, je le comparai à celui de Scio. Je puis assurer que je n'y trouvai aucune différence : il avait la même couleur, le même goût, la même odeur[1].

Une remarque singulière, c'est que le lentisque qui produit le mastic dans l'île de Scio n'en donne point sur les côtes de Barbarie. J'ai pris les informations les plus exactes pour savoir si le lentisque ne produit pas de mastic en Afrique; tous ceux à qui je l'ai demandé m'ont assuré qu'ils ne l'avaient jamais observé. J'ai recherché avec l'attention la plus scrupuleuse en différens temps, en différens lieux, sur les lentisques que l'on cultive pour l'ornement des

[1] Le suc résineux du pistachier atlantique sort des gerçures de l'écorce, des fentes qui s'y font naturellement, de l'extrémité des branches qui ont été brisées, des endroits qui ont reçu quelque contusion. Il se réunit en petites masses irrégulières, de la grosseur du bout du doigt ou même du pouce. Quelquefois il forme un enduit le long des rameaux, souvent il en tombe jusqu'à terre; c'est surtout dans le printemps, lorsque la sève est le plus en action, que cette substance découle en plus grande abondance.

jardins, sur ceux qui croissent naturellement sur les montagnes et dans les plaines, sans pouvoir en découvrir; j'ai brisé dans toutes les saisons de l'année des branches de lentisques; j'ai fait des incisions au tronc et aux rameaux, sans jamais avoir pu obtenir de mastic. Les fruits du pistachier atlantique ont un goût légèrement acide; les Arabes le nomment *thoum;* ils le mêlent aux dattes après les avoir broyées, et les mangent.

Cet arbre est très commun dans les plaines sablonneuses et incultes voisines de Cafsa. Dans plusieurs saisons, et surtout en été, il découle de l'écorce de son tronc et de ses branches un suc résineux, se durcissant à l'air, d'un jaune pâle, d'une odeur et d'une saveur aromatiques assez agréables, différant à peine de celles du mastic du Levant, et nommé également *heulc* par les Maures; il se condense en lames qui entourent les branches, ou en globules irréguliers de dimensions et de formes diverses, souvent de la grosseur du doigt ou du pouce; souvent la terre est jonchée de ceux qui tombent de l'arbre. Les Arabes ramassent cette substance en automne

et en hiver. Elle est employée au même usage que le mastic de Scio; ils la mâchent pour donner une odeur agréable à leur bouche et de la blancheur à leurs dents.

J'ai observé le *pistacia atlantica*, au pied des montagnes près de Mayané, à Tremessen et ailleurs. Il y devient très grand, et c'est le plus gros de ceux qui croissent dans l'Atlas; mais le suc résineux qui suinte de l'écorce est plus mou, d'une saveur et d'une odeur moins agréables, et enfin d'une nature différente que celui que l'on recueille sur les arbres du désert; ce qu'il faut attribuer à un climat moins chaud et à un terrain plus gras et plus humide. On voit souvent sur les feuilles des noix de galle épaisses, rondes, rougeâtres, ressemblant à des baies [1].

[1] Ces deux derniers alinéas sont traduits de la *Flore atlantique*.

APPENDICE.

Notice sur la ville de Constantine [1].

Constantine, appelée par les Arabes *Kesentina*, est située sur un vaste rocher dont les

[1] Cette pièce intéressante, à laquelle l'occupation de Constantine par les troupes françaises ajoute encore un nouveau prix, nous a été communiquée par M. Horace Vernet, qui lui-même la tient de M. le maréchal comte Vallée. Depuis elle a été insérée dans le *Toulonnais* et reproduite par le *Constitutionnel*. (Suppl., 7 janvier 1838.) Nous n'hésitons pas néanmoins à la réimprimer ici, parce que les curieux détails qu'elle renferme ont droit à une publicité plus durable que celle des feuilles quotidiennes. Le nom et la qualité de l'auteur de cette note nous sont inconnus. Nous voyons seulement qu'il a vu et visité en détail Constantine, après la malheureuse tentative de M. le maréchal Clausel, et avant l'expédition qui a eu pour résultat la prise de la ville.

pointes les plus élevées font saillie, en quelques endroits, dans l'intérieur de la ville. Ce rocher est baigné, à l'est et au nord, par les eaux de l'Oued-Rummel, tandis qu'à l'ouest, il est séparé du terrain qui l'avoisine par un profond ravin.

Le point culminant de la ville, à une hauteur absolue d'environ 1,400 mètres [1] au-dessus du niveau de la mer, est sous la Casbah à l'ouest. De là, le terrain, descendant en amphithéâtre vers l'est, se raccorde, au sud, avec l'extrémité d'un des chaînons de la montagne Chattaba. Le col de raccordement est

[1] Nous ignorons encore les résultats des observations barométriques qui ont dû être faites à Constantine; mais nous sommes persuadé qu'elles ne confirmeront pas l'évaluation de l'auteur anonyme. Dans l'ouvrage intitulé *Province de Constantine*, p. 140, nous avons estimé à 300 toises ou 584 mètres la hauteur absolue du plateau de Constantine. Notre opinion se basait sur la nature des productions du sol, et elle doit se rapprocher sensiblement de la vérité. Notre auteur dit lui-même plus bas que les orangers et les citronniers viennent dans les jardins de la ville, ce qui ne pourrait se concevoir si elle avait, au-dessus du niveau de la mer, une hauteur égale à celle du Puy-de-Dôme ou du village de Gavarnie.

auprès de l'isthme ou espèce de pont de terre qui est le seul endroit par où le rocher soit accessible. De ce col naissent deux ravins dont la profondeur va grandissant à mesure qu'ils s'éloignent de leur origine pour s'approcher de la rivière où ils se terminent sur deux poins opposés : ils embrassent ainsi la ville des deux côtés où elle n'est pas baignée par la rivière. C'est par ce col que s'avance, presque comme une chaussée, la route qui conduit de Koudiat-Aty[1] à la ville.

Le précipice dans lequel coule l'Oued-Rummel, précipice nommé par les Arabes El-Houa, forme un fossé dont la largeur varie de 40 à 50 mètres, et sur lequel il n'existe, pour tout passage, qu'un pont bâti sur le point où le précipice a le moins de largeur. Les parois du fossé, formées d'assises de roches calcaires, sont, pour ainsi dire, verticales. A l'est et à l'ouest, des sentiers trop difficiles pour s'y hasarder si l'on n'en connaît depuis long-temps la trace, descendent du haut de la ville au fond du ravin.

[1] Koudiat-Aty est une colline de peu d'élévation, sur laquelle sont bâtis les tombeaux de divers grands personnages, entre autres ceux des beys.

Au-dessous de Kef-Chkara, point où le rocher forme, près de la Casbah, un pic assez élevé d'où l'on précipite, comme de la roche Tarpeïenne, les femmes adultères, un sentier descend à Dar er Kham sur le bord de la rivière; ce chemin taillé dans le roc, a reçu le nom de Mderj ou l'Escalier; il est assez facile pour qu'on puisse le suivre sans danger.

D'après la configuration du terrain, le lit du Rummel acquiert plus de profondeur à mesure qu'il s'avance sous la ville. Ainsi, au sud, on le traverse facilement; sous le pont, il n'a encore que 100 mètres (300 pieds) de profondeur, et sous le Kef-Chkara il n'a pas moins de 150 mètres (450 pieds).

La ville est dominée au nord, à une portée de pistolet, par la colline de Msid, contrefort de la chaîne de El Ouahsel, sur laquelle sont bâtis les tombeaux des Juifs. A l'est, elle est commandée par le Sata Mansoura (le Plateau de la Victoire), qui s'élève à une hauteur moindre pourtant que celle de la Casbah. Au sud, les collines de Mcella et de Koudiat-Aty voient et dominent la partie inférieure de la ville. La Casbah commande elle-même

tout le terrain à l'ouest nommé Akhbets el Semmara (la montée des Maréchaux).

On ne découvre Constantine que par la vallée du Bou Merzoug, lorsqu'on est déjà fort près de la ville. Le terrain qui l'environne est calcaire ; on exploite le gypse dans la montagne Sebassa (la Plâtrière) qui fait partie de la chaîne de Chattaba. Le plateau de Sata Mansoura a des carrières de pierres calcaires que l'on cuit dans les fours du ravin Chabtz el Ressas. Le bassin de l'Oued Rummel, ainsi que celui du Bou Merzoug, appartiennent au terrain dit Sera ou Tsel. L'Oued Rummel reçoit, fort près de la ville, les eaux du Bou Merzoug, entre Quaria et Dar el Acquonès. Au-dessous du confluent de ces deux rivières, on traverse le Rummel au gué de Mjez el Ghanem (des Troupeaux), toujours praticable, excepté après les fortes averses de l'hiver, et au moment de la fonte des neiges. L'Oued Rummel forme une première cascade avant de passer sous le pont ; c'est celle qu'on appelle Cherschar Choukka. Après avoir passé le pont, la rivière disparaît sous une grotte naturelle nommée Gorra, qui a environ cent mètres de

longueur et 50 à 60 de largeur. Son intérieur, que les Arabes nomment Deleïmets (le Passage obscur), peut être parcouru en prenant quelques précautions. Là le lit de la rivière est d'un beau marbre blanc et on le nomme Dar el Kham (la Maison de Marbre) jusqu'au passage de El Ouitsbets, où la rivière a aussi une portée de fusil de largeur. Un peu au-delà de la sortie du souterrain, la rivière forme une nouvelle cascade, c'est le Cherschar Chekkeba. A quelque distance au-dessous de ce point est une seconde grotte ou passage dit El-Ouitsbets. Celui-ci n'est praticable que pour ceux qui se hasardent à sauter de roche en roche sur des pointes en saillie, au milieu de la rivière assez profonde en cet endroit. C'est là que l'on pêche les anguilles, les truites, les écrevisses. Plus bas encore, et à peu de distance, l'Oued Rummel fait tourner une vingtaine de moulins.

Cette rivière reçoit le tribut des eaux de quelques sources qui sourdent aux environs de la ville, telles que les Sept-Fontaines (Seba-Aïoun), la source de Oumed-Dieb, sur la colline de Mcella. Les eaux de Aïn-el-Ghadir, qui s'échappant des parois du préci-

pice aux environs de Sidi-Rached, à l'angle sud-est de la ville, tombent dans la rivière d'une hauteur de trente mètres. Les autres affluens du Rummel sont le Aïn-el-Laouzet, sur la rive droite, entre le gué de Mjez-el-Ghanem et le pont; les fontaines de Sidy-Mabrouck, sur le plateau de Sata-Mansoura; la source de Safsaf (du Peuplier), que le bey actuel a fait diriger par des conduits souterrains et réunir à celles de Aïn-el-Azab, dans un bassin près du pont, pour les besoins de la consommation; enfin les eaux de Aïn-el-Youd, qui s'échappent du milieu du cimetière des Juifs, sur le Msid. Sous la Casbah, au fond du ravin, à une profondeur d'environ 200 mètres, une source thermale sourd sous une voûte taillée jadis par les Romains dans le roc; c'est aujourd'hui le tombeau de Sidy-Meymoun, où l'on descend par une quinzaine de marches. Au fond de cette grotte une piscine ovale, longue de 16 pieds sur 3 de profondeur, reçoit les eaux ferrugineuses de la source. On les emploie pour guérir les douleurs rhumatismales et cicatriser les plaies. C'est au bassin de la porte du Pont, et au gué de Mjez-el-Ghanem, que les 500 porteurs

d'eau vont puiser pour approvisionner la ville.

Le bey, qui a compris tout l'intérêt que les Français auront à enlever aux habitans cette ressource, vient de bâtir un mur en avant de celui d'enceinte, pour conduire par une espèce de caponnière (kaninscha) de la porte de la ville nommée Jebia à la source dite Aïn-el-Ghadir[1].

Dans l'intérieur de la ville on trouve à peine quelques sources. Près de la Casbah, à Sata-el-Mejen, les Romains avaient construit de vastes citernes, où l'on précipite aujourd'hui ceux dont la mort doit demeurer secrète. C'était dans ces citernes que l'on amenait les eaux de la montagne de Fesguia, par un aquéduc dont on voit encore des vestiges à moins d'une portée de canon de la porte El-Jebia, près le confluent du Bou-Mezroug et du Rummel, et au-delà dans la direction de Fesguia.

L'air, à Constantine, est vif et piquant; le

[1] Ce passage indique évidemment l'époque où la notice a été composée. Nous ferons remarquer en passant, que les deux journaux qui l'ont publiée, ont remanié cet alinéa et quelques autres, de manière à faire regarder la notice comme postérieure à la prise de Constantine.

thermomètre descend souvent, en hiver, jusqu'à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Dans les mois de février et de mars, la neige tombe en assez grande quantité; elle est apportée par les vents d'ouest. Le vent du sud amène la pluie. Les vents d'est soufflent avec tant de violence, qu'ils renversent souvent des maisons dans le quartier haut de la ville. Le vent du nord dissipe les nuages et donne le beau temps.

Le climat est sain; les maladies qu'on remarque proviennent de l'abus qu'on fait des fruits verts. Toutefois, l'air qu'on respire à Constantine est trop vif pour les poitrinaires. Le sang est fort beau dans cette ville; les femmes passent pour être les plus belles de la régence d'Alger. On prétend qu'elles sont moins réservées qu'ailleurs : aussi les hommes poussent-ils la jalousie jusqu'à l'excès.

Une grande partie des terres qui avoisinent Constantine appartiennent au domaine public; on les nomme Azel[1]. Elles sont données en apanage aux grands dignitaires de l'État, et les Arabes qui les exploitent reçoivent le cin-

[1] Voy. *Prov. de Constantine*, p. 173.

quième du produit. Leur travail est suffisamment payé, car le sol est si fertile qu'il rapporte communément trente pour un.

Les bêtes à corne sont moins abondantes près de Constantine qu'aux environs de Bône; mais les moutons y sont plus communs. La viande de bœuf, qu'on ne mange qu'au printemps, vaut, étant désossée, 12 sous le poids de 14 livres. Le mouton à large queue, dont la viande se mange en hiver, se vend à raison de 24 sous le quart de l'animal, et de 4 francs 16 sous le mouton tout entier. Les poules coûtent 12 à 15 sous. Le blé vaut dix francs le sac [1] et l'orge cinq.

On ne trouve pas de boulangers à Constantine, car dans cette ville, comme dans toute la régence, les habitans ne préparent le pain que comme les autres alimens, dans la maison et au moment du repas : c'est le soin réservé aux mères de famille. Ce pain, du reste, n'a presque rien de commun avec le nôtre, soit pour la forme, soit pour la matière; c'est, à peu de chose près, ce qu'on appelle chez nous de la galette. On y fait quelquefois entrer, avec

[1] Le sac équivaut à 1 hectol. 25 litr.

la farine, du beurre, des œufs, de la graisse, du safran et d'autres ingrédiens. On ne les cuit guère que sur l'âtre chaud, sur des pierres ou dans une grande tourtière en terre. Cependant quelquefois les femmes pétrissent un pain sans levain lourd et compacte, et le font porter à des fours banaux. Ces fours à Constantine sont au nombre de dix-huit. Ce sont ceux de :

Ziet.
Bab el Jebia.
Sarradj.
El Mogef.
El Driba.
Ghédir ben Ghazarts.
Squaq el Blat.
Bey Djédida.
Bil Berg Houtsi.
El Jibs.
Rahbats el Souf.
Ben Hhadjar.
Abder Rahmann ben Wataf.
Esch Cherzâ el Outania.
Zallega.
El Battah Sidy Chukh.
Dar Khelil.
Arbain Scherif.

Chacun de ces fours peut recevoir 100 pains de deux rations. Le gouvernement y fait pétrir et cuire, sous la surveillance du syndic des boulangers (emin kouekh), le biscuit nécessaire à ses troupes, et alors les fours sont chauffés avec le bois que les tribus de la montagne Chattaba sont tenues d'apporter comme contribution.

Vingt-deux moulins à eau, dont dix près de Sidy Meymoun, deux près de Sidy Ibrahim et dix à Ras el Hamma peuvent moudre, dans toutes les saisons, vingt-deux sacs de blé chacun par jour, ensemble 484 sacs ou 605 hectolitres. La ville a de plus dans son intérieur 5 moulins à manége, savoir : un à Rakhbets-Essouf, deux à Haoumts el Youd (au quartier des Juifs) et deux dans la maison du caïd. Ils peuvent moudre chacun 10 sacs par jour, ensemble 50 sacs ou 62 hectolitres.

La ville de Constantine est riche et compte un grand nombre de marchands et d'artisans. La principale industrie de ses habitans est la fabrication de selles de toute espèce, de bottes, de souliers et de guêtres à la mode arabe. Toute la rue du Schat (ou du bord du Précipice) est occupée par des tanneurs ; ils préparent les cuirs avec l'écorce nommée delbragh, qui leur donne une couleur rouge et une odeur assez semblable à celle des cuirs de Russie.

Mais ce qui fait surtout la richesse des habitans c'est la culture de leurs terres, c'est encore leur commerce avec l'intérieur de l'Afri-

que d'où les caravanes apportent de la poudre d'or de Tibar, quelques esclaves nègres, des plumes d'autruche, des tapis, des couvertures de lit, des haïks en soie et en laine de diverses qualités. Il part tous les deux mois, pour Tunis, une caravane de 150 à 200 mulets qui y porte les produits agricoles et industriels que le bey vendait autrefois à la Compagnie française de la Calle, et en rapporte les marchandises que cette Compagnie lui fournissait jadis, et qui maintenant viennent en partie de l'Angleterre. On vend, à Constantine, des draps grossiers, fabriqués avec la laine du pays filée par les femmes.

Quelques forgerons fabriquent, avec le fer acheté à Tunis, des instrumens aratoires, des mords de bride, des étriers et des fers pour les chevaux et les mulets [1]. Les armes viennent de la montagne des Beni Abbes [2] où on les fa-

[1] L'usage de ferrer les chevaux n'est pas bien ancien dans l'Afrique septentrionale; il n'y était pas encore introduit en 1786. Voy. Poiret, *Voyag. en Barbarie*, t. I, p. 160, 252.

[2] Tribu puissante dans le Jurjura. Voy. Shaw, t. I, p. 127, tr. fr. *Province de Constantine*, p. 181 et suiv.

brique. La poudre du gouvernement se fait dans la maison de Mahmoud, fils de Chayr-Bey, près de la Casbah; une vingtaine d'hommes y sont employés. Dans un grand nombre de tribus, les Arabes fabriquent eux-mêmes la poudre dont ils se servent.

Les femmes, outre les travaux domestiques auxquels elles se livrent dans l'intérieur, filent la laine qu'elles vendent au marché dit Soug el Azel, aux fabricans de haïks : elles-mêmes tissent des bernous qui ne sont pas les moins estimés.

Les habitudes et les mœurs des Maures ne permettent pas que nos soldats s'établissent avec eux dans leurs maisons; mais la ville offre assez de ressources pour abriter la plus grande partie de l'armée. On peut loger dans la maison dite Dar Rakhbets et Jemel, propriété de Hadj Ahmed Bey, au-dessous de la porte Bab el Oued, mille hommes, ci. 1,000

Dans le fondou ou caravenserail de Souk el Asr ou Schera	1,000
Dans celui de Ben Sassi	200
Dans celui de Beni Abbes	200
A reporter.	2,400

Report.	2,400
Dans celui de Beni Nouissa	300
Dans celui de Ben Namoun	500
Dans celui de Beni Myab	500
Dans celui de Beni Moquef	200
Dans la maison du khalife Emin Kodja qui domine toute la ville, près la Casbah	1,000
Dans la maison de Kobets Bschir, près la Casbah	500
Dans la maison de Mahmoud ben Chayr bey	1,000
Dans la maison du bey Ahmed, occupée par le khalife à Bab el Jedid	500
Dans le palais du bey	5,000
Dans la maison de Maadjouba (propriété de l'Etat)	500
Dans l'ancien palais du bey (Dar el Gedima)	1,500
Dans la maison dite Driba	2,000
Dans le Oacht el Kaouets ed Delben (caserne des Turcs célibataires)	1,000
A Dar el Agha, ancienne caserne des Turcs à la Casbah	1,000
Total dix-sept mille neuf cents hommes, ci	17,900

Près de la porte Bab el Oued, il y a de très grands magasins où l'on peut déposer tous les approvisionnemens de l'armée, et la ville est, en grande partie, bâtie sur des souterrains voûtés dont on peut tirer parti, et qu'il sera prudent d'examiner après avoir pénétré dans Constantine.

La ville a, suivant les Arabes, la forme d'un bernous déployé; la Casbah en forme le capuchon. Les rues sont en pente raide de la Casbah vers le pont, elles sont pavées et étroites. Les maisons sont assez hautes; la plupart ont deux étages au-dessus du rez-de-chaussée; elles sont couvertes en tuiles de diverses couleurs, bâties généralement à l'extérieur en briques cuites, et à l'intérieur en briques séchées au soleil. Les chambres sont plafonnées et les escaliers très étroits. Les maisons, au nombre de neuf mille, suffisent à peine aux besoins de la population, qu'on peut évaluer à quarante mille ames[1]. Quelques maisons, entre autres celles du bey et de l'émir kodja, renferment de petits jardins où

[1] A ce compte il n'y aurait pourtant pas cinq personnes dans chaque maison.

sont plantés des orangers, des citronniers et des ifs.

Le palais du bey n'est qu'un amas informe de huit maisons environ, dont il s'est emparé, et où il a percé des communications de l'une à l'autre[1].

Constantine a trois petites places : Rakhbets Essouf (le marché aux Laines), Rakhbets el Jemel (la place aux Chameaux), Schera ou

[1] Ici les deux journaux ont ajouté quelques renseignemens recueillis après la prise de la ville : « Toutes « les galeries intérieures sont soutenues par des colon- « nades en marbre. Les pavés des chambres, corridors, « escaliers, etc., sont également en marbre blanc ; les « murs intérieurs sont décorés de faïences peintes et « de décorations de peintures grossières, mais variées « à l'infini, et dont les couleurs vives et mélangées don- « nent, au premier coup d'œil, une idée magnifique « de la richesse du palais. A la prise de la ville, on y « trouva une quantité prodigieuse de tapis turcs et « français, des étoffes de toute espèce, et du linge en « grande quantité. Le bey Achmet y avait laissé, en « partant, dans les appartemens destinés au sérail, en- « viron 250 femmes, dont 5 ou 6 seulement étaient « jeunes et jolies ; les autres n'étaient que des négresses « ou des femmes arabes tatouées généralement, et qui « étaient sans doute destinées au service des favo- « rites. »

Souk el Asr (le marché de l'Après-Midi). Le bey Salah, dont le règne est cité comme une époque heureuse, a fait bâtir cette dernière place; il y a élevé un caravensérail, un café et plusieurs belles maisons.

Le même bey a aussi bâti la mosquée de Sidi el Kitani, et restauré le pont en 1793[1]. Il a employé à ce dernier travail un architecte et des maçons de Mahon, les mêmes qui venaient de terminer, à Bône, la mosquée du bey, sur la place. Les matériaux du pont de Constantine, préparés à Mahon, étaient débarqués à Stora, et on les portait de là, à dos de chameau, à Constantine. Cependant ce moyen étant trop dispendieux, on y renonça, et les pierres furent taillées dans la carrière

[1] Quelques journaux mal informés ont prétendu que la première construction du pont de Constantine ne remontait qu'à l'an 1793. Cette erreur est suffisamment réfutée par les témoignages des voyageurs qui l'ont vu et décrit long-temps avant cette époque. C'est aussi sur la foi d'un journal mal instruit que nous avons annoncé que le même pont avait été détruit par Achmed-Bey, après l'expédition de novembre 1836. (Voy. *Prov. de Constantine*, p. 43, note.) Ce pont existe toujours.

de Sata Mansoura. Le pont a deux arches, s'élevant environ de trente mètres au-dessus du lit du Rummel. Une maçonnerie pleine s'élève au-dessus jusqu'au niveau du bas de la ville[1]. Des pierres formant saillie sur ce point permettent de descendre du tablier du pont jusques sous la voûte des arches, où l'on trouve encore les cintres en charpente qui ont servi aux réparations.

Constantine possède treize mosquées principales, dont voici les noms :

Djéma el Kibir.
Sidy Abd el Rhaman.
Sidy Abd el Kader.
Sidy Jesmin.
Djéma el Bey.
Djéma Sidy el Kiteni.
Djéma Souk el Souf.
Djéma el Casbah.
Sidy Abd el Rasched.
Djéma Bab el Kantara.

[1] Ce massif de maçonnerie a remplacé les deux rangs d'arcades qui s'élevaient jadis sur les deux arches formant la base de l'édifice. Voy. le dessin de Peyssonnel, et ci-dessus, p. 216.

Djéma Sidy bou Enneba (à la porte Jebia).
Djéma Sidy bou Lunneba (près la Casbah).
Djéma Sidy Kazi.

On trouve en outre dans la ville un grand nombre de petites chapelles.

Constantine est entourée de murs assez élevés et bâtis avec les débris de monumens romains. La muraille du front accessible est la plus solidement construite; elle a près d'un mètre cinquante centimètres d'épaisseur. Derrière elle se trouvent des casemates dans lesquelles on enferme les agrès et les munitions de l'artillerie. Sur les voûtes de ces casemates règne une terrasse formant comme le terre-plein du rempart, où sont les plateformes pour les pièces de canon qui battent le terrain vers Koudiat Aty. En quelques points, cette terrasse soutient des maisons dont la façade extérieure fait corps avec le mur d'enceinte.

Le mur du front accessible est percé de trois portes : celle de l'est se nomme Bab el Jebia; celle du centre Bab el Rakhbah ou Bab el Oued (la porte du Marché ou de l'Eau); celle de l'ouest Bab el Jedid (la porte Neuve).

Cette muraille, qui fait un angle saillant assez prononcé vers son milieu, a environ

800 mètres de longueur. Entre l'angle sud-est de la ville et la mosquée de Sidy Rasched, une batterie peut recevoir deux pièces de canon. Entre la porte Jebia et la porte El Rakhbah, la muraille porte le nom de Sour el Mahoula; elle est percée de soixante-dix embrasures environ, séparées par des créneaux. Vingt-neuf pièces de différens calibres y sont en batterie ou sur chantier. Entre la porte El Rakhbah et la porte Jedid, les maisons du khalife et de Ben Ayssa sont à fleur du mur extérieur et percées de crénaux. Au-dessus, près de la porte Jedid, une autre batterie, dite Ksar esch Schuab, peut recevoir deux canons. Enfin, à la porte du Pont, une batterie, élevée au-dessus de la porte même et nommée Tobbana el Kantara, peut recevoir deux pièces; au-dessus, des embrasures percées dans les maisons de Ben Zayota et du marabout El Arbi, peuvent encore recevoir deux pièces.

A l'ouest et au sommet de la ville, la Casbah, bien plus grande que celle de Bône, se distingue à peine aujourd'hui des maisons particulières, au milieu desquelles elle se trouve enclavée. Près de là, on a placé une pièce en

batterie, au lieu dit Oum Mejez (le quartier des Citernes). Depuis l'attaque des Français, en novembre 1836, le bey Ahmed a fait bâtir, en avant des portes et pour les préserver, une traverse de 3 mètres d'épaisseur. La porte du pont a été restaurée et ouverte faisant face d'un autre côté. Il a fait raser entièrement le faubourg en avant du front accessible, et a fait là une vaste place d'armes entourée d'un fossé, en arrière duquel il a élevé un parapet en terre. Enfin, sur la hauteur de Koudiat Aty, l'on assure qu'il a élevé, en ce moment, une batterie en maçonnerie.

Entre la rive gauche du Rummel et Koudiat Aty, sont de vastes écuries nommées le Bardo, qui ne sont point encore démolies, et où l'on pourrait loger 7 à 800 chevaux.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES LETTRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages.

PRÉFACE. vij — xxxvij

LETTRE I. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état. 1

LETTRE II. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la description géographique du royaume de Tunis, du côté du levant. 18

LETTRE III. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant diverses relations sur divers sujets, et principalement sur le pays pétrifié qui se trouve dans le royaume de Tripoli, en Barbarie. 46

LETTRE IV. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant le gouvernement et l'état présent du royaume de Tunis, l'habillement, la manière de vivre, le commerce, le génie et les mœurs des habitans. 56

LETTRE V. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la suite de la description géographique du royaume de Tunis (intérieur). 85

Lettre VI. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la suite de la description géographique du royaume de Tunis (tour du royaume). 104

Lettre VII. — A M. Delisle, géographe du Roi et pensionnaire de l'Académie royale des sciences; contenant des observations géographiques sur le royaume de Tunis, autrefois la Mauritanie proconsulaire. 146

Lettre VIII. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la description de l'isthme du cap Bon, et les coutumes des Maures andaloux établis dans le royaume de Tunis. 166

Lettre IX. — A M. Chirac, surintendant du Jardin royal des Plantes de Paris, premier médecin de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et membre de l'Académie des sceinces; touchant le génie, les mœurs, les coutumes, la manière de vivre, la médecine et l'habillement des Arabes bédouins de la Barbarie. 201

Lettre X. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la suite de la description géographique du royaume de Tunis, du côté de l'ouest. 231

Lettre XI. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la relation d'un voyage fait dans la Numidie nou-

velle ou la province de Constantine, partie du royaume d'Alger. 267

Lettre XII. — A M. l'abbé Bignon ; contenant la relation d'un voyage fait dans la Numidie, depuis la ville de Bône jusqu'à celle d'Alger 314

Lettre XIII. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état; contenant la description du gouvernement d'Alger. 383

Lettre XIV. — A M. l'abbé Bignon, conseiller d'état ; contenant la description d'Alger et des lieux maritimes du royaume, depuis Alger jusqu'à Bône. 441

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

Pages.

PRÉFACE. vij

ÉLOGE HISTORIQUE DE DESFONTAINES. xvij

I. Tunis et ses environs. — Population et gouvernement du pays. — Mœurs et coutumes des habitans. — Productions du sol. 1

II. Première lettre à M. Lemonnier, contenant la relation d'un voyage de Tunis à Cafsa. 58

III. Deuxième lettre de M. Desfontaines à M. Lemonnier, de l'Académie des sciences (Description de l'intérieur de la régence de Tunis). 82

IV. Journal d'un voyage fait le long de la côte de la mer, depuis Tunis jusqu'à Sfax, sur les bords de la petite Syrte. 98

V. Journal d'un voyage d'Alger à Mascara, à Tlemsen et dans toute la partie occidentale de la régence d'Alger. 136

VI. Journal d'un voyage d'Alger à Constantine et à Bône. 197

VII. La Calle. — Etangs insalubres. — Pêche du corail. 224

VIII. Mémoire sur l'état présent de l'île de Tabarque, sur son commerce et sur l'avantage qu'elle procurerait à la France, si elle s'en rendait maîtresse, etc., etc, 233

IX. Observations sur les plantes économiques qui croissent dans les royaumes de Tunis et d'Alger. 258

X. Observations sur le chêne à gland doux, sur le lotos et sur l'arbre à mastic. 301

Appendice. Notice sur la ville de Constantine. 330

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE VILLES, VILLAGES, MONTAGNES, PLAINES, FORÊTS, RIVIÈRES, ETC., CONTENUS DANS LES DEUX VOLUMES.

N. B. Lorsqu'un nom propre de montagne, de rivière ou de tribu ne se trouve point à son initiale, il faut chercher aux noms génériques Gibel ou Djebel, *montagne ;* Oued, *rivière;* Ben ou Beni, *fils de.*

A.

Abid, rivière, la même que Oued el Abeyde.

Achola, ville ancienne, II, 134.

Adouse, rivière, I, 469; II, 206.

Adrumetum, ancienne ville, I, 151, 157. Voy. Hammamet, Herklah.

Afia. Voy. Al Aphi.

Africa, ville, I, 19, 105, 108, 152, 158; II, 115, 134, 295.

Ager Souda, ruines, I, 344.

Aghad, plaine, I, 394, 398 et suiv.

Aïn el Azab, source, II, 336.

Aïn el Fouah, ruines; les mêmes que Fouga.

Aïn el Ghadir, source, II, 335, 337.

Aïn el Laouzet, source, II, 336.

Aïn el Youd, source, II, 336.

Aïn Hattar, fontaine intermittente, II, 164.

Aïn Megar, source, I, 349, 361.

Aïn Querbe, source, I, 332.

Aïn Séquénie, source, I, 277, 288.

Aïn Sultan, source, I, 334.

Aïn Taca, source, I, 341.

Aïne Louet, source intermittente, I, 296, 358.

Aïsch, pays, II, 68.

Al Aphi, île, I, 470, 484.
Alger, I, 389 et suiv., 441 et suiv.; II, 197 et suiv.; 241, 255, 299. — (Golfe d'), II, 197. — (Régence d'). I, 267 et suiv.; II, 258 et suiv., 280, 298, 306.
Alligah, ruines, I, 327.
Altaya, montagnes, I, 284, 309.
Amedous, tribu arabe, I, 247.
Amoula Sénab, plaine, I, 341.
Amouraba, ville, I, 96, 154.
Ampsa. Voy. Hamza.
Ampsagas, fleuve, I, 302, 472.
Anenchas. Voy. Henneicha.
Anesse (montagne de l'), I, 367.
Anglais (fort des), I, 447.
Announa ou Anoune, ruines, I, 285 et suiv., 327.
— (Montagne d'), I, 284.
Aouin Sahalin, village, II, 134.
Aphrodisium, ville ancienne, II, 105.
Apollinis (promontorium), I, 15, 150, 153, 235.
Aptunga, I, 86.
Aquæ Calidæ, ville ancienne, I, 189, 443.
Aquæ Tibilitanæ, I, 282, 283.
Aquilaria, ville ancienne, I, 195.
Arach (l'), rivière, I, 382, 446; II, 140, 199.
Aradem, plaine et château ruiné, I, 359.
Archeou, rivière, II, 154.
Are ou *Ære*, défilé, I, 375.
Argent (rivière d'), II, 152.
Arkuet ou Arquet, montagne, I, 334, 344.
Armua, rivière, I, 276.
Arreges on Arregis, village, I, 109.

Artyah, montagnes ; les mêmes qu'Altaya.
Arzeyv, ville, II, 171.
— (Golfe d'), *Ibid.*
— (Ruines d'), II, 172.
Ascour, ville, I, 282.
Ascurus, ancienne ville, I, 282.
Aseph, village, I, 110.
Aspidis (mons), I, 44, 91, 153, 189.
Atlas (l'), II, 260 et suiv., 296, 301.
Aucha, village, I, 233, 236.
Audus. Voy. Adouse.
Augen. Voy. El-Jem.
Auras, *Aurasius mons*, I, 296, 346.
Auzia, ville ancienne, I, 381.
Avèges, ruines, I, 345, 361.
Ayla, province, I, 274.
Azel, ruines, II, 212.
Azel, terres du domaine, II, 338.
Azouagues, tribu arabe, I, 211, 379.
— (Montagne des), I, 379, 381.

B.

Babacurus, ville ancienne, I, 328.
Bagaï, ville, I, 268, 296, 357.
Bagradas. Voy. Mejerdah.
Bains (rivières des), I, 284.
Bardo (le), écuries, II, 351.
Basil-el-Bab, village, I, 142, 164, 168, 252.
Bastion de France (le), I, 270, 313 ; II, 224.
Bazer, ruines, I, 286.
Bebo. Voy. Basil-el-Bab.

Bége ou Béja, ville, I, 227, 247, 248 et suiv. ; II, 259.
Bégéma, rivière ; la même que la Boudjemah.
Beled Aneb, nom arabe de Bône, I, 278, 280.
Beledulgérid. Voy. Gérid.
Belhini, rivière, II, 202.
— Tribu arabe, *ibid.*
Belida, ville, II, 141, 295.
— (Montagne de), II, 147, 262, 306.
Ben Echech, tribu arabe, II, 210.
Ben Gazi, ville, I, 51.
Ben Haiga, tribu arabe, II, 201.
Ben Haroun, II, 202.
Benezert ou Ben Shert, nom arabe de Bizerte, I, 240.
Beni Ebbess ou Abess, tribu arabe, I, 291 ; II, 210, 342.
Beni Mansour, tribu arabe, I, 378 ; II, 206.
Beni Ourtou, tribu arabe, II, 210.
Benia Beid, tribu arabe ; la même que Beni Ebbess.
Benimened, tribu arabe, II, 145.
Beniquitania, ruines, I, 200.
Berice. Voy. Djebel Bericie.
Biben. Voy. Portes de fer.
Binoa, ruines, I, 330.
Birtange ou Birstall, source, I, 287.
Biscara, ville, I, 458.
Bizerte ou Bizerti, I, 19, 48, 233, 238, 242 ; II, 92, 229.
— (Cap de), I, 13 et suiv., 49, 238, 240 et suiv.
— (Golfe de), I, 19, 148, 233, 238, 242 ; II, 92, 229.
— (Étangs ou lacs de), I, 237, 241, 242 et suiv., 254, 255 ; II, 92 et suiv., 297.
Boakelouen, forteresse, II, 145.
Bon (cap), I, 14, 19, 30, 149, 153.

Bon Marchand (étang du), I, 272.
Bonassa ou Bononasse, ville ruinée, I, 328 et suiv., 365.
Bône, ville, I, 184, 209, 278 et suiv., 315; II, 219 et suiv., 229, 339.
— (Plaine de), I, 276; II, 220, 221, 260, 295.
— (Rade de), II, 220.
— (Golfe de), II, 231.
Borgani, montagnes, I, 181.
Bou a Jear, village et ruines, II, 134.
Boubias (plaine et rivière de), I, 276, 321.
Bouchatir, ruines, I, 234.
Boudjemah (la), rivière, I, 277, 281; II, 222.
Bougiarone (cap), I, 469, 472, 473.
Bougie, I, 389, 466 et suiv.; II, 295.
Bougie (cap de), I, 466, 468.
— (Rivière de), I, 468; II, 204, 206.
Boumarzouk ou Bou Merzoug, rivière; I, 301; II, 334, 337.
Bourg el Menarah. Voy. Menarah.
Bourgia, village, II, 195.
Bouzodière, plaine; la même que Busdera.
Bratta, village, II, 134.
Brest, hameau, I, 192.
Burgaon, montagne, I, 181.
Burulh. Voy. Djebel Bericie.
Busdera, plaine, I, 251.
Buzir, rivière, I, 190, 191.
Byzacena, ancienne province, I, 203, 268.

C.

Cafsa, ville, II, 63, 64, 65 et suiv., 326, 328.
Caïrouan, ville, I, 113, 160, 208; II, 59 et suiv.
Calama, ville ancienne, I, 284.
Caleah, village, II, 159, 195.
Calle (la), ville, I, 20, 270 et suiv., 313, 324; II, 222, 223, 225 et suiv.
Calpis, évêché, I, 16.
Caltha, ville, I, 108, 157.
Candidum (promontorium), I, 14, 15, 150.
Cani (les), îles, I, 13, 15, 148, 150, 238.
Cantara, rivière, I, 244, 246.
Capoudia ou *Caput Vada*. Voy. Capoule.
Capoule, tour, I, 110, 158; II, 134.
Carpis, ancienne ville, I, 194.
Carthage (cap), I, 16, 20, 152, 153, 238, 239.
— (Ville et ruines de), I, 19, 29, 154, 208, 209; II, 2, 87, 88.
— (Territoire de), II, 259.
— (Aquéducs de), I, 89, 92, 103; II, 94.
Cassar Bezzeg. Voy. Bazer.
Cassir Aseite. Voy. Czar el Zeit.
Cassir Attyre, lieu habité, II, 211.
Castellum Fabatianum, I, 285.
Casula, ancienne ville, I, 168.
Catada, rivière, I, 167. Voy. Miliana.
Cavallo (île), I, 470.
Caxin (cap), II, 197.
Cazarelouze, ruines, I, 188.
Cazercir, ruines, I, 330.

Cerca, I, 362.
Cercinna et Cercinnitis, îles, II, 310.
Cerisi ou Cericé, montagnes, II, 152 et suiv., 262.
Chabon, château, I, 180.
Chabtz el Ressas, ravin, II, 334.
Chattaba, montagne, II, 331, 334, 340.
Chebbah, village, I, 110.
Chelfa, rivière, II, 143.
Chélif (le), rivière, II, 148, 155, 195.
Chemacher, ruines, I, 182.
Chenini, lieu habité, II, 135.
Cherba, ruines, II, 153.
Cherchel, ville, I, 443; II, 198.
— (Montagnes de), II, 200.
Cherschar Chekkeba, cascade, II, 335.
Cherschar Choukka, cascade, II, 334.
Chevaux (île des). Voy. Cavallo.
Chiens (les), écueils, II, 93. Voy. Cani.
Chradara, montagne, II, 200.
Cigisa, ville, I, 92 et suiv., 154.
Cirta, ville ancienne, I, 268.
Cléonant, village, II, 195.
Coléah, village, II, 143.
Collo (le), ville, I, 473 et suiv.; II, 228 et suiv.
Colombaire (la). Voy. Kroumbalia.
Comires, tribu arabe, I, 211, 260.
Constantine, I, 298 et suiv.; II, 214 et suiv., 330 et suiv.
— (Territoire de), I, 308; II, 211, 260, 281.
— (Province de), I, 268, 269, 401; II, 241.
Corbus, village; le même que Gurbos.
Couco, montagne, I, 380, 381.

Cowda. Voy. Ekouda.
Crombalia. Voy. Kroumbalia.
Cseir Mêlec, ruines, II, 214.
Cullu, ancien évêché, I, 473.
Cyra, pays pétrifié, I, 53.
Cyrénaïque, I, 268.
Czar el Zeit, ruines, II, 100, 133.

D.

Dackhul, district, I, 199.
Dar el Acquonès, II, 334.
Dar el Kham, II, 333, 335.
Dascala (la), district, I, 199.
Deleïmets, souterrain, II, 335.
Dellys ou Tedelles (cap), I, 466.
Dern, ville, I, 51.
Désert (le). Voy. Sahara.
Diana, ville ancienne, I, 384 et suiv.
Dimess, ruines, II, 114, 134.
Djebel Ayave, II, 210.
Djebel Balarak, montagne, I, 276.
Djebel Béricie, montagne, I, 368.
Djebel Corbos, montagne, I, 189, 192.
Djebel Erressas, montagne, I, 185.
Djebel Iskell, montagne, I, 242, 254.
Djebel Mégreise, I, 368.
Djebel Terdi, montagnes, II, 169.
Doui, montagne, II, 150.
Dracontia, écueils, II, 93.
Duala, hameau, I, 192.
Dugga. Voy. Tugga.

E.

Ekouda, ruines, II, 110, 134.
El Aleah, village ; le même que la Halia.
El Alleig, rivière, II, 143.
El Callah. Voy. Caleah.
El Gem. Voy. El Jem.
El Hamma, petit pays, II, 69.
El Hammet, montagne, II, 201.
El Harria, ruines, I, 327.
El Horia. Voy. El Harria.
El Jem ou El Jemme, village, I, 37 et suiv., 48, 111, 113, 158 ; II, 118, 134.
El Mehedia. Voy. Africa.
El Ouahsel, chaîne de montagnes, II, 333.
El Ouitsbets, souterrain, II, 335.
Elalia, ruines, II, 134.
Elatia, village ; le même que la Halia.
Elmesherka, ville, I, 93.
Emmamelreyra, bains chauds, I, 91.
Emmelif ou Emmamelif. Voy. Hammam el Enf.
Empereur (château de l'), I, 450, 451, 452.
Erbett, montagne, II, 181.
Ergula. Voy. Herklah.
Escaud, rivière, I, 327.
Estorax. Voy. Stora.
Etoile (fort de l'), I, 451.

F.

Fax (les). Voy. Sfax.
Feddah. Voy. Oued el Fadda.

Felice, montagnes, II, 203.
Fer (cap de), I, 469, 473, 485.
Ferrat (cap), II, 171.
Fervats, tribu arabe, I, 292.
Fesguia, source, II, 337.
Fetzara, étang, I, 276.
Flisa. Voy. Felice.
Foguera (la), tombeau, I, 187.
Fostumgran, village, I, 198.
Fouga, ruines, I, 329.

G.

Gâbes, ville frontière, II, 132, 135.
Gaddara, rivière, II, 200.
Galipoli ; la même ville que Kalibia.
Galite (la), île, II, 232.
Gar el Mailah ou Gar el Meleh, nom turc de Porto-Farina, I, 235 ; II, 90.
Gardes de Bizerti (cap des), I, 13, 15, 148 ; II, 224.
Garia, hameau, I, 195.
Gazaufula, ville ancienne, I, 284.
Gegim, village, II, 135.
Gellah, village, I, 232, 234.
Gelma. Voy. Guelma.
Gelmemour, plaine, I, 332, 368.
Geloula. Voy. Jelloulah.
Gemellæ, ville ancienne, I, 368.
Génois (fort), II, 224.
Geoula, village ; le même que Gellah.
Gerbi ou Gerba, ville et îles, I, 19, 159 ; II, 127, 132, 258, 310.

Gerbi (golfe de), I, 111, 151.
Geres, ville ruinée, I, 194.
Gérid (le), province, I, 203; II, 68, 69 et suiv., 71 et suiv., 241, 292.
Gibel Esquel, montagne ; la même que Djebel Iskell.
Gibel Gergera. Voy. Jurjura.
Gibiniana, village, II, 130, 135.
Gidida, village, I, 102.
Gigel. Voy. Iger, Igilgilis.
Gigery, ville, I, 471. Voy. Igilgilis.
Gimel, village, I, 35.
Gimili ; le même que Jimmilah.
Girfah, tribu arabe, I, 283, 292, 327.
Giuf, village, I, 189.
Gorra, grotte, II, 334.
Goulette (baie de la), I, 16, 20, 151.
—(Forteresse de la), I, 16, 19, 20, 152; II, 3 et suiv., 88.
— (Lac de la), I, 22.
Gramela. Voy. Gar el Mailah.
Grassigibel, village ; le même que Ras el Djebel.
Grassilouet. Voy. Grich el Oued.
Grich el Oued, village, I, 145, 168, 252.
Guatel, douar, I, 193.
Guelma, ville, I, 284.
Guierphes. Voy. Girfah.
Gurbos ou Gurba, village, I, 189, 191 ; II, 87.

H.

Habra, plaine, II, 173, 260.
Habrah, rivière. Voy. Oued el Hammam.
Hadromon, village, I, 168.

Halia (la), village, I, 169, 237.
Hammam, bains chauds et ruines, II, 135.
Hammam, village, II, 110, 134.
Hammam Altaf, source chaude, II, 152.
Hammam Berda, sources chaudes, I, 282.
Hammam Caser Teyre, ruisseau, II, 211.
Hammam el Enf, I, 44, 105, 156, 167, 238; II, 83, 91, 94, 99, 133.
Hammam Krous, douars, II, 213.
Hammam Meraga, I, 443.
Hammam Meskoutin. Voy. Meskoutin.
Hammamet, ville, I, 19, 43; II, 101 et suiv., 133, 295.
— (Golfe de), I, 31, 151; II, 103.
— (Bois de), I, 43, 105, 156, 159.
Hamza ou Sour Guzlan, ville, I, 381; II, 204.
Hangar el Siagitana, II, 101.
Hanis, village, I, 107, 157.
Henneicha, tribu arabe, I, 292, 293.
Herklah, ville, I, 19, 42, 105, 157; II, 107, 133.
Hinsir Cigisa. Voy. Cigisa.
Hippône, I, 209, 277, 280; II, 220.
Hipporegius, ville ancienne, I, 268, 277, 280.
Hippozaritos, ancien nom de Bizerte, I, 240.
Hirkaut, montagne; la même que Arkuet.
Horrea Cœlia, ancienne ville, I, 157. Voy. Herklah.
Hramis, lieu de marché, II, 200.
Huexda, rivière, I, 395.

I.

Iadoc ou Iadog, rivière, I, 277.
Iger, village, II, 212.

Igilgilis, ville ancienne, I, 471.
Inchilla, I, 110; II, 129, 135.
Iol. Voy. *Julia Cæsarea*.
Izana; la même ville que Zaïnah.

J.

Jelloulah, ruines, I, 114, 160, 208.
Jerjera. Voy. Jurjura.
Jeudi (rivière du). Voy. Oued Hrâmis.
Jimmilah, ville ruinée, I, 367.
Julia Cæsarea, ville ancienne, I, 442 et suiv.
Jumelle, douar, I, 369.
Jurjura, chaîne de montagnes, I, 379; II, 203, 205, 262.

K.

Kabayles, I, 347, 380, 475 et suiv.; II, 204, 205.
Kadara. Voy. Gaddara.
Kaïrowan; la même ville que Caïrouan.
Kalibia, ville, I, 19, 30, 198.
Kalma, ville; la même que Guelma.
Karept ou Keraba. Voy. Aïn Querbe.
Kef Chkara, II, 333.
Keff, ville, I, 122 et suiv.; 163; II, 78.
Kerkines, îles, I, 19, 110, 111, 158; II, 123, 127 et suiv.
Kisser, I, 116.
Koudiah. Voy. Ekouda.
Koudiat Aty, colline, II, 332, 333, 349, 351.

Kroumbalia, ville, I, 44, 105, 156, 181 et suiv.; II, 99, 133.
Krounis, village, II, 134.

L.

Labdia, ville, I, 443.
Labiad, ruines, II, 103, 133.
Laïa Tefla, II, 148 et suiv.
Laibidy. Voy. Oribe.
Lamasba, ville ancienne. Voy. Lamaza.
Lamaza, ville, I, 333.
Lamba, ville ruinée, I, 350 et suiv.
Lambasa, ville ancienne. V. Lamba.
Languets, tribu arabe, II, 170, 177.
Laouhariah, village, I, 195.
Lataff, tribu arabe, II, 152.
Lauza ou Lausa, ruines, I, 328.
Lempta, ville, I, 107, 157; II, 113, 134.
Leptis minor ou *Leptis parva*. Voy. Lempta.
Libya palus, lac, II, 70.
Lotophages, ancienne peuplade, II, 130, 310, 316 et suiv., 320.
Lotophagitis (île), II, 310, 318.
Loudian, pays, II, 71.
Lougrin, village, I, 198.

M.

Maclin ou Metelin, village, I, 238; II, 94.
Madurus. Voy. Materense oppidum.
Maffrag (la), rivière, I, 276.
Mafresch, montagnes, II, 169.

Mahammara, matamores, II, 213.
Mahomète. Voy. Hammamet.
Maigers, tribu arabe, II, 76.
Makalta. Voy. Caltha.
Malca, ville, I, 191.
Malin ou Mallin, village ; le même que Maclin.
Mamelif (la). Voy. Hammam el Enf.
Manaire (la), tour, I, 105, 156. Voy. Menarah.
Maneïs, tribu arabe, II, 206.
Mansoure ou Mansous, ruines, I, 115, 116.
Mensula, ruines, I, 200.
Marazana, ville, I, 115, 116, 121, 151, 159, 161.
Marnaque (port de la), I, 193.
Marques (lac des), II, 70.
Marsa Corbos, ville, I, 189.
Marse (la), terroir, II, 89.
Marzaquibir. Voy. Mers el Kebir.
Mascara, ville, II, 174, 185 et suiv.
— (Plaine de), II, 175, 260, 282.
Masoule (la), nation, I, 318, 321, 322.
— (Etang de la), I, 275, 332.
Mater ou Matera, ville, I, 242, 254 ; II, 92.
— (Rivière de), I, 244, 254.
Materense Oppidum, I, 242.
Matifou (cap), I, 444, 445, 446 ; II, 197.
Matlin. Voy. Maclin.
Mauritanies, I, 268.
Maxula ou *Mazula*, ville, I, 189, 190 et suiv.
Mayané, ville, II, 148, 274.
— (Plaine de), II, 149, 151, 260.
— (Montagne de), II, 149, 262, 329.

Mazaffran, rivière, II, 143.
Mazana ou Mazaouna, II, 156.
Mcella, colline, II, 333, 335.
Méaune (montagne de), I, 284, 309.
Medea. Voy. Mendia.
Mediah ou Madiah. Voy. Africa.
Medini, ancienne tribu africaine, I, 247.
Medjaja, village, II, 153.
Médraschem, mausolée, I, 343.
Mégala. Voy. Menlou.
Mège, ruines, I, 368.
Megenah ou Mejanah, contrée, II, 210, 211.
Meger; la même chose que Aïn Megar.
Megerdas. Voy. Mejerdah.
Mêheress, village, II, 135.
Méjana, I, 374.
Mejerdah, rivière, I, 96, 98, 122, 138, 142, 155, 204, 227, 232, 235, 277; II, 79, 89 et suiv., 259.
Meliana, ville, I, 443.
Meliane, rivière. Voy. Miliana.
Melounich ou Melounuch, village, I, 110.
Melunzi. Voy. Melounich.
Menainesch, village, II, 135.
Menarah (la), tour et tombeau, I, 187; II, 104, 133.
Mendia, ville, II, 146.
Méninx, île, II, 311.
Menlou, montagnes, I, 116.
Mensulalem, ruines, I, 192.
Mentzel, village, II, 135.
Merdjay, ruines; les mêmes que Lauza.
Merjejah. Voy. Medjaja.

Mers el Kebir, I, 389.
Mersa, forteresse, I, 193.
Mesherga, ville, I, 93.
Meskoutin, sources chaudes, I, 284, 308 et suiv.; II, 219.
Metacasem. Voy. Médraschem.
Métouinia, village, II, 135.
Mezelgelmin, village, I, 168, 237.
Mezengelbeb, village; le même que Basil-el-Bab.
Mézoutin. Voy. Meskoutin.
Milah, ville, I, 330; II, 214.
Milevis, ville ancienne, I, 268. Voy. Milah.
Miliana, rivière, I, 86, 92, 154, 167, 204.
Miliana, ville. Voy. Mayané.
Misica, ville ruinée, I, 365.
Misua, ancienne ville, I, 194.
Mitija, plaine, I, 382, 391, 460, 479; II, 138 et suiv., 199 et suiv., 260.
Mjez el Ghanem, gué, II, 334, 336.
Mnestir, ville, I, 19, 34, 105 et suiv., 151; II, 112 et suiv., 134.
— (Golfe de), II, 113.
Mogodis ou Mogody, tribu arabe, I, 246.
Moineaux (rivière des), I, 328, 365.
Mokaina, tribu arabe, II, 210.
Momara, nation arabe, I, 358.
Monastir ou Monestier. Voy. Mnestir.
Mons ferratus, I, 379, 469.
Moraïsah, ville, I, 189.
Mornaquita, ruines, I, 200.
Mostaganem ou Mostaganim, I, 443; II, 171.

Moyonie, I, 362.
Msid, colline, II, 333, 336.
Musti, ville, I, 124, 125, 163.

N.

Nabel ou Nabal, village, I, 189, 191.
Nadis, tribu arabe, II, 225 et suiv.
— (Lac des), II, 227.
Nefta, ville, II, 69, 70.
Nègre (cap), I, 19, 246, 247, 255 et suiv., 324; II, 232, 233, 248, 249.
Nevesins, tribu arabe. Voy. Nifigeni.
Niare, village, I, 189.
Nifigeni, tribu arabe, I, 258.
Nobos Fusciani, ancienne ville, I, 329, 330.
Nova Cæsarea, ville ancienne, I, 159.
Numidie, I, 267, 268.

O.

Ojammel. Voy. Gimel.
Oled Mansou, I, 468. Voy. Beni Mansour.
Oliviers (rivière des). Voy. Oued Zeitoun.
Ongéla, ville, I, 54.
Or (rivière d'). Voy. Oued el Dsahab.
Oran, I, 389, 447; II, 179, 180, 188.
Oribe, ville, I, 110.
Ouadi el Kermez, rivière, II, 141.
Ouadi el Susellim. Voy. Oued el Seels.
Ouâger ou Ouedjer, rivière, II, 143.
Ouan Oura, tribu, II, 210.
Ouarégli, pays des Nègres, II, 73.

Oudenat, ruines, II, 97.
Oued Biben, rivière, II, 210.
Oued Bougeia. Voy. Bougie.
Oued Boumalah, lac, II, 227.
Oued el Abeyde, rivière, I, 194.
Oued el Berd, rivière, II, 160.
Oued el Carmours. Voy. Ouadi el Kermes.
Oued el Cherba, ruisseau, II, 153.
Oued el Dsahab, rivière, I, 368.
Oued el Fadda, rivière, II, 152.
Oued el Hammam, rivière, II, 173, 175.
Oued el Hean, rivière, II, 155,
Oued el Meleh, rivière, II, 177, 179.
Oued el Mina, II, 158, 195.
Oued el Rouinia, rivière, II, 151.
Oued el Seels, rivière, II, 154.
Oued el Selt, rivière, II, 143.
Oued el Zeine, rivière, I, 260.
Oued Engarah, lac, II, 227.
Oued Hammam, rivière, I, 284; II, 173, 175.
Oued Hramis, rivière, II, 200.
Oued Isser, rivière, II, 160, 176.
Oued Leurg (lac), II, 227.
Oued Makhera ou Mekerra, rivière, II, 192.
Oued Madou, rivière, I, 301.
Oued Oudes, rivière, I, 368.
Oued Serkah, ruisseau, I, 344, 346.
Oued Tafna, rivière, II, 176.
Oued Tessela, rivière, II, 192.
Oued Zeitoun, rivière, I, 381, 466, 480; II, 176, 202.

Ouedali, tribu arabe, II, 78.
Ouel Sedet, rivière, I, 472.
Ouelt Serga. Voy. Oued Serkah.
Oujedah, ville, II, 177.
Ouled Abdenour, tribu arabe, I, 330, 332, 365, 367.
Ouled Ayea, tribu arabe, I, 373.
Ouled ben Cassem, Kabayles, I, 347.
Ouled beni Fouda, tribu arabe, I, 368.
Ouled Bouchouch, tribu arabe, I, 369.
Ouled Darix, tribu arabe, I, 272.
Ouled Ouxeis, tribu arabe, II, 154.
Oulige, rivière, I, 260.
Oumed Dieb, source, II, 335.
Ousela. Voy. Uselett.
Ouseletti, tribu arabe, I, 211.
Ouseph, plaine et ruines, I, 121, 162.

P.

Paix (île de la). Voy. Al Aphi.
Pescade (pointe de la), I, 445, 447, 450; II, 197.
Peuplier (source du), II, 336.
Pharamond (mer de), II, 71.
Phradise, ruines, II, 105 et suiv., 133.
— Montagnes de, II, 106.
Pierre noire. Voy. Ager Souda.
Pilau ou Pilloe, île, I, 15, 150.
Piombo (monte); le même que le Djebel Erressas et la montagne de Plomb.
Plane (île), I, 14, 15, 149, 150.
Plâtrière (la), montagne. Voy. Sebassa.

Plomb (montagne de), I, 17, 45, 153.
Port Génois, ville, I, 312.
Porte de Fer, défilé, I, 291, 374, 376 et suiv., 469; II, 207 et suiv.
Porto Farina, ville, I, 15, 16, 19, 155, 233, 235 et suiv., 238; II, 90.
— (Golfe de), I, 239; II, 90, 91.
— (Promontoire de), II, 91.
Præsidium, ville ancienne, I, 458.
Pulput, ancienne ville, I, 151. Voy. Hammamet.
Punta di Pescata. Voy. Pescadé.

Q.

Quaria, II, 334.
Quelvia, ruines, I, 185.
Querquéni. Voy. Kerkines.

R.

Ras el Djebel, village, I, 168, 238; II, 94.
Ras el Hamma, moulins, II, 341.
Ras el Hamrah. Voy. cap Rouge.
Ras Sem, pays pétrifié, I, 51, 52.
Roi (château du), ruines. Voy. Cseir Mêlek.
Roi (fontaine du). Voy. Aïn Sultan.
Rosa (cap), I, 313; II, 220, 224.
Rouge (cap), I, 265; II, 224.
Roumi (cap), II, 143, 171, 198.
Roux (cap), I, 269.
Rummel, rivière, I, 301 et suiv.; II, 331, 332 et suiv., 334, 337.

Rusgunia, ruines, I, 444.
Rusicade, ville ancienne, I, 484.
Rusucurru, ville ancienne, I, 443, 444.

S.

Saba, village, I, 110.
Safsaf, source, II, 336.
Sahara, désert, I, 269, 357 et suiv.; II, 71, 72, 261, 265, 269, 274, 285.
Saieba, village, II, 134.
Saint-Jean (lac), II, 227.
Saint-Louis (fort), II, 88.
Saïquet, pays, II, 68.
Saldæ, ancien évêché, I, 466.
Salinæ Nuborenses, sources salées, I, 375.
Sallecto. Voy. Solecto.
Sarabey, ruines, I, 199.
Sata Mansoura, plateau, II, 333, 336, 348.
Sava, ancienne ville, I, 373.
Sbahé, tribu arabe, II, 156.
Sbiba, ruines, II, 77, 259.
Schibkah el Lowdiah. Voy. Lac des Marques.
Seba Aïoun. Voy. Les Sept Fontaines.
Sebassa, montagne, II, 334.
Sec (le). Voy. Keff.
Sée, plaine, II, 174.
Seibouse (la), rivière, I, 277; II, 218, 221.
— Montagne, I, 284.
Seida, village, I, 102.
Seiliane, rivière, I, 122, 138, 162, 204.

Selarta. Voy. Solecto.
Selougia. Voy. Slouguia.
Sénages ou Senadjah, tribu arabe, I, 317.
Sept Fontaines (les), source, II, 335.
Séquénie, montagne ; la même que Ziganeah.
— (Plaine de), I, 289, 362.
Sequins (rivière des), I, 368, 472.
Sétif. Voy. *Sitifi.*
Sfax, ville, I, 19, 110, 111, 158, 159 ; II, 122 et suiv., 135, 241, 284.
Siagitana, ville ancienne, II, 100.
Sicca Venerea, I, 163. Voy. Keff.
Sidy Abd el Abus, ou Sidy Abdelabou, marabout et ruines, I, 124, 125.
Sidy Abid ou Sidy Abdy, marabout, II, 155.
Sidy Adelata, marabout, I, 145.
Sidy Agad, marabout et ruines, I, 142.
Sidy Berenis ou Brenis, douar, I, 283, 327.
Sidy Bouaga ou Bouage, marabout, I, 373.
Sidy Bouseïd, village, II, 87.
Sidy Braham ou Ibraham, ruines, II, 212.
Sidy Busieri, marabout, I, 184.
Sidy Doude, marabout, I, 194.
Sidy Ferruche, forteresse, II, 197.
Sidi Ibrahim, II, 341.
Sidy Mabrouc, ermitage, I, 327 ; II, 336.
Sidy Mimon ou Meymoun, eaux chaudes, I, 304 ; II, 336, 341.
Sidy Mosaet, marabout ou oratoire, I, 98, 155.
Sidy Nazer, marabout, I, 113.
Sigus (ruines de), I, 288, 362.

Sitifi, ville ancienne, I, 369 et suiv., 466 ; II, 211.
Slouguia, village, I, 143 et suiv., 164, 168, 252.
Socac, village, I, 198.
Solecto, tour ruinée, I, 109, 158 ; II, 134.
Soliman (golfe de), I, 16.
— (Ville de), I, 16, 44, 168 et suiv. ; II, 86 et suiv., 99, 133.
Somêta (les), tribu arabe, II, 145.
Souc (lac de), II, 223, 227, 228.
Souf Neurours, ruisseau, II, 176.
Sour Guzlan. Voy. Hamza.
Soursef. Voy. Surseph.
Spaihy. Voy. Sbahé.
Spaïtla, ville, I, 208 ; II, 74 et suiv. Voy. Suffetula.
Srama, sources chaudes, II, 213.
Stora (golfe de), I, 473.
— (Ville de), 1, 484.
Sufes, ville ancienne, II, 77.
Suffetula, ville, I, 119 et suiv., 151, 161. Voy. Spaïtla.
Summata. Voy. Somêta.
Surseph ou Surseff, village, I, 109 ; II, 134.
Suse, ville, I, 19, 31 et suiv., 105, 157 ; II, 110 et suiv., 134, 295.
— (Golfe de), II, 112.
Suthul, ville ancienne, I, 284.
Syrte (la petite), *Syrtis minor*, golfe, I, 151 ; II, 125, 259, 284, 310, 321.

T.

Tabarque, I, 19, 269 ; II, 243, 259, 261.
— (île de), I, 261 et suiv. ; II, 233 et suiv

Tabarque (ports de), II, 251 et suiv.
Tabin, ruines, I, 199.
Tabourse. Voy. Tubersoke.
Tabraca, ville ancienne, I, 259, 260 et suiv., 268.
Tabur, ville ruinée, I, 192.
Taburnoc; la même ville que Tubernok.
Taca. Voy. Aïn Taca.
Tacatua ou Taracata, ancienne ville, I, 485.
Tagaste, ville ancienne, I, 155, 268.
Tannica. Voy. Tunga.
Tapsus, I, 151; II, 114, 134. Voy. Mnestir, Dimess.
Tarent (port), I, 475.
Tastour, village, I, 138, 155, 164, 168, 252; II, 259, 297.
Taxes, montagne, I, 359.
Tébestes, ville ancienne, I, 268.
Tedelles ou Dellys (cap), I, 466, 469, 475, 480.
— (Montagnes de), II, 200.
Telf, montagnes, I, 319.
Temlouca, plaine, I, 286.
Tenæ ou *Thenæ*. Voy. Sfax et Tina.
Tennez, ville, I, 393, 443.
Terre (fontaine de la), I, 286.
Tessela, montagnes, II, 192.
Testor ou Testour. Voy. Tastour.
Tezzoute ou Texouda, ruines, I, 350.
Thaine ou Thaini. Voy. Tina.
Thignica. Voy. Tunga.
Thimida, ancienne ville, I, 242.
Thugga; la même chose que Tugga.
Thysdrus, I, 37; II, 118.

Tibilis, ville ancienne, I, 268.
Tibilis, sources chaudes, I, 282.
Tigisis, ville ancienne, I, 287.
Tigissi, ancienne ville, I, 391, 443.
Tigisti, ville ancienne, I, 268.
Tina, ruines, II, 129, 135.
Tingia, ruines, I, 242, 255.
Tipasa, ancienne ville, I, 285, 443.
Tises, tribu arabe, I, 292.
Tlemsen ou Tlemsan. Voy. Tremessen.
Tobulba, village, I, 107, 108, 155, 157 ; II, 113, 134.
Toelsen, plaine et ruines, I, 121, 162.
Touboulbe. Voy. Tobulba.
Touille, ruines, I, 287.
Tozer, ville, II, 69.
Trara (montagnes de), II, 170, 176, 177.
Tremessen ou Tremesen, I, 394 et suiv. ; II, 161 et suiv., 329.
— (Plaine de), II, 176, 260, 295.
— (Montagnes de), II, 306.
Tritonis lacus, II, 71.
Troupeaux (gué des). Voy. Mjez el Ghanem.
Tubernok, ville, I, 186.
Tubersoke, ville, I, 132 et suiv., 164.
Tubourbe, ville ; la même que Tuburbo.
Tuburbo, I, 43, 99, 102, 155, 156, 168, 252. Voyez Tobulba.
Tubursica, ville ; la même que Tubersoke.
Tucca. Voy. Tugga.
Tucca ou *Tucca Fines*, ville ancienne, I, 473.
Tugga, ville, I, 125 et suiv., 163.

Tunga, ville, I, 135, 155, 164.
Tunis, I, 19, 20, 23 et suiv., 79, 152, 239; II, 7 et suiv., 10 et suiv., 299.
— (Régence de), I, 18, 19, 56 et suiv., 202 et suiv., 399; II, 31, 258 et suiv., 294, 298.
— (Lac de), II, 56, 88.
— (Rade de), II, 87.
Turki ou Turqui, village, I, 189; II, 99, 133.

U.

Usar, fleuve, I, 469.
Uselett, montagnes, I, 114, 116, 160, 346.
Utchoure, tribu arabe, I, 369.
Utique (ruines d'), I, 155, 232 et suiv.; II, 90.
— (Plaine d'), I, 102, 232.
— (Golfe de), I, 151.
Uxeire, tribu arabe, II, 154.
Uzan, montagne, I, 153.

V.

Vacca, ancien nom de Béja, I, 247.
Vaga, ville ancienne, I, 345.
Vegéséla, ville, I, 160. Voy. Vescetra.
Véli, village, I, 189.
Vescetra, ville, I, 120, 162, 268.
Victoire (plateau de la). Voy. Sata Mansoura.
Vicus Augusti, ancienne ville, II, 60.
Visemorica, ruines, I, 200.

W.

Wodran, rivière, II, 135.

X.

Xiba, village, II, 134.

Y.

Yaccoute. Voy. Aïn Tacca,

Z.

Zada, ruines, I, 373.
Zaguiera, village, I, 198.
Zaïn, rivière, II, 259.
Zainah, ville, I, 334 et suiv.
Zama, ville, I, 268.
Zamoure ou Zammourah, I, 373.
Zarat, village, II, 135.
Zawan (montagne de), I, 44, 45, 85, 87, 113, 153, 154, 160, 162, 164, 238, 239; II, 96.
— (Village et sources de), I, 87 et suiv., 168; II, 94 et suiv.
Zeibu, village, I, 107, 157.
Zélingue. Voy. Inchilla.
Zeugitanie, I, 268.
Ziara, village, II, 135.
Ziganeah, montagne, I, 288, 362.
Zimbres, îles, I, 14, 30, 149, 238.
Zizibe (cap), I, 13, 15, 148, 149, 238.
Zouaoua, tribu arabe, II, 210.
Zuggar, ruines, II, 97.

—

al
V.L.

JUN 2 5 1930